DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13220 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – VENDREDI 31 JUILLET 1987

Le départ de Toulon du groupe aéronaval de la Méditerranée

La France veut affirmer sa « fermeté » sans s'immiscer dans le conflit du Golfe

Le groupe aéronaval de la Méditerranée devait quitter Toulon le jeudi 30 juillet au début de l'après-midi pour l'océan Indien et, plus précisément, la mer d'Oman, devant le détroit d'Ormuz, où stationnent déjà d'autres navires de guerre français. M. Chirac a déclaré, mercredi : « Nous n'avons aucune intention agressive, mais nous exigeons d'être respectés, et nous ferons en sorte de l'être. » Le premier ministre entendait ainsi témoigner de la « fermeté » de son gouvernement, mais aussi de son souci de ne pas s'immiscer dans le conflit du Golfe.

Le pétrolier français « Athos », en provenance d'Arabie saoudite, a franchi, mercredi, le détroit d'Ormuz sans incident, sous la surveillance, à distance, des avisos escorteurs « Victor-Schœlcher » et « Protet ».

Un porte-avions à tout faire

On peut tout faire avec un porte-avions. Donner un bal à son bord, en l'honneur des notables du pays qui l'accueille, pour sceller l'amitié entre deux peuples. Récupérer, en catastrophe, des « nationaux » contraints d'évacuer une terre étrangère qui leur est soudain devenue hostile. Etendre ses ailes protectrices au-dessus du trafic marchand qui bat le même pavillon. Lancer des raids d'intimidation ou de rétorsion qui sont supposés décourager ou neutraliser les responsables du pays devant lequel il patrouille.

C'est ce que tous les marins du monde, du moins ceux dont le pays dispose d'une force aéronavale, répondent lorsqu'on leur demande de justifier l'intérêt du porte-avions, un bâtiment de combat que ses détracteurs trouvent toujours trop cher, à la construction et à l'entretien, ou trop vulnérable pour les services rendus.

Le porte-avions est tout cela à la fois : un outil diplomatique, dans les mains d'un gouvernement, lorsque la situation est grise, entre la paix et l'affrontement armé, et un instrument de guerre, prêt à frapper sur ordre supérieur. Ce peut être un ami secourable, une épée de Damoclès ou un camion à bombes. Depuis son départ de sa base de Toulon, le *Clemenceau* offre tous ces visages en même temps, avec ses deux chiens de garde, les frégates *Duquesne* et *Suffren*, et sa nourrice, le pétrolier-ravitailleur d'escadre la *Meuse*.

A petite vitesse, environ 13 nœuds, soit 24 kilomètres à l'heure, le porte-avions français doit gagner Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez, comme s'il voulait donner encore le temps à la négociation de se nouer efficacement entre Paris et Téhéran.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 4.)

Fausses notes européennes

La crise franco-iranienne qui fait rage permet de constater une fois de plus que l'Europe est encore bien incapable de parler d'une seule voix. Comme l'a remarqué, mercredi, M. Chirac, chaque pays a « ses propres contraintes et ses propres exigences en politique étrangère ».

Le cas le plus flagrant est celui de la République fédérale d'Allemagne, où M. Genscher a reçu, avec tous les honneurs, M. Velayati, le ministre iranien des affaires étrangères, alors que la rupture était consommée depuis plusieurs jours entre Paris et Téhéran. L'habile ministre ouest-allemand des affaires étrangères a déployé des trésors de diplomatie pour amadouer son hôte, mais ce fut en vain qu'il alla jusqu'à rappeler une évidence qu'il n'est pas toujours de bon ton de mentionner : même si c'est l'Iran qui s'oppose aujourd'hui à un règlement de la guerre du Golfe, le conflit a bel et bien été déclenché par l'Irak.

Que n'avait pas dit là M. Genscher, qui cherche bien évidemment à récupérer les deux otages ouest-allemands capturés au début de l'année à Beyrouth pour servir de monnaie d'échange avec deux terroristes libanais détenus en RFA ! Bagdad fit aussitôt les gros yeux, menaça clairement de suspendre ses relations commerciales avec Bonn. Il n'en fallut pas plus pour que le chef de la diplomatie ouest-allemande se précipite mercredi à Paris pour tenter de réparer les choses avec M. Tarek Aziz, le ministre irakien des affaires étrangères...

Les laborieux efforts de M. Genscher ont quelque peu fait sourire en France, où l'on n'a guère apprécié l'attitude réservée de Bonn depuis le début de la crise avec Téhéran. Et il est vrai que les prudences ouest-allemandes tranchent avec l'envoi du porte-avions « Clemenceau » dans l'océan Indien dans l'espoir – pour reprendre l'expression de M. Chirac – « d'être respecté » et pour signifier à l'Iran que Paris « n'est pas disposé à accepter le moindre chantage ».

Les responsables français auraient tort cependant de trop s'émouvoir des fausses notes du concert européen. Il y a fort peu de temps encore, lorsqu'elle ne s'était pas convertie à la fermeté et à l'intransigeance, la France n'hésitait pas à faire la sourde oreille à certains appels à la solidarité. Le président Reagan en sait quelque chose, lui qui s'est vu refuser le droit de survol du territoire français pour les appareils américains qui allaient bombarder Tripoli et tenter de tuer le colonel Kadhafi.

Mme Thatcher, elle aussi, a quelques mauvais souvenirs : ils remontent à l'épreuve de force de l'an dernier avec la Syrie, soupçonnée, sur la base de très forts indices, d'avoir tenté de faire sauter un appareil d'El Al en partance de Grande-Bretagne. La « dame de fer », qui rompit alors les relations diplomatiques avec Damas, a eu beaucoup de mal à obtenir quelques gestes de solidarité significatifs de la part de ses alliés européens ; ceux-ci viennent d'ailleurs d'annuler la plupart de ces pseudo-sanctions pour pouvoir reparler au plus haut niveau avec les dirigeants syriens.

Ces exemples – on pourrait en citer bien d'autres – illustrent une évidence : la difficulté qu'il y a à harmoniser, sans la « pasteuriser » totalement, la politique étrangère des Douze. Malheureusement, c'est lorsque la solidarité serait le plus nécessaire que la tâche, bien souvent, est la plus ardue.

L'accord entre M. Balladur et M. Léotard

Horizon 2000 pour le Grand Louvre

Le communiqué commun signé le mercredi 29 juillet par MM. Balladur et Léotard semble sceller le sort du « plus grand musée du monde ». Ce dernier ouvrira ses portes vers l'an 2000, si le calendrier des travaux et des déménagements, particulièrement complexe, est respecté.

Tout le monde est content. M. Léotard, ravi de voir « *le projet retenu dans sa totalité* ». M. Balladur, qui n'ira pas à Bercy. M. Peï, l'architecte, dont la pyramide ne débouchera pas sur un cul-de-sac. M. Mitterrand, enfin, qui verra son « grand dessein » achevé. Achevé, mais quand ? Et à quel prix ? Il était inéluctable que l'opération Grand Louvre lancée, le ministère des finances quitte, tôt ou tard, la rue de Rivoli, et que le musée récupère la totalité du palais.

Aussi le communiqué chèvre et chou, signé par les deux ministres laisse-t-il sur sa faim. Aucun calendrier précis n'est fixé. On parle vaguement d'une « dizaine d'années » pour l'achèvement des travaux. En réalité, la décision appartient au ministre d'Etat, qui tient également les cordons de la bourse. L'avancement du chantier est donc suspendu à son désir « sincère » de quitter rapidement la rue de Rivoli avant la fin du septennat en cours.

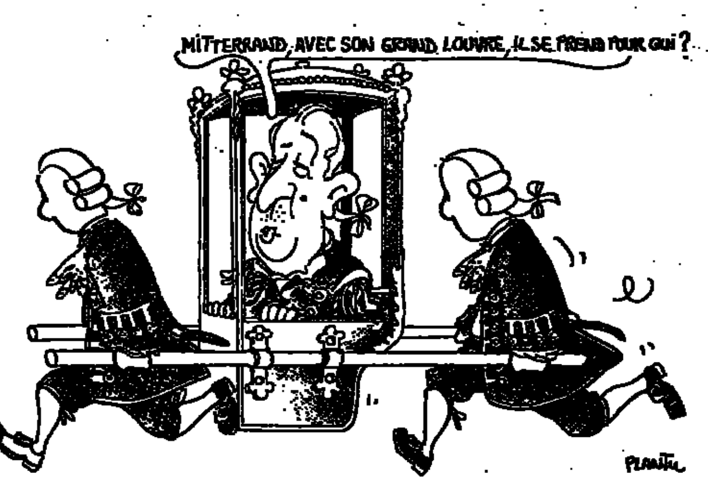
S'il devait rester en place, il lui faudrait trouver avant de déménager, au centre de Paris, un local pouvant l'accueillir, lui, son ministre délégué et les mille deux cents personnes de sa suite immédiate. On parle du boulevard Saint-Germain ou du quai Branly. Mais, là, il faudra construire. Ce qui alourdira encore l'addition.

Le montant de la deuxième tranche des travaux est estimée à 2,7 milliards de francs. Cette enveloppe sera-t-elle suffisante ? On peut se poser la question, puisque rien n'a été chiffré avec précision en l'absence de calendrier et d'aménagements certains. Mais il semble difficile de ne pas voir que la somme n'augmente pas au fil des mois. Les atermoiements de M. Balladur ont déjà coûté une centaine de millions de francs. L'éventuelle valse-hésitation de son successeur pourrait être beaucoup plus onéreuse. A moins que ce dernier ne se décide à aller occuper les bureaux futuristes qui l'attendent à Bercy. Autant d'incertitudes que l'accord signé entre les deux ministres ne résout en rien.

L'achèvement du Grand Louvre va donc traîner pour le plus grand malheur des visiteurs et des collections. Encore heureux si le « plus grand musée du monde » voit le jour en même temps que le troisième millénaire. Ce sera peut-être un gage de son succès futur. Et il en aura vraiment besoin. Car, soyons-en sûrs, le coût de fonctionnement de ce mastodonte culturel n'aura rien à voir avec celui de l'actuel établissement. Il serait temps d'y songer dès maintenant.

EMMANUEL DE ROUX.

(Lire nos informations page 15.)





Le Monde DES LIVRES

La solution des problèmes de société

Profession médiateur

Le conflit des aiguilleurs du ciel ressemble à une caricature. Caricature d'une société bloquée où chacun campe sur ses positions sans être capable d'en sortir. Dans ces cas-là, il n'est sans doute pas inutile de « passer de deux à trois », de faire appel à un tiers, de s'offrir une médiation. Le pouvoir politique n'a-t-il pas pris l'habitude, depuis quelque temps, de s'adresser à des « sages » pour dénouer des situations moins urgentes mais plus complexes ?

« *Quand on veut enterrer un problème,* disait Clemenceau, *on crée une commission.* » La formule a été vérifiée sous toutes les Républiques. Mais rien n'oblige à l'appliquer aux « comités de sages », qui sont constitués, en dehors du Parlement, pour tenter de résoudre des questions aussi difficiles que le déficit de la Sécurité sociale ou la réforme du code de la nationalité.

Epargnons les « sages » : ils ne se confondent pas avec les commissions techniques de jadis. En allant chercher des personnes d'expérience, libres de s'exprimer, le pouvoir politique reconnaît, d'une certaine manière, qu'il n'a pas la science infuse. Et, surtout, il admet – fût-ce avec beaucoup de retard, comme pour le code de la nationalité – que certaines réformes exigent un minimum de consensus national. Les débats politiques ne prennent-ils pas de plus en plus une dimension éthique en touchant à des domaines nouveaux comme l'identité culturelle, la procréation artificielle et le SIDA ?

Les « sages » sont en quelque sorte des médiateurs. D'autres ont surgi spontanément, comme Coluche, Montand ou Tapie. Des médiateurs... médiatisés répondant à une attente.

« *Notre société a désespérément besoin d'artisans de médiation* », souligne Jean-François Six, prêtre et écrivain, qui anime depuis sept ans un réseau original d'associations, Droits de l'homme et solidarité. C'est à son initiative qu'avait été fait un geste historique en novembre 1985, après neuf mois de négociations : pour la première fois en France, des Eglises et des loges maçonniques s'associaient dans un appel commun (contre le racisme).

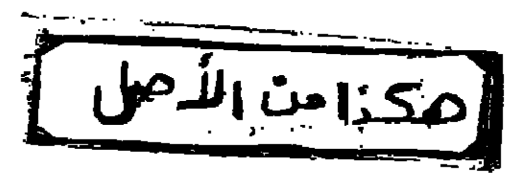
Dans le même esprit, Droits de l'homme et solidarité ouvrira, à la rentrée prochaine, un Institut de formation à la médiation (1).

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 8.)

(1) 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Anarchistes et terroristes

Aux attentats commis par les militants d'Action directe ou des terroristes venus du Proche-Orient font écho les bombes lancées par les anarchistes à la fin du dix-neuvième siècle. Cibles symboliques, violences aveugles, psychose collective... la logique est la même.

par Jean-Noël Jeanneney

LE mot est désuet, la chose est d'aujourdhui : c'est bien de « propagande par le fait » qu'Action directe et les terroristes de l'automne 1986 ont renouvelé la pratique. L'expression appartenait à la pensée anarchiste et a trouvé tout son éclat au moment de la vague des attentats qui culmina en France en 1892, 1893 et 1894.

L'évolution des techniques de destruction et de mort est, en somme, assez limitée d'un siècle à l'autre et ne mérite guère qu'on s'y attarde, mais, en revanche, la typologie des crimes anarchistes, selon leurs ressorts et selon leurs buts, appelle par comparaison quelque attention : l'histoire précise qu'en a donnée Jean Maitron (1) permet de la dresser assez aisément.

Les cibles varient de la plus symbolique à la plus abstraite. Pour le symbole : l'assassinat, en 1884, de la supérieure d'un couvent de la banlieue de Marseille ou, en mars 1886, l'attentat de Gallo, qui jette une bouteille d'acide prussique et tire plusieurs balles au hasard dans l'enceinte de la Bourse de Paris. Et voici encore le fameux Emile Henry qui, le 8 novembre 1892, dépose un engin explosif devant la Compagnie des mines de Carmaux et provoque un carnage dans un commissariat de police voisin, où la bombe avait été transportée. Symbolique aussi le crime de Vaillant qui, le 9 décembre 1893, lança une sorte de machine infernale dans la salle des séances du Palais Bourbon et blessa plusieurs députés : il visait indistinctement, expliqua-t-il, « *les bouffe-galette de l'Aquarium* ». Symbolique, enfin, l'assassinat du président de la République Sadi-Carnot par Caserio, à Lyon, le 24 juin 1894.

A l'aveugle, les coups de revolver tirés le 20 octobre 1881 par un ouvrier tisseur anarchiste contre un docteur de Neuilly pris au hasard dans une rue, ou le terrible coup de tranchet assené dans un restaurant de l'avenue de l'Opéra au ministre de Serbie, Georgewitch, par Léon-Jules Léauthier, qui affirma qu'il « *ne frappait pas un innocent en frappant le premier bourgeois venu* ». A l'aveugle encore, la bombe lancée au café Terminus de la gare Saint-Lazare, le 12 février 1893, par le même Emile Henry, qui causa parmi la foule un mort et une vingtaine de blessés.

DE Fauchon au CNPF, de l'OCDE à Tati, les catégories en cent ans n'ont guère changé. Ni non plus une troisième, celle où s'inscrivent les attentats d'Action directe contre la brigade de répression du banditisme, ou la tentative d'attentat organisée au début de 1987 contre le juge Bruguière : violences dirigées contre les magistrats mêlés à la répression dite « bourgeoise », et qu'il s'agit soit d'intimider, soit de punir. L'« *épidémie terroriste* » commença en mars 1892, quand Ravachol déposa une bombe qui causa de graves dommages à un immeuble situé 136, boulevard Saint-Germain à Paris : habitait là le président Benoît, qui avait dirigé avec vigueur les débats d'un procès d'anarchistes l'année précédente. (Il s'agissait d'une échauffourée survenue à Clichy le 1er mai 1891 ; les inculpés avaient été violemment passés à tabac au commissariat, et le chef de la Sûreté s'était, dans une interview, flatté de l'énergie déployée par les policiers sous ses ordres...).

Ravachol récidiva quelques jours plus tard en s'en prenant à l'immeuble de la rue de Clichy, où vivait le substitut Bulot, avocat général au même procès : l'explosion causa plus de dégâts encore. Ainsi le terrorisme se nourrit-il lui-même, la répression entraînant la vengeance et réciproquement selon un mouvement familier de balançoire. D'où l'attentat meurtrier commis plus tard contre le restaurant Véry, boulevard de Magenta, où Ravachol avait été repéré par un garçon, dénoncé et arrêté.

AU surplus les terroristes isolés sont encouragés par la psychose collective qui se crée aux moments les plus chauds des attentats, et qui est entretenue par une presse populaire à sensation. Celle-ci tient sa rubrique quotidienne de la peur collective. « *Je n'ai jamais vu une pareille terreur à Paris* », note Dabot dans son *Journal d'un bourgeois de Paris*, le 28 mars 1892, au lendemain de l'explosion de la rue de Clichy. Et le chroniqueur judiciaire H. Varennes, dans son livre de notes d'audiences intitulé *De Ravachol à Caserio* et publié en 1895, raconte : « *L'imagination excitée voyait partout des bombes. La moindre boîte à sardines jetée au tas d'ordures était prise pour un engin explosif et envoyée au laboratoire municipal qui l'ouvrait avec mille précautions (2).* »

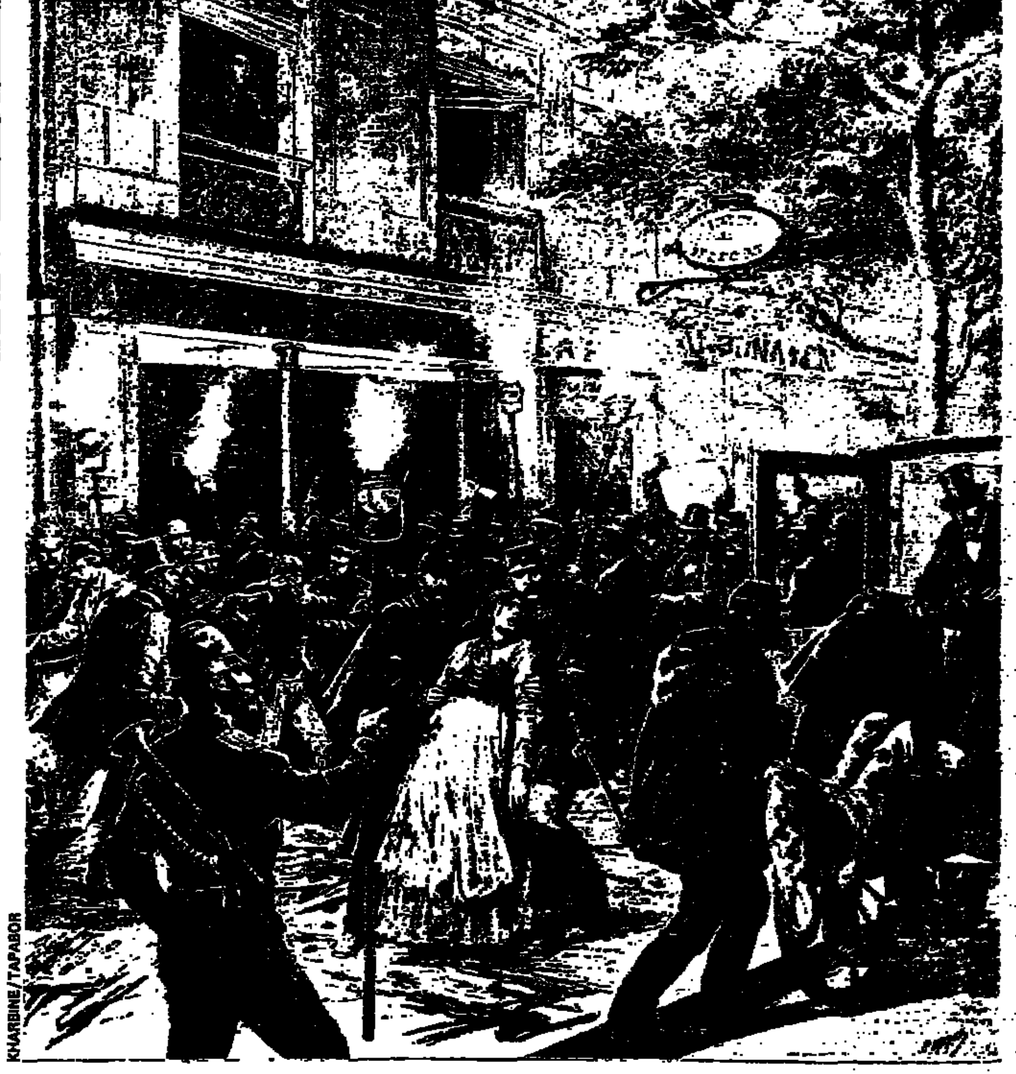
Il faut dire que la presse anarchiste en développant sans relâche, au cours des années précédentes, ses suggestions pour toutes les actions les plus violentes, non sans de fréquentes rodomontades, fournissait aisément de la copie et des arguments aux tempéraments les plus répressifs. Ainsi, en mai 1885, pour prendre un exemple parmi les plus farfelus, cette suggestion de la feuille intitulée *le Droit social* : « *Dans chaque ville où se trouvent des entrepôts un bon moyen d'en faire un feu de joie, c'est de se munir de quatre ou cinq rats ou souris, de les tremper dans du pétrole ou de l'essence minérale, d'y mettre le feu et de les lancer dans le bâtiment à détruire. Les bêtes, folles de douleur, s'élancent, bondissent et allument le feu en vingt endroits à la fois... (3).* » Même si ce type de littérature se fit plus rare à partir de 1886 dans les feuilles anarchistes, elle n'en fut pas moins citée jusqu'à plus soif, comme bien l'on pense, à la tribune des deux Chambres entre 1892 et 1894.

Tout cela aboutit à de vrais mouvements de panique, tandis que le commissaire de police Dresch, qui vient d'arrêter Ravachol, reçoit aussitôt congé de sa propriétaire par crainte de représailles, et a toutes les peines du monde à trouver un autre logis. Notre actualité a connu de semblables mouvements, l'attitude des voisins de Chapour Bakhtiar, réclamant son expulsion de leur immeuble, ayant frappé, voici quelques années, l'attention.

Une législation répressive : les « lois scélérates »

Au demeurant, le rapprochement prend-il plus de prix si, montant d'un cran, on s'arrête sur les comportements politiques qui résultèrent de ces événements tragiques et sur la genèse d'une législation très répressive que le gouvernement fit voter à la fin de 1893 et en juillet 1894 sous le coup de l'émotion ? Il s'agit, pour reprendre un vocable dont la gauche les souffleta, des fameuses « loi scélérates » : ce qui s'agita alors est de longue portée.

D'emblée, les pouvoirs publics posèrent le problème en termes martiaux : « *Nous sommes en guerre contre le terrorisme* », dit Jacques Chirac, premier ministre, à l'automne de 1986 : exclamation qui fait comme un écho lointain aux propos du président du Sénat des années 1890, Challemel-Lacour, qui s'écriait après la bombe du Palais-Bourbon : « *Il ne s'agit plus seulement de rendre impossible ou du moins plus difficile un système de crime qui a déjà souvent épouvanté et d'en assurer la répression, il s'agit d'extirper une secte abominable en guerre ouverte avec la société (...) qui s'est placée elle-même hors de toutes les lois du monde entier.* »



Le Restaurant Véry
APRÈS L'EXPLOSION

KHARBINE/TAPABOR

Sans délai fleurit la tentation de priver du bénéfice des libertés publiques ceux qui refusent la règle du jeu de base, ou qui paraissent menacer de le faire. Et, de fait, les trois «lois scélérates» de 1893-1894 sont exorbitantes par rapport à la tradition et à la doctrine républicaines.

La loi du 12 décembre 1893 apporte de graves exceptions à la législation libérale du 29 juillet 1881 sur la presse et renoue avec les lois les plus sévères de la Restauration. Elle frappe de peines de prison tous ceux qui, par leurs écrits, même dans les termes les plus généraux, inciteraient au vol, au meurtre, à l'incendie ou à la désobéissance militaire, ou qui présenteraient l'apologie de ces mêmes actes (notion dangereusement floue). La loi du 18 décembre 1893 punit de prison la fabrication et la détention illégitime de matières explosives, quelles qu'elles soient, de produits propres à les fabriquer, et des travaux forcés ceux qui se rapprocheraient en vue de commettre des attentats contre les personnes ou les propriétés. La loi du 28 juillet 1894, enfin, incrimine également la propagande anarchiste non publique, par exemple dans une conversation ou une correspondance privée (ainsi fait-on virtuellement de la seule opinion anarchiste un délit de droit commun), tout en transférant ces cas du jury à la juridiction correctionnelle, qu'on escompte à la fois plus rapide et plus rigoureuse.

UN article de Léon Blum dans la *Revue blanche*, publié anonymement en juin 1898 et qui demeure aujourd'hui encore la plus pertinente analyse critique des débats, aide à y regarder de plus près (4).

On est frappé, d'abord, par la célérité extrême avec laquelle furent votés ces textes si lourds : la loi du 12 décembre sur la presse fut adoptée en une seule séance, tant à la Chambre qu'au Sénat, malgré de nombreuses protestations émanant des bancs de la gauche, le gouvernement de Charles Dupuy ayant mis tout son poids dans la balance pour affirmer l'urgence extrême, et elle ne fut pas sérieusement discutée. Les députés durent se prononcer sans même que le texte ait été imprimé ou distribué : lu seulement par le garde des sceaux à la tribune ! (alors que la grande loi d[illegible] juillet 1881 avait demandé deux [illegible] d'élaboration...). Le vote intervint quarante-huit heures après la bombe de Vaillant, lancée dans l'hémicycle du Palais-Bourbon. La loi du 18 décembre fut à peine plus longuement débattue et celle de juillet 1894 fut adoptée en quelques jours aussi, dans l'émotion qui suivit l'assassinat de Sadi Carnot.

Ces diverses occurrences étaient peu propices à la sérénité d'âme nécessaire à l'élaboration de textes destinés à n'être pas seulement circonstanciels, et le compte rendu des débats n'est guère à l'honneur du monde parlementaire. Sèchement, le chef du gouvernement, Charles Dupuy, disait le 23 juillet à ses contradicteurs de la gauche : « *Le gouvernement et la commission se sont mis d'accord sur un texte que nous considérons comme définitif ; nous vous déclarons qu'il est impossible d'accepter aucun amendement...* » Il ne disposait pas à l'époque de l'arme du « 49-3 » mais n'en fut pas moins entendu... Et le résultat fut une belle illustration des inconvénients de toute législation de circonstance, adoptée dans la hâte, non sans de nombreuses incohérences de rédaction et sous la pression d'émotions collectives.

La tentation de l'amalgame

L'inquiétude républicaine ne concerne pas seulement la restauration du délit d'opinion, dont la suppression était l'une des plus nobles conquêtes de l'esprit issu des Lumières au long du dix-neuvième siècle (bien des journaux du temps, à droite et au centre, jusqu'au rapporteur général de la loi à la Chambre, n'hésitant pas à parler tout de go de « délit d'anarchisme ») : elle s'aggrave de la mise en cause du principe fondamental de la responsabilité individuelle. Les débats qui précédèrent le vote de la « loi anticasseurs » du 4 juin 1970, au temps où Raymond Marcellin était le ministre de l'intérieur de l'après-68, tournèrent autour de cette même grande question quand il s'agit de faire condamner, en cas de manifestation provoquant des déprédations, non pas les « casseurs » avérés, mais les participants au défilé, quels qu'ils fussent : législation abrogée après 1981. La deuxième « loi scélérate », celle du 18 décembre 1893 sur les associations de malfaiteurs, était construite sur la condamnation de l'*entente*, expression très floue, et sur la remise en cause du principe selon lequel le fait coupable ne peut être puni que quand il s'est manifesté par un acte précis d'exécution. En condamnant « *l'entente en vue de commettre des attentats contre les personnes et les propriétés* », la loi permettait les plus périlleux amalgames.

L'amalgame... La tentation, si dangereuse en démocratie, s'élargit aisément dans le champ du politique. Il fut délibérément pratiqué par les républicains modérés au pouvoir, non seulement pour attaquer les théoriciens mêmes de l'anarchie qui condamnaient explicitement la « reprise individuelle » ou la « propagande par le fait », mais aussi pour assimiler socialisme et anarchisme, à une époque où le socialisme français, à peu près anéanti après la Commune, retrouvait une vigueur nouvelle.

« *On était si résolu*, écrit Léon Blum, *à confondre le socialisme et l'anarchie que M. Deschanel, répondant à M. Jules Guesde, l'accusait explicitement, grâce à des citations qui naturellement furent reconnues falsifiées, d'être l'auteur responsable des crimes de Vaillant et de Caserio.* » Et Blum fait un sort aux commentaires ultérieurs d'un éminent magistrat, le procureur général Fabreguettes, qui observait, après le vote de la loi : « *On sait combien il est difficile de distinguer (...) On n'aura pas toujours la ressource de trouver dans les antécédents la preuve que le coupable est affilié à l'anarchie. Du reste, les criminels sortent presque tous du socialisme révolutionnaire (...) La nature du propos, du discours, de l'écrit ne donnera presque jamais une clarté suffisante. On pourra les attribuer indifféremment à un anarchiste ou à un socialiste révolutionnaire...* » Sait-on qu'après la guerre de 1914-1918 la loi du 28 juillet 1894 fut utilisée pour réprimer la propagande communiste ?

LES gouvernants de 1893-1894, du reste, s'en justifient en disant aux socialistes et à certains radicaux de gauche que leur seule complaisance les rend complices de la barbarie. Pratique polémique ancienne dont Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, nous a donné récemment, quand il s'en est pris à François Mitterrand après l'arrestation des dirigeants d'Action directe, un exemple qui est demeuré présent dans les mémoires. Un inconvénient dérivé peut être le développement, dans la gauche républicaine, d'un penchant à faire de la surenchère répressive, quitte à perdre de vue son propre équilibre. Car, dans ce camp, on se sent cruellement pris en tenaille entre les indignations intéressées de la droite et les défis du terrorisme d'extrême gauche, celui-ci ayant été peut-être encouragé par le glissement progressif du socialisme vers un réformisme plus ou moins avoué. Au lendemain de l'attentat de Vaillant, Jules Guesde se hâte d'écrire dans le *Journal* : « *Monstrueux, tout simplement. C'est l'acte d'un fou. Ceux qui font cela ne sont plus hors la loi, ils sont hors de l'humanité* (...) *La violence en toutes circonstances est odieuse. Le socialisme ne triomphera que par le droit et la volonté pacifiquement exprimée de tous les peuples...* » Ce qui, observe sévèrement Jean Maitron, [est] « *à proprement parler antimarxiste...* » (5).

Les attentats terroristes de l'automne 1986 ont trouvé une opinion publique gardant mieux son sang-froid que celle d'il y a un siècle. Ce n'est pas seulement l'effet d'une plus grande maturité politique. C'est aussi parce que la menace, paraissant venir en grande partie de l'étranger, n'était pas faite pour soulever les mêmes passions que les crimes anarchistes des années 1890, et parce que « l'ennemi de l'extérieur » se prête mieux à des solidarités civiques contre lui. Du reste ceci tient probablement à cela, les lois « sécuritaires » élaborées entre juin et août 1986 à l'initiative du gouvernement Chirac, en dépit des réserves formulées à gauche, demeurent fort en deçà, au regard des libertés publiques, des dispositions des « lois scélérates ».

Le péril n'en subsiste pas moins que, par des glissements progressifs, le système politique ne consente, sous le coup de telle ou telle émotion collective, à des atteintes graves portées aux principes mêmes de la démocratie, au nom de sa défense même. Souci ancien, débat de toujours.

(1) Jean Maitron, *le Mouvement anarchiste en France*, t. I, *Des origines à 1914*, Paris, François Maspero, 2e éd., 1983. Sur les aspects juridiques de l'affaire, l'ouvrage fondamental est celui de Jean-Pierre Machelon, *la République contre les libertés*, Paris, FNSP, 1976 (p. 401-447).
(2) Cité par Jean-Pierre Machelon, *op. cit.*, p. 404.
(3) Jean Maitron, *op. cit.*, p. 207.
(4) Texte repris dans *l'Œuvre* de Léon Blum, t. I., Paris, Albin Michel, p. 359-390.
(5) Jean Maitron, *op. cit.*, p. 236.

Demain : Quand des enfants deviennent des enjeux

SRI-LANKA : la signature de l'accord sur le conflit tamoul

L'Inde envoie une « force de paix » dans la péninsule de Jaffna

COLOMBO
de notre envoyé spécial

Au moment de quitter Colombo, après y avoir signé l'accord entre Sri-Lanka et son pays pour le règlement du conflit tamoul, M. Rajiv Gandhi a été, le jeudi 30 juillet, l'objet d'une agression de la part d'un des soldats de la garde d'honneur sri-lankaise, qui illustre les difficultés que les autorités de l'ancienne Ceylan vont devoir affronter dans les prochains jours afin de faire appliquer le cessez-le-feu par leurs forces armées.

L'incident s'est produit devant la résidence présidentielle alors que le premier ministre passait rapidement en revue une garde d'honneur avant son départ pour l'aéroport. Un marin de la garde saisit son fusil par le canon et l'abattit avec force sur la tête de M. Gandhi. Celui-ci eut heureusement un mouvement de recul, et le coup l'atteignit à la base du cou et de l'épaule. Sans le gilet pare-balles que le premier ministre porte en toutes circonstances, *« son épaule aurait probablement était fracturée »*, a confié un membre de son entourage. Le chef du gouvernement indien a simplement chancelé sous le choc, et il a déclaré un peu plus tard qu'il allait *« parfaitement bien »*. Son hôte, le président sri-lankais, a mis l'agression du marin sur le compte d'un *« coup de soleil »*. Le départ du visiteur indien a été avancé de dix minutes sur l'horaire prévu.

Mille sept cents soldats indiens chargés de « superviser » l'accord signé la veille entre le président Jayewardene et M. Rajiv Gandhi ont débarqué dans la matinée du jeudi 30 juillet, à l'aéroport militaire de Jaffna, bastion du séparatisme tamoul. L'opération aéroportée a été déclenchée à l'invitation pesonnelle du chef de l'Etat sri-lankais, conformément à l'une des clauses du compromis conclu la veille et qui prévoit notamment la *« cessation des hostilités »* entre les rebelles tamouls et les soldats cinghalais avant vendredi soir, puis le désarmement des maquisards avant le mardi suivant.

L'article qui a permis l'intervention indienne engage New-Delhi *« à offrir au gouvernement sri-lankais toute l'assistance militaire »* que celui-ci jugera *« nécessaire à la mise en œuvre de l'accord »*. Après quatre ans d'affrontements et plus de 6 000 morts, la nécessité d'une intervention indienne immédiate est donc apparue...

Les troupes de New-Delhi agissent officiellemnt comme *« une force de paix »* dont la mission est de *« coopérer »* avec l'armée sri-lankaise *« pour assurer la sécurité physique de toutes les communautés des provinces du Nord et de l'Est »*. M. Gandhi prend ainsi virtuellement en charge le problème ethnique de l'île, et il n'est pas exclu que ses soldats soient contraints de faire le coup de feu contre les séparatistes tamouls. Comment réagiraient alors les cinquante millions de Tamouls indiens de l'autre côté du détroit de Palk ? C'est l'un des risques considérables acceptés par le dernier des Nehru-Gandhi pour le succès d'une spectaculaire initiative diplomatique dont il a politiquement bien besoin.

A New-Delhi, où le premier ministre est rentré jeudi après-midi, la session parlementaire a été ajournée pour la seconde fois à la suite des troubles déclenchés en pleine assemblée par l'opposition. Celle-ci réclame notamment la constitution d'une commission d'enquête pour faire la lumière sur l'origine et la destination des pots-de-vin prétendument reçus par l'entourage du premier ministre avant la signature avec la Suède d'un contrat de défense. Nul ne peut dire si la pression exercée sur M. Gandhi diminuerait en cas de succès à Sri-Lanka, mais on n'en est pas là. Les conversations entre le chef de gouvernement et les principaux leaders séparatistes tamouls, qui rejetaient encore le compromis mardi soir, devaient reprendre jeudi à New-Delhi. La veille, lors d'une conférence de presse tenue conjointement à Colombo avec le chef de l'Etat sri-lankais, le premier ministre avait paru confiant : *« Les Tigres tamouls* (le plus important des groupes rebelles) *hésitent à déposer les armes parce qu'ils craignent pour leur sécurité. Je pense, j'espère que nous parviendrons à les convaincre. »* Les combats auront cessé le week-end prochain si les choses se déroulent comme prévu, c'est-à-dire si l'armée cinghalaise accepte d'abord d'obéir aux ordres de son chef suprême, ce que le vieux président n'a pas été en mesure de garantir mercredi. *« Nous verrons bien »*, a-t-il dit en réponse à cette question.

> *M. Gandhi prend virtuellement en charge le problème ethnique à Sri-Lanka. Les troupes indiennes risquent de devoir affronter les séparatistes tamouls qu'elles sont venues désarmer...*

Les troupes gouvernementales se seront retirées avant mardi sur les positions antérieures à l'offensive lancée contre le bastion tamoul le 26 mai, qui leur avait permis de reprendre aux rebelles le contrôle du tiers de la pénisule de Jaffna. L'état d'urgence imposé dans les provinces du Nord et de l'Est depuis plusieurs années devrait être levé *« avant le 15 août prochain »*. Puis le président sri-lankais offrira, à une date indéterminée, une amnistie générale à tous les combattants et à tous les prisonniers détenus aux termes des lois antiterroristes. Les élections aux conseils de province, phase initiale du processus de fusion administrative des régions Nord et Est de l'île, devront être organisées, *« dans tous les cas de figure »*, selon l'accord, *« avant le 31 décembre 1987 »* et sous la surveillance d'*« observateurs »* indiens. Sera ensuite constitué un gouvernement local unique pour les deux régions, conformément à l'exigence tamoule. Enfin, un référendum aura lieu un an plus tard dans l'Est pour connaître la réaction des populations cinghalaise et musulmane des districts concernés.

Pour calmer l'opinion publique cinghalaise (majoritaire à 73 % dans l'ancienne Ceylan), qui voit dans cet accord *« une tromperie et une trahison »* de ses intérêts, le vieux chef d'Etat a annoncé mercredi qu'il ferait personnellement campagne pour le « non » à la réunion des deux provinces. M. Rajiv Gandhi a réagi par un sourire. On murmure, il est vrai, dans son entourage que ce référendum dont les séparatistes tamouls ne veulent pas pourrait être retardé... indéfiniment. La question n'est pas pour l'instant à l'ordre du jour.

Près de quarante personnes tuées

La tâche de M. Junius Richard Jayewardene, dont le leader indien a loué *« l'immense courage et les qualités d'homme d'Etat »*, consiste d'abord à rétablir son autorité sur le pays et sur son armée. Les émeutes déclenchées contre lui mardi matin se sont poursuivies toute la journée suivante. Au total, près de quarante personnes ont été tuées par les forces de l'ordre. Le couvre-feu sur l'ensemble du pays est maintenu. Le président de la République a mis l'agitation sur le compte de l'*« ignorance »* dans laquelle a été tenue l'opinion publique. Pathétique et rusé, le vieil autocrate (quatre-vingt-un ans) a également reconnu *« le manque d'intelligence et de vision »* dont il aurait lui-même fait preuve depuis quatre ans. Il a cependant refusé d'en tirer les conséquences : *« Je ne démissionnerai pas* (...). *Mon mandat est valable jusqu'à fin 1988. Si le Parlement refuse d'entériner cet accord, je le dissoudrai. »*

L'atmosphère dans la capitale restait tendue jeudi matin. Plusieurs journalistes ont pu voir, mercredi, des soldats refuser de tirer sur des émeutiers qui incendiaient un bâtiment public. En clair, l'armée ne semble pas avoir unanimement accepté l'accord, et les premier ministre sri-lankais lui-même, M. Premadasa, opposant déclaré à l'intervention indienne, l'a purement et simplement rejeté. Sa résidence officielle est parsemée de banderoles noires identiques aux brassards portés par les manifestants opposés à l'accord. Plusieurs politiciens d'opposition, ainsi que certains députés du parti gouvernemental, jugent déjà que le compromis signé mercredi *« équivaut à une capitulation totale »* de leur Etat *« face au diktat d'une superpuissance régionale »*. L'accord reconnaît en effet implicitement la domination de l'Inde sur les affaires de la région. La République sri-lankaise, qui s'était considérablement rapprochée de l'Occident ces dernières années, est fermement invitée à regagner le camp des non-alignés.

« Fondateurs des non-alignés »

« Nous sommes tous deux fondateurs du mouvement des non-alignés, a déclaré mercredi soir à la télévision sri-lankaise M. Gandhi. *La paix dans la région dépend de manière cruciale, de ce que nous le restions. »* Première conséquence de ce retour forcé dans le bercail non aligné dont M. Jayewardene se moquait encore il y a quelques semaines (1) : l'accord fait obligation à Colomb d'*« interdire à tout pays étranger l'utilisation militaire du port de Trincomalee et des autres installations portuaires de l'île »*. Les travaux de restauration du dépôt pétrolier de Trincomalee seront, en revanche, *« repris conjointement par l'Inde et Sri-Lanka »*.

D'autre part, une révision *« de la présence et de l'utilisation dans l'île de services de renseignements étrangers »* sera mise en œuvre *« pour veiller à ce qu'elles ne nuisent pas aux relations indo-sri-lankaises »*. La rumeur court à Colombo que la section d'intérêt israélienne ouverte l'an dernier dans la capitale serait fermée et que les conseillers militaires pakistanais seraient renvoyés chez eux. Sri-Lanka s'est également engagé à *« réviser »* ses accords de collaboration avec les stations étrangères de radio et à *« veiller à ce que ces installations ne soient pas utilisées pour des tâches militaires ou de renseignements »*. Les Indiens ont souvent laissé entendre dans le passé que la station locale de la Voix de l'Amérique ne se limitait pas à la diffusion radiophonique...

Le compte à rebours a commencé. L'histoire dira si, malgré ses défauts et ses allures de diktat, l'accord de mercredi constitue ou non la meilleure chance offerte jusqu'ici à « l'île d'émeraude » pour qu'elle puisse retrouver un jour la paix qui faisait autrefois sa réputation de « paradis tropical »....

PATRICE CLAUDE.

(1) Le président Jayewardene avait notamment déclaré au *Monde* qu'à son avis il n'y avait sur la planète *« que deux puissances authentiquement non alignées, les Etats-Unis et l'Union soviétique »*.

Afrique

La fin de la conférence d'Addis-Abeba

L'OUA décide de consacrer en septembre un sommet économique à la dette

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Des résolutions par dizaines : la conférence annuelle des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui a achevé ses travaux, le mercredi 29 juillet à Addis-Abeba, n'a pas manqué de se répéter sur les grands sujets de l'heure, qui, de près ou de loin, la préoccupent, qu'il s'agisse notamment de la situation en Afrique australe qualifiée *« d'extrêmement sérieuse et explosive »*, des relations avec Israël ou du remboursement de la dette extérieure. Pour « coller » à l'actualité, ce sommet de l'OUA a retouché quelques-unes de ses prises de position antérieures. C'est ainsi qu'à la liste des têtes de Turc — Grande-Bretagne, Etats-Unis, — fustigées pour leurs relations coupables avec le régime de Pretoria, a été ajoutée, cette année, l'Allemagne fédérale, accusée, en outre, de vouloir enterrer des déchets radio-actifs dans le désert namibien.

En matière de dette extérieure, dont le montant, pour l'Afrique entière, est d'environ 200 milliards de dollars, les recommandations des chefs d'Etat sont plus précises. La conférence a, en effet, proposé qu'au rééchelonnement de cette dette participent tous les bailleurs de fonds, y compris les institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI. Elle a, d'autre part, décidé de convoquer, début septembre, un nouveau sommet économique.

L'OUA a constaté, une fois encore, son impuissance à trouver une solution à des conflits régionaux qui s'éternisent. Les délégués de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont assuré que *« l'intransigeance du Maroc »* était, seule, responsable de *« l'impasse »* actuelle. Quant aux autorités tchadiennes et libyennes, elles ont répété que la *« bande d'Aouzou »* — objet du litige — faisait partie intégrante de leur territoire respectif.

Double effet de surprise, à cet égard, sans conséquences sur le fond de l'affaire : la participation de M. Hissène Habré, le chef de l'Etat tchadien, à son premier sommet de l'OUA et la démission de M. Omar Bongo, son homologue gabonais, de la présidence du comité *ad hoc* sur le Tchad. Si la Libye n'est pas sortie grandie de cette épreuve, d'aucuns, dans le camp des « radicaux », se sont, cependant, employés à éviter qu'elle ne soit humiliée. Le capitaine Thomas Sankara, le président Burkinabe, a abrégé son séjour à Addis-Abeba pour se rendre à Tripoli et y jouer les entremetteurs, étant données, a-t-il dit, les *« excellentes relations »* qu'il entretient avec le colonel Kadhafi.

Il reste qu'en marge de ces conférences, dont il y a peu à attendre, des contacts se nouent, en coulisses, au plus haut niveau. Cette année, le projecteur a été braqué sur les deux rencontres qu'ont eues M. Hosni Moubarak, le président égyptien, et M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP, trois mois après que la centrale palestinienne eut été contrainte de fermer ses bureaux au Caire. A en croire M. Arafat, cette dispute n'était *« qu'une affaire de famille »*. Ce n'est peut-être pas le moindre des mérites de l'OUA, qui fêtera, en mai 1988, son vingt-cinquième anniversaire, de contribuer ainsi à lever pareils *« malentendus »*.

JACQUES DE BARRIN.

● **Le président algérien, M. Bendjedid Chadli**, a effectué mercredi 29 juillet une brève escale à l'aéroport de Louxor, en Haute-Egypte, où il s'est entretenu avec le premier ministre égyptien, M. Atef Sedki. Ce dernier a qualifié d'*« amicale »* cette rencontre, en présence de M. Youssef Wali, vice-premier ministre égyptien, ministre de l'agriculture et secrétaire général du Parti national démocrate (PND, au pouvoir). Le président Hosni Moubarak s'était entretenu, en marge des travaux du sommet de l'OUA d'Addis-Abeba, avec le président Chadli. Les relations diplomatiques entre Le Caire et Alger sont rompues depuis mars 1979, date de la signature du traité de paix égypto-israélien. — (*AFP*)

ZIMBABWE

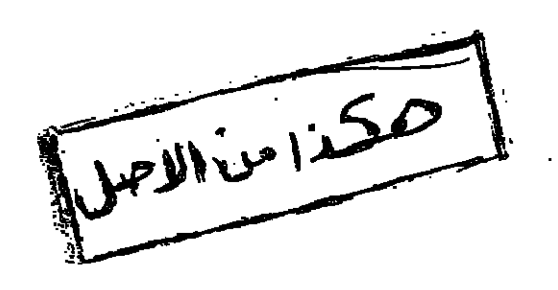
Harare s'apprête à prendre des sanctions commerciales contre Pretoria

Le Zimbabwe se prépare à prendre des sanctions commerciales contre l'Afrique du Sud. Selon les milieux d'affaires à Harare, le gouvernement envisage de refuser les demandes d'allocations en devises aux importateurs pour certains articles, dont la liste n'est pas encore connue, si ceux-ci doivent être importés d'Afrique du Sud. Cette mesure, qui entrerait en vigueur au 1er janvier prochain, concernerait aussi les importations de trois autres pays : Israël, la Corée du Sud et Taiwan.

Le premier ministre, M. Robert Mugabe, s'est fait depuis longtemps l'avocat de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, qu'il considère comme un moyen de hâter la disparition de l'apartheid. Le 1er avril dernier, il avait réaffirmé devant le Parlement sa détermination de prendre des sanctions, et avertit les milieux d'affaires de se préparer aux conséquences négatives de ces mesures. Le Zimbabwe est très étroitement lié sur le plan économique à l'Afrique du Sud. Les neuf dixièmes de ses échanges commerciaux transitent par des ports sud-africains.

D'autre part, à la veille de la disparition des sièges réservés aux Blancs au Parlement du Zimbabwe, trois députés d'origine européenne jouent la réconciliation et rejoignent le parti africain dirigeant de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe). MM. John Landau et John Kay, du Groupe des indépendants du Zimbabwe (IZG) et M. Tony Read, indépendant, sont considérés comme des modérés au sein des parlementaires non africains, par opposition au parti blanc dominant, l'Alliance conservatrice du Zimbabwe (CAZ) créée par l'ancien premier ministre rhodésien Ian Smith. Leur entrée dans les rangs de la majorité, rendue publique mercredi 29 juillet n'en est pas moins spectaculaire : si les tensions raciales sont peu évidentes au Zimbabwe, la communauté blanche est nettement hostile aux projets politiques de M. Robert Mugabe : parti unique et Etat socialiste.

MM. Landau, Kay et Read, qui n'avaient fait aucune déclaration mercredi matin, rejoignent sur les bancs de la ZANU Charles Duke, premier député blanc à avoir fait le saut, l'an dernier. — *(AFP, Reuter.)*



هكذا من الأصل

Proche-Orient

La crise entre Paris et Téhéran et la guerre du Golfe

M. Chirac : « Nous n'avons aucune intention agressive mais nous exigeons d'être respectés »

L'ordre de faire appareiller le groupe aéronaval de Toulon pour protéger les intérêts français en Méditerranée et dans l'océan Indien *« n'a rien de dramatique »*, mais constitue *« une épreuve de fermeté »*, a déclaré mercredi 29 juillet le premier ministre M. Jacques Chirac à l'issue d'un entretien d'une heure trente avec Mme Margaret Thatcher. *« Nous n'avons*, a-t-il dit, *aucune intention agressive, mais nous exigeons d'être respectés et nous ferons en sorte de l'être »*, a affirmé le premier ministre en soulignant que *« le porte-avions* Clémenceau *et les trois bateaux qui l'accompagnent ont pour mission d'aller en direction de l'océan Indien pour protéger, le cas échéant, les intérêts français »*. M. Chirac a, d'autre part, affirmé qu'il souhaitait une solution au *« conflit »* franco-iranien sans pour autant *« être disposé à accepter le moindre chantage »*. *« Nous avons toujours souhaité*, a-t-il dit, *des relations aussi cordiales, ou à défaut, aussi normales que possible avec tous les Etats, y compris l'Iran, à condition que ces Etats acceptent et respectent les règles du droit international »*.

Interrogée sur la réponse de Londres à la demande de l'Irak de réunir de nouveau le Conseil de sécurité pour décider des sanctions contre l'Iran, Mme Thatcher a indiqué que *« le moment n'était pas venu »* pour une telle démarche, rappelant que M. Javier Perez de Cuellar était en route pour la région afin de tenter de faire accepter un cessez-le-feu. *« C'est seulement si cette mission échouait et si le cessez-le-feu était spécifiquement rejeté qu'il faudrait envisager de retourner devant le Conseil de sécurité. »* M. Chirac a abondé dans le même sens en soulignant que le gouvernement français *« n'avait pas l'intention de laisser cette procédure s'enliser »*. Interrogé sur le manque apparent de solidarité européenne dans ce conflit, il a affirmé que *« chacun avait ses propres contraintes et ses propres exigences en politique étrangère »*. *« Il est certain*, a-t-il dit, *que la coopération politique et la cohésion de la Communauté doivent être en toute occasion aussi renforcée que possible, ce qui n'implique par un alignement. »*

Les Etat-Unis ont décidé d'envoyer huit hélicoptères détecteurs de mines RH-53D près du Golfe, mais ceux-ci devraient arriver après le voyage retour du premier convoi de pétroliers koweitiens. Ce dernier, qui comprend le pétrolier *Bridgeton*, le méthanier *Gas Prince* et trois navires de guerre américains, pourrait quitter les eaux koweitiennes dès vendredi voire jeudi, le déminage du chenal de navigation où le *Bridgeton* a été endommagé vendredi dernier près de l'île iranienne de Farsiyah étant en cours.

Selon le plan retenu par le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, les huit hélicoptères opéreront dans le Golfe à partir du navire-amphibie porte-hélicoptères *Guadalcanal*, détaché de la flotte de l'océan Indien. Cette solution a été choisie à la suite du refus de l'Arabie Saoudite et du Koweït de laisser ces appareils opérer à partir de leurs territoires. Depuis l'explosion d'une mine sous le *Bridgeton* vendredi dernier au moins sept mines ont été découvertes dans les mêmes eaux, mais ont été neutralisées ou sont en passe de l'être.

Les réticences koweitiennes n'ont pas été bien accueillies au Congrès, qui avait déjà souhaité une suspension de la ré-immatriculation des pétroliers aux Etats-Unis et des opérations d'escorte. *« Il est intolérable que les Etats-Unis protègent les pétroliers si le Koweït n'aide pas à protéger l'escorte américaine »*, a déclaré M. Robert Torricelli, membre de la Chambre des réprésentants.

Mercredi, des volontaires iraniens ont organisé une manifestation dans le port de Jask, proche du détroit d'Ormouz. Ces volontaires, que la télévision a présentés comme des jeunes *« recherchant le martyre »* et entraînés à des attaques suicides contre les navires de guerre américains, ont défilé dans les rues du petit port en scandant : *« Nous sommes la nation du Coran, nous écraserons Reagan »* et en tirant des rafales avec de grosses mitrailleuses montées sur des vedettes rapides. – *(AFP, Reuter.)*

Trois catégories pour le personnel des ambassades

Le ministère des affaires étrangères donne des précisions, mercredi 29 juillet, sur les différents statuts qui s'appliquent, selon la convention de Vienne de 1961, au personnel travaillant dans les ambassades. Ces précisions permettent d'éclairer la situation de M. Wahid Gordji, qui faisait fonction de numéro deux à l'ambassade d'Iran sans que Téhéran ait jamais demandé pour lui un statut correspondant.

Selon cette convention, a expliqué le porte-parole du Quai d'Orsay, les personnes qui travaillent dans les ambassades appartiennent à trois catégories :

1) Les agents diplomatiques, qui jouissent de tous les privilèges et immunités diplomatiques (de même que les membres de leur famille) et qui figurent sur la liste diplomatique publiée par le ministère des affaires étrangères ;

2) Les membres du personnel administratif et technique, qui bénéficient de certains privilèges et immunités *« pourvu qu'ils ne soient pas ressortissants de l'Etat accréditaire ou n'y aient pas leur résidence permanente »*. Ces personnes reçoivent une *« attestation d'occupation »* fournie par le ministère des affaires étrangères avec la mention « AT » (administratif technique) ;

3) Les personnes ayant leur résidence permanente dans l'Etat accréditaire (qui peuvent être aussi bien des ressortissants de cet Etat que des étrangers de toute nationalité) et qui disposent d'une attestation, également délivrée par le ministère des affaires étrangères, avec la mention « AR » (administratif résident). L'article 38, alinéa 2, de la convention de Vienne stipule qu'elles *« ne bénéficient des privilèges et immunités que dans la mesure où l'Etat accréditaire les reconnaît »* (ce qui n'est pas le cas de la France).

Or, a précisé le porte-parole du Quai d'Orsay, dans tous les états de personnel envoyés par l'ambassade d'Iran au Quai d'Orsay depuis 1984 – époque à laquelle les Iraniens ont indiqué que M. Gordji travaillait dans leur ambassade, – celui-ci était présenté comme un « AR », et il n'a jamais cessé depuis lors d'être considéré comme tel. La qualité de « résident », telle qu'elle ressort de la convention de Vienne, a dit encore le porte-parole, est reconnue de manière discrétionnaire par le ministère des affaires étrangères par le biais de cette attestation. Elle est distincte de la « carte de résident » fournie depuis 1984 aux étrangers et qui est une donnée de droit interne purement française relevant du ministère de l'intérieur.

Le porte-parole a rappelé, d'autre part, que le « passeport de service » n'était rien d'autre qu'un titre de voyage, fourni en l'occurrence par l'Iran, et non pas un élément de statut des personnes qui en sont titulaires.

M. Genscher a voulu apaiser Bagdad en rencontrant à Paris M. Aziz

BONN
De notre correspondant

Mission accomplie pour M. Hans-Dietrich Genscher. En se rendant, mercredi 29 juillet, à Paris (*le Monde* du 30 juillet) pour une rencontre surprise avec son homologue irakien, M. Tarek Aziz, le « Vieux Renard » – cela fait treize ans qu'il dirige la diplomatie ouest-allemande, – a réparé les pots qu'il avait lui-même cassés avec Bagdad.

Le ministre ouest-allemand s'est engagé à aller en Irak à l'automne, les entretiens ont eu lieu dans une *« atmosphère amicale »*, a indiqué à Bonn, son porte-parole, M. Jürgen Chrobog. On a, dans la « maison Genscher », le soulagement modeste mais on est convaincu que c'est suffisant pour dissiper la colère de Bagdad.

M. Genscher l'avait provoquée en déclarant, le vendredi 24 juillet, jour même de la visite à Bonn du ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, que l'Irak *« a commencé la terrible guerre »* du Golfe.

En RFA même, on se demandait si M. Genscher, critiqué à l'étranger pour avoir reçu M. Velayati une semaine après la rupture par Paris de ses relations diplomatiques avec Téhéran et en pleine épreuve de force américano-iranienne dans le Golfe, n'avait pas commis un impair. Beaucoup estimaient qu'il en avait fait un peu trop pour plaire à un hôte iranien qui ne lui a rien concédé. M. Velayati, contrairement aux attentes de M. Genscher, est, en effet, demeuré intraitable dans son refus d'accepter la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies ordonnant l'arrêt des hostilités entre l'Iran et l'Irak. Il n'a pas plus fait d'ouverture en direction de la France, murant bien plutôt les impasses de la guerre des ambassades.

Die Welt (groupe Springer) représentait le lendemain M. Genscher en ayatollah complaisant, assurant M. Velayati de son aide.

Mais le ministre iranien a promis à la RFA de l'*« aider dans la mesure du possible »* à récupérer ses deux otages, détenus à Beyrouth depuis janvier par des extrémistes chiites pro-iraniens. Et cela valait peut-être un geste en direction de la dénonciation de Bagdad comme l'agresseur dans le conflit du Golfe, bien que M. Genscher se défende d'en avoir fait autant. *« Commencer la guerre ce n'est pas en être responsable »*, argumentait-on dans son entourage.

Stricte neutralité

La réaction de Bagdad ne s'est pas fait attendre, mortifiante pour plusieurs industriels ouest-allemands dont le géant Mannesmann qui espère décrocher un gros contrat de construction de l'oléoduc entre l'Irak et l'Arabie saoudite. En signe de protestation contre la déclaration du chef de la diplomatie allemande, Bagdad a annulé une réunion prévue de la commission économique mixte germano-irakienne et suspendu plusieurs négociations avec des firmes de RFA.

L'Irak demeure malgré un net recul des échanges dû à ses efforts de guerre, un des partenaires économiques les plus importants de la RFA dans le monde arabe. Les firmes allemandes y ont exporté en 1986 pour 1,4 milliard de marks de biens.

Mais M. Genscher avait surtout besoin de rétablir le courant avec Bagdad pour pouvoir espérer réaliser ses ambitions sur la scène moyen-orientale. Il est en effet convaincu que la RFA, parce qu'elle a su maintenir de *« bonnes relations »* avec Bagdad et avec Téhéran, est, seule dans le camp occidental, en mesure de promouvoir un processus de paix dans la région.

Il voudrait le démontrer durant la présidence par la RFA du Conseil de sécurité des Nations unies. Elle commence le 1er août. Il y avait donc urgence à réaligner Bonn sur sa position de strice neutralité face au conflit entre l'Iran et l'Irak.

La RFA a aussi répété hier que, selon l'expression du chancelier Kohl, *« la marine ouest-allemande n'avait rien à faire dans la région du Golfe »*. Elle a rejeté les appels réitérés de Washington lui demandant, comme à ses autres alliés, de l'aider à déminer le Golfe. Les dragueurs de mines allemandes sont réputés pour être les meilleurs. Bonn argue cependant de ce que sa Constitution *lui interdit toute* intervention militaire hors de la région couverte par l'OTAN.

La RFA s'est cependant dite prête, si nécessaire, à *« soulager »* la marine américaine dans d'autres tâches et dans d'autres régions. Le ministre ouest-allemand de la défense, M. Manfred Woerner, en parlera avec son homologue américain Caspar Weinberger lundi prochain à Washington.

(Intérim.)

La CFDT demande une réunion sur la sécurité des équipages français

Le syndicat des marins CFDT, dont le siège est au Havre, a demandé au secrétaire d'Etat à la mer, M. Ambroise Guellec, et aux dirigeants patronaux du Comité central des armateurs de France (CCAF) une entrevue pour évoquer la sécurité des équipages des navires français qui fréquentent le Golfe.

En effet, la marine nationale accepte d'accompagner les navires qui battent pavillon français mais, jusqu'à ce jour, elle n'a pas affiché la même attitude vis-à-vis de navires appartenant à des groupes français (ou à leur filiales) mais battant pavillon étranger pour des raisons d'économie. M. Gilbert Bredel, secrétaire des marins CFDT, cite par exemple le cas du pétrolier *Chenonceaux* de BP naviguant sous pavillon du Vanuatu, qui a un équipage français et fait route vers le Golfe. Le groupe Worms, pour sa part, exploite plusieurs navires pétroliers sous pavillon des Bahamas, avec des équipages français.

M. Lajoinie : gesticulation

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, s'est interrogé, le jeudi 30 juillet au micro de RTL, sur l'utilité de l'envoi du porte-avions *Clemenceau* en direction de la mer d'Oman. Il s'est déclaré *« réservé devant cette gesticulation militaire »* : *« Je ne pense pas que l'envoi de l'escadre puisse régler aucun problème. »* M. Lajoinie a dénoncé *« une manœuvre »* du gouvernement, constatant que, à la faveur de cette actualité militaire, *« on ne parlait pas du chômage et de la politique économique et sociale »*.

● **Trois passagers d'un avion militaire libyen s'étant posé en Egypte sont autorisés à regagner Tripoli.** – Trois des cinq passagers du Hercules C-130 de l'armée libyenne qui s'était posé début mars sur l'aéroport d'Abou-Simbel, en Haute-Egypte, ont été autorisés à regagner la Libye, a confirmé mercredi 29 juillet à l'AFP le porte-parole de l'armée égyptienne, le colonel Nagui Touhami. Le colonel Touhami a cependant souligné que les trois personnes en question étaient des civils qui n'ont pas demandé l'asile politique, alors que les autres passagers, ainsi que les membres de l'équipage – tous militaires – de deux autres appareils qui se sont posés en Egypte l'ont fait et ont obtenu ce droit. – *(AFP.)*

Un porte-avions à tout faire

(Suite de la première page.)

A sa sortie de la mer Rouge, Djibouti, sa prochaine escale, là où se commande, en temps normal, la flotte française de l'océan Indien aux ordres du contre-amiral Jacques Lanxade. Le *Clemenceau* peut encore y demeurer si la situation entre la France et l'Iran s'est décantée. Sinon, il continuera sa route en portant sa vitesse à 17 nœuds, soit 31 kilomètres à l'heure, pour arriver en mer d'Oman treize jours après son départ de Toulon.

Dans cette zone, le groupe aéronaval de la Méditarranée retrouvera les trois avisos escorteurs *Victor-Schœlcher*, *Protet*, *Commandant-Bory*, la corvette anti-sous-marine *Georges-Leygues* et le pétrolier-ravitailleur la *Marne* qui sert de PC à l'ensemble. Ces bâtiments croisent devant le détroit d'Ormuz depuis l'attaque par des vedettes iraniennes du porte-conteneur français *Ville-d'Anvers*. Périodiquement, un ou deux de ces avisos escorteurs entrent dans le Golfe pour accompagner le trafic marchand français.

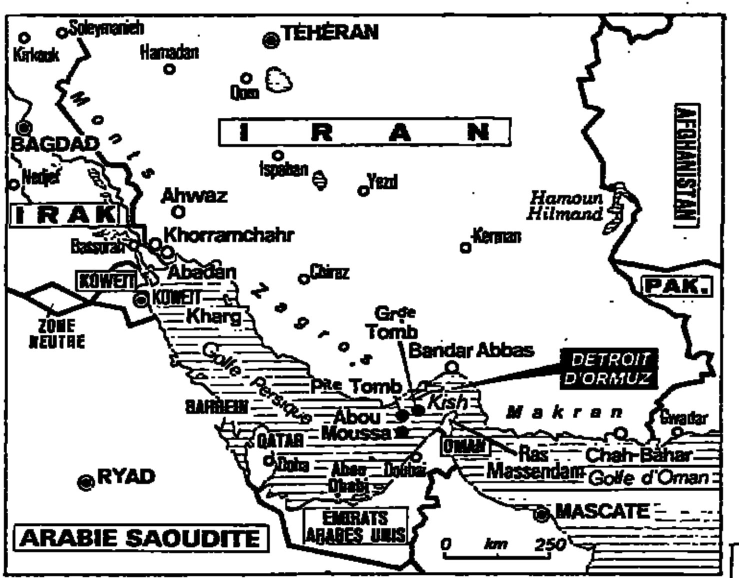
Comme le porte-avions américain *Constellation* qui est déjà sur place, avec une quinzaine d'autres navires de guerre américains dans les parages, le *Clemenceau* n'a pas reçu d'ordre pour pénétrer dans le Golfe. Pour des raisons stratégiques et techniques.

D'abord, l'incident survenu récemment au pétrolier koweïtien *Bridgeton*, qui bat désormais pavillon américain, a montré que des chenaux de la navigation civile dans le Golfe sont minés. Depuis mars dernier, cinq navires de commerce en ont été victimes, tous dans le chenal d'accès au Koweït. Ni les Etats-Unis ni la France n'ont déployé là-bas des chasseurs ou des dragueurs de mines. Les Américains disposeront bien de quelques hélicoptères Sea-Stallion, embarqués sur le porte-hélicoptères *Guadalcanal* pour la recherche des mines, mais il leur faudrait avoir l'hospitalité d'une puissance locale alliée pour les stationner. Les pays riverains du Golfe qui aideraient les Etats-Unis ont été prévenus par l'Iran qu'ils pourraient en subir les conséquences. Seule l'Arabie saoudite possède quelques dragueurs côtiers, aux performances insuffisantes, et elle n'a pas l'intention de les prêter.

Ensuite, le porte-avions a besoin d'espace pour évoluer. Du volume aérien, au-dessus, et des étendues d'eau, au-dessous. Le Golfe ne permet pas de telles manœuvres en toute sécurité. Espace clos ou, à tout le moins, fermé par le détroit d'Ormuz, il est une nasse dont la seule échappée mesure 21 miles nautiques (soit 49 kilomètres) de large. Un véritable guet-apens.

Un dispositif incomplet

La prudence dicte donc que le *Clemenceau* demeure en mer d'Oman, devant le détroit d'Ormuz. A l'affût de cibles à la portée de la quarantaine d'avions, de tous les modèles, qu'il peut embarquer. Pour des missions de reconnaissance tous azimuts, des opérations de surveillance du trafic international ou pour des tâches ponctuelles d'attaque d'objectifs préalablement identifiés. Ce qui laisse, du reste, supposer que le dispositif français, tel qu'il est aujourd'hui présenté, n'est ni définitif ni complet. Sans doute lui manque-t-il encore, par exemple, des avions de surveillance maritime, comme les Breguet-Atlantic, qui « éclairent » les mouvements d'une flotte, c'est-à-dire la renseignent très en avant.



Une solution consisterait à obtenir d'un émirat, à l'embouchure du Golfe, qu'il autorise des Breguet-Atlantic, normalement basés à Djibouti, à se poser chez lui. Sur cet aspect diplomatico-militaire de l'expédition en cours, le gouvernement français se veut discret.

De même se montre-t-il évasif sur l'éventail des actions possibles du porte-avions. Tant qu'il n'aura pas rejoint sa zone de patrouille, le *Clemenceau* sera l'instrument souple d'une gestion politique de la crise : il permettra de voir venir. En attente sur place, il deviendra l'ultime recours lorsque tous les autres moyens auront été épuisés et que les autorités ou l'opinion françaises se seront lassées, en période pré-électorale, de savoir des diplomates retenus prisonniers à Téhéran. Avec son drapeau tricolore qui l'empêche d'agir clandestinement, le *Clemenceau*, s'il devait frapper en représailles, ne pourrait s'en prendre qu'à des cibles officielles : les forces armées iraniennes, à commencer, notamment, par les bases d'avions Phantom et de missiles antinavires Silkworm (des anciens missiles soviétiques surface-surface Styx transformés par les Chinois), qui menacent le détroit d'Ormuz.

On mesure là toute l'ambiguïté et, du même coup, les limites de ce que, jadis, on appelait la *« politique de la canonnière »* face à un interlocuteur dont les règles du jeu se sont pas les mêmes.

Le chemin des écoliers

« Nous voulons, a expliqué le ministre de la défense, M. André Giraud, *être, à titre de précaution, capables de protéger en toutes circonstances notre trafic maritime. »* Une telle politique est plus aisée à formuler qu'à conduire, sans risques de « bavures », dans la pratique quotidienne des relations internationales. Elle suppose que chacun des partenaires en cause s'en tienne aux usages établis ou consacrés par le droit maritime. Or de nombreux pays, comme l'Iran ou l'Irak dans le Golfe, s'affranchissent de ces règles et, toutes comparaisons gardées, s'inspirent, sur mer, des méthodes brutales des terroristes internationaux sur la terre ferme.

Face à de telles agressions, les grandes puissances sont relativement démunies et elles comptent trop souvent, pour s'en sortir, sur les solutions militaires auxquelles on veut les acculer.

En 1980, déjà, les Etats-Unis voulurent récupérer leurs diplomates retenus en otages à Téhéran. L'expédition s'acheva piteusement dans les sables du désert de Tabas. En 1983, le même *Clemenceau* a lancé ses Super-Etendard sur Baalbek, au Liban. La France n'en dut pas moins évacuer ses « soldats de la paix ». En 1986, des bombardiers américains F-111 firent chanceler le régime libyen, et il fallut attendre lesTchadiens, aidés par les Français, pour porter des coups plus ajustés contre l'armée du colonel Kadhafi.

Dans une quinzaine de jours, si *tout marche comme prévu, le* groupe aéronaval de la Méditerranée sera à pied d'œuvre. Et, du même coup, le face-à-face franco-iranien prendra une autre dimension. A moins que, d'ici là, pour ménager du temp supplémentaire à la négociation, le *Clemenceau* ne choisisse de prendre le chemin des écoliers. Mme Margaret Thatcher n'avait pas agi autrement avant de se résoudre à laisser tonner le canon aux Malouines.

JACQUES ISNARD.

Les organisations palestiniennes opposées à M. Arafat envisageraient de réintégrer l'OLP

Alger. – Les organisations palestiniennes opposées à M. Yasser Arafat se réuniront le 1er septembre prochain à Tripoli et envisagent de réintégrer l'OLP, parachevant ainsi la réunification entamée lors du Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil), qui s'était réuni en avril dernier à Alger.

Un communiqué signé des membres du Front du salut national palestinien (FSNP, coalition prosyrienne hostile à M. Yasser Arafat), du Fatah-Conseil révolutionnaire d'Abou Nidal et de *« personnalités indépendantes »*, affirme que la réunion dans la capitale libyenne aura pour objectif de *« jeter les bases adéquates en vue de résoudre, dans le cadre de l'OLP, la crise dans laquelle se trouve l'action nationale palestinienne, afin que l'OLP puisse assumer son rôle et ses responsabilités dans la lutte de libération »*.

Cette annonce vient à la suite d'un appel en ce sens lancé samedi dernier par le chef de la révolution libyenne, le colonel Kadhafi, a précisé le communiqué. D'autre part, le secrétaire général du Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), M. Nayef Hawatmeh, avait annoncé la semaine dernière qu'une commission avait été constituée pour poursuivre les contacts avec les mouvements qui n'avaient pas encore rejoint l'OLP, en vue de leur réintégration au sein de la centrale palestinienne. Les mouvements qui n'avaient pas assisté au CNP d'Alger seraient notamment invités à participer à la prochaine réunion du Conseil central de l'OLP, prévue durant la deuxième moitié d'août, avait alors indiqué M. Hawatmeh. – *(AFP)*





Amériques

HAITI : huit nouveaux morts à Port-au-Prince

Les violences creusent le fossé entre l'opposition et le régime

Haïti s'enfonce un peu plus chaque jour dans la crise. Les morts s'ajoutent aux morts, les massacres aux massacres, et on ne voit pas pour le moment le moindre signe indiquant comment le pays pourrait trouver une issue politique aux troubles qui le déchirent depuis bientôt deux mois. Jamais en tout cas depuis le départ de Jean-Claude Duvalier, le 7 février 1986, cette île déshéritée des Caraïbes n'avait vécu des journées aussi dramatiques.

Mercredi 29 juillet, huit nouveaux cadavres ont été enlevés dans les rues de Port-au-Prince à la suite d'une manifestation antigouvernementale qui s'était pourtant déroulée de façon pacifique. Les syndicats et les partis d'opposition avaient choisi cette date symbolique — le 29 juillet était célébrée, sous la dictature duvaliériste, la fête des « tontons macoutes » — pour appeler la population à proclamer son refus du « macoutisme » sous toutes ses formes. L'opposition accuse notamment l'armée d'avoir intégré dans ses rangs d'anciens membres de cette milice tant redoutée sous l'ancien régime.

Selon des témoignages concordants, à l'issue du rassemblement qui avait réuni quelque cinq mille personnes, des militaires en tenue de combat qu'apparemment rien ne menaçait ont ouvert le feu sur des manifestants. Les soldats paraissaient surexcités. Plusieurs journalistes haïtiens et étrangers ont essuyé des coups de feu, certains ont été blessés.

A la suite de ces sanglants incidents, le comité de coordination, qui regroupe 57 organisations hostiles au Conseil national de gouvernement (CNG), a appelé à une grève générale. Durcissant le ton à l'égard de la junte au pouvoir, qualifiée de *« terroriste et fasciste »*, le comité des 57 demande à la population d'observer cette grève *« jusqu'à nouvel ordre »*, autrement dit de façon illimitée.

De son côté, Mgr Romelus, évêque de Jérémie, l'un des prêtres les plus engagés en faveur d'une démocratisation, a accusé, dans un message diffusé sur les ondes de Radio-Soleil (la station de l'Eglise catholique), *« les pays étrangers »* qui entraînent et aident l'armée haïtienne d'être responsables des *« assassinats »* commis dans le pays. Depuis le début des troubles, le mois dernier, les affrontements entre forces de l'ordre et manifestants ont fait environ trente-cinq morts, sans compter plusieurs dizaines de paysans massacrés la semaine dernière dans la bourgade de Jean-Rabel, dans le nord-ouest du pays.

Dans cette localité, qui a été le théâtre, ces derniers jours, d'événements particulièrement atroces, l'horreur n'en finit pas. Selon des témoignages recueillis mercredi par Radio-Soleil, dix autres paysans auraient été tués lundi, alors qu'ils regagnaient leurs foyers après avoir été soignés à l'hôpital des blessures subies pendant le massacre de la semaine dernière. D'autres meurtres de ce genre auraient été commis. C'est un véritable appel « au secours » qu'ont lancé les responsables de l'organisation Tête ensemble (Tous ensemble), à laquelle appartenaient les victimes, pour que soient sauvés cent vingt paysans menacés de mort par un groupe à la solde de l'oligarchie locale et appuyés par d'anciens « macoutes ».

Ces événements ne peuvent qu'approfondir le fossé entre l'opposition et un CNG de plus en plus figé dans un immobilisme terrifiant.

M. L.

PANAMA

Les Etats-Unis semblent se résigner au maintien au pouvoir du général Noriega

PANAMA
de notre envoyé spécial

Pour le troisième jour consécutif, les partisans du général Manuel Antonio Noriega, « l'homme fort » du Panama, sont descendus dans la rue, mercredi 29 juillet, pour manifester leur appui au commandant des forces armées du pays, accusé par l'opposition de fraude électorale, de trafic de drogue et de meurtre. Sans doute encouragées par le succès des manifestations des deux jours précédents et le désarroi de l'opposition, qui éprouve des difficultés à s'organiser, à la suite de l'occupation par l'armée de ses trois quotidiens, les autorités ont repris l'initiative en appelant le peuple à fêter dans la rue la fin de la grève de deux jours décrétée par les adversaires du général. Plusieurs milliers de personnes, pour la plupart des fonctionnaires, fermement *« invitées »* à participer au *« carnaval »*, ont occupé toute la journée la Cinquantième Rue, dans le quartier des banques, narguant ainsi l'opposition qui a fait de cette artère le symbole de sa lutte contre le régime.

Le contraste avec les manifestations de l'opposition, interdites depuis le 7 juillet, était saisissant. Les partisans du gouvernement ont bénéficié de la protection de la police qui a interrompu la circulation toute la journée dans ladite rue. Les organisateurs (le gouvernement et la coalition des partis au pouvoir) ont fourni orchestres, repas et boissons à volonté. Tous les participants recevront, bien sûr, leur salaire normal pour cette journée « chômée ».

Au même moment, à quelques rues de là, la police anti-émeutes réprimait brutalement une manifestation d'étudiants opposés au régime, faisant une vingtaine de blessés. A la suite de ces incidents, le recteur a ordonné la fermeture de l'université pendant trois jours.

Inquiétude des milieux financiers

Les banques situées le long de la Cinquantième Rue, dont les baies vitrées sont recouvertes de contreplaqué depuis plusieurs semaines, n'ont pas pu exercer leur activité normale pour le troisième jour consécutif, ce qui ne laisse pas d'inquiéter les milieux financiers, très sensibles à l'instabilité politique. Les milieux d'affaires, qui ont pris la tête du mouvement de protestation déclenché contre le régime au début de juin, commencent à trouver le temps long. Ils ont refusé, malgré les recommandations de certains dirigeants politiques de l'opposition, de prolonger la grève qui a paralysé le pays lundi et mardi. La Croisade civique, qui regroupe plus d'une centaine d'organisations patronales, syndicales, politiques et religieuses opposées au régime, donne aujourd'hui l'impression d'être victime de son propre succès. Elle a prouvé qu'elle bénéficiait d'un large appui populaire, mais elle n'a pas réussi, pour l'instant, à exploiter cet avantage sur le plan politique faute d'un leader capable de mobiliser toutes les composantes de l'opposition.

Le seul dirigeant répondant à ce critère, M. Arnulfo Arias, a quatre-vingt-six ans. De plus, et c'est un facteur important dans les circonstances, M. Arias est un candidat inacceptable pour les Etats-Unis à cause de son nationalisme intransigeant.

Les divisions de l'opposition panaméenne et son incapacité à se trouver un chef seraient à l'origine du changement d'attitude des Etats-Unis au cours des derniers jours. Après avoir ouvertement appuyé l'opposition pendant plusieurs semaines, Washington semble maintenant reculer. Selon une source très proche de l'ambassade américaine à Panama, *« les Etats-Unis se sont faits à l'idée que le général Noriega serait encore là dans un an »*.

Washington estimerait aujourd'hui qu'un plus grand engagement de sa part en faveur d'un changement de régime risquerait d'avoir l'effet inverse et de renforcer la position du général Noriega. Celui-ci, selon la même source, aurait réussi à marquer des points en se présentant comme *« le défenseur de la patrie face à une puissance étrangère diabolique qui cherche à détruire le Panama »*.

Après une légère accalmie dans les relations entre les deux gouvernements, les hostilités ont repris cette semaine à la suite de la publication par les Etats-Unis d'un communiqué condamnant la fermeture des trois journaux d'opposition. Le gouvernement panaméen a réagi vigoureusement mercredi en dénonçant l'*« ingérence »* de Washington dans les affaires intérieures du pays. *« La poursuite de telles pratiques,* ajoute le communiqué, *sera considérée comme un acte hostile au gouvernement panaméen. »*

BERTRAND DE LA GRANGE.

● **NICARAGUA : protestation américaine.** — Les Etats-Unis ont protesté, mercredi 29 juillet, auprès du gouvernement nicaraguayen à la suite d'un incident survenu la veille à l'ambassade américaine à Managua. Un Nicaraguayen — identifié par la Croix-Rouge comme étant M. Roger Kerns, vingt et un ans — a été grièvement blessé par un policier en faction devant l'ambassade, alors que, selon le département d'Etat, *« il se trouvait dans l'enceinte de la représentation diplomatique et qu'il s'apprêtait à en sortir »*. Selon les autorités nicaraguayennes, l'incident s'est produit en dehors de l'enceinte de l'ambassade, où l'homme tentait d'entrer. — *(AFP.)*

● **PORTO-RICO : le plus ancien journal va disparaître.** — *El Mundo*, le plus ancien journal de Porto-Rico, va prochainement cesser sa parution, a annoncé mercredi 29 juillet le président de son conseil d'administration. *El Mundo*, fondé il y a soixante-neuf ans, a pratiquement toujours été déficitaire depuis 1972, son taux de diffusion — cent mille exemplaires — déclinant régulièrement. — *(AFP.)*

Europe

ITALIE : le gouvernement de M. Goria a prêté serment

L'inconnu du palais Chigi

Le nouveau gouvernement italien, que préside le démocrate-chrétien Giovanni Goria, a prêté serment mercredi 29 juillet devant le président de la République M. Francesco Cossiga. Il devrait recevoir l'aval du Parlement au milieu de la semaine prochaine.

ROME
de notre correspondant

« Je me défie des gens jeunes et barbus », s'était exclamé le chef du Parti socialiste, M. Bettino Craxi, en apprenant que le démocrate-chrétien Giovanni Goria venait d'être pressenti pour former le gouvernement. De la part d'un admirateur de Garibaldi (la plus célèbre pilosité de l'histoire italienne récente), l'observation ne peut pas être prise à la légère ! Manière d'assommer un concurrent virtuel par un de ces mots dont il a le secret ? Crainte réelle que M. Goria puisse jeter sur la scène publique une lumière nouvelle — et une ombre sur celui qui avait été jusqu'ici la seule révélation politique de la décennie ? Quoi qu'il en soit, M. Goria, qui fête jeudi son quarante-quatrième anniversaire, ce qui fait de lui le plus jeune président du conseil de l'histoire républicaine, *« est beau »* et *« plaît aux femmes »*, si l'on en croit les journaux. Ces considérations accaparent en partie le débat public, dans l'Italie fascinée par l'apparence physique. Plusieurs commentateurs affirment même que si M. Goria s'était rasé, sa carrière aurait périclité.

Il a l'allure un peu *« yuppie »* à l'américaine, mais sans arrogance, avec un calme que ses adversaires déjà nombreux disent soporifique ; de fait, un ton nasillard et un peu monocorde.

Mais si l'apparence n'était mise en avant que faute de pouvoir encore rien dire sur le fond ? Le nouveau président du conseil est un peu l'inconnu dans la maison. Que de reporters ont été expédiés depuis le 13 juillet, jour où il a été pressenti, dans sa ville natale d'Astie en Piémont, surtout connue pour ses vins. Ils cherchaient des pépites. Ils n'ont guère rapporté que des pièces. Une famille de minuscule bourgeoisie, père fonctionnaire municipal, mère charcutière. Un bon élève, très consciencieux, un peu *« sequione »*, selon une expersion dont on use volontiers ici pour désigner les écoliers trop bien vus de la maîtresse. Des études modestes de comptabilité, dont il est fier. *« Je suis un comptable qui fait de la politique »*, aime-t-il répéter.

Après des débuts comme petit comptable de province, on lui demande de créer un bureau d'études économiques à la chambre de commerce d'Assise, où il rencontre évidemment des personnalités régionales influentes de la démocratie chrétienne, à laquelle il a adhéré à l'âge de dix-sept ans. En 1976, il est élu député et ne cessera plus de l'être depuis.

En 1978, M. Giulio Andreotti, premier ministre démocrate-chrétien, en phase de « compromis historique » avec les communistes, l'appelle à ses côtés comme conseiller économique. Est-il si vite devenu un maître dans son domaine ? *« Je n'ai pas lu beaucoup de traités,* dit-il lui-même, *je suis un expert en pifométrie. »*

M. Giovanni Goria est aussi considérablement servi par la quasi-carence en économistes de son parti. En juin 1981, il devient secrétaire d'État au budget et au plan dans le gouvernement du républicain Giovanni Spadolini. Le budget est son domaine de prédilection, et il adore piocher des dossiers qui, en Italie plus qu'ailleurs, sont considérés comme assommants. Quant au plan, il y croit, mais sans dogmatisme.

Son expérience au gouvernement tourne court, mais pour une raison pour lui excellente. Le tout nouveau secrétaire de la DC, M. Ciriaco De Mita, en quête d'hommes jeunes et présentables pour rénover un parti dont l'image, au fil des scandales, est devenue exécrable, appelle M. Goria pour diriger le département « économie » de la DC. Là non plus, il ne s'éternise pas : en décembre 1982, le vieil Amintore Fanfani, de retour à la présidence du conseil après un quart de siècle, fait de lui son ministre du Trésor. Un peu de chance ne nuit pas : M. Goria perçoit, au printemps 1983, après une décennie tragique pour l'Italie, les premiers frémissements de la reprise. Son parti le propose de nouveau pour le même poste lorsque M. Craxi constitue son nouveau gouvernement, au milieu de l'été 1983.

Il pourrait lui aussi s'attribuer le mérite du « miracle » économique italien. En réalité, il s'est contenté — ce n'est déjà pas si mal — de ne pas se mettre en travers d'une reprise qui était virtuelle, mais bloquée par divers obstacles, à commencer par le terrorisme et la longue saison d'irréalisme syndical.

Un langage libéral

M. Goria laisse à M. Craxi (ce qui est d'ailleurs normal) la place la plus exposée dans le combat contre les communistes, pour le « refroidissement » de l'échelle mobile des salaires. Lui pilote la décélération de l'inflation, et la reprise de vigueur de la lire, non sans un raté monumental, le 19 juillet 1985, quand une spéculation de l'ENI (Office national des hydrocarbures) oblige à opérer dans des conditions précipitées une forte dévaluation (8 %), il est vrai inévitable. Le gouverneur de la Banque centrale d'Italie, M. Azeglio Sciampi, est mis en cause. M. Goria offre sa démission par solidarité. On vérifie qu'il n'y a pas eu de faute grossière dans cette opération, qui, au vrai, donnera un sérieux coup de pouce aux exportations italiennes. Le ministre du Trésor continue.

Il tient dès lors un langage considéré comme trop « libéral » par certains compagnons de parti qui lui collent aujourd'hui une étiquette d'*« insensibilité sociale »*. C'est à l'époque, en 1985, un discours nouveau mais parfaitement adapté à l'air du temps dans une Italie qui encense l'entreprise après avoir failli l'étouffer. Malgré ses affirmations répétées, il ne sera pas, loin de là, le ministre qui aura réduit l'abyssal déficit public. On lui reprochera aussi d'avoir institué un impôt sur les bons du Trésor, après avoir juré ses grands dieux, peu avant, qu'il n'en ferait rien.

Ce sont là des vaguelettes, en comparaison des difficultés qui l'attendent. On est sûr que l'homme est souple. Il n'a pas encore eu à prouver sa force de caractère. Pour résister aux bourrasques socialistes conjuguées aux tempêtes démocrates-chrétiennes, vaut-il mieux être chêne ou roseau ?

JEAN-PIERRE CLERC.

Diplomatie

Les Américains rejettent de nouvelles propositions soviétiques tendant à bloquer le programme IDS

Genève *(AFP)*. — L'Union soviétique a présenté, mercredi 29 juillet, aux Américains de nouvelles propositions pour le renforcement du traité ABM (sur les missiles antibalistiques) afin de prévenir la course aux armements dans l'espace. Le chef adjoint de la délégation soviétique pour les négociations sur le désarmement à Genève, M. Alexei Oboukhov, a déclaré que si les Américains réagissaient positivement à ces propositions et montraient *« une volonté dont ils n'ont pas fait preuve jusqu'ici »*, il serait possible de parvenir à *« un langage commun »* et à une réduction de 50 % des armements stratégiques, dont le principe avait été retenu au sommet de Reykjavik. Quelques heures plus tard, M. Henry Cooper, de la délégation américaine, rejetait ces propositions.

L'initiative soviétique va en effet à l'encontre du programme IDS américain. M. Oboukhov a réaffirmé qu'il y avait *« un lien objectif »* entre le problème des armes spatiales et celui des armes stratégiques et qu'il n'était pas possible de les dissocier, ce que les Américains contestent. Pour les Soviétiques, d'éventuels accords sur les deux questions devraient entrer en vigueur simultanément. Les Américains estiment au contraire que les deux questions doivent être dissociées si l'on veut rapidement concrétiser ce qui a été convenu au sommet de Reykjavik.

Répondant à M. Oboukhov, M. Henry Cooper a estimé que l'URSS cherchait en fait à *« amender le traité ABM pour entraver l'IDS »*.

Cette proposition, a-t-il dit, ne comporte rien de nouveau, si l'on excepte quelques détails, et *« le panorama général n'a pas changé »* : l'Union soviétique continue de faire d'un accord de réduction de 50 % des armes stratégiques (dont le principe avait été arrêté au sommet de Reykjavik) *« l'otage »* d'un abandon du programme américain IDS.

Pour M. Cooper, l'initiative de défense stratégique est conforme au traité ABM, qui n'a nul besoin d'être renforcé. D'ailleurs, a-t-il souligné, l'URSS procède à des recherches semblables depuis plusieurs années et a fait d'*« énormes investissements »* pour ses systèmes de défense.

M. Cooper a enfin clairement signifié que les Etats-Unis prendraient l'engagement de ne pas se retirer du traité ABM jusqu'en 1994, seulement si un accord intervenait sur une réduction de 50 % de l'arsenal stratégique.

En ce qui concerne les négociations sur les missiles intermédiaires (INF), M. Oboukhov avait confirmé dans la matinée que l'URSS restait *« inébranlable »* sur la question des Pershing-1 A, stationnés en RFA, qu'elle veut voir inclus dans un éventuel accord. Il a estimé que l'attitude américaine sur cette question n'était pas constructive et qu'il n'avait *« malheureusement relevé aucun compromis »* dans les déclarations faites mardi par les Américains, signifiant leur acceptation de la « double option zéro », à l'exception des Pershing-1 A. Peut-être faudra-t-il étudier les propositions américaines *« de manière plus profonde »*, a cependant ajouté M. Oboukhov.

URSS

Trois anciens responsables de Tchernobyl condamnés à dix ans de camp

Tchernobyl *(AFP)*. — L'ancien directeur de la centrale nucléaire de Tchernobyl, M. Viktor Brioukhanov, et deux de ses adjoints ont été condamnés à dix ans de camp chacun, mercredi 29 juillet, par un tribunal de la Cour suprême d'URSS siégeant dans la ville.

Les trois inculpés ont été déclarés coupables de violation des règles de sécurité. M. Brioukhanov a également été condamné à cinq ans de camp pour abus de pouvoir, mais il a bénéficié d'une confusion de peines.

Les trois autres accusés se sont vu infliger des peines de cinq, trois et deux ans de prison. Les trois principaux accusés ont plaidé partiellement coupable, les trois autres non coupable. Le juge s'est livré à un réquisitoire des plus sévères contre *« l'incurie et le laisser-aller »* régnant à Tchernobyl avant la plus grave des catastrophes nucléaires. Selon lui, la centrale était mal gérée, la discipline laissait beaucoup à désirer, les employés allant jusqu'à jouer aux cartes ou aux dominos durant leurs heures de travail. Une quarantaine de témoins ont été entendus, dont une dizaine de victimes de radiations.

Quatre autres procès auront lieu *« prochainement »*, a révélé un officiel, sans préciser le nombre de personnes à comparaître. Ces procès devront juger les responsables présumés des erreurs techniques commises lors de l'expérience en cours au moment de l'explosion, des manquements à la sécurité, des éventuels défauts de construction et de conception de la centrale et de la mauvaise organisation des secours.

Le procès, qui avait débuté le 7 juillet, s'est déroulé à huis clos, dans un secret quasi total, qui contraste avec la politique de transparence de M. Mikhaïl Gorbatchev. Seul un groupe d'une dizaine de journalistes étrangers avait été autorisé à assister à l'ouverture, et un autre à l'ultime séance.

Pas un mot n'a filtré des trois semaines d'audience. Le public soviétique — et étranger — ignore donc tout pour l'instant de la manière dont se sont défendus les six accusés, des dépositions des témoins, des interrogations des magistrats.

La condamnation des responsables de la centrale intervient un an après le rapport de la commission d'enquête officielle qui, endossé par le bureau politique, avait conclu à l'erreur humaine, provoquée par *« l'irresponsabilité, l'incurie et l'indiscipline »*. Cette explication a été mise en doute par certains experts occidentaux qui jugeaient la sécurité insuffisante dans ce type de centrale nucléaire (RBMK), dont la construction a d'ailleurs été abandonnée.

Outre les trente morts officiellement recensés, la catastrophe avait fait deux cent trente-sept blessés. Des cent soixante-dix-neuf villages (soit cent trente-cinq mille habitants) évacués dans un rayon de 30 kilomètres, seuls seize sont de nouveau habités, et au moins vingt-sept ne seront jamais repeuplés, selon des indications fournies le mois dernier par les autorités.

● **PORTUGAL : trois sièges de plus au PSD.** — Le Parti social-démocrate du premier ministre Anibal Cavaco Silva a gagné trois sièges supplémentaires après le dépouillement des bulletins de vote des Portugais vivant à l'étranger. La répartition définitive des sièges à l'Assemblée, après les élections du 19 juillet dernier, est donc la suivante : PSD, 148 ; socialistes, 60 ; Alliance communiste, 31 ; Parti du renouveau démocratique, 7 ; chrétiens-démocrates, 4.

Europe

...u du palais Chigi

La politique au creux de la vague

Météo marine

Tous les marins du Clemenceau et autres le savent : il ne faut pas confondre le pot au noir et la bouteille à l'encre. Exemple : la météo politique de cet été ne relève pas du pot au noir parce *qu'elle n'est* pas assimilable à cette zone des grands calmes équatoriaux qui effrayait tant les bourlingueurs de jadis. Bien au contraire, le climat politique se caractérise en ce moment par des vents tourbillonnants, si l'on en juge par les derniers sondages. Voilà que M. François Mitterrand, dont le baromètre était au beau fixe depuis très longtemps, perd soudain une grande partie de l'avance qu'il avait sur les principaux prétendants de la droite à sa succession, en particulier sur M. Raymond Barre. Et au même instant, comme si le vent basculait, les intentions de vote aux législatives donnent — selon le dernier sondage de BVA publié par *Paris-Match* — un avantage de huit points à l'ensemble de la droite et de l'extrême droite (52 % contre 44 % à l'ensemble de la gauche et de l'extrême gauche), alors qu'au deuxième trimestre c'était la gauche qui avait le vent en poupe.

La situation politique s'apparente donc bien, en revanche, à la bouteille à l'encre : rien ne permet *de prévoir qui sera* l'an prochain le président de la République et qui disposera de la majorité à l'Assemblée nationale en cas d'élections législatives anticipées.

Ce n'est pas un «vieux loup de mer» comme M. Mitterrand qui pourrait s'émouvoir de ces incertitudes. Si les sondages effectués avant les grandes échéances *avaient valeur de prédiction, de Gaulle,* qui était crédité de 66 % d'intentions de vote en novembre 1965 n'aurait pas été mis en ballottage un mois plus tard au premier tour de la première élection présidentielle au suffrage universel, et M. Valéry Giscard d'Estaing, qui bénéficiait de 58 % d'intentions de vote en mai 1980, n'aurait pas été battu en mai 1981.

Il n'en reste pas moins que le brouillard qui entoure les intentions des électeurs ne paraît pas de nature à pousser M. Mitterrand à se départir de son attentisme, malgré les impatiences qui se manifestent au sein du Parti socialiste.

M. Michel Rocard, qui s'emploie actuellement à ramer à contre-courant de son propre parti dans la controverse provoquée par la grève des aiguilleurs du ciel, affirmait dimanche dernier, à La Baule, qu'il n'accordait lui aussi qu'une importance relative aux sondages : *« Il est déraisonnable,* disait-il, *de faire des hypothèses météorologiques stables, et le radeau de survie est d'ailleurs règlementaire. »* Sage réflexion si l'on se réfère au même sondage de BVA qui indique que M. Rocard serait *loin à la traîne,* derrière M. Mitterrand, au premier tour de scrutin (avec 9 % d'intentions de vote contre 24 % pour ce dernier), s'il prenait le risque *personnel d'aller vraiment au bout de sa candidature.*

Une nouvelle idée de M. Giscard d'Estaing

Toute la question est de savoir si l'ancien ministre de l'agriculture, qui a le pied marin, épouse également les superstitions des gens de mer. Si tel est le cas, il n'aura pas manqué de méditer la mésaventure survenue, lors du départ du Tour de France à la voile, au voilier qui porte les couleurs de sa ville, *Conflans-Sainte-Honorine,* disqualifié, le même dimanche, à La Baule, pour avoir volé le départ de la course après être parti trop vite...

Homme de certitudes, M. Jean-Marie Le Pen, lui, se moque évidemment des intempéries. N'est-il pas soutenu, comme il l'a dit, par *« les forces immatérielles » ? « Je suis devenu en quelque sorte le centre de la vie politique »,* affirme-t-il *dans sa Lettre de la mi-juillet.* Et cette assurance lui réussit assez bien, en dépit du maigre succès de sa tournée des plages. Lesdits sondages confirment que son discours *plaît,* surtout, à beaucoup de commerçants et artisans, et d'une façon générale aux travailleurs indépendants en délicatesse avec l'administration et de plus en plus portés, en réaction aux difficultés économiques et sociales, à adhérer non seulement aux thèses rituelles du Front national, mais à ses options musclées en faveur de l'instauration d'un pouvoir autoritaire. Comme le dit son directeur de campagne M. Bruno Mégret, député de l'Isère, *« lui, il fera ce que les autres n'osent pas faire et qui doit être fait pour le redressement de la France. Lui est porteur d'un projet, lui a les capacités de gouverner ».*

Dans l'hypothèse où M. Le Pen serait un jour en mesure de réaliser ses ambitions, les amateurs de sensations fortes risqueraient, en effet, d'être servis, si l'on se réfère aux inclinations politiques des jeunes du Front national qui viennent d'annoncer, à Rome, la création d'une *« confédération européenne de la jeunesse »,* scellant l'alliance de leur parti avec les néo fascistes du Mouvement social italien (MSI) et de l'EPEN, ce parti nationaliste qui plaide en Grèce la cause des colonels emprisonnés pour dictature.

Du côté de MM. Jacques Chirac et Raymond Barre, en revanche, aucune éclaircie. Même si le second demeure apparemment le mieux placé pour l'emporter au second tour de l'élection présidentielle, tous deux restent bord à bord *dans la course au premier tour.* Tout se jouera sans doute dans la dernière régate de la campagne.

Finalement, c'est à M. Valéry Giscard d'Estaing que revient le mérite de faire souffler une brise originale. Dans le récit d'un voyage aux Etats-Unis publié cette semaine par *Paris-Match,* l'ancien président de la République se livre à quelques extrapolations à partir du fonctionnement des institutions américaines. Il en conclut que l'élection présidentielle serait plus claire, en France, s'il y avait, comme aux Etats-Unis, des « primaires » ! *« Il n'est pas raisonnable de demander au même moment aux électeurs d'élire un président de la République et de choisir entre les candidats qui se réclament d'un même camp. Cela revient à leur demander de voter, à quinze jours d'intervalle, pour deux présidents de la République différents,* explique-t-il. *Il faudra séparer ces deux opérations dans le temps. Chacun des deux camps devra s'organiser pour sélectionner démocratiquement son candidat avant le début de la campagne officielle. »*

Qui arbitrerait, à gauche, entre les socialistes et les communistes ? Comment, à droite, se régleraient à l'amiable les divergences entre les chiraquiens, les barristes, les lepénistes et éventuellement les giscardiens ? M. Valéry Giscard d'Estaing, qui s'est imposé le silence cet été (*le Monde* du 10 juillet) précisera sans doute sa pensée à l'automne. Météo marine ou pas, on a les vacances — et les boussoles — qu'on peut...

ALAIN ROLLAT.

Selon un sondage de BVA

Les intentions de vote en faveur de la gauche ont tendance à s'effriter

En cas d'élection présidentielle anticipée, les candidats de la gauche voient leur position s'effriter tant au premier tour qu'au second, selon les résultats du sondage réalisé par BVA *et publié, le jeudi 30 juillet,* dans *Paris-Match* (1). Au premier tour, les candidats de droite gagnent entre 2 et 3 points selon les hypothèses. S'ils réalisent leur meilleur *score (60 % des suffrages exprimés)* lorsque M. François Mitterrand est absent de la compétition, la gauche réussit à limiter au mieux les dégâts (avec 48 % des voix) lorsque M. Michel Rocard se présente face au président de la République.

En outre, M. Jean-Marie Le Pen, qui recueille 11 % des suffrages exprimés en moyenne, enregistre là son meilleur résultat depuis que cette question a été introduite dans le baromètre, en octobre 1986.

Au deuxième tour, MM. Mitterrand et Rocard cèdent tous deux du *terrain lorsqu'ils sont opposés à* MM. Raymond Barre et Jacques Chirac. Le chef de l'Etat est battu par le député du Rhône avec 51 % des voix, alors qu'il devançait ce dernier en juin avec 53 % des suffrages exprimés.

De plus, le président de la République l'emporte toujours face au premier ministre : il recueille 52 % des voix au lieu de 58 % le mois dernier. M. Rocard est, pour sa part, devancé par M. Barre avec 53,5 % des suffrages exprimés (au lieu de 52 % en juin) et fait jeu égal avec *M. Chirac, face à qui il l'emportait* régulièrement depuis octobre 1986.

Enfin, si au sein de l'électorat de gauche le mouvement en faveur d'une candidature de M. Mitterrand *s'accentue les sympathisants de* droite se renforcent dans leur indécision. 58 % des électeurs de gauche, interrogés (au lieu de 53 % en juin) estiment que le chef de l'Etat serait le meilleur candidat pour les *représenter,* alors que 20 % (au lieu de 21 %) penchent en faveur de M. Rocard. En février dernier, 45 % préféraient le président de la République et 29 % le député des Yvelines. Alors que depuis décembre, MM. Barre et Chirac occupent alternativemengt la première place au sein de leur électorat, ils font cette *fois-ci* jeu égal, avec 36 % de sympathisants en leur faveur. En juin, 37 % de leurs partisans penchaient en faveur du premier ministre, 33 % lui préférant le député du Rhône.

(1) Sondage effectué du 15 au 20 juillet auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

Le Conseil constitutionnel et les conséquences financières des grèves dans la fonction publique

Une décision « équilibrée » pour le RPR, « nulle » pour le PCF

M. Franck Borotra, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a indiqué le mercredi 29 juillet que son mouvement *« prenait acte de la décision équilibrée du Conseil constitutionnel »* rendue publique la veille à propos de l'application aux seuls fonctionnaires de l'Etat de la règle dite du trentième indivisible pour les retenues de traitement consécutives aux grèves courtes (*le Monde* du 30 juillet).

La décision du Conseil constitutionnel *« confirme,* a indiqué le secrétaire général adjoint du RPR, *le bien-fondé constitutionnel du principe du trentième indivisible qui, avant 1982, avait prévalu pendant un siècle et reconnaît le droit au législateur de définir les conditions de l'exercice du droit de grève ».* Enfin, ajoute M. Borotra, la décision *« introduit une restriction pour les personnels des entreprises publiques sans contester pour eux le principe du trentième indivisible mais en demandant au législateur une décision spécifique compte tenu de la nature de ces entreprises ».*

M. Alain Lamassoure, député (UDF-PR) des Pyrénées-Atlantiques, qui avait été à l'Assemblée nationale à l'origine du premier de la cascade d'amendements qui aboutirent à l'amendement gouvernemental contesté devant le Conseil constitutionnel, a accueilli pour sa part avec *« satisfaction »* et *« sans surprise »* la décision du Conseil constitutionnel,qui aura pour lui *« indubitablement une influence positive et préventive sur des mouvements qui auraient pu naître dans les secteurs publics, à la rentrée notamment ».*

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a estimé au contraire que *« cette décision dans la légalité est absolument nulle, car le Conseil constitutionnel n'avait aucune raison de déclarer légale cette mesure ».* Le candidat communiste à l'élection présidentielle juge que cette décision laisse *« une porte ouverte pour que le gouvernement revienne à la charge pour frapper les assimilés à la fonction publique ». « Ce n'est pas en taxant les salariés qu'on va régler les problèmes sociaux »,* a conclu M. Lajoinie.

Pour la CGT, la décision du Conseil constitutionnel *« vise à permettre à l'offensive du pouvoir de se développer en limitant les moyens de défense des salariés ».* Le Conseil constitutionnel, estime cette centrale syndicale, *« avalise la démarche générale »* du gouvernement et *« va jusqu'à fournir le mode d'emploi au législateur »* pour restreindre le droit de grève.

La CGT appelle les salariés à *« préparer une mobilisation rapide pour la deuxième quinzaine d'août »,* avant la journée de grèves et de manifestations déjà prévue pour le 1er octobre.

● **OBSCURITÉ ET OBSCURANTISME.** — Dans le commentaire consacré *(le Monde* du 30 juillet) à la décision du Conseil constitutionnel relative à l'article 89 de la loi portant diverses mesures d'ordre social, la rédaction de cet article de loi était qualifiée de *« modèle d'obscurantisme vain propre à encourager n'importe quel citoyen à ignorer la loi ».* Il s'agissait bien sûr d'*« obscurité vaine ».* Inutile d'en ajouter une autre !

CORRESPONDANCE

M. Le Pen et le SIDA

A la suite de l'article de Philippe Boggio — « Monsieur Jean-Marie Le Pen ne parlera plus du SIDA », c'est M. François Bachelot qui le dit (*le Monde* du 22 juillet), nous avons reçu de M. Bachelot la lettre suivante :

Certes, votre journal a le droit de choisir la forme d'expression qui lui convient. Toutefois, l'ambiguïté étant à l'opposé de mon comportement habituel qui privilégie la clarté des propos pour permettre une analyse objective avant toute conclusion, je me permets d'intervenir.

» Il y a une certaine ambiguïté à prendre ma mère à témoin pour des événements qui se sont déroulés en 1987 et se déroulent aujourd'hui, alors que le livre qu'elle a préfacé date de 1986.

» Il y a certaine ambiguïté dans le fait d'accréditer l'idée que, non seulement je souhaiterais me démarquer des prises de positions du président Le Pen, mais qu'en plus, je caresserais la prétention de lui dicter un comportement. En premier lieu, Jean-Marie Le Pen n'a, jamais tenu des propos qui ont rabaissé notre « croisade » « au niveau de la xénophobie, du rejet social, bref, banalement, du racisme. Nous avons, ensemble, et en plein accord, analysé la situation et les mesures à prendre pour contrôler l'épidémie de SIDA.

En second lieu, que vos lecteurs ne se méprennent pas, j'ai retrouvé ma dignité de libéral grâce à Jean-Marie Le Pen, et, je souhaite qu'il sache, que beaucoup de Français, dont je fais partie, comptent sur lui pour les aider à retrouver le chemin de la fierté pour leur pays.

En informant votre collaborateur que Jean-Marie Le Pen ne parlera plus des problèmes médicaux et techniques soulevés par l'épidémie de SIDA, je rappelais que, conscient d'être candidat à la présidence de la *République, et non* à un poste de ministre de la santé, celui-ci souhaitait que ses proches collaborateurs l'épaulent pour traiter les problèmes, se réservant d'intervenir sur tous les sujets, y compris celui-là bien entendu, chaque fois qu'il l'estimera nécessaire dans l'intérêt général des Français.

» Il y a, *enfin,* une certaine ambiguïté sur le fond, c'est-à-dire, sur l'approche de l'épidémie de SIDA. C'est en référence au tollé médiatique qui a suivi l'intervention de Jean-Marie Le Pen à « L'heure de vérité » — intervention dans laquelle il a rendu un immense service au pays en informant simultanément, sur cette épidémie, 12 millions de Français, ce que les pouvoirs publics n'ont pas encore fait — que j'ai déclaré que j'étais prêt à abandonner mes fonctions de député pour aider mes concitoyens à se sauver solidairement, car, à mes yeux, le combat pour la survie d'une population passe avant un mandat personnel.

» Il ne s'agissait nullement, dans mon esprit, de fausser lamentablement compagnie à un mouvement politique qui m'a permis de m'exprimer librement, qui m'a soutenu sans faille dans le combat que je mène contre la désinformation d'Etat et qui est, à l'évidence, appelé à assumer les plus hautes responsabilités gouvernementales. Ce mouvement est tellement conscient de ses futures responsabilités, qu'il traitera, au fil de la campagne présidentielle, tous les sujets qui préoccupent les Français. Ceux-ci sont tellement nombreux, et aucun ne devant être éludé, il nous sera difficile de consacrer plus de trois semaines à chacun. Voilà. C'est très clair et très simple.

» La vocation du Front national est de dire la vérité. Je me suis fait un plaisir de rappeler quelques vérités élémentaires. »



Après le voyage du premier ministre à Périgueux

Le PS estime que M. Chirac a envahi... FR 3-Limoges

LIMOGES
de notre correspondant

Les propos de M. Jacques Chirac à Périgueux (*le Monde* du 29 juillet) ou, plus précisément, l'écho que leur a donné la station régionale de FR 3-Limoges ont suscité, le mercredi 29 juillet, une vive réaction de la fédération de la Haute-Vienne du Parti socialiste. Les « Informations régionales » à Limoges, indique le PS, ont consacré plus d'une minute (une minute et vingt secondes précisément) aux propos du premier ministre, alors que ceux-ci *« ne présentaient aucun caractère régional »*, que Périgueux n'est pas dans l'aire d'activité du BRI (bureau régional d'information) de Limoges et que le reportage avait d'ailleurs *été effectué par le BRI de Bordeaux.*

La direction régionale de FR 3 répond qu'une partie importante de la Dordogne, bien qu'administrativement rattachée à l'Aquitaine, est tournée culturellement — et télévisuellement — vers Limoges, et qu'il est de tradition pour le BRI de « couvrir » l'actualité périgourdine.

Ces réactions interviennent alors que la situation est déjà tendue au sein de la rédaction de la station régionale limousine. Après le remplacement à la rédaction en chef de M. Marc Wilmart par Mme Agnès Cordier (*le Monde* du 25 mars), le rédacteur en chef adjoint, M. Jean-Jacques Théodore, a quitté son poste en considérant que le BRI retombait dans une conception *« notablière »* de l'information. Il a été remplacé par M. Henri de Forgeac, qui avait auparavant la responsabilité du magazine agricole régional.

Mercredi soir, jour sur la troisième chaîne de la grève de solidarité avec la rédaction de FR 3-Corse, l'intersyndicale SNJ-CFDT a affirmé que le mouvement a été suivi à Limoges à 50 %, et qu'il a été *« masqué »* à l'antenne par des commandes de reportages aux BRI *des régions voisines.*

GEORGES CHATAIN.

Décès d'un conseiller général du Nord

M. Albert Desmedt (div. d.), conseiller général du canton de Tourcoing-Nord, maire d'Halluin (Nord), est décédé, le samedi 25 juillet, des suites d'une longue *maladie. En attendant la désignation* du nouveau maire par le conseil municipal qui doit avoir lieu en septembre, M. Patrick Tierrie (div. d.) assure l'intérim de M. Desmedt. En outre, une élection partielle sera organisée dans le canton de Tourcoing-Nord avant le 26 octobre.

[Né le 13 décembre 1916 à Bousbecque (Nord), Albert Desmedt, ancien résistant, est conseiller municipal de sa ville natale de 1945 à 1959. Journaliste, il entre à *Nord-Eclair* en 1945 avant d'ouvrir en 1959 le bureau d'Halluin de *la Voix du Nord,* où il demeure jusqu'en 1981. Aux élections municipales de 1983, la liste qu'il conduit à Halluin, soutenue par l'UDF et le RPR, l'emporte au deuxième tour face à la liste socialiste emmenée par le maire sortant. En 1985, il est élu conseiller général de Tourcoing-Nord en remplacement d'Albert Bocktaels (RPR), décédé.]

Au conseil des ministres

La fonction de chef de clinique assistant des hôpitaux est rétablie

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 29 juillet à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

● **Statut des personnels enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires.**

Sur proposition du ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, le conseil des ministres a adopté un décret *relatif au statut des personnels* enseignants et hospitaliers des centres hospitaliers et universitaires.

Ce décret, préparé en collaboration avec le ministre délégué chargé de la santé et de la famille, vise à améliorer le fonctionnement des centres hospitaliers et universitaires.

Il rétablit la fonction de chef de clinique assistant des hôpitaux ; les chefs de clinique seront recrutés à la fin de leur internat, au niveau de chaque centre hospitalier et universitaire, pour une période de deux ans renouvelable deux fois pour un an.

Il rend à nouveau possible le *recrutement d'assistants* hospitaliers-universitaires, pour une même période et dans les mêmes conditions, parmi les anciens internes en médecine et en pharmacie, ainsi que parmi les candidats scientifiques remplissant les conditions de niveau de formation.

Il améliore la protection sociale de ces deux catégories de personnels.

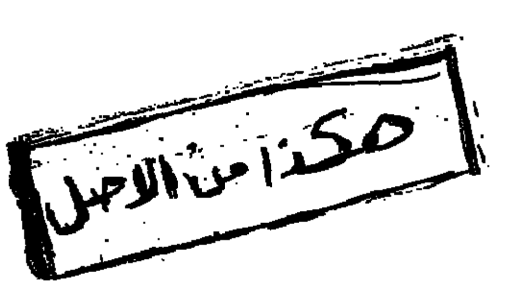
Il simplifie les procédures de recrutement des professeurs et maîtres de conférence-praticiens hospitaliers, qui sont alignées sur celles que retient le décret du 17 juillet 1987 pour les corps de l'enseignement supérieur des autres disciplines.

Nominations individuelles

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre de la culture et la communication, M. Pierre-Yves Ligen, conseiller d'Etat, est nommé président du conseil d'administration de l'Etablissement public du Grand Louvre.

Sur proposition du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, M. Jacques Bouvet est nommé président du conseil d'administration de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.



مكرر من الاصل

Société

Un camp de vacances pour « surdoués »

Petits prodiges en colonie

NAUCELLE (Aveyron)
de notre envoyée spéciale

Leur gourde bien arrimée derrière leur sac à dos, les cent quinze enfants qui partent en excursion dans la chaleur écrasante de juillet semblent appartenir à une colonie de vacances ordinaire. La composition de la petite troupe ne doit pourtant rien au hasard : sélectionnés d'après leurs capacités intellectuelles, ces écoliers âgés de cinq à seize ans et basés pour trois semaines à Naucelle (Aveyron) sont appelés « précoces » par les adultes qui les accompagnent. Pourvus d'un quotient intellectuel (QI) supérieur à 130, alors que la moyenne française se situe aux environs de 100, ils participent à un camp de vacances conçu tout spécialement pour eux et unique en Europe.

Le sifflet en bandoulière, le geste large et le verbe haut, M. Paul Merchat est le père spirituel de cette petite communauté. Agé de quarante-six ans, cet enseignant de collège peut se prévaloir d'une longue expérience des enfants. Surveillant d'internat puis orgnisateur de colonies de vacances, il a vécu au contact des jeunes et sait ce qu'encadrer veut dire. En 1974, il découvre par hasard le problème des « surdoués » et s'afflige de *« l'absence de structures spécifiques pour les précoces en France »*. Désireux de pallier cette carence, il crée son premier centre de vacances pour enfants précoces en 1980 puis fonde une association qui prendra quelques années plus tard le nom d'Association de loisirs, de rencontres et d'éducation pour les enfants et adolescents précoces (ALREP).

Passionné pour ces enfants à l'intellect hypertrophié, M. Merchat s'ingénie à rassembler les bonnes volontés. Il s'acharne, contre vents et marées, à sensibiliser l'opinion au problème de ceux qui souffrent d'un *« handicap par excès »*. *« Ce sont des enfants très forts dans leur domaine,* souligne-t-il, *mais souvent angoissés et rejetés par les autres. Ils peuvent alors connaître des échecs scolaires graves. »* D'où la nécessité, selon lui, de les regrouper en communauté spécifique. Moyennant 4 000 F pour trois semaines, les petits prodiges peuvent prendre l'air parmi leurs semblables et pratiquer des activités telles que l'informatique, la vidéo, l'électronique ou le dessin.

Le programme pédagogique n'est pas absolument novateur, mais l'encadrement est assez particulier. On ne badine pas avec la discipline et M. Merchat se montre d'autant plus strict que les enfants sont doués : les rêveurs sont vertement rappelés à l'ordre, les dissipés doivent copier des lignes pour expier leurs fautes et les enfants ne peuvent prendre place à table avant d'avoir observé, debout derrière leur chaise, un silence absolu.

Cette rigueur s'applique aussi à la gestion de la colonie. *« Nous arrivons tout juste à vivre grâce aux versements des parents, aux dons et aux emprunts,* déclare M. Merchat qui se plaint amèrement de ne pas recevoir de subventions officielles *alors que l'école expérimentale fondée par Cohn-Bendit a touché des millions de l'Etat. »* Le sens du devoir aidant, il poursuit cependant son œuvre pour secourir les enfants et leurs parents.

« Des enfants épuisants »

Car l'irruption d'un enfant « surdoué » dans une famille n'est pas toujours la bénédiction que l'on pourrait croire. *« Ce sont des enfants épuisants,* constate Anita, accompagnatrice bénévole de la « colo » et mère de trois enfants au QI très élevé. *Ils acceptent mal l'autorité, ont une soif de connaissances intarissable, jugent pertinemment les adultes et les remettent constamment en question. »* Pour cette mère de famille, l'expérience de la colonie se révèle *« sécurisante vis-à-vis de ses propres enfants »*.

Pour d'autres parents, le centre de vacances permet surtout de compenser les carences du système éducatif « normal ». Ceux-là estiment parfois que le fait de confier leurs enfants à des instituteurs équivaut presque à donner de la confiture aux cochons. Ils soutiennent que l'école *« nivelle par le bas »* et n'est pas adaptée aux capacités de leurs enfants qui s'y ennuient et subissent les brimades d'enseignants dépassés. *« A l'âge de cinq ans, ma fille a expliqué en classe que l'arc-en-ciel provenait de la décomposition de la lumière blanche à travers le prisme,* se souvient une maman. *Et bien la maîtresse lui a répondu que ce n'était pas vrai. »*

Enfin, la colonie doit permettre aux enfants « précoces » de trouver des interlocuteurs à leur pointure. *« Cela me change de l'école,* affirme gravement Natacha, treize ans, *car, ici, les autres comprennent exactement ce que je veux dire alors que dans ma classe je ne peux discuter qu'avec les trois premiers ou avec les enseignants. »*

L'idée de regrouper en cercle fermé des enfants qui souffrent de difficultés d'intégration peut paraître curieuse. Ces jeunes côtoient, tout au long de la journée, trois semaines durant, d'autres « précoces » ayant le même genre de réflexes, de problèmes ou de centres d'intérêt qu'eux. Est-ce la solution idéale pour apprendre à vivre en société ?

Ce goût pour les structures fermées est encore accentué par le découpage de la colonie en groupes fixes. Les filles, réparties par classes d'âges, forment une petite société bien distincte de celle des garçons. Les enfants des deux sexes prennent ainsi leurs repas à des tables séparées, pratiquent les diverses activités dans les salles différentes et ne se trouvent réunis qu'aux heures de promenade ou de récréation. La *« règle des 45 centimètres »*, établie par M. Merchat, *« prévoit même que garçons et filles ne devraient pas s'approcher trop près les uns des autres »*. Cette organisation très particulière constitue, selon le responsable de la colonie, *« une réaction au n'importe quoi pratiqué dans les collèges en matière sexuelle »*.

Mais ce rejet de la mixité a aussi des buts plus pragmatiques. *« J'ai constaté,* dit-il, *que les bons élèves restent avec les enfants du même sexe qu'eux. Le fait de se mélanger altère leur personnalité et leur travail. »*

Réunis sous le label « précoces », les enfants en viennent parfois à se considérer eux-mêmes comme une espèce à part. *« Je suis ici parce que je suis plus intelligent que les autres »*, déclare mécaniquement Florian, neuf ans, sans lever les yeux de son ping-pong électronique. *« T'as combien de QI ? »*, demande Geoffrey, dix ans, à son voisin de table. Et Ellora-Julie pense, quant à elle, qu'être précoce c'est *« être un peu anormal »*. Difficile, il est vrai, de se sentir normal dans un tel contexte...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

★ ALREP, 116, rue Edmond-Carrière, 30000 Nîmes. Tél. : 66-23-52-25.

Une démarche qui ne s'improvise pas

Profession médiateur

(Suite de la première page.)

Objectif : former des médiateurs qualifiés susceptibles de réaliser des *« prestations »* pour des groupes, des entreprises ou même des couples qui en feront la demande. Pas forcément à titre bénévole : des sociétés sont prêtes à rémunérer les actes de médiation, comme elles le font pour des audits financiers. Aucune qualification particulière ne sera exigée à l'entrée de cet institut, dirigé par Mme Régine Langendorff, psychanalyste. L'admission se fera après une lettre de candidature et un entretien oral. Mais on n'en sortira pas les mains vides : un *« diplôme de médiateur »* est prévu au bout de deux années de cours, séminaires et stages pratiques, conduits par des psychologues, des juristes, des enseignants ou des chefs d'entreprise ayant fait leurs preuves dans ce domaine...

L'instituteur et le curé

Des médiateurs existent déjà. Certains exercent discrètement leur activité, par exemple à l'appel de deux entreprises en conflit qui souhaitent un arbitrage sans passer par la justice. D'autres sont dûment assermentés, comme le médiateur de la République, nommé pour six ans par le pouvoir exécutif pour résoudre des litiges entre des particuliers et l'administration. Le poste, créé en 1973, est actuellement occupé par M. Paul Legatte, qui a succédé à M. Robert Fabre. En principe, les réclamations ne peuvent être transmises au médiateur que par l'intermédiaire d'un député ou d'un sénateur. Il lui revient de régler le conflit à l'amiable, de faire des recommandations à l'organisme en cause, d'adresser des injonctions si une décision de justice n'est pas appliquée ou même de présenter des propositions de réforme. Mais son rôle reste très modeste par rapport à celui de l'*ombudsman* suédois qui est, lui, élu par le Parlement.

Quelques villes, dont Paris, se sont également donné des médiateurs municipaux. De même ont été installés, depuis 1978, des conciliateurs chargés de régler à l'amiable de petits conflits entre particuliers et qui sont, en quelque sorte des juges non professionnels. Il faudrait citer également les « boutiques de droit » créées dans certaines villes comme Lyon et dont tous les consultants ne sont pas juristes. Ou encore les « Boîtes postales 5 000 » à la disposition des consommateurs...

Toutes ces initiatives, et quelques autres, illustrent les limites d'une justice jugée trop lente, trop lourde, trop chère ou traumatisante. Elles montrent aussi le besoin de remplacer les médiateurs spontanés d'antan qu'étaient l'instituteur, le curé ou la personne âgée dans la famille élargie.

Les médiateurs tels que les envisagent Jean-François Six et Régine Langendorff, s'inspirent plutôt de ces modèles-là. Ils n'ont pas grand-chose à voir avec la justice. Ce ne sont *« ni des juges ni des juges moraux »*. Ils n'ont pas pour rôle d'arbitrer ou de trancher, encore moins de définir le bien et le mal, mais de comprendre deux points de vue, et de *« montrer à chacun la part de vérité qui existe chez l'autre »*. Bref, de permettre à des groupes ou des personnes en difficulté de résoudre eux-mêmes leurs problèmes. En partant du principe que *« les conflits sont une richesse »* et que l'humour est parfois le meilleur moyen de dénouer un litige...

De l'entregent aux entre-gens

Il est intéressant de noter que la procédure de divorce en France tend, depuis quelques années, à s'approcher de cette philosophie. Choisissant la formule du « consentement mutuel », un certain nombre de couples réussissent effectivement à organiser et à « gérer » eux-mêmes leur rupture. Le juge fait surtout office de témoin. De même qu'en bonne théologie catholique un prêtre ne « marie » pas deux personnes, mais prend acte de leur engagement.

Un diplôme de médiateur s'imposait-il ? C'est surtout l'esprit de la démarche qui est intéressant. Car la médiation ne s'improvise pas, même s'il y a des médiateurs-nés. C'est une chose qui s'apprend, en tout cas s'expérimente, sans être réservée à quelques-uns. *« Nous voulons sensibiliser le maximum de gens à leur capacité d'être médiateurs,* dit Jean-François Six. *Avoir de l'entregent, être des entre-gens. »* Il s'agit, en somme, de vivre la médiation là où l'on est, comme l'exercice d'un art, non comme l'application d'un savoir.

Un art vieux comme le monde et vérifié à peu près sous toutes les latitudes. Mais qui redevient d'actualité et que l'on éprouve le besoin de développer, sinon d'organiser. Imaginons simplement le rôle positif que pourrait jouer un médiateur, plus ou moins reconnu, dans un immeuble où familles françaises et immigrées ne se supportent pas, sont au bord de la crise de nerfs et n'ont jamais su se le dire.

Aux Etats-Unis, depuis quelques années, les centres de médiation se multiplient ; ils sont considérés comme un moyen de dynamiser les quartiers et de développer la vie communautaire. A San-Francisco par exemple, le Community Board, fort d'une vingtaine de salariés et de quatre cents bénévoles, a déjà formé de nombreuses personnes aux techniques de la médiation. Il a étendu cette initiative aux élèves de certaines écoles, dès l'âge de six ans, quitte à pousser le bouchon un peu loin, comme seuls savent le faire les Américains : habillés d'un tee-shirt jaune portant la mention « directeur de conflits », ces pompiers en culotte courte accourent, paraît-il, à la moindre querelle...

Certains journaux américains se sont donné un ombudsman, chargé en particulier d'être l'interprète des lecteurs. Au *Washington Post*, ce salarié écoute les critiques venues de l'extérieur, demande des explications aux rédacteurs puis exprime librement son opinion dans les colonnes du quotidien. Favorisant la communication entre ceux qui fabriquent le journal et ceux qui le lisent, ce « sage » n'exerce pas seulement un magistère moral ; il aide à faire de la bonne gestion.

Si un pays a besoin de médiateurs, à tous les niveaux, c'est bien la France. La tension qui y règne, surtout à Paris, n'échappe pas aux étrangers, glacés par l'accueil dès qu'ils mettent le pied à Orly ou à Roissy. Un pays où les chauffeurs de taxi sont agressifs, les hommes politiques crispés, les catholiques divisés au point de donner naissance à un Mgr Lefebvre... Se heurter aux mots, avec un manque de souplesse désespérant, est l'une des maladies nationales de la France où la « cohabitation » se résume souvent à un expédient politique. Il y aurait beaucoup à apprendre de l'Italie voisine où cohabitent en artistes cinquante-sept millions de médiateurs...

ROBERT SOLÉ.

Au cours d'une conférence de presse

Le MRAP fait état de violences policières dans plusieurs commissariats parisiens

Trois histoires, la même couleur de peau : au cours d'une conférence de presse, mercredi 29 juillet, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) s'est déclaré *« préoccupé »* par le *« nombre important »* de personnes venues récemment se plaindre de *« violences policières à connotation nettement raciste »*.

« Nous ne mettons pas en cause le comportement général de la police, a précisé la présidente du MRAP, Mme George Pau-Langevin, *mais nous demandons que le ménage soit fait »*. Le MRAP réclame aux pouvoirs publics *« une enquête dans les commissariats des 1er, 11e, 18e et 20e arrondissements* (...) où se produisent la plupart des affaires *« dont le mouvement est informé »*. *« Ce corps qui fait respecter l'ordre,* a conclu Mme Pau-Langevin, *doit commencer par le faire respecter dans son sein. »*

Trois histoires donc, que les victimes ont racontées à la conférence de presse et dont on peut résumer ainsi les versions.

M. Mabiala, ressortissant zaïrois, se promène, le dimanche 5 juillet, au marché aux puces de la porte de la Chapelle. Deux policiers lui réclament ses papiers. *« J'ai demandé pourquoi j'étais le seul dans la foule à être contrôlé »*, raconte M. Mabiala. Gifles, insultes : *« Ça se permet de poser des questions ! »* Le policier entraîne *« sans ménagement »* M. Mabiala vers le car où il le fait monter : *« Sale nègre ! »*.

Des curieux s'approchent, s'indignent. A l'intérieur du car, les policiers tentent de calmer leur collègue, de plus en plus énervé : *« Vous voyez ce sale nègre, il se permet d'haranguer les gens et de les ameuter (...). Ça se crée des droits (...). Ce n'est pas possible, six ans de socialisme et on ne peut même plus contrôler un nègre ! »*

Finalement enmené au commissariat du 18e, M. Mabiala se heurte au refus des policiers lorsqu'il demande à prévenir sa famille. On l'enferme dans une cellule. A deux reprises, on lui demande de signer un procès-verbal l'accusant *« d'outrage à agent et de rébellion »*, ce qu'il refuse. Il sortira du commissariat pourvu d'une contravention pour *« émission d'un crachat sur la voie publique »*. M. Mabiala a porté plainte avec constitution de partie civile.

Le samedi 11 juillet, c'est un Camerounais, M. Onambélé, qui est *« violemment interpellé par quatre hommes en civil criant « Police » alors qu'il allait entrer dans un magasin pour y acheter un costume »*. Affolé, M. Onambélé se débat. Mal lui en prend : coup de poing au foie, bras tordu, menottes et direction le commissariat du 11e. Dans la voiture, on continue de le frapper et de l'injurier. M. Onambélé sera libéré au bout de plusieurs heures, avec une dent cassée et de nombreuses contusions.

M. Jérent, Français originaire de la Guadeloupe, regarde, le soir, du 14 juillet un groupe de danseuses africaines aux Halles. Des policiers donnent l'ordre de cesser le spectacle. M. Jérent demande ce qui se passe. Arrestation, menottes, commissariat. Injures, coups, au point d'en perdre connaissance. Lui signera le procès-verbal qu'on lui présente, l'accusant d'*« outrage à agent »*.

I. P.

● **Les dons du sang dans l'Indre.** – Le tribunal de grande instance de Châteauroux statuant en référé a rendu, le mercredi 29 juillet, son ordonnance dans l'affaire qui oppose le docteur Jean Klein, directeur du centre de transfusion sanguine du département de l'Indre, à l'association de gérance de ce centre (*le Monde* du 26 juillet). Le tribunal a ordonné le maintien du docteur Klein dans ses fonctions. Cette décision a provoqué l'arrêt du mouvement de grève des donneurs de sang dans le département.

Le Monde

**7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27**

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

**Le Monde
PUBLICITE**
S A

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

**ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72**

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

**Le Monde
TÉLÉMATIQUE**
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.

Le Monde
DES LIVRES

Stevenson en Californie

Quelques années avant l'Ile au trésor, _l'aventure américaine de Robert Louis Stevenson retracée dans_ la Route de Silverado.

ROBERT LOUIS STEVENSON est un jeune homme charmeur. Il a vingt-neuf ans, il a écrit un joli livre sur son voyage dans les Cévennes avec un âne. Dans les cafés de Paris, dans les tavernes de Londres, tout le monde aime bien ce grand type maigre et élégant, ce dandy aux cheveux longs, un peu nerveux peut-être, car il a des crises de rire ou de larmes sans préavis, mais il porte une casquette d'Indien et il est drôle, et il est heureux et gentil.

Le 7 août 1879, sur les quais de Broomielaw, à Glasgow, il s'embarque sur un steamer. Direction : l'Amérique, la Californie, les « portes d'or ». Que s'est-il passé, et pourquoi ce jeune bourgeois écossais rompt-il soudain avec une famille très convenable et d'excellents amis littéraires ? C'est qu'il a connu, peu d'années auparavant, dans le cercle des peintres de Fontainebleau, une femme plus âgée que lui, une Américaine, Fanny, et qu'il en est fou. Comme Fanny est retournée en Californie avec ses deux enfants, Stevenson court là-bas, de l'autre côté de la mer, pour l'épouser. Et il va épouser en même temps l'aventure, le romantisme, les grands ciels neufs de l'Eldorado.

Les Eldorados ont cette spécialité qu'ils ne sont pas mal quand on les contemple de loin, ou bien à travers les livres d'enfance dont s'est gorgé Stevenson, alors qu'ils ont des têtes patibulaires quand on a le nez sur eux. C'est la chronique de cette espérance et de sa déception que nous content les textes américains de Stevenson que les éditions Phébus, dans *la Route de Silverado*, nous offrent, avec une superbe présentation de Michel Le Bris. Le volume est complet. On y lit *l'Emigrant amateur, les Squatters de Silverado*, et aussi les lettres que Stevenson, depuis son exil, envoie aux amis ingrats qu'il a laissés en Angleterre.

Le voyage commence par le bateau, mais ce bateau ne ressemble guère aux goélettes de l'enfance. C'est une *« cargaison de faillites »*, un *« navire de ratés »*. R. L. Stevenson prend des notes au jour le jour, non sans courage, du reste, car allez écrire quand vous êtes un émigrant de deuxième classe, entassé dans de funèbres cabines avec la population la plus misérable du monde, méprisé des officiers et des passagers de première classe, malade comme un chien et perdu dans les vomissures. Le glorieux voyage change de nom, c'est une débâcle.

Stevenson a l'âme chevillée au corps. Le cauchemar de New-York, même, ne l'abat pas. Avec ses compagnons de malheur, il va traverser l'Amérique, dans des chariots, des bateaux à roues, des chemins de fer, et tant pis s'il est de plus en plus malade : les noms de l'Amérique sont si beaux, il en composerait volontiers des poèmes. Dans les wagons désespérés qui filent vers les «portes d'or», il se répète les superbes syllabes, Wyoming et Delaware, et Floride, et Nebraska et Indiana – quel poète aurait jamais imaginé plus beau cantique que ces litanies ? L'ennui est que le dessous des mots est moins chatoyant. Le Nebraska propose des ciels vides, des terres vides, des horizons vides. Le Wyoming est une ruine de la géographie – des roches écroulées, des falaises érodées, et pas un arbre et pas un gazon.


KHARBINE/TAPABOR

Robert Louis Stevenson en 1889 par A.G. Dew Smith.

Comme l'Angleterre est lointaine et comme elle est perdue ! Dieu ne doit même plus savoir où il a caché ces terres maudites ; en tout cas, il songe sûrement à autre chose, et l'Eldorado n'est pas de ce monde.

Les folies de Monterey

C'est la Californie qui va renflouer le rêve. Enfin, on retrouve les *« coins verts et habités »* de la planète. Il y a du bonheur dans ces parages, le soleil est rieur et le ciel est peint en or. Stevenson entre en vainqueur à Monterey, l'ancienne ville des folies de l'or, et tant pis s'il a des quintes de toux de plus en plus dures, puisqu'il va retrouver sa chère âme, Fanny. Il est vrai que Fanny est mariée. Divorcer de son mari pour épouser quoi ? Un jeune homme séduisant mais qui est en train de mourir, et puis, il est si jeune. Stevenson est très triste. Il quitte Monterey pour aller camper dans la montagne de Santa-Lucia. Il tousse de plus en plus. Il agonise. Par chance, un chasseur de grizzly passe par là, le soigne, le sauve, et lui parle du *« wild »*, cette *« force noire »* qui est à l'œuvre dans le monde. Stevenson retrouve ses poumons et redescend sur Monterey. Fanny l'y attendait, Fanny qui a décidé, béni soit Dieu, de l'épouser.

Ensuite, il y a des hôtels minables, pas de lits, on dort sur le sol et, pour comble, les amis d'Angleterre et la famille de Stevenson sont beaucoup moins gentils que le vieux chasseur de grizzly. Les lettres qui arrivent à Monterey sont atroces. La famille déteste que Robert Louis écrive ces textes d'émigré, idiots et même obscènes. La tactique des amis littéraires de Londres est plus perverse encore. Comme ils tiennent que Stevenson, en se coupant de Londres, brise sa carrière, ils lui écrivent chichement ou bien ils lui disent que ses textes d'Amérique *sont nuls et qu'il doit revenir*.

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite p. 12.)

Sohravardî, le Platon de l'Iran

Le Livre de la sagesse orientale, _œuvre maîtresse du grand philosophe iranien, est enfin disponible dans la traduction d'Henry Corbin._

L'HISTOIRE a d'étranges tours. Près de huit siècles se sont écoulés avant que parvienne en notre langue l'œuvre majeure d'un grand philosophe de l'islam iranien. Né en 1155 à Sohravardî, ville du nord-ouest de l'Iran, aujourd'hui effacée de la carte, celui que l'on connaît sous le surnom de Sohravardî fut à la fois, et indissociablement, mystique et philosophe. Ascète, solitaire instruit auprès des soufis, il est familier de l'héritage de Platon et d'Aristote. Auteur d'une cinquantaine d'ouvrages, il ne quittera pas la région ; il y fut déclaré infidèle comme Socrate et ne chercha pas à se dérober à une mort injuste. Il est exécuté le 29 juillet 1191, à trente-six ans.

Son œuvre eut une vaste influence et suscita des commentaires pendant plusieurs siècles. Elle constitue un moment de tension incomparable où tentent de se conjoindre le monothéisme islamique et le dualisme gnostique. Henry Corbin, à qui l'Europe doit de l'avoir découverte, lui a consacré bien des pages (1), a mené à bien l'édition critique de ses textes (2), en a traduit bon nombre (3). Mais il n'a pu achever avant sa mort, en 1978, la traduction du livre de Sohravardî, celui qui rend pratiquement les autres inutiles, *le Livre de la sagesse orientale*. Reprenant tous les matériaux accumulés par le maître depuis 1940, et notamment les notes rédigées pour ses cours de 1956 à 1961 à l'Ecole pratique des hautes études, Christian Jambet a reconstruit ligne à ligne la traduction que Henry Corbin n'a cessé de méditer tout au long de sa vie. Le texte qu'il nous livre, accompagné de la traduction de deux commentateurs de Sohravardî, Qotboddin Shirazi et Molla Shirazi, est d'une rare puissance philosophique.

C'est dire qu'on aurait tort de n'y voir qu'une curieuse antiquité. Lire ainsi Sohravardî reviendrait à le manquer. Sa pensée est certes à mille lieues de Galilée et de Descartes. Elle est menée aux antipodes du déjà moderne Averroès. Encore faut-il ne pas vouloir comparer ce qui est sans rapport : la gnose sohravardienne n'a rien de commun avec la démarche scientifique. A ce titre, elle n'entre en aucune façon en concurrence avec elle. Nous pouvons au contraire y entrevoir un monde tout à fait autre que le nôtre : l'infini chez Sohravardî ne cesse de transparaître – il sourd de partout.

On ne saurait évoquer ici avec exactitude cette pensée d'une complexité et d'une beauté extrêmes. Ce qui en fait la portée, c'est la subversion interne qu'elle introduit dans les schémas de l'ontologie. Sohravardî appelle « Lumière » l'origine intérieure de l'acte de présence au monde. La Lumière, au-delà de l'essence et de l'existence, les engendre l'une et l'autre. Elle est bien, en un sens, l'être. Mais elle est également au-delà de l'être comme l'Un ineffable des néoplatoniciens. En outre, il n'y a pas une Lumière mais une infinité, chacune est source, en même temps que reflet, dépendant plus ou moins directement de la « Lumière des Lumières ».

D'étranges tours

Le problème de Sohravardî est finalement de rendre compte de la Ténèbre – matière, corps ou « Occident ». Car sa fidélité au platonisme comme à l'islam lui impose d'éviter toute solution de continuité et de maintenir la cohésion d'un monde déployé à partir d'un unique principe. Mais, d'autre part, son intuition gnostique l'incite à privilégier la rupture, le partage de la dualité. Cette double contrainte fait la force unique de son œuvre.

« Les jours s'annoncent où nous lirons Sohravardi comme nous lisons Hegel », écrit Christian Jambet. Nul ne sait si telle prophétie se réalisera. Mais il est vrai qu'on commence ici ou là à saisir que le repli de la philosophie sur sa seule tradition gréco-européenne n'est pas éternel. Il se pourrait qu'au terme d'étranges tours l'histoire de la pensée soit en voie de mutation. Une lecture attentive de ce texte devrait y contribuer. Pouvoir en disposer est un important acquis.

ROGER-POL DROIT.

★ SOHRAVARDI, LE LIVRE DE LA SAGESSE ORIENTALE. Traduction et notes par Henry Corbin, établies et introduites par Christian Jambet. Ed. Verdier, coll. « Islam spirituel », 696 p., 245 F.

(1) Voir notamment *En Islam iranien*, t. II. Sohravardî et les néoplatoniciens de Perse. Gallimard. 1971.

(2) Sohravardî, *Opera metaphysica et mystica*, Istanbul 1945. Œuvres philosophiques et mystiques. Maisonneuve, t. I 1952. T. II 1969.

(3) *L'Archange empourpré*. Fayard. 1976.

Luchino Visconti. Les Feux de la passion, de Laurence Schifano.

Le « Comte rouge », terrible et magnifique

SANS aucun doute possible, voici la biographie définitive de Luchino Visconti. Certes, des détails pourraient encore, un jour, apporter plus de lumière ou de piment, mais, telle quelle, elle est la *carte dépliée d'une existence, et, par moments, jusqu'à* l'irréparable.

Il s'accumule autour de chaque vie une telle masse de renseignements *si disparates, si contradictoires, si difficiles à saisir, à relier par* une quelconque cohérence, que le rassemblement en est graduel, tortueux, l'unification de tous les éléments et des multiples perspectives qu'ils ouvrent exigeant un don particulier, un flair supérieur, une infinie patience et de la pondération. Telles sont les qualités que doit posséder le biographe. C'est au plus haut point que Laurence Schifano les possède.

Au fait, une bonne biographie n'appartient-elle pas au genre épique, puisqu'elle inclut l'histoire ? C'est bien le cas ici, car, les projecteurs étant braqués sur l'étonnant Luchino, les comparses qui se tiennent adossés à la toile de fond, et qui, de temps en temps, se détachent pour murmurer quelque secret à l'oreille du lecteur ou présenter à contre-jour leur profil de revenants, comptent parmi les plus importants du siècle. Et il y en a eu d'atroces.

De Visconti, une image prédomine, qui le séduit : il est celui qui a contracté, de façon inguérissable, le *« mal rouge et or »*, comme disait Cocteau du théâtre ; celui qui connaît le tombé précis d'un tissu et son *bruissement, la silhouette d'une époque et les manières ; celui qui* aime les divas et leurs abandons calculés à l'emphase. Mais on a tendance à oublier, en l'enfermant dans des serres proustiennes, voire d'annunziennes, en le noyant dans des linceuls de brocart, le côté réaliste et, à proprement parler, néoréaliste de son œuvre, car le mot prit l'allure d'une esthétique à la sortie d'*Ossessione*, le premier film, en 1943. Par conséquent, soutenir qu'il revenait au réalisme quand il tournait *Rocco et ses frères* serait nier le réalisme de *Senso* et, notamment, de son chef-d'œuvre, *le Guépard*.

« JE suis venu au monde le jour des morts (...) et cette date s'est attachée à moi tout au long de ma vie comme un mauvais signe », écrivait-il en 1939. Mais, trente ans plus tard, il modifia sa notice biographique en disant qu'il était né le 2 novembre 1906, à l'heure où le rideau de la Scala allait se lever pour une énième représentation de *la Traviata*... C'était un mensonge, car la *Scala n'ouvre que le 7 décembre, et, cette année-là, c'était avec Carmen*. Mais le mensonge est, ici, poétique : c'est la vie qui est maladroite, qui n'a pas de style et, moins encore, le sens du roman.

Le biographe a beau avoir méticuleusement ordonné sa récolte d'observations, le lecteur retient des détails qui l'éclairent ou l'amusent, et sa mémoire les livre dans le désordre, car elle ignore les hiérarchies. Ainsi se souviendra-t-on, en l'occurrence, que Luchino Visconti était l'un des sept enfants du couple le plus en vue de Milan. Celui que formaient donna Carla Erba – roturière mais richissime héritière – et le comte Giuseppe Visconti di Modrone. Comme sa femme, il était d'une beauté stupéfiante, et les femmes ne furent pas les seules à *céder au charme de cet homme qui se mettait de la poudre et du mascara* pour aller à la Scala.

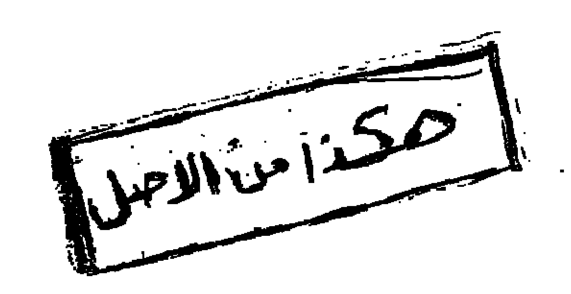
Carla et Giuseppe n'aiment que l'art, ils font du théâtre avec *leurs amis (le palais Visconti possède une charmante petite salle)*, de la musique, de la peinture, et s'ils incitent leurs enfants, en marge de l'école, à exercer un art, ils leur inculquent aussi le goût d'entreprendre, ce qui les pousse *« à ne pas devenir*, disait Visconti, *des minables aristocrates du genre de certains princes romains qui n'ont jamais rien eu envie de faire »*. A bien y penser, il n'y a pas que les Romains qui barbotent dans l'ignorance : le degré d'inculture où agonise, en jacassant, l'aristocratie européenne équivaut sans mal à la barbarie douce des Américains du Nord.

LUCHINO joue à merveille du violoncelle, mais le théâtre prend vite le dessus, et ses frères et sœurs se soumettent à ses ordres. D'une mélancolie précoce (son rôle préféré est celui de Hamlet), *il aime aussi les farces – plus dans la vie, il est vrai, que sur la scène :* dans la villa de sa mère, à Cernobbio, au bord du lac, dans le grand parc peuplé de statues, il aime à déloger les marbres pour prendre leur place après s'être roulé dans la farine, afin de surprendre les touristes du vaporetto qui longe la rive en se jetant à l'eau à leur passage.

Ce sera dans cette villa de l'enfance que, à soixante-six ans, après l'attaque cérébrale qui l'a paralysé, il passera sa convalescence et finira le montage de *Ludwig – coupé, défiguré par le producteur*, dont la faillite ultérieure permettra aux amis de Visconti, Suso Cecchi d'Amico, sa scénariste, en tête, de racheter le matériel et de procéder au montage du film prévu par le cinéaste.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite p. 12.)



A LA VITRINE DU LIBRAIRE

ROMANS

La vraie vie de Monsieur Teste

Dans l'intervalle, *de Daniel Oster : la biographie d'un personnage imaginaire.*

« *QUI nous a mis dans la tête que la littérature avait quelque chose à voir avec le vrai ?* » Cette question dénonce le vertige qui saisit à la lecture de *Dans l'intervalle.* Bien qu'il possède sa lumière propre, le nouveau livre de Daniel Oster reçoit, de ses deux précédents ouvrages, quelques rayons fort éclairants. L'auteur de *Monsieur Valéry* (1) emprunte à son modèle un héros de roman inattendu, Edmond Teste, qu'il dote d'une épaisseur charnelle que son créateur ne concevait guère. Quant à son essai *Passages de Zénon* (1), il procure la notion d'écart et d'intervalle (entre les mots et les choses, entre soi et soi), qu'une formule condense dans le roman : « *Se retirer des siens, dans l'enfermement et le silence, pour se rapprocher d'eux par des voies aussi détournées, lui paraissait parfois le comble de l'inhumanité.* »

Dans l'intervalle combine les ambitions du *Monsieur Teste* de Valéry et de *la Vraie Vie de Sebastian Knight*, de Nabokov : il tente d'accomplir la biographie vraie d'un personnage imaginaire. Donc voici Edmond Teste, tel qu'en lui-même, avec ses amours, ses obsessions, ses contemporains de tous les siècles. La vie très plate du bureaucrate, le charme quotidien de la conjugalité, tels sont ses atouts, avec en prime le sentiment aigu de l'impossibilité de faire œuvre littéraire : « (...) *il faut pour écrire se lever de bonne heure parce que la langue des autres, qui est aussi la nôtre, est encore plus matinale.* »



JOHN FOLEY

Daniel Oster.

Avant de rencontrer Valéry en 1894 et Oster en 1987, Teste, en compagnie de son épouse Emilie, fréquente les artistes et leurs créatures : Huysmans, Manet, Mallarmé, Schwob, Proust (et Swann, et Bergotte), et surtout Ettore Schmitz, plus connu sous le nom d'Italo Svevo, avec qui il entretient une correspondance amicale et désabusée sur le drame sans pathos de la condition d'écrivain et d'homme tout court. Pour Teste-Oster, que pèsent dix ou quinze lignes quotidiennes en face de l'acte d'amour ou de la relation avec l'enfant ?

Exigences et pesanteurs

Le livre de Daniel Oster naît de cet écartèlement entre des exigences et des pesanteurs, dans un va-et-vient perpétuel entre l'irréalité existentielle de Monsieur Teste et son irrésistible insertion dans la contingence de l'écriture. Troisième dimension de Teste : il est la conscience par où transitent les grands débats idéologiques de l'époque et il les restitue avec un sens de la dérision que résume cette phrase : « *Ai remarqué que je n'ai pas d'opinion sur la tour Eiffel.* »

Ecrite dans la discontinuité, au jour le jour, cette biographie faussement fictive se conquiert et se construit sur la base du fragment : maximes, lettres, citations, lapsus, journaux intimes, tout devient peu à peu cohérent et nous fait atteindre à l'énigme perverse des vies réfléchies par le miroir truqué de l'œuvre en cours. Nabokov et Borges ne sont pas loin. Pourtant, on aurait tort de croire que *Dans l'intervalle* se contente de faire un sort au programme assigné par Valéry au poème : être « *une fête de l'intellect* », ce qui ne serait pas peu. Cette autobiographie d'un autre est aussi la vraie vie inachevée de quelqu'un, et une émotion rare traverse ces pages.

SERGE KOSTER.

★ **DANS L'INTERVALLE, de Daniel Oster, POL, 180 p., 89 F.**

(1) Editions du Seuil, 1981 et 1983.

LETTRES ÉTRANGÈRES

Le paradis perdu de Luis Cernuda

Recueil des proses poétiques composées en exil par Luis Cernuda, *Ocnos* est un livre qui possède le fort pouvoir d'envoûtement des rêveries solaires. Pour ce Sévillan réfugié à Glasgow au sortir de la guerre d'Espagne et qui n'est pas loin de considérer l'Ecosse comme un enfer brumeux, la célébration des instants éblouis de son enfance semble un exercice de survie.

Mais un exercice où la volonté laisse la place au songe, où les éléments biographiques ouvrent le champ au mythe du paradis perdu. « *Là, dans l'absolu silence estival souligné par la rumeur de l'eau, les yeux ouverts sur une claire pénombre qui mettait en relief la vie mystérieuse des choses, j'ai vu les heures rester immobiles, tel le nuage qui dissimule un dieu, pures et aériennes, sans s'écouler.* »

Le passé magnifié efface les affres du présent. Le souvenir restitue un halo de sensations, de sentiments, de nonchalances heureuses. C'est un scintillement sur la mer, une musique, une odeur d'amande et de miel. C'est, au creux des heures oisives, l'irruption d'un désir voué à la simple splendeur des corps adolescents : « *Pourquoi t'enseignait-on à courber la tête devant la souffrance divinisée, alors qu'en d'autres temps les hommes furent heureux au point d'adorer, dans sa plénitude tragique, la beauté ?* »

« *A-t-on vu un enfant essayant de saisir dans sa main un rayon de soleil ?* », demande ailleurs Luis Cernuda. Avec *Ocnos*, on voit un immense poète qui se troue les mains au soleil de sa mémoire et dit la douceur enivrante, fugace, désespérée d'aussi précieuses blessures.

ANDRÉ VELTER.

★ **OCNOS, de Luis Cernuda, traduit de l'espagnol et préfacé par Jacques Ancet, Les Cahiers des brisants, 122 p., 90 F.**

● EN POCHE

● Le triomphe du classicisme a longtemps occulté le foisonnement poétique de la première moitié du dix-septième siècle français. Avec son anthologie, Jean-Pierre Chauveau rend hommage à la variété des théories et des œuvres issues d'une époque trop souvent négligée. Même s'ils restent attachés à l'art poétique de Malherbe, la plupart de ces poètes manifestent une recherche esthétique qui parvient non sans mal à se dégager des contraintes de la tradition et de la rhétorique.

Alors que l'érudition mythologique s'épuise, l'essor de la vie mondaine suscite une poésie de salon (Voiture), tandis que s'épanouissent les thèmes chrétiens (La Ceppede, par exemple), ceux de l'amour, de la nature et de la vie (Théophile de Viau, Tristan l'Hermite, Saint-Amant...). Riche en contrastes, distordant le réel au profit du burlesque, de l'affinement précieux ou de l'outrance satirique, cette poésie, malgré ses limites, touche encore son but : donner à l'esprit du plaisir (*Anthologie de la poésie française du XVIIe siècle,* Gallimard, « Poésie »).

● Inédit en version française, *Pas de pitié pour les neveux, Jeeves* présente une nouvelle face du snobisme anglais tourné en dérision par P.G. Wodehouse à travers l'éternel et imperturbable Jeeves, traduit de l'anglais par Claude Alengry (Christian Bourgois « 10/18 », nº 1864).

● Au-delà du conte moral et policier cher à Leonardo Sciascia, *Todo modo* (paru en 1974 en Italie) est un témoignage sur les activités de la Mafia. Traduit de l'italien par René Daillie (Gallimard, « Folio », nº 1848).

● Inspirés par l'émission « Téléchat » diffusée sur Antenne 2, Roland Topor et Henri Xhonneux signent *A rebrousse-poil, le tour du monde de Groucha en 80 jours,* dans la série « Point-virgule », au Seuil. Pourquoi le tour du monde ? Parce que, « *quand on tourne en rond, on a au moins une chance de revenir à son point de départ* ». Dans la même collection, *Comment faire son alyah en 20 leçons,* par Moshe Gaash. Un gynécologue parisien décide de « tout plaquer » et de partir en Israël. Une aventure qu'il souhaite à ses meilleurs amis comme... à ses pires ennemis (nº 54 et nº 53) !

● « Nouvelle approche » des classiques dans le Livre de poche : les livres VI et VII de *la Guerre des Gaules,* de César, sont précédés d'une préface de Pierre Grimal. Traduction de Charles Louandre mise à jour par Luc Duret (nº 4264). On peut aussi relire les *Contes* de Grimm, traduits par Pierre Durand, annotés et commentés par Jean Bessière, préfacés par Janine Boissard (nº 4263).

● Comment les femmes parlent, comment elles se parlent, comment on leur parle... *Les Mots et les Femmes-Essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine,* écrit en 1978 par Marina Yaguello, est réédité chez Payot dans la collection « Prismes ».

Machado de Assis un maître brésilien

C'est un plaisir trop rare que de pouvoir lire en français des nouvelles de Machado de Assis, l'un des maîtres de la prose brésilienne de la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Après *l'Aliéniste,* une longue nouvelle et deux romans, A. M. Métailié publie onze autres nouvelles, sous le titre : *la Montre en or.* Elles sont superbes.

On a coutume d'établir des parallèles entre les écrivains occidentaux et ceux natifs des autres continents — toujours au profit des premiers, dont les seconds ne peuvent, cela va de soi, que s'inspirer. A lire, à goûter le plaisir procuré par ce recueil, on se prend à imaginer un heureux renversement : et si, en lisant Poe ou Flaubert, on songeait à Machado de Assis ?...

P. Ké.

★ **LA MONTRE EN OR, de Machado de Assis, traduit du portugais par Maryvonne Lapouge. A.M. Métailié/UNESCO, 162 p., 80 F.**

ÉCRITS INTIMES

Paul Léautaud entre deux amours

EN 1964, Marie Dormoy publiait dans un tirage confidentiel un petit livre auquel Léautaud tenait beaucoup et dont il lui avait dit : « *J'écris ces choses avec plaisir comme j'écris toujours quand je suis en état de désir.* » *Le Petit Ouvrage inachevé* réapparaît aujourd'hui par les soins d'Edith Silve et vient faire écho au *Journal particulier, 1933,* où elle nous avait fait découvrir les ultimes ardeurs d'un écrivain dont les « *plus grandes amours ont toujours été sensuelles* » (1). C'est à nouveau un carnet de bord intime où l'écriture analyse, sous forme de notes et d'observations, ses rapports avec ses dernières amours : Anne Cayssac et Marie Dormoy.

Quand Léautaud rencontre Anne Cayssac, il a quarante-deux ans, elle, quarante-cinq. Leurs soucis pour les animaux abandonnés ont facilité leurs premières relations. Et puis, un soir, dans un bureau du Mercure de France déserté, Anne, jouant d'audace, rend hommage, à genoux et « *sans quitter son chapeau* », à l'écrivain. Une liaison passionnée s'ensuit, et Léautaud va découvrir en Anne « *la partenaire amoureuse rêvée, créature faite pour l'amour comme je l'ai décrite, ayant au plus haut degré ce que j'appelle l'esprit de l'amour, c'est-à-dire dans l'intimité le libertinage le plus extrême en gestes, en attitudes et en paroles, si agréable chez la femme qu'on aime...* ».

Mais, au fil des ans, Anne va beaucoup gâcher de ce plaisir par les effets d'un caractère porté à l'excès, d'où le nom de « fléau » que lui donnera l'écrivain. Elle ira même jusqu'à lui extorquer, à force de cajoleries, les pages du *Journal* concernant leur liaison, qu'elle ne lui rendra jamais. Au reste, si ces rapports ont pu combler les appétits sensuels de Léautaud, ils n'ont fait que souligner cette vérité qu'il confie sur le ton du désaveu : « *Je n'ai jamais pensé une seule fois dans ma vie que je puisse être aimé, si évidentes que fussent les preuves qui m'en étaient offertes.* »

Complicités érotiques

Avec Marie Dormoy il va, alors qu'il a soixante et un ans et elle quarante-six, passer de la brune à la rousse et à un tout autre registre amoureux. Certaines complicités érotiques les lient sans que Léautaud se cache les défaillances et les imperfections de cette nouvelle amoureuse. La lecture du *Journal particulier* est à cet égard édifiante, comme l'est cette note du *Journal,* en date de janvier 1940 : « *Comment ai-je pu aimer à ce point une créature aussi fade, aussi terne, qui m'a donné de si médiocres plaisirs amoureux... Et avoir eu — pour la première fois de ma vie — la jalousie que j'ai eue ?* »

Le Petit Ouvrage inachevé reflète dans son style même l'évolution de ces dispositions amoureuses, d'une femme à l'autre. Au style habituel, lapidaire, libertin et ironique, s'ajoute une écriture plus lente et contournée, plus incertaine. Au total, cette confession ambiguë et précise, récit impudique et alerte, réfléchi et parfois un peu morose, séduit à la fois par les traits vifs d'un moraliste aigre et égrillard et les nuances qu'un Léautaud étonné de lui-même lui apporte.

PIERRE KYRIA.

★ **LE PETIT OUVRAGE INACHEVÉ, de Paul Léautaud, présenté par Edith Silven, éditions Arléa, 178 pages, 85 F.**

(1) Mercure de France, 1986. Edith Silve a fondé l'Association pour l'étude de Paul Léautaud et des revues littéraires de son époque, qui publiera des Cahiers consacrés à l'écrivain (4, impasse Erard, 75012 Paris).

LA VIE LITTÉRAIRE

Romantique évidemment

Un nouveau mouvement littéraire, qui se réclame de la littérature « à l'essence de térébenthine » vient de créer une revue. *Albatroz* invoque « *l'hypersurréalisme néo-subromantique ultraréaliste, anti-snobinard décadent* ». Ces cahiers, qui se veulent « *un nouveau débouché pour la littérature de caniveau* », se situent « *dans la saine pratique des bras d'honneur populaires* ».

Publiée en trois langues, le français, le portugais et « *l'immigrais* », la revue est l'organe de diffusion d'une culture alternative « *bien évidemment romantique* ». Le premier numéro, dédié à la mémoire de Malik Oussékine, a pour thème le voyage : un bien curieux périple à Lisbonne, Paris, Bruxelles, sur les pas de Lawrence Ferlinghetti, André Laude, Ruy Simoes, Jaime Rocha et quelques autres. (Boîte postale 458, 75161 Paris Cedex 04.)

FRANCIS GOUGE.

Les Indes anglaises

Deux nouvelles de Rudyard Kipling — *Naboth* et *Bisesa* — trente-deux photos de Christine Morel des maisons décorées du Rajahstan (1830-1930), deux cultures en une : les Indes anglaises ; voilà le matériau du quarante-sixième numéro de la revue *Double Page.* « *Et la vérité qui s'en dégage est aussi une allégorie de l'Empire* » : une phrase de Kipling, né à Bombay, qui accompagne et décrit merveilleusement les photos de Christine Morel : entre 1983 et 1985, elle photographie le « *trésor architectural et pictural* » des Indes indiennes : l'Inde traditionnelle — éléphants, érotisme, saris — se mêle étroitement, et pour cause, à l'Angleterre victorienne — voitures, avions, phonographes, portrait de Victoria. Si le *Kama-Sutra* et le puritanisme n'ont pas fait bon ménage, il n'en est pas de même du couple Morel-Kipling : une très belle revue, étonnante.

EMMANUELLE PEYRET.

★ **DOUBLE PAGE. Nº 46. Maisons décorées du Rajahstan.**



Les « libéraux » éditent

ENTOURÉ de pas mal de visages des lettres et de l'audiovisuel, sans parler de six ou sept membres du gouvernement, le ministre de la culture et de la communication a lancé récemment à Paris la collection « Rue de la Liberté », que publieront les Editions républicaines, responsables jusqu'ici de la publication du *Journal des républicains.* Pour ce lancement, M. Léotard avait choisi la Maison des écrivains, installée, à l'initiative de son prédécesseur, M. Lang, dans un vieil hôtel du faubourg Saint-Germain, mais, dès septembre, la nouvelle collection aura, dans le même quartier, une vitrine à elle, sous forme d'une librairie en cours d'installation. On y trouvera « *tous les livres des éditeurs francophones sur les thèmes du libéralisme politique ou économique, des droits humains, de la liberté, etc.* »

Le premier auteur de la « Rue de la Liberté », dont l'ouvrage *55 millions d'actionnaires* est sorti ces jours-ci, est Claude Heurtheux, PDG de l'entreprise Auguste Thouard et « apôtre » d'un « *authentique capitalisme populaire* ». Viendra ensuite une étude de M. Alain Griotteray, député PR du Val-de-Marne, *les Privatisations, bradage ou plébiscite.* Trois ministres en exercice, MM. Léotard, Madelin (industrie) et Malhuret (droits de l'homme) tireront, chacun en septembre, leur épée de papier. Le premier sous forme d'un portrait-entretien avec Hugues Dewavrin (directeur des Editions républicaines) et Antoine Cassan (directeur de la collection) ; le second, d'un exposé de la méthode libérale ; le troisième, d'un plaidoyer en faveur du combat pour les droits de l'homme. Plus tard viendront le député Alain Lamassoure, qui retracera l'histoire de la dernière réforme audiovisuelle, et le journaliste Patrick Wajsman, animateur de la revue *Politique internationale,* qui démontrera que « *le courage en politique étrangère, ça paie* », comme le titre l'indique.

J.-P. P.-H.

● EN BREF

● Les prix littéraires France-Amérique destinés à récompenser des écrivains pour leur contribution à l'amitié franco-américaine et à l'information sur les Etats-Unis ont été remis à Julien Green, pour *les Pays lointains* (Seuil), et au professeur André Kaspi, pour *les Américains* (Seuil).

● Le prix du PEN-Club de France 1987 a été décerné à Georges Lubin, qui édite depuis des années la correspondance de George Sand « Classiques Garnier ». Une mention a par ailleurs été attribuée à l'Américain Philippe Kolb pour son édition de la correspondance de Marcel Proust (Plon).

● Une exposition de dessins de Francis Picabia se tient jusqu'au 20 septembre à Saint-Guilhem-le-Désert (Hérault).

● Un spectacle François Villon aura lieu du 7 au 23 août, dans le cadre du Festival du livre vivant, dans les ruines de la forteresse de Cluis-Dessous (Indre).

● Les « Poésiades 1987 », concours national subventionné par la Ville de Paris, s'adressent aux poètes d'expression française écrivant en vers classiques ou libres sans restriction de genre ou de sujet. Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 septembre. Renseignements : Institut académique de Paris, 104, rue Amelot, 75011 Paris.

● Le prix du roman de la ville de Cannes a été attribué à Louis Nucera pour son livre *Mes rayons de soleil,* publié chez Grasset (voir « le Monde des livres » du 15 mai).



• HISTOIRE

L'itinéraire du sacré

De la croisade aux pèlerinages : un livre passionnant, agaçant parfois, d'un maître de la Sorbonne des années 60 : Alphonse Dupront.

LA « Bibliothèque des histoires » mérite bien son nom, qui nous fait visiter aujourd'hui l'œuvre d'un maître trop peu connu du public, dont les étudiants ont éprouvé la fascination dans la Sorbonne surpeuplée des années 60. Et c'est Alphonse Dupront lui-même qui, dans sa langue incomparable, trace son itinéraire et guide le lecteur à travers son œuvre.

Au commencement était la croisade et celui qui en révéla toute l'épaisseur, Paul Alphandéry, *« quêteur inlassé et révérend du sens »*. De cette rencontre féconde naît l'orientation de l'historien vers le sacré. Car l'histoire des guerres et des conquêtes, l'analyse des substrats économiques et sociaux, les lectures colonisatrices des croisades rendent compte du *comment*, et ce n'est pas rien. Mais la croisade ne peut se laisser réduire et enfermer. *« Non-sens pour les uns, sens pour les autres, ce dichotomisme brut serait désespérance de connaître ; pire encore, appauvrissement et mutilation d'exister. »*

Le passage du signe au vécu

Car la croisade est tissu de signes : son *pourquoi* est du côté du mythe. Comme tout mythe, elle est déchiffrable puisqu'elle est récit écrit avec les mots du quotidien. Mais son déchiffrement court aussi le risque de la réduction. *« Le mythe est toujours plus qu'il ne réussit à étreindre. Le vécu déborde le mythe. »* Il est langage de l'âme collective, irréductible à l'imaginaire.

Au tréfonds de la pulsion de croisade s'incarne une société de fin des temps, de conquête d'éternité, de cette éternité où il n'y a plus d'inégalités, mais plénitude et certitude. Jusque dans ses résurgences contemporaines banalisées, « croisade antipollution » ou « croisade pour le tiers-monde », le mot a conservé une valeur de dépassement, de recherche d'un monde meilleur et de salut commun.

Du laboratoire de la croisade, où sont apparus tous les éléments de la réflexion historique et anthropologique de l'auteur, on passe à la leçon de méthode à propos du pèlerinage et du fait pèlerin. Il y a là un matériau immense à collecter et à exploiter comme autant de signes pour une approche phénoménologique la plus précise possible. Mais en sachant que cette approche ne peut ni ne veut ignorer l'essentiel : l'acte surnaturel. Au contraire même : elle le libère et permet donc de pressentir le vécu.

Tenter le passage du signe au vécu, c'est justement le travail scientifique, en l'occurrence l'opération de l'anthropologue du religieux, qui montre, dans le pèlerinage, la marche physique vers *l'ailleurs*, la *quête d'un terme* soigneusement fixé dans l'espace, et la conscience de l'accomplissement d'un acte extraordinaire.

Et parmi les signes, en est-il de plus riches que les mots. *Peregrinus* (le pèlerin), c'est l'étranger, celui qui se fait étranger, pour découvrir l'étranger (l'Autre) en lui-même. L'historien ne l'a bien compris qu'à travers une ethnologie des pèlerinages contemporains, ce qui le conduit à généraliser la proposition d'une ethno-histoire débouchant sur une anthropologie religieuse. Attentive au « vivre » religieux d'une société déterminée dans la longue durée, cette ethno-histoire permet de découvrir, sous les évolutions et les ruptures, une culture religieuse traditionnelle (souvent si mal nommée « religion populaire »), culture enracinée, pratiques existentielles plus que vision du monde, pétrie de correspondances entre ciel et terre, sécurisante puisque consacrée par un consensus « depuis toujours ».

Le moteur de cette recherche n'est pas la nostalgie d'un bon vieux temps, mais une nécessité scientifique. Contre toutes les complaisantes remises en cause des sciences humaines, Alphonse Dupront affirme leur vocation à marquer une étape majeure dans la culture de l'Occident à condition qu'elles gardent pour finalité l'unité d'un savoir orienté vers un meilleur accomplissement de la condition humaine.

Tous ces signes, tous ces phénomènes, situés aux confins de la vie psychique et biologique, *« où la faiblesse et l'espérance humaine cherchent, d'une tension existentielle contraignante, la certitude de la toute puissance, ou plus dramatiquement le courage de vivre »*, Alphonse Dupront les appelle *sacralités*, avec une sensibilité particulière pour les lieux *sacrals* (et non *sacraux* car Dupront préfère, pour le religieux, cette consonance moins rude). La sacralisation de l'espace, c'est d'une certaine façon sa maîtrise par l'homme, qui le balise de sanctuaires qui prennent les noms des saints qui rythment le calendrier. C'est le cosmos entier qui ainsi s'humanise.

« Découvreuse des secrets de l'âme »

Les lieux sacrés sont aussi porteurs d'images, essentielles comme enseignement sans doute, mais plus encore comme support et comme cadre de la vie religieuse de l'Occident chrétien. Immense stock qui appelle une iconologie historique, qui se révèle dans sa massivité quantitative *« découvreuse impudique des secrets de l'âme »*. C'est la dernière étape, la plus neuve, d'un itinéraire commencé avec la croisade.

Tout au long, le lecteur a été guidé, intrigué, agacé parfois, subjugué le plus souvent par les mots. Cherchant à cerner le sacré comme son maître Alphandéry cernait le mythe, *« avec un scrupule de visionnaire et une extrême sensibilité à l'humain »*, Alphonse Dupront nous entraîne à la suite *« des forces tumultuaires du pèlerinage paroxystique »*, *« dans l'irrationnel de sa forme la plus panique »*, *« poussé par l'Esprit, présence mystérieuse au tréfonds de l'exister humain »*. Mais trêve d'humour, il y a aussi et d'abord dans sa langue une force qui permet d'approcher l'indicible et l'absence.

Ni traité de méthode, bien que la méthode soit présente à toutes les pages, ni synthèse sur les phénomènes sacrés, éloigné de tout esprit de système et résolument empirique, ce livre est un livre dont on s'imprègne. Une extraordinaire somme d'expériences qui se noue autour de la recherche inlassable, sinon du secret des âmes, du moins *« des pulsions silencieuses de l'exister collectif »*. *« Confession d'ouvrier en besogne de son matériau »*, dit trop modestement l'auteur. Bien plutôt, et au sens fort, une initiation.

MICHEL SOT.

★ **DU SACRÉ. CROISADE ET PÈLERINAGES. IMAGES ET LANGAGES d'Alphonse Dupront, Gallimard, 544 p., 160 F.**

Le séminaire et la communion

Le « rite de passage » des chrétiens, la première communion, analysé sur quatre siècles.

LE séminaire, c'est celui de Jean Delumeau, au Collège de France ; une docte équipe qui s'est attaquée à un objet familier au grand public mais paradoxalement inédit pour la recherche historique, la première communion, de ses origines à nos jours. Le livre qui en est sorti confronte, selon une règle maintenant canonique en histoire des mentalités, le prescrit (par les clercs et leurs textes normatifs) et le vécu, reconstitué par les sources les plus variées, y compris les témoignages littéraires, nombreux, et, bien sûr, les images de première communion, humble matériau iconographique, mais dont la massive consommation requiert maintenant l'attention des chercheurs. Autre règle bien solidement établie dans les publications récentes, le contrepoint des spécialistes du protestantisme, luthérien comme réformé. Cela permet de souligner de remarquables parallélismes, qu'il s'agisse de la chronologie, assez courte, inscrite entre le XVI[e] et le XX[e] siècle, avec partout un apogée au XIX[e], ou qu'il s'agisse de l'indissociable trio : instruction religieuse, renouvellement du baptême, participation au repas eucharistique.


KHARBINE/TAPABOR

Crainte et tremblement

D'un ouvrage riche en perspectives tout en restant modeste dans ses ambitions (des professionnels qui veulent fournir au public un dossier pour la réflexion), on retiendra trois acquis principaux. Aux origines, en un temps, le début du XVII[e] siècle, où l'église parisienne de Saint-Nicolas du Chardonnet était à la pointe de l'innovation ecclésiastique, avec le P. Bourdoise, se situe la mutation profonde de l'époque moderne, qui consiste à accorder un rôle déterminant, en matière religieuse, au savoir et au contrôle des connaissances. Ce qui est vrai pour les pasteurs et les fidèles l'est aussi pour les enfants. Le baptême ne suffit plus pour être chrétien, et la communion doit se mériter, fût-ce dans la crainte et le tremblement si bien évoqués par Chateaubriand dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

De là procèdent la formalisation croissante de l'initiation religieuse dans le catéchisme et sa liaison de plus en plus étroite avec *les rythmes de la scolarité*. Il faut y ajouter, chez les catholiques, le renforcement de la piété eucharistique dans le contexte baroque qui transparaît aussi à travers le culte du Saint-Sacrement, les retables, etc. Cela aboutit à la cérémonie *« touchante »*, conçue également pour édifier les adultes, le *« plus beau jour de la vie »*, celui qui fait écraser une larme même à l'assistant le plus éloigné, l'ouvrier anticlérical de Zola ou la prostituée *de Maupassant*.

C'est que la première communion était devenue un authentique fait de société. C'est devenu un lieu commun de souligner les dégâts irréversibles commis dans les cultures populaires traditionnelles par les réformes religieuses de l'époque moderne, destructrices de rituels séculaires, de représentations lointainement enracinées. A l'inverse, les instigateurs de la première communion réussirent un coup de maître culturel en créant une authentique et durable fête populaire, un véritable « rite de passage » chez les Blancs, qui trouve ici sa première description anthropologique, après tant de pages, depuis des décennies, sur les initiations dans les sociétés primitives et exotiques. L'impact considérable de la fête très au-delà des milieux fervents tient pour une bonne part à son association avec l'âge de la *puberté*, à la *réunion une fois n'est* pas coutume des deux sexes à égalité (la robe blanche des filles, le costume des garçons, les cadeaux de plus en plus profanes, évoquent bien le mariage), enfin aux retrouvailles familiales, dont la valeur augmente avec le brassage géographique des populations.

Cela explique les difficultés apparues avec la nouvelle vague de réformes, du XX[e] siècle. L'intervention pontificale en 1910 pour abaisser l'âge, des douze à quatorze ans de rigueur chez les catholiques français (le même que chez les protestants, d'ailleurs) à sept ou huit ans, allait contre trop d'habitudes, rigoristes dans le clergé, ethnographiques dans les familles, et la première communion des petits, dite « privée », pas généralisée avant les années 50, ne tua pas la communion « solennelle », celle avec décorum et gueuleton. De même, après 1960, de multiples réaménagements sémantiques chez les catholiques (« profession de foi », « fête de la foi »), non sans parfois une connotation néo-janséniste — le Sacrement contre le « folklore », — ont moins contribué que l'érosion générale des pratiques affinitaires à affaiblir la tradition.

Pourtant le statut de cette fête révèle, *et ce dès la fin du XVIII[e]* siècle, une ambiguïté fondamentale, où se retrouve une fois de, plus la dialectique du prescrit et du vécu. La communion prescrite par les clercs et par le catéchisme balise théoriquement l'entrée dans une vie chrétienne adulte, avec ses opportunités (le contact personnel et responsable avec Dieu) et avec ses dangers (les « passions », la perte d'innocence).

Or l'étude, maintenant bien avancée jusqu'à des époques assez hautes, de la pratique religieuse catholique après la première communion montre que pour la grande majorité des Français elle fut vécue comme une fin de parcours, le terme d'un temps sacrifié « aux curés » avant ceux de l'apprentissage et de la vie professionnelle. Excepté les régions « pratiquantes », les efforts polymorphes du clergé à l'époque *contemporaine* (*mouvements* de jeunesse, etc.) ne purent empêcher la première communion césure, certificat de fin d'études religieuses. C'est finalement peut-être sur ce point qu'apparaîtrait la véritable différence entre les confessions, alors que nos auteurs ont surtout débusqué les ressemblances formelles.

MICHEL LAGREE.

★ **LA PREMIÈRE COMMUNION. QUATRE SIÈCLES D'HISTOIRE, sous la direction de Jean Delumeau, éd. Desclée de Brouwer, 315 p., 220 F.**

Eglise et société au Moyen Age : la clé de l'histoire européenne

AU Moyen Age, *« l'Eglise et la société ne faisaient qu'un : l'une ne pouvait changer sans que l'autre subît une transformation similaire. Une bonne part de l'histoire européenne, qu'elle soit séculière ou ecclésiastique, trouve là la clé de son explication »*. Telle est la conviction de R. W. Southern, naguère encore professeur à Oxford, qui publiait en 1970 ce livre aujourd'hui traduit en français. Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et la politique des éditeurs français en matière de traduction est souvent surprenante. On pouvait craindre en effet que ce travail de vulgarisation conçu il y a vingt ans à l'usage du public anglo-saxon ait perdu de sa pertinence.

En fait, il résiste bien à l'usure du temps. L'érudition discrète de son auteur, sa hauteur de vue, son goût très britannique de la formule — bien servi par le traducteur, — son sens des exemples significatifs, font de ce livre un fort bon manuel. Tout à fait classique dans son plan, il est original par son angle d'attaque : pour l'auteur, l'Eglise ne peut être isolée qu'artificiellement du reste de la société, tant elle lui est intimement liée.

Sans doute Southern, dans une perspective un peu vieillie, met sous le mot « Eglise » essentiellement le clergé, et non le *peuple chrétien*. Mais, s'intéressant aux institutions (le pape, les évêques et les ordres religieux, reconnus ou non), il montre à la fois comment elles animent le corps social et comment elles sont façonnées par lui.

Conduire au salut

L'Eglise, affirme-t-il tranquillement, quand elle atteint au treizième siècle le sommet de sa puissance, est l'Etat par excellence. Un Etat reconnu par les fidèles qui lui demandent, parfois jusqu'à la contestation, d'accomplir correctement le « service public » de prière et de les conduire au salut. Mais cet Etat-Eglise est moins puissant qu'on ne le croit souvent, faute d'une force de coercition efficace : il dépend pour cela de l'appui des autorités laïques.

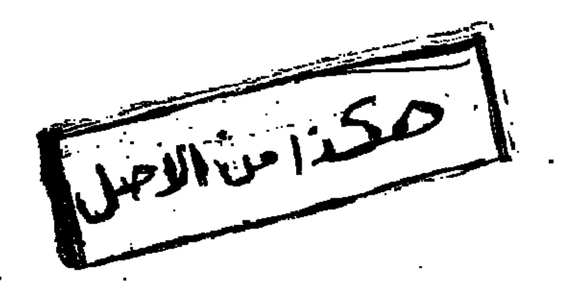
A mesure qu'apparaissent, à la fin du Moyen Age, des Etats laïcs organisés, l'institution Eglise change de nature, pour devenir une association volontaire dont les objectifs sont d'ordre religieux. On entre dans le monde moderne.

Mais dans le même temps la papauté, qui avait été du onzième au treizième siècle une force dynamique, encourageant souvent les idées nouvelles, les *réformes*, la création d'ordres religieux ou d'institutions originales comme les universités, se replie sur elle-même à partir du quatorzième siècle. Les condamnations se multiplient à l'égard des spirituels, des béguines, des flagellants et autres mystiques déviants. Et c'est aux marges de l'institution que s'expriment les forces de renouveau, sans qu'elles puissent dynamiser suffisamment une Eglise bloquée. Les conséquences de cette situation seront graves au seizième siècle.

La méthode de Southern consiste toujours à confronter les formes de la vie religieuse aux *structures sociales pour* dégager une dialectique de leurs rapports. Mais, ce faisant, Southern entend bien se défendre de toute accusation de réductionnisme : il rappelle fermement qu'il en reste aux formes extérieures, *« étape préliminaire dans la compréhension de l'énergie interne »* qui anime l'Eglise médiévale.

M. S.

★ **L'ÉGLISE ET LA SOCIÉTÉ DANS L'OCCIDENT MÉDIÉVAL, de R.W. Southern, Flammarion, Nouvelle Bibliothèque scientifique, 314 p., 175 F.**



● ARTS

Albrecht Dürer, le novateur

Seize ans après sa publication,* la Vie et l'Art d'Albrecht Dürer, *d'Erwin Panofsky, un texte fondamental de l'histoire de l'art, est enfin traduit en français.

« *L'ÉVOLUTION de l'art de l'Europe occidentale, à partir de la haute floraison médiévale, peut se comparer à une grande fugue.* ». Cette phrase par laquelle Erwin Panofsky commence *la Vie et l'Art d'Albrecht Dürer* n'est pas qu'un constat ; elle est – peut-être – une manière de manifeste. Car c'est une fugue qu'a écrit Panofsky ; Dürer en est le thème et les voix qui le racontent, le décrivent, le déchiffrent, leurs variations, sont celles de l'histoire, de l'érudition, de la technique... Il n'y a pas de peinture sans un regard d'exception : c'est à ce regard-là que répond l'exigence de Panofsky. Tous les moyens lui sont bons pour définir la singularité de Dürer.

Dürer (1471-1528) est l'un des premiers artistes à proclamer que la qualité essentielle d'un maître est de « *produire des choses nouvelles qui, jamais auparavant, ne sont venues à l'esprit de quiconque* ». Erasme de Rotterdam affirma que Dürer avait surpassé Apelle même (portraitiste officiel d'Alexandre le Grand, il fut pendant des siècles le modèle de tout peintre) pour n'avoir pas eu recours avec la gravure aux « *facilités des couleurs* ». La gravure est, dans un monde où l'on ne peint guère que sur commande, le seul moyen d'expression « *pour un esprit dominé par la notion d'originalité* ».

L'artiste médiéval a été un relais ; héritier, il transmettait. Dürer rompt. Panofsky montre comment Dürer, qui change la technique même de la gravure sur bois, en redéfinit les procédés, opère une métamorphose de la gravure : « *Le rapport du papier à l'encre d'impression se sublime en rapport nouveau, celui de la lumière à l'ombre : le trait, qui est noir et indique forme et volume, en vient à signifier ombre ; et le blanc du papier en vient par conséquent à signifier lumière.* »

Panofsky décrypte l'énigme de la célèbre *Melencolia I* gravée en 1514, en dresse l'arbre généalogique ; il raconte l'histoire de la mélancolie, récit qui draine la théorie antique des quatre humeurs, les traités de médecine et les estampes populaires ; et il désigne les objets hétéroclites qui l'entourent. Ceux-ci appartiennent à la personnalisation de la Géométrie, qui réalise la synthèse des symboles des Arts libéraux et de ceux des Arts mécaniques...



PHOTO GIRAUDON

« La Mélancolie », de Dürer (musée du Petit Palais, Paris).

Une imagination désœuvrée

La Mélancolie de Dürer n'est ni l'image d'un malheureux avare, apathique et misanthrope, ni l'abstraite Géométrie indifférente ; elle est le souci terrible d'une pensée, d'une imagination qui doute, désœuvrée. « *C'est cette conception nouvelle et suprêmement humaniste de la mélancolie et du génie « saturnien » qu'exprime la gravure de Dürer.* » Ce génie est le sien. « *Le mensonge gît dans notre entendement, et l'obscurité est si fermement retranchée dans notre esprit que même nos tâtonnements échouent.* » Cette phrase de Dürer, « *on pourrait la mettre en épigraphe à* Melencolia I », écrit Panofsky.

Cette quête n'est ni une élucubration ni une contrainte, comme peut l'être la lecture univoque à laquelle oblige un système qui force l'œuvre, réduit la peinture à n'être que l'illustration d'une idéologie. Elle est une invitation à tenir compte de tous les éléments qui constituent une œuvre, qu'ils appartiennent à l'esprit ou à la matière. Pas un seul commentaire de Panofsky qui ne soit suscité par l'œuvre même ; cette humilité fonde la nécessité de l'histoire de l'art.

Ce texte essentiel, dont il a fallu attendre seize ans une traduction française, est aussi une promesse. Il ouvre chez Hazan une nouvelle collection, « *35/37* ». Comme le titre ne l'indique pas, cette collection d'essais, dont la mise en pages est efficace et belle, se propose de publier des textes fondamentaux sur l'art.

PASCAL BONAFOUX.

★ LA VIE ET L'ART D'ALBRECHT DURER, d'Erwin Panofsky, collection « 35/37 », éd. Hazan, 416 p., 296 illustrations, 295 F.

Le « Comte rouge », terrible et magnifique

(Suite de la page 9.)

Ici, on apprend qu'il lit, à dix-sept ans, *Du côté de chez Swann*, poussé par son père, qui est fou de Proust. Et là, que, devançant l'appel, il se fait enrôler, pour finir dans l'aristocratique école militaire de Pinerolo. La vie militaire lui plaît, et, dit-il, « *à la caserne, j'étais très autoritaire, et les soldats de mon régiment tremblaient* ».

Autoritaire, violent, il oblige le chauffeur de la famille à occuper la place du mort dans une voiture de course qu'il veut essayer sur le circuit de Monza, et le vieil employé de la maison sera tué. Coupable, il cherchera refuge à Tripoli, auprès de son frère Guido, puis il poursuivra sa retraite au Sahara oriental...

DE retour, il se consacre à l'élevage des chevaux de course, faisant bâtir des écuries conçues comme un monastère où les jockeys, les entraîneurs, les palefreniers vivent en communauté, et où le maître passe en revue les chevaux dès 4 heures du matin.

Ce sont là les matinées de ce moine qui, deux ans plus tard, va tout vendre et se mettre à voyager, comme pour se quitter lui-même. Il se trouve en Allemagne lors de l'incendie du Reichstag, assiste à des défilés, ces grandes mises en scène qui faisaient écrire à Drieu La Rochelle – ce si bel écrivain, si tragique et si sot à la fois – qu'il « *n'avait jamais rien eu de pareil comme émotion esthétique depuis les Ballets russes !* ». Au demeurant, Visconti aussi en est fasciné. Puis, lorsque Mussolini, qui a la passion du cinéma, pousse son fils à diriger une revue consacrée au septième art, Visconti y collabore, aux côtés de Rosi, Antonioni et Pietro Ingrao notamment.

La guerre finie, comme beaucoup d'artistes et d'intellectuels, Visconti se rallie au Parti communiste. Le « Comte rouge », comme on l'appellera ensuite, est né, qui n'abandonnera jamais son allégeance au parti. Communiste, Visconti renonce à monter certaines pièces, parce que le parti a désavoué leurs auteurs. Il va jusqu'à faire, sur le tard, cette déclaration qui laisse bouche bée : « *Je n'étais pas d'accord avec ce qui se passait en Hongrie. J'ai discuté et souffert sur les faits de Prague, mais je sais que les erreurs peuvent se corriger. Ce qui compte, ce sont les principes.* »

CERTES, Visconti sut voir la misère, la montrer, mais, dans le même temps, il répandait la terreur sur le plateau, sur la scène, humiliant ses collaborateurs, ses acteurs, même ceux qui avaient été des stars et qu'il avait tirés de l'oubli. Car il est vrai que quelques-uns lui doivent d'exister, d'autres d'avoir ressuscité, d'autres encore, le meilleur de leur carrière. Seule Maria Callas, le voyant agir pendant les répétitions, avait confié à son entourage : « *S'il ose s'adresser à moi en ces termes, je lui donne une gifle à lui casser toutes les dents.* » Mais il n'osa jamais. Pour lui, Maria Callas était « *un phénomène monstrueux, presque une maladie, un genre d'actrice disparu à jamais* ». Et si, contrairement à la légende, c'est elle qui le fit venir à la Scala, dont les portes lui demeuraient fermées, il a joué un rôle essentiel dans la vie et le mythe de la diva.

A quoi s'arrêter encore ? Il y a tant de choses dans cet ouvrage exhaustif, tant de ces détails qui révèlent le véritable caractère d'un homme beaucoup mieux que ses exploits ou ses batailles, qu'il arrive un moment où l'on a l'impression que toute l'histoire de la famille Visconti, depuis le treizième siècle, se précipitait vers le vingtième pour aboutir à l'œuvre majestueuse de Luchino. Et ce n'est pas que nous apprécierons plus ou moins celle-ci, parce que nous aurons été entraînés dans les méandres de l'existence de l'auteur. Mais la présence de l'artiste, derrière l'œuvre, se sera affirmée.

Et c'est bien le besoin de cette présence, le besoin de savoir que cet homme ou cette femme qui nous sont chers ont réellement existé, jour après jour, merveilleux, adorables, intolérables, que nous ressentons de plus en plus, à une époque de nivellement où le dieu est devenu rare.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ LUCHINO VISCONTI. LES FEUX DE LA PASSION, de Laurence Schifano. Librairie académique Perrin, 526 p., 140 F.

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Le trésor des sagas islandaises

Une « Pléiade » pour découvrir que le « bout du monde » existe toujours : quinze récits islandais, du treizième siècle pour la plupart, présentés par le meilleur spécialiste français du genre, Régis Boyer.

IL existe encore des pays du bout du monde. L'image que nous nous en faisons correspond rarement à leur réalité. Mais il nous plaît d'imaginer des édens où tous nos maux disparaîtraient, des terres où s'incarneraient les représentations de paysages inviolés, d'immenses étendues hantées par l'ombre de personnages de légende. Ainsi l'Islande, ce rocher aride baigné par les lumières boréales, qui semble n'avoir pour seule histoire que celle de ses glaciers, ses volcans, ses paquets de mer. Un rêve d'eau, de feu et de pierre. Voilà pour les clichés, fort répandus.

Et les Islandais ? Nous n'avons jamais voulu savoir grand-chose d'eux, préférant tourner nos regards vers le « pôle sud » (la Méditerranée) de notre culture plutôt que vers son « pôle nord », lieu réputé austère, sauvage et obscur. Cela expliquerait sans doute le relatif désintérêt dont nous faisons montre tant vis-à-vis de la littérature islandaise ancienne (les eddas et les sagas) que du roman moderne dont le représentant le plus illustre demeure Haldor Kiljan Laxness, prix Nobel 1955 (1). Il faut donc saluer l'initiative des éditions Gallimard qui présentent, dans la « Bibliothèque de la Pléiade », un choix de quinze sagas islandaises. Un salut d'autant plus mérité que l'édition de cet ouvrage a été confiée au meilleur spécialiste français du genre, Régis Boyer.

Le travail accompli dans le domaine des traductions (toutes signées Régis Boyer), de la présentation et de l'appareil critique est absolument remarquable. Le lecteur qui ne connaît pas un traître mot du passé de l'Islande peut s'embarquer les yeux fermés dans cette aventure : tous les repères (historiques, géographiques, religieux, linguistiques, etc.) lui sont fournis. Pas une voile de *knörr* (navire de haute mer) ne manque, pas un bouclier ni une hache. Reste que nous entrons dans le champ d'une littérature médiévale dont les clefs ne nous sont pas toutes données.

En premier lieu se pose le problème de l'origine de ces sagas islandaises. D'aucuns ont longtemps pensé qu'il s'agissait là d'écrits largement redevables à une tradition orale. Aujourd'hui, l'hypothèse la plus communément admise laisse entendre que ces récits en prose sont dus à la main d'auteurs souvent demeurés anonymes.

Un deuxième « mystère » entoure ces sagas. La plupart ont été écrites au treizième siècle : certaines évoquent des faits contemporains, d'autres, et c'est là le plus étonnant, rapportent des événements datant de deux ou trois siècles. Un saut dans le temps qui autorise parfois force dérapages historiques mais n'en reste pas moins significatif de deux étapes importantes de l'histoire islandaise.

Au dixième siècle, l'île, colonisée depuis 874, vit un âge d'or. Occupée par une poignée de familles venues de Norvège, des Hébrides, d'Irlande, elle ne connaît sur son sol ni guerre ni souverain. Le pays est dirigé par quelques dizaines de propriétaires terriens qui, chaque année, se réunissent en assemblée (Althing) pour régler les éventuels différends opposant les clans ou prendre diverses dispositions ayant trait à la vie de la communauté. Un système unique que certains historiens désignèrent par la suite sous le nom d'« aristo-démocratie ».

Un monde sur le point de disparaître

Au treizième siècle, l'Islande entre dans une autre période. Déjà christianisée depuis l'an 1000, elle bascule peu à peu sous la coupe du roi de Norvège qui entend bien mettre à contribution et ses habitants et ses sols, réputés d'excellente qualité. On comprend dès lors que les auteurs de sagas se soient tournés vers leurs origines et le passé pour tenter de fixer l'image d'un monde sur le point de disparaître.

Pour autant, ces récits ne doivent rien à la littérature courtoise. Bien que leurs personnages principaux puissent en effet appartenir à une lignée de grands hommes dont les exploits les rendent « dignes d'une saga », ces évocations apparaissent avant tout comme des textes où le souci de restituer des faits l'emporte sur les considérations ayant trait à la gloire ou au prestige.

Ici, les héros ne sont pas toujours à même de mériter l'admiration : nombre d'entre eux ont du sang sur les mains et bien des traîtrises sur la conscience. Ce qui compte, ce n'est pas la morale (encore qu'elle soit codifiée), c'est le destin et la capacité de chaque individu à le maîtriser.

Si les sagas islandaises présentent dès le départ un certain nombre de caractéristiques communes, toutes ne sont pas de la même facture selon qu'elles évoquent la vie (depuis la naissance jusqu'à la mort) d'une célébrité (comme dans *la Saga de Snorri le Godi*), relatant des voyages (*la Saga d'Eirikr le Rouge*), ou établissent la chronique d'un district (*la Saga des gens du Val-au-Saumon*). La sensibilité des auteurs y est pour beaucoup, certains n'hésitant pas à recourir à l'humour ou à la dérision, sans pour autant laisser poindre leur sentiment quant aux protagonistes de ces petites épopées.

Une chose est certaine : on passe énormément de temps à se battre. Quelques moutons volés, un simple affront verbal, un litige concernant des biens, suffisent à déclencher le cycle infernal des vengeances. Les têtes volent comme un rien, le sang coule à flots. Les querelles intestines ne cessent de ravager les clans de l'île, où il se trouve toujours un ambitieux pour jeter de l'huile sur le feu. Ce n'est pourtant pas la loi de la jungle. L'Althing veille au grain. Lors de ces assemblées, la « loi » islandaise (non écrite) y est appliquée, qui prévoit par exemple un système de compensation, en nature ou en biens (la vengeance demeurant par ailleurs un recours possible), pour chaque meurtre ou action délictueuse.

Outre ces dimensions biographiques et historiques (souvent sujettes à caution, comme le rappelle fréquemment Régis Boyer dans ses notes), les sagas sont surtout révélatrices de l'état d'esprit d'un peuple qui hésite encore entre les valeurs du paganisme et celles de la chrétienté. Témoin la réponse faite par un personnage de *la Saga des gens du Val-au-Saumon* au roi de Norvège qui lui propose de se convertir : « *J'ai l'intention de n'embrasser la foi en Norvège qu'à la seule condition de pouvoir révérer un peu Thorr l'hiver prochain quand j'arriverai en Islande.* »

Puissances magiques

Nombre de ces sagas font d'ailleurs mention de trolls, de revenants, de sorcières et autres puissances magiques. A travers ces apparitions, ce sont les croyances, les us, les coutumes de la culture islandaise qui sont rapportés. De fait, au fil de ces récits, judicieusement choisis, se dessine une véritable fresque haute en couleur de cette société médiévale plantée au cœur de l'océan.

Un dernier mot. On ne saurait parler des sagas islandaises sans faire mention d'un trait qui les caractérise parfaitement : celui du style. Toutes sont en effet rédigées avec précision et concision. C'est sans doute ce qui les rend aujourd'hui aussi lisibles et passionnantes à investir. En compagnie de Snorri le Godi ou de Njall le Brûlé, on ne s'ennuie guère. C'est cela, une saga : un rythme, des images frappantes, d'interminables péripéties et un vague sentiment de la vie, ce nuage qui passe au-dessus d'un océan déchaîné.

BERNARD GÉNIÈS.

★ SAGAS ISLANDAISES. Textes traduits, présentés et annotés par Régis Boyer. « Bibliothèque de la Pléiade ». Ed. Gallimard, 1994 p., 350 F jusqu'au 31 juillet, puis 390 F.

(1) Parmi ses romans traduits en français, citons *la Cloche d'Islande* (éd. Aubier-Montaigne) et *la Saga des fiers-à-bras* (éd. Pandora).

Stevenson en Californie

(Suite de la page 9.)

Stevenson répond. Il n'a pas de colère. Il a de la peine. Il supplie qu'on l'aime un petit peu, tout de même, il dit qu'après tout il est « *un être de chair et de sang* », et qu'il est « *toujours vivant* », qu'il a même trouvé, dans ces lointains, « *un petit monticule de vie* ».

Ces lettres, que Michel Le Bris a été inspiré de joindre au dossier, sont admirables dans leur drôlerie, leur courage, leur lucidité. A la même époque, au Harrar, un autre jeune homme écrivait à ses parents, à Charleville, des lettres épouvantables. « *Quand vais-je enfin rejoindre les rangs des bénis et des heureux pour fondre, à marches forcées, sur la Nouvelle Jérusalem ?* » – ce n'est pas Arthur Rimbaud avec sa hernie et sa mort qui écrit ces phrases ; c'est Stevenson, avec ses rêveries, son enfance, ses crachements de sang, Stevenson qui, avec sa petite famille, va bientôt trouver refuge dans les galeries d'une ancienne mine d'argent, Silverado, parmi les ruines et les rouilles de ce qui fut le beau songe de la Californie, vingt ans auparavant.

Un an après, jour par jour, un autre bateau venu d'Amérique aborde à Liverpool. Dans ce bateau, il y a Robert Louis Stevenson, Fanny et les deux enfants de Fanny, mais est-il le même homme, celui qui faisait rire les cafés de Londres avec sa casquette d'Indien et celui qui revient de l'Eldorado ? Quelques années encore, et Stevenson écrira *l'Ile au trésor*.

GILLES LAPOUGE.

★ LA ROUTE DE SILVERADO. *En Californie au temps des chercheurs d'or*, de R. L. Stevenson. Edition établie et présentée par Michel Le Bris, traduit de l'anglais par Robert Pépin, Phébus, 508 p., 118 F.

□ 10/18 publie *Saint-Yves*, un roman historique de R. L. Stevenson, qui se déroule sous le premier Empire. Il fut écrit juste avant la mort de l'auteur, en 1894 (traduction et notes de Charles-Noël Martin. Préface et postface de Francis Lacassin, 284 et 286 p.)

Un guide instructif

LES Editions de la butte aux Cailles ont eu l'excellente idée de republier leur *Guide d'Islande*. Cette nouvelle édition, plus complète que la précédente, outre les rubriques traditionnelles de ce genre d'ouvrage (histoire, économie, aperçu historique, renseignements pratiques et bonnes adresses), présente également la flore, la faune et les particularités géologiques de l'île. C'est un peu savant mais les guides ne sont-ils pas aussi faits pour s'instruire ? Un très beau travail réalisé par une équipe de passionnés. Signalons également la parution en Angleterre, aux éditions One Hundred Years d'une petite histoire de l'Islande, *Iceland Saga*, signée Magnus Magnusson (256 p., 12,95 livres).

B. G.

★ GUIDE DE L'ISLANDE, Editions de la butte aux Cailles (diff. Hachette), 378 p., 120 F.

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

Lawrence et Monteil d'Arabies

★ LAWRENCE D'ARABIE – LE LÉVRIER FATAL (1888-1935), par Vincent-Mansour Monteil. Hachette-Littérature, 332 p. (avec index des lieux et des personnes), 149 F.

LAWRENCE D'ARABIE... Ce titre « nobiliaire » de celui qu'on appelait *« le faiseur de rois », « le roi sans couronne »* déplaît à tous : Anglais, Français, Turcs, Syriens, musulmans, islamistes radicaux ou non... Le personnage demeure tellement ambigu que, cinquante ans après sa mort, il continue à intriguer spécialistes et simples admirateurs de *la Matrice* et que, surtout, sa mémoire ne cesse d'être très douloureuse pour les Arabes.

Dans son ouvrage *Songe et mensonge de Lawrence,* (Sindbad 1973 épuisé), l'historien jordanien Souleiman Moussa aura été le premier Arabe à publier un ouvrage afin de prendre le contre-pied de l'histoire officielle et de faire l'inventaire des *« mensonges »* – privés et politiques – de celui qui avait osé se présenter comme le champion des Arabes. *« Sans la Révolte arabe,* écrit en conclusion Souleiman Moussa, *Lawrence et sa légende n'auraient pas existé. Il faut donc considérer la Révolte arabe comme la racine et Lawrence comme le rejeton, alors que l'imagination des écrivains occidentaux a renversé cette image et donné la Révolte comme l'œuvre de Lawrence. »*

Vincent Monteil, un des grands arabisants français, d'une immense érudition, ancien officier des affaires indigènes, linguiste hors pair, résistant, gaulliste de gauche, membre actif du Comité France-Maghreb, puis admirateur de l'imam Khomeini, a toujours été fasciné par la personnalité et la destinée du colonel Lawrence – *« depuis le jour,* écrit-il, *où, à Saint-Cyr, j'appris la nouvelle de sa mort, le 13 mai 1935 »).* Il vient de faire paraître une biographie tout à fait personnelle intitulée *Lawrence d'Arabie, le lévrier fatal* (pourquoi donc est-il qualifié par son éditeur de *« Lawrence d'Arabie français »* ?). C'était lui qui avait écrit pour l'édition française du livre de Moussa une préface judicieuse intitulée « Lawrence vu par les Arabes » : *« Il manquait à notre connaissance de la Révolte arabe un point de vue qui ne fût pas uniquement celui qui puise son inspiration dans les récits d'un des acteurs étrangers, si remarquable fût-il,* écrivait Vincent Monteil en 1973. *Le livre de Souleiman Moussa vient heureusement combler cette lacune, et il faut se féliciter de le voir enfin traduit et mis à la portée de tous ceux qui se passionnent pour ce qui fut d'abord une grande aventure nationale arabe. »*

Monteil tint alors à réfuter les thèses de l'auteur jordanien, qui voit en Lawrence : *« un aventurier plein d'imagination que ses recherches historiques inclinaient à réussir quelque remarquable entreprise qui deviendrait un sujet de conversation », « un homme sensible et cultivé, qui redoutait le jugement sans appel que l'Histoire réserve aux imposteurs et aux menteurs... »,* un mythomane *« traître aux Arabes »* et, par sa présence au traité de Versailles, complice de tous les accords qui ruinaient les espoirs de se délivrer non seulement des Turcs mais de toutes les sujétions étrangères ; et, finalement, de proche en proche, un pro-juif et un sioniste. *« Il n'en reste pas moins,* écrivait alors Monteil, *que chacun reconnaît la part prise par T. E.Lawrence à la victoire finale »* et qu'on loua *« son courage, son habileté à choisir les chefs de tribu et sa contribution essentielle « à l'ouvrage bien fait ».* Tout cela, lui-même ne l'a jamais caché, *« pour la grandeur de l'Angleterre ».*



BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE NATIONALE DES LANGUES ORIENTALES (Cl. JEAN LOUPCHAMET)

Portrait de T. E. Lawrence

QUATORZE ans plus tard, converti à l'Islam depuis 1977 sous le nom de Mansour Chafii, Monteil revient une fois encore au colonel Lawrence pour tenter d'éclairer les zones d'ombre qui subsistent et reprendre un à un les points contestés par Moussa ainsi que les contradictions et les exagérations clamées à grand bruit, pour le vingtième anniversaire de sa mort, par l'Anglais Richard Aldington dans un livre au titre d'ailleurs plus provocateur en français qu'en anglais : *Lawrence l'Imposteur* (1)... Explorant toutes les sources disponibles, et notamment les récents travaux d'un psychiatre américain *« spécialiste des cauchemars »,* le docteur John E. Mack, qui a pu consulter des archives inédites (2), Vincent-Mansour Monteil a voulu dresser un bilan en s'efforçant *« d'expliquer et de comprendre », « en refusant de réduire la biographie de Lawrence à la légende répandue par le film »* (de David Lean) et par divers biographes.

Sous le titre *A Prince of Our Disorder* (Little Brown, Boston 1976), *« qu'on pourrait traduire familièrement par* le Roi *des masos », ironise Monteil,* Mack a étudié notamment le *« péché originel »* de T .E., alias Ned, qui souffrira toute sa vie de sa bâtardise (pour échapper à sa femme, qu'il avait quittée, Thomas Chapman, le père, prendra le nom de *Lawrence, sous lequel son fils connaîtra* la gloire), et la volonté d'expiation – masochiste – pour la terrible « nuit de Der'a » de novembre 1917 au cours de laquelle il fut torturé et violé par un gouverneur turc... Dans un article plus récent (3), *un psychanalyste français* montre un Lawrence qui n'aspire qu'à se perdre dans la foule, s'installer dans l'avilissement, dans un Tout qui équivaut à la destruction de soi : s'arabiser, se fondre dans le monde arabe puis dans celui de *la Matrice,* dans le *« broyeur »,* simple soldat sous un nom d'emprunt – Ross – et un matricule...

« Toute biographie doit passer par nous-même et être notre propre histoire », prévient justement dans sa préface, Monteil, citant François Mauriac. On sent bien, à la lecture de ce livre, que Lawrence le hante depuis plus d'un demi-siècle. *« Je suis passé de l'admiration sans réserve à l'interrogation, à la critique, à la mise en balance des points positifs (intelligence, courage, endurance, générosité) et des aspects négatifs de Lawrence (désintérêt pour la culture arabe, ignorance de l'islam, connaissance insuffisante de la langue arabe, refus des responsabilités, ambition plus ou moins dissimulée, traits sado-masochistes) »,* note-t-il encore, égrenant ce qu'il nomme les *« affabulations lawrenciennes »,* s'attachant à brûler ce que visiblement il a longtemps adoré et le décrivant physiquement, sur un ton aussi agressif que passionné : moche, de petite taille, bâtard, pas si cultivé qu'on l'a dit, efféminé (avec *« un petit rire nerveux comme un gloussement de fille chatouillée »),* pas doué pour les langues (avec un *« déplorable accent en arabe qui le rend inintelligible »),* homosexuel, mythomane, masochiste, pas si important pour l'histoire que sa légende a voulu le faire croire, pas si ami avec l'émir Fayçal qu'il veut le dire dans *les Sept piliers de la sagesse...*

D'ORDINAIRE un biographe éprouve à l'égard de son « biographé » une certaine dose de sympathie et de compréhension, et son but consiste à faire mieux comprendre, *de l'intérieur, les ambiguïtés et les travers* de son sujet. Avec *le lévrier fatal* (citation de Verlaine à propos de la mort d'un ami en 1888), Monteil ne cesse de vouloir gourmander, « corriger » Lawrence. Grand connaisseur du monde arabo-islamique, il possède admirablement l'histoire et la personnalité de son « héros » et n'adopte jamais aucun sentiment de supériorité pour faire de l'« orientalisme » (voir l'ouvrage du professeur palestinien de New-York Edward Saïd, Seuil, 1980).

Pourtant, s'il passe en revue toutes les thèses, même les plus récentes, il donne toute son attention à celles qui visent à démolir son sujet et, emporté par une verve dévastatrice, il accorde, par exemple, une large place à la « Nuit de Der'a » – autant qu'aux *Sept Piliers de la sagesse* ! – et néglige trop l'importance de *la Matrice,* ce maître livre de celui qu'Etiemble a appelé *« un saint en salopette ». « Officier ou simple soldat, guérillero ou mécanicien, T.E. est avant tout un écrivain. Comme tant de ceux qui ont illustré les arts et la pensée des plus belles civilisations, cet écrivain était assurément un anormal »,* écrit Etiemble, admirateur éclairé qui fut le traducteur de tous les écrits de Lawrence (à l'exclusion des *Sept Piliers,* dont on nous annonce une nouvelle traduction dans la collection « Bouquins »).

Si l'on pouvait dire pourquoi tant de gens différents se sont intéressés à T.E. Lawrence, on toucherait au noyau non seulement de l'orientalisme, mais de l'âme humaine dans son besoin d'ascèse. Vincent-Mansour Monteil, lui, à soixante-quatorze ans comme à vingt, continue à être fasciné par ce Lawrence d'Arabie qu'il démolit. Ce qu'il lui reproche, par-dessus tout, c'est de ne pas s'être converti à l'Islam.

★ Pour connaître T.E. Lawrence, lire : *les Sept Piliers de la sagesse* (Payot, 110 F) et, chez Gallimard, *la Matrice* (32 F). *Les Textes essentiels de T.E. Lawrence* (28 F). L'extraordinaire volume de *Lettres* (paru en 1948 dans la traduction d'Etiemble et de Yassu Gauclère) est, hélas ! introuvable depuis longtemps.

★ V.-M. Monteil vient également de publier une biographie de Louis Massignon *le Linceul de feu* (Vegapress, Paris).

(1) *A biographical enquiry* (Collins, 1955). Trad. fr. : *Lawrence l'Imposteur* (Amiot-Dupont, 1955).

(2) Les archives déposées à la Bodley Library d'Oxford ne seront accessibles qu'en l'an 2000.

(3) Jean-Michel Hirt : l'*Uniforme du désert* in l'*Ecrit du temps* nº 4, Automne 1983.

(4) Dans *la Quinzaine littéraire* du 1er au 15 juin 1987 : *le Soldat d'infortune.* Voir aussi Hygiène des lettres, par Etiemble (tomes I et III. Gallimard, 1953 et 1958).

Nicole Zand reprendra sa chronique le 4 septembre

Miklos Szentkuthy, l'ogre alchimiste

Est-ce parce qu'il écrit en hongrois, langue « impossible », que Miklos Szentkuthy, soixante-dix-neuf ans, n'est pas traduit ?
En attendant qu'un éditeur français s'intéresse à lui, André Velter a rencontré ce créateur déraisonnable et démesuré.

UNE malédiction s'attache-t-elle aux écrivains hongrois du simple fait qu'ils usent d'une langue impossible ? Cette question vaut une réponse quand on considère le peu d'échos rencontrés en Europe par des œuvres, à l'évidence décisives, mais qu'aucun traducteur n'est venu transmuer en allemand, en anglais ou en français. Au premier rang des oubliés se tient Miklos Szentkuthy. Que ce nom ne soit pas associé à ceux des grands créateurs de récits, dynamiteurs de formes, archivistes de toutes les mémoires – Proust, Joyce, Borges, pour ne citer qu'eux, – voilà qui témoigne d'un arrogant repliement, d'une invraisemblable propension à la surdité.

Szentkuthy, pourtant, ne manque ni de souffle ni d'harmoniques capables de trouer les tympans. Tout en lui est hors de proportion. C'est un colosse dont les gestes désordonnés hésitent entre ceux du bûcheron et ceux, infiniment maniérés, du dandy. Sa voix née des catacombes charrie d'énormes rochers qui, sans doute, ont fini par déchiqueter ses dents, ne laissant çà et là que quelques pics dressés sur des mâchoires dévastées. Ses yeux n'ont pas plus de férocité que ceux du tigre (on sait que c'est une coupable sentimentalité qui distingue entre le regard de la biche et celui des fauves) ; ses yeux ne reflètent pas plus de folie que ceux des hallucinés (on sait que les nourrissons jouent parfois de la pupille comme des déments) ; ses yeux ne sont pas plus hantés que ceux des prophètes (on sait que la possession par le verbe peut être divine ou démoniaque). A qui rencontre Miklos Szentkuthy aujourd'hui, l'image de l'ogre s'impose.

Un ogre dévoreur de traités scolastiques, de saintes biographies, de sommes philosophiques et de magazines de mode. *« J'ai toujours voulu tout voir,* dit-il, *tout lire, tout penser, tout rêver, tout avaler. »* L'essentiel et le futile, le grotesque et le sublime, le réel et l'illusion, l'objectif, le subjectif, le concret, l'évanescent, le dérisoire, l'illuminant.

Extravagant bréviaire

« J'aime rechercher les rapports organiques entre l'univers et l'absolument accidentel », écrivait déjà Szentkuthy en 1934 dans *Prae,* ce premier livre qui programmait l'œuvre à venir et qui était à la fois un audacieux préambule, un manifeste, un essai méthodologique et, quand même, un roman qui ne ressemblait à rien de connu. Déjà l'alchimiste avait décidé que tous les éléments de la nature, tous les désirs du corps ou de l'esprit, toutes les sciences, toutes les légendes, tous les élans religieux, tous les sacrilèges participeraient à la création de son or romanesque. Et le projet grandiose du *Bréviaire de Saint-Orphée,* qui devait s'accomplir de 1939 à 1984 en dépit d'une mise entre parenthèses de trente ans (1942-1972), répond aimablement aux prédictions originelles.

Bâtisseur mégalomane, Szentkuthy a su être à la hauteur de sa démesure. Sa cathédrale de papier, baroque à l'extrême, conjugue des nefs historiques, des bas-côtés biographiques, un chœur lyrique, une flèche épique, des chapelles poétiques, des confessionaux érotiques et quelques sacristies bourrées de farces et attrapes. Les neuf volumes de son extravagant bréviaire le font apparaître comme le plus rigoureux affabulateur qui soit, un géniteur de mythes qui se pare à volonté de pourpre cardinalice, d'oripeaux royaux ou de nippes de courtisanes. Hagiographe fourbe, blasphémateur suave, il raconte des histoires de saints, de papes, de vicaires travestis et de girls bibliques... *« Je suis catholique »,* avoue-t-il en ouvrant largement des mains mieux faites pour étrangler que pour glisser *l'extrême-onction ; mais il ajoute* gracieusement : *« un catholique très libéral ».*

Titanesque entreprise

En investissant d'innombrables masques, en explorant les destinées de personnages emblématiques, Szentkuthy s'identifie à eux comme le ferait un comédien (*« dans un équilibre enjoué d'objectivité historique et d'individualité lyrique »,* souligne-t-il), mais comme un comédien qui ne se détacherait plus d'aucun de ses rôles. Dans *la Seconde Vie de Sylvestre II* (1972), après que le pape eut pris la place d'un Roi mage lors de la représentation du mystère de la nativité, l'auteur intervient et note : *« Nous avons, bien entendu, le devoir de préciser que la foi et la philosophie de Sylvestre comprenaient aussi la conviction que s'il lui arrivait de vivre passionnément un rôle, celui-ci cesserait d'être un rôle pour devenir réalité : il était donc lui-même un Roi mage réel sur le plan de la théologie, car dans l'âme de Dieu, la fantaisie, ce réalisme paradisiaque et élyséen, a valeur de réel. »*

L'exaltation d'une telle *fantaisie* constitue l'une des hautes perspectives de cette titanesque entreprise dont le but ultime serait, avec une forte dose d'ironie, de *« répondre enfin à la question : comment doit se former et que doit faire l'homme nouveau, après avoir vécu le gothique et le rococo, les mythes grecs et la Réforme, la peinture chinoise et la politique espagnole ? »* Rien de moins.

Alors, y aura-t-il en France un éditeur, un seul, qui ait encore assez le goût de la découverte et du risque pour accueillir dans toute son ampleur une œuvre aussi déraisonnable, un monument aussi labyrinthique, pour donner à lire cet écrivain hongrois, ce géant désinvolte, inclassable, et qui porte en secret les stigmates du génie ?

ANDRÉ VELTER.

Cerqueira Cleave '87

Son œuvre

Prae (1934).
Vers l'unique métaphore (1934).
Chapitre sur l'amour (1936).
Le Bréviaire de Saint-Orphée :
1. – Notes marginales pour Casanova (1939).
2. – Renaissance noire (1939).
3. – Escurial (1940).
4. – *Europa Minor* (1941).
5. – Cynthia (1941).
6. – Confession et marionnettes (1942).
7. – La seconde vie de Sylvestre II (1972).
8. – Le désespoir canonisé (1974).
9. – L'âne sanglant.

Durant les trente années d'interruption du *Bréviaire (« les conditions n'étaient pas favorables »,* commente laconiquement Szentkuthy) paraissent cinq livres consacrés à Mozart, Haydn, Gœthe, Dürer et Haendel, livres qui ne sont pas des biographies romancées mais plutôt des méditations sur la vie de ces cinq artistes. L'auteur les rééditera prochainement sous le titre commun *Autoportrait en masque.*

Il n'existe en traduction française que la Table des matières de *Prae* (le Nouveau Commerce, nº 38) et *Momie du Vatican et girls de la mer Morte,* extrait de *la Seconde Vie de Sylvestre II* (revue *Pleine Marge,* nº 3).

Société

JUSTICE

Au tribunal de Marseille

Les « rebelles » des Baumettes

MARSEILLE
de notre envoyé spécial

A quelques signes extérieurs, d'abord, le premier « procès des Baumettes », le mercredi 29 juillet, devant le tribunal de Marseille, est vite apparu comme une affaire mal engagée. Une corvée, manifestement regrettée par l'administration pénitentiaire et la justice, la suite comme une affaire engagée. Une corvée manifestement regrettée par l'administration pénitentiaire et la justice, le suite inévitable d'une réaction prise à chaud et qu'on aurait aimé fuir la raison retrouvée.

A quoi pouvait bien servir, en effet, cette surabondance de protection policière, la présence du GIPN (Groupe d'intervention de la police nationale), l'excitation des CRS autour du palais de justice, tous ces uniformes de gardiens de la paix dans un tribunal vide, endormi par la chaleur et l'heure de la sieste ? Dans la salle, le président, M. Jean-Robert Tron, avait fait entrer plus de policiers en civil que de spectateurs, quelques dizaines de femmes et d'enfants, membres de familles de détenus.

Sept lampistes

Dans quel but ? On ne jugeait pas les *« mutins de l'insurrection »* du 16 juillet à la prison de Marseille, selon les termes du procureur adjoint, M. René Salomon, pas ceux qui avaient gravement endommagé le bâtiment B et mis le feu à plusieurs installations, mais plus simplement sept *« rebelles »*, impliqués selon une procédure des plus hasardeuses et qui s'étaient *« opposés le lendemain matin aux consignes et aux forces de l'ordre »*, au réveil d'un bâtiment saccagé, livré, faute de temps et des moyens de sécurité habituels, à l'anarchie.

Sept lampistes, ramassés sans distinction ni enquêtes approfondies par des CRS dans des couloirs envahis par les fumées des gaz lacrymogènes. Sept malchanceux désignés plus que repérés, placés dans un local de fouille malgré des témoignages à décharge de quelques gardiens et expédiés en garde à vue, *« le tri fait »*, toujours selon le procureur, pour une comparution immédiate.

M. Tron devait encore aggraver cette impression de malheureuse loterie en ordonnant au maigre public — qui ne pipait mot — de s'abstenir de *« tout mouvement de foule »* et aux septs détenus de ne pas s'étendre sur les conditions de la vie carcérale. Le dossier, rien que le dossier, devait sans cesse répéter le président, gêné lui-même de devoir diriger le débat d'une audience aussi flottante, de chercher à établir la vérité dans un procès sans témoins à charge.

Craignant des représailles pour ses gardiens, ou plus simplement parce qu'elle prise peu l'intervention de la magistrature entre ses murs, l'administration pénitentiaire s'était gardée de montrer ses « mouchards », deux ou trois noms de surveillants qui circulent désormais dans les coursives des Beaumettes. Par souci d'apaisement, le directeur de la maison d'arrêt, M. Jean Daguerre, avait même expliqué dans sa déposition que *« ses surveillants n'avaient pas pu avoir une vision claire »* de ces événements confus, d'une matinée qui avait privé d'eau quelque huit cents détenus, aux cellules souvent sans serrures et priés de bien vouloir se débrouiller avec les moyens du bord pour quelques heures.

M. Tron a lu cette déposition, celles — plus vagues — des CRS présents au bâtiment B et qui n'avaient pas retenu leurs matraques. Il a aussi longuement entendu Raymond Baldi, arrivé aux Baumettes dix jours avant l'émeute, placé au bâtiment B, vingt-quatre heures avant les faits, venu à Marseille dans l'espoir d'obtenir la révision de son procès pour tentative d'assassinat. *« Quelles raisons aurais-je eu de m'insurger ? »*, a-t-il demandé à plusieurs reprises au président.

Comme celui-ci ne trouvait rien à répondre à ces points de vues si divergents, comme il devait trouver l'affaire bien embrouillée, il s'est donné un délai de réflexion de quarante-huit heures.

PHILIPPE BOGGIO.

A la cour d'appel de Lyon

Pas de dommages et intérêts pour l'ex-secrétaire de M. Raymond Barre

Mlle Annick Penverne, ancienne secrétaire lyonnaise de M. Raymond Barre, a perdu devant la cour d'appel de Lyon les 8 345,61 F de dommages et intérêts qui lui avaient été octroyés par le tribunal des prud'hommes pour non-respect de la procédure de licenciement (*le Monde* du 2 avril 1986).

Mlle Penverne avait été embauchée en 1979 par M. Jean Baridon, député du Rhône, suppléant de M. Raymond Barre, alors premier ministre. Elle était passée au service de ce dernier, le 1er juillet 1981, lors de son entrée à l'Assemblée nationale.

Le 21 juillet 1983, la jeune femme a appris son licenciement par lettre recommandée. Le tribunal des prud'hommes a estimé, le 1er avril 1986, qu'il y avait pas rupture abusive du contrat mais a condamné M. Barre à verser 8 345,61 F pour non-respect de la procédure de licenciement : la jeune femme n'avait pas été convoquée à l'entretien préalable légal.

La cour d'appel de Lyon a estimé qu'un employeur occupant moins de onze salariés n'est pas tenu à respecter cette obligation de l'entretien préalable, sauf en cas de faute commise par l'employé. Or, *« en l'espèce, il ne s'agit pas d'un licenciement pour faute. C'est donc à tort que les premiers juges ont alloué à Mlle Penverne une indemnité pour irrégularité de forme »*, a estimé la cour.

● **La demande de mise en liberté d'un membre des Brigades rouges est rejetée.** — La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a rejeté, le mercredi 29 juillet, la demande de mise en liberté de Vincenzo Olivieri, quarante-trois ans, un Italien arrêté le 19 mai dernier à Paris et dont l'Italie, qui l'accuse d'être un « membre important » des Brigades rouges, demande l'extradition. Vincenzo Olivieri a, notamment, été condamné par défaut à dix-sept ans de prison par la cour d'appel de Naples pour l'enlèvement et la séquestration, en 1981, du responsable de la démocratie chrétienne à Naples, M. Ciro Cirillo. Au cours de cet enlèvement, un policier avait été tué et le secrétaire de M. Cirillo grièvement blessé.

REPÈRES

Canicule

Près d'un millier de morts en Grèce

Le ministre grec de la santé, M. Georges Mangakis, a dressé le mercredi 29 juillet le bilan de la vague de chaleur qui a sévi pendant dix jours en Grèce, avec des températures atteignant parfois 44 degrés le jour.

Selon les derniers chiffres, quelque huit cents personnes sont décédées des effets de la canicule pendant cette décade dans la seule région d'Athènes, et cent soixante-cinq autres décès dus à la chaleur ont été enregistrés dans le reste du pays. Les sept cimetières de la région d'Athènes ont dû ouvrir des tombes dans les allées pour inhumer les corps qui encombraient les morgues. La température n'a pas dépassé 35 degrés mercredi à Athènes et les prévisions météorologiques laissent espérer un retour à la normale saisonnière ces prochains jours. — *(AP., Reuter.)*

Défense

Matériels d'occasion pour le Maroc

Le Maroc achète à la France et aux Etats-Unis des matériels terrestres d'occasion, remis à neuf et prélevés sur les stocks des armées de terre des deux pays. Il s'agit, dans le premier cas, de canons d'artillerie et, dans le second, de chars d'assaut.

A la France, les Marocains ont acheté trente-deux obusiers F-3, qui sont des canons de 155 montés sur le châssis d'un blindage AMX-13 et conçus par Creusot-Loire Industrie. Ces canons, qui portent à une vingtaine de kilomètres, ont été prélevés sur les dotations de l'artillerie française.

Aux Etats-Unis, le Maroc a acheté, pour un montant de 68 millions de dollars (environ 400 millions de francs), cent chars M-48 A5 qui ont été, eux aussi, prélevés sur les équipements de l'armée de terre américaine. Le Maroc possédait déjà des chars de ce modèle, qui est une version modernisée en 1975 du char M-48.

Euthanasie

Daniela M. devra continuer à vivre

Le Tribunal constitutionnel de Karlsruhe (RFA) a jugé irrecevable, le mercredi 29 juillet, la demande d'une jeune grabataire qui souhaitait que l'on mette fin légalement à ses jours (*le Monde* du 30 juillet).

Daniela M., paralysée à la suite d'un accident de voiture, avait contacté le professeur Julius Kacketal, partisan de l'euthanasie, afin que celui-ci l'aide à mourir. Alors que les autorités municipales de Karlsruhe menaçaient le médecin de poursuites judiciaires, M. Hacketal s'était tourné vers le Tribunal constitutionnel. Sans évoquer le problème de l'euthanasie dans son ensemble, le tribunal a pris sa décision au nom du respect de la vie, inscrit dans la Loi fondamentale ouest-allemande (laquelle exclut en outre la peine de mort).

Médecine

Découverte dans la dystrophie musculaire de Becker

Une équipe de chercheurs de l'université de Toronto publie dans le prochain numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature* (daté 30 juillet) un article annonçant la découverte de l'origine d'une maladie neuro-musculaire connue sous le nom de dystrophie musculaire de Becker.

Cette affection se caractérise par une réduction progressive des capacités musculaires au cours de la deuxième décennie de la vie. Transmise par les femmes, cette affection ne touche généralement que les enfants de sexe masculin. Les chercheurs de Toronto, dirigés par M. Arthur H. M. Burghes, annoncent avoir démontré que cette affection est due à un échange de matériel génétique entre deux chromosomes (les chromosomes X et 21). Cette échange semble être effectué au moment de la maturation des cellules germinales.

Des résultats similaires avaient été obtenus récemment dans la maladie de Duchenne de Boulogne, autre affection neuro-musculaire de nature génétique (*le Monde* du 3 octobre 1986).

Espace

Permutation à bord de la station Mir

La mission spatiale soviéto-syrienne d'une semaine à bord de la station orbitale Mir a pris fin le jeudi 30 juillet.

Le vaisseau Soyouz TM-3 s'est posé sur terre à 3 h 04 (heure française), avec à son bord le cosmonaute syrien Mohammed Fares et les Soviétiques Alexandre Vitorenko et Alexandre Levelkine. Ce dernier, qui était avec Youri Romanenko en orbite depuis le 6 février dernier, a fait un retour anticipé, car des modifications ont été observées dans son cardiogramme. Sinon, il aurait dû attendre l'arrivée du prochain vaisseau spatial, prévue l'année prochaine, pour regagner la Terre. C'est Alexandrov Alendrov, parti dans l'espace le 22 juillet, qui a pris sa place à bord de la station Mir.

Catholicisme

Un congrès international de prêtres mariés

La Fédération internationale des prêtres catholiques mariés, créée en 1986 à Paris, tiendra son premier congrès du 23 au 30 août à Ariccia, près de Rome. Cent cinquante prêtres mariés et leurs épouses sont attendus à cette manifestation, qui étudiera *« la situation actuelle du prêtre marié dans le cadre d'un ministère renouvelé au sein de l'Eglise »*. Présidée par le Belge Bert Peeters, la Fédération rassemble vingt groupes de plus d'une douzaine de pays d'Europe, d'Amérique du Nord et d'Amérique latine. Selon son secrétaire, M. Pierre Lautrey, on compte dans le monde quelque 80 000 prêtres mariés, dont 6 000 à 7 000 en France. — *(AFP.)*

Le Carnet du Monde

Mariages

— **Sharon LEE**
et
Bernard PONCET,
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré le 25 juillet 1987 à Croissy-sur-Seine.

Décès

— Les familles Adda, Sfadj, Szejnok, Munnich,
ont la douleur d'annoncer le décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

Mme Liza ADDA,
née Zerbib,

le 29 juillet 1987.

On se réunira au cimetière de Pantin parisien le vendredi 31 juillet à 10 heures.

— Eliette Arpaillange,
son épouse,
Yvonne et Robert Chapelle,
Pierre et Nicole Arpaillange,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès, le 25 juillet 1987, de

Albert ARPAILLANGE,
instituteur honoraire,

qui a été inhumé à Carlux (Dordogne).

Le Pigeonnier,
24370 Carlux.

— Marseille,
Le docteur Jean Bouyala,
Le docteur et Mme Jean-Marie Bouyala,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Hélène Bouyala,
M. et Mme Jacques Bouyala,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Bruno de Lavison,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Bouyala
et leurs enfants,
Mlle Anne Bouyala,
M. et Mme Guy Frostin
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bouyala
et leurs enfants,

font part du décès de

Mme Jean BOUYALA,
née Suzanne de Gasquet,

leur épouse, mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

survenu le 26 juillet 1987, en la fête de sainte Anne.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité de sa famille.

— Le docteur Jean Cohen,
M. et Mme Pierre Cohen,
Sylvie, Laurent, Marina et Laure Cohen,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne COHEN,
née Albala,

survenu le 28 juillet 1987.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pantin parisien, le vendredi 31 juillet à 11 heures. Ni fleurs ni couronnes.

65, bd Lannes,
75016 Paris.

— M. Marcel Fiehrer,
son époux,
M. et Mme Jean-Charles Fiehrer,
Mme Patricia Pecqueur,
M. Jean-Paul Fiehrer,
ses enfants,
Matthieu et Julien Levistre,
ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel FIEHRER,
née Micheline Pinet

survenu le 29 juillet 1987, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le samedi 1er août à 14 h 30, en l'église de Saint-Julien-du-Sault (Yonne).

19, rue de la Mairie,
89330 Saint-Julien-du-Sault.

— Le docteur et Mme Hervé de Fos,
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Girardon,
leurs enfants et leur petite-fille,
M. et Mme Arnauld Bosquillon de Jenlis
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Colette
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Vicomte Daniel de FOS,

leur père, grand-père et arrière-grand-père,

survenu le 28 juillet 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 31 juillet, à 9 heures en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, à Neuilly-sur-Seine.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le Seigneur a accueilli dans sa Paix,

Anne GODINOT,

à l'âge de vingt-six ans.

Le chef de bataillon (E.R.)
Louis Godinot et Mme,
née Chantal Philouze,
ses parents,
M. et Mme Loïc Godinot
et leurs enfants,
Benoît, Christophe, Florence, Alexis, Hélène,
M. Bernard Godinot,
Mlle Claire Godinot,
ses frères, sœur,
neveux et nièces.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, sera célébrée le vendredi 31 juillet 1987, à 17 heures, en l'église abbatiale de Saint-Gildas-de-Rhuys (Morbihan).

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue du Moulin,
56730 Saint-Gildas-de-Rhuys.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme André Heude,
sa mère,
Mme François-Xavier Heude,
son épouse,
Laurent,
Benoît et Valérie,
Nicolas et Elisabeth,
Sophie et Pierre,
Béatrice et Denis,
Thomas,
ses enfants,
Marie, Clément, Olivier et Chloé,
ses petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

François-Xavier HEUDE,

survenu le 29 juillet 1987, à cinquante-neuf ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 31 juillet, à la cathédrale Saint-Louis de Versailles, à 10 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de l'Occident,
78000 Versailles.

— Mme Janine Loward,
Ses enfants,
Et sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy SANDER,
professeur ordinaire
à la faculté des sciences appliquées
de l'université de Liège (Belgique),

survenu le 25 juillet 1987, à Barrême, France.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 31 juillet, en l'église de Mortier à Blégny.

Cet avis tient lieu de faire-part.

26, route de Mortier,
B4573 Blégny, Belgique.

— Nous apprenons le décès de

M. Jean TAURAND,

survenu dans sa cinquante-sixième année, à la suite d'une pénible maladie.

De 1976 à 1986, il a assuré quotidiennement la responsabilité de la distribution de notre journal sur Paris avec une compétence et une conscience professionnelle exemplaires.

La direction du *Monde* et tous ses amis présentent à sa famille leurs sincères condoléances.

Remerciements

— Mme Gabriel Ventejol,
sa mère,
Mme Gabriel Ventejol,
son épouse,
Philippe et Gilles Ventejol,
ses fils,
Et toute la famille,

très touchés de la sympathie que vous leur avez témoignée lors du décès de

M. Gabriel VENTEJOL,
président d'honneur
du Conseil économique et social,

vous expriment leurs sentiments de profonde reconnaissance pour le réconfort que vous leur avez apporté.

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux très nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

M. Gabriel VENTEJOL,
président d'honneur
du Conseil économique et social,

M. Emile Roche, président d'honneur du Conseil économique et social,
M. Jean Matteoli, président du Conseil économique et social,
Les membres du bureau du Conseil économique et social,
Les membres du Conseil économique et social,
Le secrétaire général du Conseil économique et social,
Les membres du cabinet du président du Conseil économique et social,
Et l'ensemble du personnel du Conseil économique et social,

profondément touchés, remercient très vivement tous ceux qui, de France et de l'étranger, ont ainsi manifesté leur peine et exprimé leurs condoléances en cette douloureuse circonstance.

SPORTS

CYCLISME

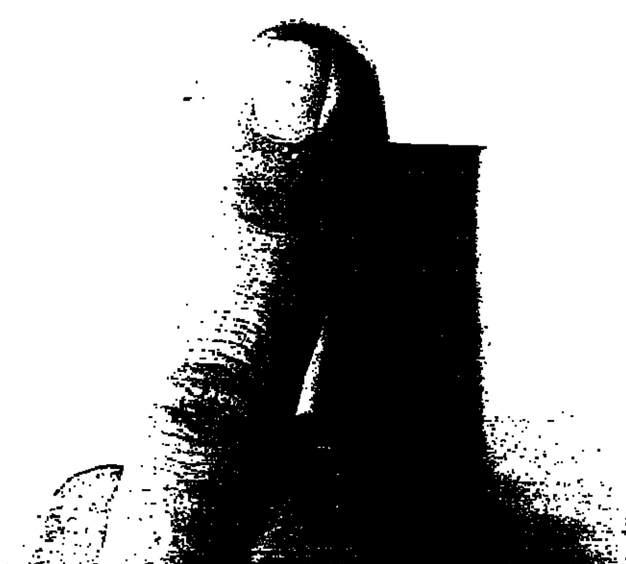
Jean-François Bernard reste chez Tapie

Jean-François Bernard, troisième et meilleur Français du Tour de France, qui avait engagé des pourparlers avec plusieurs groupes concurrents (*le Monde* du 26 juillet), restera encore un an chez Toshiba (ex-la Vie claire). Il a en effet obtenu de M. Bernard Tapie que l'équipe soit remaniée et consolidée, cette exigence étant la condition essentielle du renouvellement de son contrat. Jean-François Bernard sera épaulé la saison prochaine par Marc et Yvon Madiot, et par Pascal Poisson, transfuges de Système U.

Par ailleurs, Maurice Le Guilloux restera seul directeur sportif. Paul Koechli, qu'un profond désaccord opposait au coureur nivernais, pourrait être appelé à de nouvelles fonctions, dont celles de manager général.

● **JAVELOT : record du monde féminin.** — Avec un jet de 78,90 mètres, l'Allemande de l'Est Petra Felke a repris, le mercredi 29 juillet, le record du monde du javelot féminin au cours d'un meeting d'athlétisme à Leipzig (RDA). C'est au troisième essai que Petra Felke a battu le record. Cette performance lui a permis d'améliorer de près de 1,50 mètre le précédent record établi en 1986 par la Britannique Fatima Whitebread. En 1985, Petra Felke était déjà titulaire du record mondial avec un jet de 75,40 mètres.

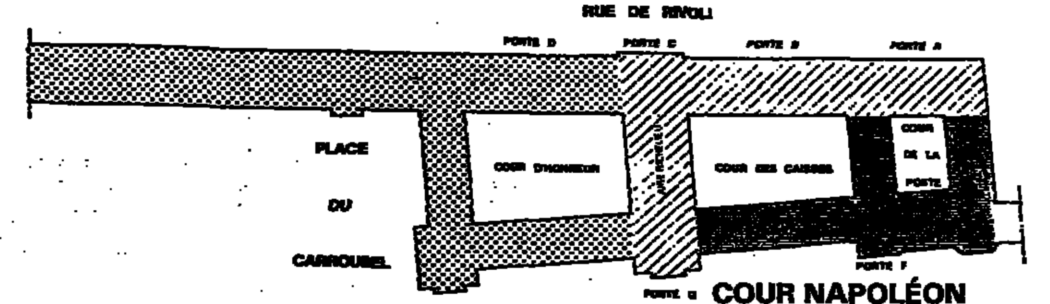
● **NATATION : records nationaux aux championnats des Etats-Unis.** — Le jeune Américain David Wharton, dix-huit ans, a été la vedette de la troisième journée des championnats des Etats-Unis de natation à Clovis (Californie), le mercredi 29 juillet, en améliorant par deux fois son propre record national du 400 m × 4 nages pour le porter à 4 min. 17 sec. 81. C'est le deuxième meilleur temps mondial jamais réalisé derrière les 4 min. 17 sec. 41 du Canadien Alex Bauman, détenteur du record du monde de cette spécialité. La finale du 200 m libre a été remportée par l'Américain Craig Oppel en 1 min. 48 sec. 88. Quant à Matt Biondi, double recordman du monde du 50 m et du 100 m et aussi détenteur du record américain du 200 m, il n'a terminé qu'à la quatrième place, mercredi soir, en 1 min. 50 sec. 68.



PATRIMOINE

Le compromis du Grand Louvre

Horizon 2000



Partie du palais du Louvre conservée par le ministère des finances.

Partie du palais du Louvre immédiatement concédée au musée.

Partie attribuée, selon les niveaux, au ministère et au musée.

LE PARTAGE DES LIEUX

MM. Balladur et Léotard viennent de signer un accord sur l'achèvement du Grand Louvre. Il prévoit le déménagement échelonné du ministère des finances et l'investissement progressif de la totalité du vieux palais par le musée.

M. Léotard, qui visitait le mercredi 29 juillet la Grande Arche de la Défense en construction, a déclaré avec une belle assurance : *« Le chantier du Louvre n'est pas retardé. Il ne le sera pas. Mais on ne peut pas aller plus vite. »*

Le ministre de l'économie et des finances, qui peut observer des fenêtres de son bureau les progrès de la pyramide, fait remarquer une fois de plus, dans un communiqué, qu'il lui est impossible de *« s'éloigner excessivement du Parlement, des autres ministères et du centre financier de la capitale »*. En revanche, il admet que 1 200 fonctionnaires pourront, fin 1988, quitter la rue de Rivoli pour gagner le nouveau ministère, en cours d'achèvement à Bercy.. Comme ce dernier doit en accueillir 5 000, un certain nombre de services dépendant du ministre d'Etat et situés dans la périphérie du Louvre, seront transférés dans les nouveaux locaux. Ainsi, l'ensemble du personnel de la direction des musées de France — 600 agents installés au Louvre, côté Seine, pourront quitter le palais, pour occuper à leur tour ces bâtiments libérés. Il restera à trouver, dans le centre de Paris, un espace suffisamment grand pour loger le ministre de l'économie et des finances, le ministre chargé du budget et leurs équipes proches, soit mille deux cents personnes environ. En attendant, ils comptent bravement camper sur place, assiégés par les grues qui tournoient, les fenêtres hermétiquement closes pour écarter la poussière et atténuer les bruits du chantier.

Grâce à M. Biasini, l'obstiné président de l'établissement public du Grand Louvre, qui vient de prendre sa retraite (*le Monde* du 30 juillet), la première tranche des travaux s'achèvera — dans les délais — à la fin de l'année prochaine. La nouvelle entrée du musée — la pyramide, — les espaces d'accueil souterrains, les réserves et les parkings, eux aussi enterrés, seront ouverts. Cette première tranche aura coûté 2 milliards de francs. La seconde — pas loin de 3 milliards de francs — pourra alors démarrer. *« Le projet de loi de finance 1988 comportera les dotations nécessaires à une première tranche de rénovation des façades du palais et au début des travaux de réaménagement muséographique »*, indique le communiqué. Effectivement, la remise en état des façades du Louvre de Napoléon III est plus qu'urgente : les statues perdent leurs membres, la pierre noircie est attaquée par une sorte de lèpre et les corniches pleuvent sur la tête des passants. Le coût de cette indispensable réfection est estimé à 1 milliard de francs. Progressivement, les anciennes réserves du musée gagneront leur nouvelle affectation souterraine. La réorganisation des salles pourra alors commencer de concert avec l'occupation des nouveaux espaces libérés.

Les locaux de l'actuel ministère des finances sont, en gros, divisés en trois zones. La partie la plus orientale, donnant sur la cour Napoléon, sera affectée au musée dès la fin de 1988 ou le début de l'année suivante. On y installera vraisemblablement les collections de peinture de l'école française. La cour des Caisses et la cour d'Honneur seront couvertes et aménagées pour recevoir la sculpture française des dix-septième et dix-huitième siècles, actuellement entassée dans l'aile de Flore. L'ouverture du passage Richelieu permettra au public venant de la *place du Palais-Royal d'accéder* à la cour Napoléon à travers le palais. Mais, dans cette zone, les étages seront partagés entre ministère et musée. Ainsi, le premier, où siège M. Balladur, restera entre les mains des fonctionnaires des finances. Le rez-de-chaussée, en revanche, abritera des collections ainsi que certaines parties des niveaux supérieurs, qui seront réaménagés pour que les énormes toiles de Rubens commandées par Marie de Medicis puissent y tenir ainsi que certaines tapisseries de très grand format (comme les *Chasses de Maximilien* ou la *Vie de Scipion*). La partie occidentale du bâtiment, entre le passage Richelieu et le Musée des arts décoratifs, ne sera libérée que lorsque le ministre aura trouvé une branche ou se poser.

EMMANUEL DE ROUX.

MUSIQUES

Sessions lyriques dans le Lot

L'Opéra éclaté de Saint-Céré

Dans une des régions musicalement les plus défavorisées, un projet est né pour donner un avenir aux jeunes chanteurs français.

Quand une calme bourgade de 4 000 âmes accueille pour deux mois près d'un millier de musicien (800 stagiaires, choristes et instrumentistes et leurs professeurs), l'humeur générale s'en ressent forcément. D'autant qu'à Saint-Céré, au fin fond du Lot paysan, le public issu du département l'emporte en nombre sur les Parisiens attirés, pêle-mêle, en Haut-Quercy, par les villages-musées sur la Dordogne, les formidables forteresses au flanc des Causses et la réputation de fraîcheur quasi virgilienne des « sessions lyriques » du château de Castelnau et des deux opéras qu'on y monte chaque été à titre de travaux pratiques (1).

S'il est vraiment trop tôt pour évoquer un « Glyndebourne-en-France » (mais la référence est dans l'air), voici du moins, par sa vocation comme par ses prolongements, une des manifestations les plus originales de l'été musical. Elle ne pouvait naître qu'à l'écart des grandes transhumances aoûtiennes, là où manquent à la fois le public et les moyens pour monter une manifestation de style plus traditionnel.

« Plus de moyens n'y changea rien, confirment les responsables. *Notre vocation est l'avenir des chanteurs solistes français, outrageusement négligés par nos grandes scènes et à qui le Festival propose un tremplin et l'occasion de prises de rôle ; et celui de nos stagiaires, étudiants de conservatoires, qui trouvent ici à la fois une ouverture unique sur le travail orchestral — dans la fosse : l'Orchestre des jeunes du Sud-Ouest — et la griserie de participer à une production lyrique en vraie grandeur. »*

L'équipe, en sept ans, a transformé les stages choraux d'antan en un festival qui essaime plus de quarante représentations à deux heures de route à la ronde, de château en église et de concert de chambre en grand opéra : *« Plus de dix mille entrées, deux cents emplois saisonniers et plusieurs millions en retombées — plus que notre propre chiffre d'affaires — pour ce département économiquement à la dérive. »*

Mais il s'agit surtout d'apporter *Don Giovanni*, de Mozart, ou *la Messe sacrée*, de Schumann à une région où même les tournées de variétés ne passent plus depuis longtemps. Le Festival approchant désormais sa vitesse de croisière, le projet est même né d'une « fabrique lyrique » tournant douze mois par an : *l'Opéra Eclaté. La région Midi-Pyrénées* a acclamé l'initiative, en l'absence d'autre alternative (le Capitole de Toulouse, entre Paris et l'étranger, se limite à un déplacement à Carcassonne), la Bretagne n'est pas moins intéressée à accueillir les productions itinérantes issues *de Saint-Céré. Quand l'Opéra* Eclaté ne pose pas ses tréteaux à Belfort ou à Paris (avec deux opéras-comiques du fils du pays, Dalayrac, l'an dernier).

On comprend que les administrations locales s'intéressent à cet opéra en goguette : à force de bricolages et de gestion méticuleuse (Saint-Céré n'est pas peu fier d'autofinancer à 80 % le Festival autant que sa décentralisation) l'art lyrique revient ainsi à la portée des budgets municipaux, avec pour seule concurrence, à hauteur de 7 millions de centimes par représentation, les échanges culturels franco-bulgares.

DANIEL DE BRUYCKER.

(1) *Don Giovanni*, de Mozart, les jeudi 30 juillet et samedi 1er août au château de Castelnau. *Carmen*, de Bizet, les 10 et 12 août, même lieu.

Ray Bryant au Petit-Opportun

Ray Bryant est à cinquante-six ans un pianiste délicat, mouvant, versatile, joyeusement adaptable et pourtant indéfectiblement attaché au blues. Un jazzman — et tout particulièrement les membres de la section rythmique (piano, basse, batterie) — se définit toujours colatéralement : par les musiciens avec qui il a joué. Pour Ray Bryant, l'inventaire est inutile, il se confond avec une encyclopédie du jazz. Il a joué avec tout le monde, avec les plus grands, sans exception, avec les monstres, les tristes et les gais. Et il apparaît de plus en plus souvent en trio ou en solo sans susciter l'ombre d'un doute : pour des prestations parfaites. Il ne sait guère jouer autrement.

F. M.

★ Petit Opportun, jusqu'au 4 août, concert à 20 h 30.

LETTRES

La mort de l'éditeur Jean Hirschen

Jean Hirschen, fondateur et directeur général de l'Office du livre, est décédé accidentellement à Fribourg (Suisse), dans la nuit du 27 au 28 juillet.

[Né en 1919, de nationalité suisse, Jean Hirschen était entré très tôt « en librairie ». D'abord libraire lui-même, puis représentant en Suisse d'éditeurs français, il avait fondé en 1958 sa propre maison d'édition à Fribourg. Sous son impulsion, l'Office du livre est depuis lors demeuré fidèle à un certain type d'ouvrages — ni beaux livres ni albums mais monographies ou catalogues — et à ses sujets de prédilection, l'Orient et l'Extrême-Orient d'une part, l'histoire de l'art moderne et contemporain d'autre part. Jean Hirschen était ainsi devenu au cours des vingt dernières années l'un des principaux éditeurs d'art européens. *(Voir l'entretien qu'il nous avait accordé dans* le Monde *du 12 février).*]

ARTS

Nicolas de Staël à Rhodes

La forme au risque de la lumière

La fausse main gauche du colosse ne fait pas seule l'actualité à Rhodes. Peintures et papiers de Nicolas de Staël y sont actuellement exposés.

« Evidemment, c'est une grande leçon de forme que donne cette lumière grecque, où seule la pierre ou le marbre résiste en radiation. Tout compte fait, ni Cézanne, ni Van Gogh, ni Bonnard ne s'en sont servis autrement qu'en éperon psychique, je veux dire sur le grand plan intime ; ils auraient pu peindre ce qu'ils ont peint vraiment n'importe où. Les Grecs non, c'est total, leur sculpture prend et rend le soleil comme il est impossible de le faire ailleurs danst toute sa multiplicité. »

Un peintre parlant d'autres peintres ne fait rarement autre chose que parler de lui et de ses propres préoccupations. Nicolas de Staël, à travers ces remarques formulées en 1952 dans une lettre à Dubourg, n'y échappe pas. Prendre, rendre, batailler pour que la forme résiste à la lumière et la lumière à la forme est son problème, un de ses problèmes, qui l'a amené toujours plus près des rivages de la Méditerranée, en Italie, en Sicile, et bien sûr à Antibes, dans les dernières années de sa vie. Qui aurait pu l'amener à Rhodes, où son *œuvre* est *en connivence* parfaite avec le site, et les murs de l'Auberge de France ainsi habités de tout cœur. Ce qui est bien pour les touristes qui préféreront les ruelles de la forteresse aux boîtes disco qui se touchent le long des chemins qui y mènent.

L'exposition n'est pas très étendue, mais elle est judicieuse. Une dizaine de peintures d'Agrigente, du Lavandou, de Martigues, quelques dessins de bateaux, quelques papiers collés, un livre scellant l'amitié du peintre et du poète René Char, et quelques gravures pour un livre de Pierre Lecuire, restituent remarquablement le climat de l'œuvre et la mouvance de son réajustement au spectacle du monde. Un spectacle vécu avec les tripes, architecturé par la pensée, condensé, raccourci, pris entre le geste impulsif dans la pâte, bloqué, emmuré, et la tentation d'un espace sans fin, sans fond, immatériel, que d'insondables lavis bleu gris de mer et de ciel tentent d'approcher au plus près. En risquant chaque fois *l'accident, le vide, ce qui* arrive dans l'œuvre. Ce qui arriva dans la vie, tant l'homme et l'œuvre ne faisaient qu'un.

GENEVIÈVE BRÉERETTE.

★ « Nicolas de Staël : lumières de la Méditerranée ». Auberge de France, Rhodes. *Jusqu'au 4 septembre*. L'exposition, organisée par l'Institut français d'Athènes, a été présentée à Athènes en mai. Signalons pour les voyageurs que l'exposition des dessins de Kupka pour le *Prométhée* d'Eschyle, qui y avaient été exposés juste avant, sont actuellement à Andros, la première des Cyclades, à la Fondation Goulandris. Avec un choix d'œuvres de Picasso de la collection Beyeler, et 155 photos de Cartier-Bresson.

Georges d'Espagnat à Alençon

Un « fauve » très apprivoisé

Un peu nabi, un peu fauve. d'Espagnat fut un moderne prudent. Le voici ressuscité, et, avec lui, l'image de cette société de musiciens et d'écrivains d'avant-1914, dont il a tiré d'habiles portraits.

Paul Valéry a les mains dans les poches, le torse étrangement bombé, à la façon d'un militaire bourreau des cœurs, et la moustache agressive sous le nez un peu trop développé. Ravel est un maigre jeune homme à la joue creuse et au cheveu noir, qui s'appuie sur un piano et regarde vers Déodat de Séverac, qui s'ennuie, et Roussel, qui a l'air d'attendre que soit finie la séance de pose. Ces musiciens, ce poète, quand d'Espagnat les a représentés, en 1910, savaient pourquoi ils lui avaient confié le soin d'immortaliser leur figure : c'est qu'il leur fallait un portraitiste à la fois suffisamment fidèle et suffisamment moderne, qui sût respecter leur apparence sans tomber dans la platitude.

Ils auraient pu choisir Vuillard, auquel d'Espagnat fait songer dans ses meilleures toiles. Tous deux ont en commun le goût des panneaux décorés de scènes champêtres et de jeux d'enfants, qu'ils exécutent pour les salles à manger de la bourgeoisie « avancée ». Et tous deux peignent dans une manière faite de dessin synthétisé, souvenir de Gauguin, et de couleur rehaussée de tons acidulés, par touches savamment désordonnées, empâtées sans excès.

Quand il abandonne le portrait d'artiste ou de familiers pour des motifs moins contraignants, d'Espagnat, comme la plupart de ses contemporains, balance entre paysage urbain et nature morte, entre les sujets de Marquet et ceux de Cézanne. Comme la culture picturale de ce proche de Renoir, de cet ami de Valtat, est sans lacune, il trouve dans chacun de ces genres matière pour des tableaux séduisants — point révolutionnaires sans doute, — appliqués mais élégants. *Le fauvisme, qu'il côtoie sans y* adhérer, avive encore ses tons, les bleus se font plus électriques, les roses et les rouges provoquent l'œil, sans que cependant les formes se défassent. Comme dans les années 1890, des femmes en robes blanches et violettes lisent et causent sous des pergolas de roses. D'Espagnat accorde même tant à son souci d'enjôler que sa peinture glisse à la mièvrerie et qu'il apparaît parfois comme un Bourget de la peinture, mondain plus que de raison.

Comme prévisible, ce d'Espagnat, qui appartenait parfaitement au monde de Misia Godebska, n'a plus trouvé après 1918 l'atmosphère et les modèles de sa grande période. Il peint donc de plus en plus souvent des scènes intimistes, des nus et des visages d'enfants, qu'il traite dans un flou roux et vert, comme un Carrière qui aurait consenti à mettre quelques couleurs dans sa peinture nuageuse. Egaré dans une époque qui n'a plus rien de commun avec celle de sa jeunesse, d'Espagnat refuse de se renier, indifférent à l'actualité, et, en cela, il ressemble à un Maurice Denis. Il tente même de remettre au goût du jour l'art des vastes compositions décoratives allégoriques, sans y réussir véritablement.

Il est heureux que l'on consente enfin à s'intéresser aux peintres qui ont eu ce destin malheureux, car, pour avoir été des anachroniques, ils n'en sont pas moins demeurés des artistes de qualité. On aime croire que la rétrospective du musée d'Alençon, fort bien organisée, ne restera pas sans suite et que, après le séduisant d'Espagnat, d'autres, non moins intéressants — Puy, Laprade ou Piot, — trouveront à leur tour un conservateur pour les ressusciter.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts et de la dentelle, Alençon, jusqu'au 28 septembre.

A Berlin

Un arc plus haut que le mur

Non loin du « monument » le plus *intransigeant, le plus irréductible* — le mur de Berlin — s'élève depuis le début de ce mois la sculpture la plus insolente qu'un artiste ait conçue pour l'ancienne capitale de l'Allemagne.

Au beau milieu de l'Urania *Kleiststrasse*, un arc d'acier de 124°5, ouvert vers le ciel, long de quarante mètres et haut, à ses extrémités, de vingt et un et sept mètres, œuvre du sculpteur français Bernar Venet, symbolise l'amitié des Français pour les Berlinois, à l'occasion de la célébration du 750e anniversaire de la fondation de leur ville.

Offert par le gouvernement français et réalisé grâce à la compagnie Air France agissant comme mécène, cet arc rappellera à ceux que passionne l'histoire de Berlin le monument du Pont Aérien de la place du même nom, édifié il y a près de quarante ans par le professeur Ludwig, ces trois arcs de pierre dédiés aux aviateurs américains, anglais et aux allemands morts lors des opérations de ravitaillement durant le blocus des années 1948-1949 imposé par les Soviétiques.

Comme il y a quarante ans, la sculpture de Bernar Venet veut signifier l'attachement des Occidentaux à la ville de Berlin, et la certitude que le temps viendra à bout de sa division. Le sculpteur continue ainsi une aventure personnelle qui, depuis 1984, l'a conduit du mouvement de l'art conceptuel à une sorte de constructivisme baroque. Ses « lignes indéterminées », dont l'arc de la Kleiststrasse est la manifestation la plus imposante, sont, à l'étranger, sorties depuis longtemps des galeries pour investir la ville. En France, on pourra voir bientôt sur l'autoroute A6, dans l'Yonne, surgir un « arc majeur » en acier peint, et, à La Défense, deux arcs de 81°5 plantés sur la dalle du quartier d'affaires.

OLIVIER SCHMITT.



Culture

CINÉMA

« La Brute », de Claude Guillemot

Ça va fort !

Un film adapté d'un roman de Guy des Cars – faut-il compter sur un record d'entrées ? Tous les doutes sont permis.

Pour la première fois, un livre de Guy des Cars est adapté à l'écran. Faut-il y voir un événement ? Oui, dans la mesure où les gros tirages de ce romancier prolifique et extrêmement populaire peuvent attirer de nombreux spectateurs dans les salles : elles en ont bien besoin. *La Brute* a atteint 1 805 000 exemplaires en format de poche. Cela fait rêver.

Que va y gagner le cinéma français ? Peut-être un succès commercial, surtout s'il pleut sur les plages, mais pas un bon film, ni même un moyen.

Guy des Cars a inventé, une fois de plus, une histoire délirante. Jacques Vaullier, bien que sourd, muet et aveugle, a réussi à devenir un écrivain à succès. Il est très doué, il a une femme formidable, Solange. Mais au cours d'une croisière, un certain John Bell tourne autour de Solange. Elle se rend dans sa cabine où elle perd son écharpe. Un peu plus tard, John Bell est retrouvé assassiné dans la cabine. Jacques Vauthier est assis sur le lit, couvert de sang, l'arme du crime en main. On le met en prison. Un avocat un peu minable, désigné d'office, va s'efforcer de communiquer avec lui et de prouver son innocence.

On a connu des mélos plus fous qui passaient bien. Celui-ci se ramasse : les dialogues font crouler de rire juste quand il ne faudrait pas ; la mise en scène est aussi plate que celle d'un tâcheron désabusé de la télévision. Claude Guillemot, qui a accepté cette commande, a pourtant de la passion et du talent. Mais au lieu de jouer l'excès au premier degré (seul parti possible) il a essayé de rendre les situations, les personnages, et leur drame, crédibles. Or tout est invraisemblable, sur le bateau (une galère de luxe !) et au procès avec des figurants figés. Jean Carmet, de temps en temps, secoue ce tas de cendres grises mais le feu ne prend pas. La composition de Xavier Deluc est très étudiée, très épinglée. Tout de même, cet infirme de cinéma est plus gênant qu'émouvant. Le reste de la distribution défie tout commentaire. On s'en voudrait d'être méchant.

JACQUES SICLIER.

MODE

Féraud, Chanel, Saint Laurent

Voyages dans l'histoire



Robe habillée en satin drapé d'Yves Saint Laurent

De valses viennoises en chevauchées fantastiques, de petits matins en grands soirs, on voyage énormément cette saison. Dans l'espace et dans l'histoire.

Byzantines lacées de rubans or, Scarlett froufroutantes, tsarines en manteaux bulbes : les héroïnes passent, les rédactrices notent ou racontent leur 14 juillet : « Rome, c'était l'Afrique ». Quand un retardataire trouble le défilé, elles crient : « *assis* » et des jeunes gens au front lisse apportent des chaises sur la pointe des pieds. On est au spectacle et le public des matinées de la couture française est de plus en plus nombreux : 183 photographes, 660 journalistes (au lieu de 500 il y a quelques années).

Louis Féraud transforme l'Espace Gabriel en saloon de clips. Il offre des tailleurs de tweed Buffalo Bill frangés de cuir, des robes courtes de velours noir à motifs flippers, portées avec de soyeuses casquettes de base-balleurs et des tailleurs illustrés de totems multicolores. L'Amérique, ce fut encore la Louisiane incarnée par une Vivien Leigh portant un pourpoint de velours noir et une longue jupe de taffetas madras.

Quelques heures plus tard, Maryll Lanvin affrétait sous les lambris du Grand Hôtel une troïka chargée de robes-bustiers « châles cachemires du dix-neuvième siècle » ourlés de visons, de tailleurs bleu impérial ou rose Karénine à broderies d'arabesques en velours. Lecoanet Hemant propose pour cet hiver un safari en ville : jupes à panneaux tigrés, zébrés, boubous chics noués sur le devant par une rosace de taffetas.

Voyages dans l'espace, voyages dans le temps. Les femmes d'Ungaro sont de précieuses amazones dont les pourpoints s'élargissent en tutus volantés garnis de jais. Bercés par Brahms, Mendelssohn, Haendel, on a découvert des poignets de mousquetaire, des coiffures de page, des jabots de tulle feuilletés, des vestes en brocar aux épaules gonflées, « gigotées » comme des toques de rôtisseurs, or dessinant des épaules de reine maudite. A la fin, quelqu'un demanda aux musiciens : *« Vous êtes de la maison ? »*

Chez Chanel, Karl Lagerfeld déchire les pages de son livre d'histoire avec un brio de jeune prodige. Il chahute allègrement le tailleur Coco, l'allonge en jaquette, impose des espagnolades à Picadilly Circus, des voilettes sur des bérets marins, des spencers de velours sur des jupes de tweed écossais rouge, des shorts en chantilly noir et réveille le Grand Siècle en pleine nuit : voir ses robes à paniers au décolleté-lyre, ses fourreaux de cour bordés de glands d'or et de drapés en trompe l'œil.

Et puis, il y a Saint Laurent, celui dont les pelisses de satin-cuir bleu roi se givrent de renard argenté. Brûlantes, glacées, les couleurs se cognent par magie, les robes en crêpe, en satin, déploient des drapés onctueux. Le corps devient fluide ou s'étire dans une veste de velours noir à gros boutons de strass. Parfois, il s'envole, chatouillé par un fourreau de plumes de coq rose buvard. Et là, c'est formidable, parce qu'avec lui, on a vraiment l'impression de passer du drame historique au roman tout court.

LAURENCE BENAIM.

Communication

A la Réunion

Duel politique autour de la télévision privée

Un mois après M. Michel Pelchat, député chargé de mission pour les problèmes audiovisuels outre-mer, la Réunion a reçu du vendredi 23 au lundi 27 juillet la visite de M. Michel Benoist, membre de la CNCL, spécialiste des radios et télévisions locales. M. Benoist a annoncé à Saint-Denis que les candidats locaux à l'exploitation d'une télévision privée auront jusqu'au 28 août pour remettre leur projet à l'examen des treize « sages ».

Saint-Denis
de notre correspondant

Les départements d'outre-mer inaugureront la mise en œuvre des télévisions locales privées. Le cas de l'île de la Réunion est à cet égard original. Voici, en effet, un département où le paysage audiovisuel est des plus limités. Les téléspectateurs réunionnais ne disposent que de deux chaînes : RFO (Radio et télévision France outre-mer) divisée en deux canaux qui reprennent essentiellement une synthèse des trois grandes chaînes nationales, et Télé-Free-DOM, une station pirate qui émet depuis le 14 mars 1986 et dont le seul mérite est d'exister tant la programmation est médiocre. Quelques rares privilégiés habitant les hauteurs de l'île peuvent en outre capter la MBC (télévision mauricienne), dont les programmes anglophones constituent plus un repoussoir qu'un attrait. Dans une île repliée sur elle-même, la télévision jouit d'une audience exceptionnelle : la quasi-totalité des foyers en sont équipés et, malgré un niveau de vie sensiblement plus bas qu'en métropole, le département figure parmi les premiers au palmarès de l'équipement en magnétoscopes.

Friand d'images (le premier titre de la presse locale est d'ailleurs un magazine de télévision) le Réunionnais attend avec impatience l'arrivée d'une troisième chaîne. Un progrès par rapport à la situation antérieure, mais un choix de programmes encore inférieur de moitié à celui du téléspectateur métropolitain. Cette inégalité audiovisuelle sera en partie comblée à la fin de l'année puisque le gouvernement a annoncé la diffusion en direct d'Antenne 2 sur le deuxième canal de RFO-Réunion à partir du mois de décembre.

Le bouleversement du paysage audiovisuel réunionnais n'intéresse pas uniquement le consommateur d'images. Derrière cette réforme se profile déjà une bataille entre groupes de pressions tant politiques qu'économiques. Chaque projet est tributaire d'un clan, d'un gourou. Dans l'immédiat trois candidats sont en lice : le premier est M. Philippe Baloukjy (directeur du *Journal de l'île de la Réunion)* proche du RPR. Dans son équipe se trouve un important industriel du sud de l'île, la Compagnie générale des eaux, un importateur de matériel électroménager ainsi qu'une filiale du groupe Hersant.

Agitation dans les coulisses

Le deuxième projet, Télé-Réunion, est suscité par M. Pierre Lagourgue, président du conseil régional, barriste convaincu. Autour de M. Lagourgue : une société d'assurances, deux grosses entreprises de travaux publics. Cette équipe a également contacté deux organes de presse pour une association : *le Quotidien de la Réunion* (de tendance générale centriste) et *Télé 7 Jours Réunion.*

Le troisième candidat n'est autre que le docteur Camille Sudre, propriétaire de Radio-Free-DOM. Devant M. Pelchat, M. Sudre a défendu le principe de l'antériorité sur les ondes hertziennes pour souhaiter que son projet soit retenu en priorité. Le parlementaire en misson a invité le responsable de Télé-Free-DOM à présenter un projet conforme au cahier des charges défini par la CNCL et qui entrerait en compétition avec les autres. *« Si votre candidature n'est pas retenue par la CNCL et si vous émettez encore au lendemain de son choix, je viendrai moi-même démonter vos émetteurs »*, a lancé en substance M. Pelchat à M. Sudre. On n'en arrivera sans doute pas là ! Le bouillant docteur Sudre songe aujourd'hui à un accord avec les promoteurs de Télé-Réunion.

D'autres projets sont attendus. Toutefois, ils ne concerneraient que des propositions de télévision câblée (le député et maire du Tampon, M. André Thien Ah Koon travaille sur un possible câblage de sa ville) ou de télévision cryptée (on prête au directeur de *Télé 7 Jours Réunion* l'intention de monter un réseau pour relayer Canal-Plus à la Réunion).

Dans les coulisses, l'agitation est à son comble. La compétition entre les chiraquiens locaux et les barristes avive la bataille audiovisuelle. Les seconds sont d'autant plus accrochés au projet soutenu par M. Lagourgue que RFO-Réunion privilégie de manière à peine voilée le RPR sur ses ondes. Ainsi, la dernière « Heure de vérité » de M. Raymond Barre n'a-t-elle été diffusée à une heure de grande écoute que quatre jours après sa programmation à Paris, alors que, traditionnellement, cette émission est diffusée le lendemain sur le premier canal de RFO. Ces mêmes clivages politiques se forment autour du pendant de la télévision privée : la création d'une agence de production d'images et de programmes. Une étude est conduite par le conseil général présidé par M. Auguste Legro (RPR), maire de Saint-Denis. Une autre émane du groupe Kanal Océan Indien, proche du PCR, qui alimente déjà en son plusieurs radios privées locales.

Aussi important que soit l'aspect politique dans cette opération, il ne masque pas une autre difficulté que devront surmonter les promoteurs de la chaîne privée : le financement. Tout l'échafaudage repose en effet sur le volume des recettes publicitaires. Pour que la télévision soit viable, il faudrait ôter toute ressource publicitaire à RFO, soit environ 20 millions de francs. A moins d'envisager, comme le responsable de Télé-Réunion, un accord avec la régie publicitaire de TF 1. Les spots de la Une seraient diffusés sur la Réunion en échange d'une part des recettes.

Venu à la Réunion prendre la température des candidats à la création d'une télévision privée, M. Benoist a rappelé que la CNCL tranchera en fonction de plusieurs critères : l'intérêt du projet pour le public, la sauvegarde du pluralisme socioculturel, l'expérience du candidat en matière audiovisuelle et enfin l'appréhension des recettes publicitaires. Des conditions très subjectives pour au moins trois d'entre elles tant il est vrai que tous les promoteurs s'affirmeront pluralistes pour obtenir le feu vert de la CNCL. Qu'en sera-t-il en cas de non-respect du pluralisme ? *« Nous ferons des recommandations »*, précise M. Benoist. Tout le problème est d'apprécier la portée de ces recommandations dans une île où une télévision pirate peut continuer d'émettre (un moment menacée en 1986, Télé- Free-DOM a fait descendre près de 10 000 personnes dans les rues de Saint-Denis) et où la chaîne publique RFO fait de la publicité de distribution, fermement interdite dans l'Hexagone.

ALIX DIJOUX.

Tout juste autorisée sur la FM parisienne

La station CHIC-FM (groupe Hersant) deviendrait FUN

Deux propositions de reprise de la Cofirad – cette société-holding qui exploite sous le label FUN un réseau de cinquante-quatre radios locales, et qui fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire, ont été soutenues – le mercredi 29 juillet, devant le tribunal de commerce de Paris *(le Monde* du 22 juillet). La première, défendue par les fondateurs de FUN, émanait du groupe Hersant (société SERC) et visait à racheter intégralement les actions de la Cofirad, dont le passif (28 millions de francs) serait épongé, les activités poursuivies et le personnel maintenu (cent quatre personnes).

Loin de fondre le réseau FUN dans son propre réseau ou d'exploiter les deux parallèlement, M. Hersant envisage au contraire d'abandonner le label CHIC-FM pour poursuivre le format de FUN et faire adopter ce nom par l'intégralité de ses stations. L'addition de l'ensemble des agglomérations arrosées ainsi par ce réseau, destiné en priorité aux quinze-trente-quatre ans, donnerait à celui-ci une couverture potentielle de près de vingt millions d'auditeurs. La CNCL vient en effet de renouveler l'autorisation de la radio CHIC-FM à Paris, lui octroyant même un site convoité (la tour Eiffel) et une puissance importante.

La seconde proposition venait de la société GILDA (NRJ-CBS), qui vient elle aussi de recevoir une autorisation de la CNCL pour Paris. M. Jean-Paul Baudecroux, le patron de la radio NRJ, a ainsi fait une offre de 7,4 millions de francs, s'engageant à reprendre près de la moitié du personnel du réseau. Dans cette hypothèse, FUN prendrait la place de la radio actuellement appelée 103,5 et deviendrait la tête de pont d'un réseau complémentaire de NRJ avec un format « maturation » (pour les plus de trente-quatre ans).

Le jugement du tribunal devrait être connu le 2 septembre prochain, lors de la prochaine chambre du conseil. Mais la différence de nature des propositions et la préférence des fondateurs de FUN pour la solution Hersant ne laissent guère de place au suspense...

A. C.

Après la grève de vingt-quatre heures

FR 3 poursuit son mouvement de protestation

L'Union nationale des syndicats de journalistes (UNSJ), qui regroupe le Syndicat national des journalistes (SNJ), la CFDT et le SNJ-CGT, ont levé le mercredi 29 juillet à minuit la grève de vingt-quatre heures lancée à FR 3 pour protester contre les mutations de six journalistes de FR 3 Corse, dont deux délégués syndicaux, Mme Danièle Jeammet et M. Jean-Marc Leccia. FR 3 Corse, pour sa part, a reconduit la grève.

La grève du 29 juillet a été suivie par plus de 70 % des journalistes de FR 3 et par 95 % des salariés de FR 3 Corse, indiquent les syndicats. Pour la direction de FR 3, cette grève a été suivie par 140 personnes sur 3 300 sur le plan national, et par 70 % du personnel de FR 3 Corse. A Ajaccio, la direction de FR 3 a préféré diffuser le journal de FR 3 Marseille,

Le tennis à la télévision

Tie-break entre TF 1 et A 2

On croyait le match gagné ! Cela fait dix ans que TF 1 retransmet le tournoi de tennis de Roland-Garros et la Une privatisée avait bon espoir de reconduire son accord avec la Fédération française de tennis (FFT). Le contrat devait même être signé le week-end dernier, lors de la Coupe Davis, à Fréjus.

Mais Antenne 2 vient de remettre tout en cause en proposant un contrat d'un nouveau genre : la retransmission intégrale des rencontres, jusqu'à la fin des parties, grâce à une collaboration avec FR 3. La 2 et la 3 s'organiseront ainsi pour que FR 3 prenne le relais au cas où des impératifs horaires obligeraient A 2 à interrompre la retransmission. En outre, FR 3 pourrait diffuser des rencontres du court numéro 1 tandis que la 2 donnerait ceux du court central.

La Fédération a ajourné sa réponse afin d'étudier cette contre-proposition. Tandis que l'espoir apparaît à Antenne 2, on estime sur la Une *« qu'il serait un peu frustrant d'avoir porté cet événement pendant si longtemps pour le voir partir ».*

L'extension des réseaux des chaînes privées

M. de Broglie estime que la CNCL remplit son contrat envers la Cinq et M 6

La Commission nationale de la communication et des libertés, réunie le mercredi 29 juillet, a longuement travaillé à l'extention des réseaux de la 5 et de M 6. Les deux chaînes se sont vu attribuer des fréquences pour couvrir la région de Strasbourg, la grande couronne parisienne et réduire les zones d'ombre sur Paris. La CNCL a autorisé la mise en service de deux émetteurs au Mans, d'un émetteur à Metz pour la 5 et augmenté la puissance de celui de M 6 à Rennes. Elle a lancé des appels d'offres pour la région de Châtellerault et pour deux nouvelles fréquences en région parisienne. D'autres décisions sont attendues pour le mois d'août qui concernent l'Alsace et le centre de la France.

Le travail de la CNCL est-il en mesure de répondre aux demandes vivement exprimés de M. Robert Hersant ? M. Gabriel de Broglie, président de la Commission, ne semble guère impressionné par le mémoire de dix-sept pages envoyé il y a un mois par le propriétaire de la Cinq et ses menaces de recours contre les lenteurs de la procédure. *« Nous nous sommes engagés à étendre les réseaux de ces deux chaînes à vocation nationale, et la série de décisions que nous venons de prendre constitue un pas important dans cette direction. La Commission procède par appel d'offre quand il faut ménager la possibilité de télévisions locales, qu'elles soient indépendantes ou affiliées à un des deux réseaux. A l'inverse, nous attribuons directement des fréquences à la 5 et à M 6 quand il s'agit de réduire des zones d'ombre et quand la position des émetteurs rend impossible des décrochages locaux. Nous progressons le plus vite possible au rythme des études techniques pour obtenir une planification cohérente des fréquences. »*

Les propriétaires de la 5, eux, sont fort pressés. Ils ont promis à leurs annonceurs une audience de 25 % et ne pourront pas rentabiliser leurs investissements si la chaîne ne couvre pas rapidement 80 % du territoire. *« Les responsables des chaînes privées raisonnent en fonction d'objectifs publicitaires,* observe M. de Broglie. *La Commission a une approche différente qui consiste à satisfaire d'abord les téléspectateurs, à étendre les chaînes dans les régions les plus mal couvertes. Nous étudions les demandes des chaînes avant d'établir, après discussion, les priorités. »*

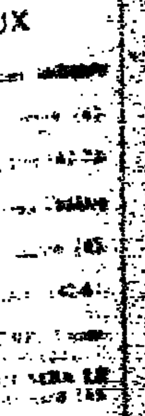
Pour le moment, les choix de la CNCL ne sont pas trop difficiles : dans toutes les zones étudiées, deux fréquences ont pu être trouvées pour satisfaire les demandes de la 5 et de M 6. Que se passera-t-il lorsqu'une seule fréquence sera disponible ? *« Le cas va sans doute se produire,* reconnaît M. de Broglie, *mais nos services pourront dans la plupart des régions satisfaire les deux candidats grâce à un aménagement minutieux et délicat des canaux et des sites d'émissions. »*

Invoquant la complexité des problèmes techniques, le président de la CNCL ne veut s'engager sur aucun calendrier et souligne que l'installation des quatre premières chaînes a pris plusieurs années.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **Mme Nadine Speller-Lefevre devient rédactrice en chef de l'ACP.** – Mme Nadine Speller-Lefevre, quarante-huit ans, a été nommée rédactrice en chef de l'Agence centrale de presse (ACP), par M. Ian Maxwell, son PDG. Elle remplace à ce poste M. Dominique Vallès, qui rejoint le quotidien régional *la Montagne*, dont il prend la direction du bureau parisien. Mme Speller-Lefevre est diplômée de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille, et a collaboré à la rubrique télévision, puis à la rubrique judiciaire de l'ACP, avant de devenir responsable, en mars, du service « société » de l'agence.

● **M. Georges Sarre, député socialiste et conseiller de Paris, recommande le retour de TF1 dans une même structure publique avec Antenne 2 et FR3.** – *« Rendre TF1 à la nation sera la première décision à prendre dans le domaine de l'audivisuel, dès le retour de la gauche au pouvoir »*, déclare M. Sarre dans la *Lettre du club Maintenant et demain*, datée du 21 juillet, dont il est l'animateur. L'objectif, selon lui, *« vise à constituer un pôle public fort capable d'impulser une double logique de qualité et de compétitivité. Il faut pour cela redonner au secteur public une cohérence interne en matière de production, de programmation et de gestion ».* Le moyen d'y parvenir, estime M. Sarre, est d'*« unifier au sein d'une même struture TF1, Antenne 2 et FR3, avec un même président-directeur général et une même direction des programmes, chaque chaîne gardant sa responsablité ».* Selon lui, *« rendre TF1 à la nation »* pourrait *« éventuellement se faire sous forme d'une société d'économie mixte afin de maintenir la participation au capital de la chaîne des personnels et usagers. »*





Spectacles

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Jeudi 30 juillet

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45 (17).
PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30 (17).
LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h (17).
LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30 (17).
L'ÉPROUVETTE, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30 (19).
LA FIN ET LA MANIÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 22 h 30 (23).
QU'EST DEVENU IGNOUMBA LE CHASSEUR ? Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h (23).
FINIE LA COMEDIE, (47-45-64-69), 21 h (15).
HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille, (43-57-42-14), 19 h 30 (16).
INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30 (10).
MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h (13).
QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h (11).
LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h (11).

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Maguy Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52).

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Monsieur chasse! (dernière le 30 juillet).

Les autres salles

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire. **BOURVIL** (43-73-47-84), 20 h 30 : Pas deux comme elle ; 22 h : Y'en a marr'ez vous.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Pelouse interdite.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.
DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman ou Donne-moi ton linge, je fais une machine.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours tout va bien.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I do ! I do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09), I : 20 h 15 : les Babas Cadres ; II : 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire ; Carmen cru.
GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Barouf à Chioggia.
GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h : les Trois Jeanne/Arthur ; 21 h 45 : Minitel de toi.
HOTEL LUTETIA, Espace Jean-Cocteau (45-44-38-10), 20 h 30 : Mensonge.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), Salle I, 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; Salle II, 18 h 30 : Piaf-toujours ; 20 h : le Petit Prince.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : l'Eprouvette.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20), (D.) 20 h 30 : Arrêt sur images.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 21 h : l'Ecume des jours.
TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.
TOURTOUR (48-87-82-48), 19 h : la Fenêtre - les Pavés de l'ours ; 21 h : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 21 h : l'Été africain.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : C'est encore mieux l'après-midi.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré ; 23 h 30 : Fou comme Fourcade ; 22 h 15 : Le monde du show bizz au pays de Star Trek.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que *fait* la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Les bas grésillent.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : C'est plus show à deux ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'accroc-habitation.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56), 21 h 30 : Salut les Sixties.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), 21 h : Schlomo qui chante et qui rit.

Les concerts

DIMANCHE 2 août

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30 : Th. Schorr (Rameau, Scarlatti...).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : Ph. De Preissac.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Orchestres Tropicaux.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 23 h : Guida da Palma and le Band.
MÉCÈNE (42-77-40-23), 22 h 30 : Tao Vincent Bucher, A. Lewis.
MONTANA (45-23-51-41), 22 h 30 : Cl.-L. Vincent.
MONTGOLFIER (40-60-30-30), 22 h : J. Lacroix.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : M. Brecker.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 20 h 30 : Ray Bryant, 23 h : G. Laffitte.
LA PINTE (43-26-26-15), 22 h 30 : J. Ratikan.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : J-M. Machado.
LES TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37), 22 h : Cameleon trio.

Festival estival de Paris

Auditorium des Halles, 20 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque, dir. : O. Stejskal, Quintette Nielsen (Mozart).

En région parisienne

LEVALLOIS-PERRET, Petit Théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

JEUDI 30 JUILLET

16 h, le Grand Bluff, de P. Dally ; 19 h, le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi (vost anglais) ; 21 h, l'Homme de fer, de A. Wajda (vostf).

BEAUBOURG
(42-78-35-57)

JEUDI 30 JUILLET

15 h, A tout péché miséricorde, de A. Cavalcanti (vo) ; 17 h, Geneviève, de H. Cornelius (vostf) ; 19 h, Maldonne pour un espion, de A. Mann (vostf).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LES BARBARIANS (A. v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA BEAUTE DU PECHE (Youg. v.o.) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BLUESY DREAM (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LA BONNE (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (45-75-79-79) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34) ; h. sp.
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
DOWN BY LAW (A., vo) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*). – V.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Parnasse, 14e, (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50); Gaumont Ambassade, 8e (43-35-30-40) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
IRENA ET LES OMBRES (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
LE JUPON ROUGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MALONE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-43 ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-30) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).
LE NINJA BLANC (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-50-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-74-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).
LES OREILLES ENTRE LES DENTS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30).
LA PIE VOLEUSE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Gaumont Opéra, 9e (47-42-60-33) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
PLATOON (*) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).
POLICE ACADEMY 4 (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A.), v.o. : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
RIEN EN COMMUN (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43).
SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SIX HOMMES POUR SAUVER HARRY (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
STREET TRASH (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).
TANDEM (Fr.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
THE BIG EASY (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : UGC-Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Publicis-Matignon, 8e (43-49-31-97).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-57) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-99).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A.), v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
BOOM (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
BROTHER CAN YOU SPARE A DIME ? (A., v.o.) : Utopia 5e (43-26-84-65).
CASANOVA DE FELLINI (I., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE CHEVALIER DES SABLES (A, v.o.) Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23).
PAPILLON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Biarritz, 8e (42-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-26-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
LE PIGEON (It, v.o.) Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LES PROIES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
QUAI DES ORFÈVRES (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : *Action Christine, 6e (43-29-11-30)*.
THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE TEMPS D'AIMER ET LE TEMPS DE MOURIR (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 3 Balzac, 8e (45-61-10-60).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
TOOTSIE (A., v.o.) Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
20 000 ANS A SING SING (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
VOLPONE (Fr.) Champo, 5e (43-54-51-60).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).
LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).
LA FORET D'EMERAUDE (A, v.o.) : *Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50)*.
GANDHI (Angl., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97).
LE GUEPARD (I., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIGHLANDER (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
JOUR DE FÊTE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.; Escurial, 13e (47-07-28-04).
MAD MAX (1-2-3) (Aust., v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
MONICA, LE DESIR (Suéd, v.o.) Reflet Logos H. Sp.; 5e (43-54-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : *Forum-Orient, 1er (42-33-42-26)*.

LES FILMS NOUVEAUX

ARMÉS POUR RÉPONDRE. Film américain de Fred Olenray, v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-09) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BRUTE. Film français de Claude Guillemot : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

OU EST PASSÉE JESSICA ? (*). Film américain de Carlo Vanzina, v.o. : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PAKEEZAH, CŒUR PUR. Film indien de Kamal Amrohi, v.o. : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

POLICE STORY. Film britannique de Jacky Chan, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

VAMP (*). Film américain de Richard Wenk, v.o. : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Lyon Bastille, 11e (43-43-61-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 JUILLET

« Hôtels du Marais (nord), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Présence du passé).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures, 11 h 30, 14 h 30 et 16 heures, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Les dames du faubourg, la tombe supposée de Louis XVII, petits métiers et grande folie », 14 h 30, 184, rue du Faubourg-Saint-Antoine (Monuments historiques).

« Exposition des chefs-d'œuvre de Fabergé », 15 heures, musée Jacquemart André, 158, boulevard Haussmann (Approche de l'art).

« Notre-Dame », 15 heures, entrée de la cathédrale (Paris et son histoire).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Paris et son histoire).

« Pouvoirs et symboliques méconnues des Celtes. Le parcours initiatique des anciens druides. La géographie secrète des menhirs », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« L'île Saint-Louis : quartier de la noblesse de robe au dix-septième siècle, 14 h 30, métro Pont-Marie (Michèle Pohyer).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flâneries).

« Passages, galeries et jardins du Palais-Royal », 14 h 30, sortie métro Louvre (Résurrection du passé).

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).



Informations « services »

CONCOURS

Agrégation

● **Biochimie, génie biologique**

Mmes et MM. Marielle Pelloux (14e) ; Anne Garampon (19e ex.) ; Olivier Denape (15e) ; Charlotte Behr (19e ex.) ; François Bontems (12e) ; Frédérique Cros (2e) ; Béatrice Durand (1re) ; Claudine Gabin (6e) ; Jean-Michel Guillon (4e) ; Murielle Guyenet ép. Ordas (11e) ; Armelle Hélène (16e) ; Sylvie Heuze (18e) ; Isabelle Laumorte (7e) ; Gwenael Mangin (17e) ; Caroline *Marchais (13e)* ; Annick Pahler (5e) ; Catherine Pfister ép. Dosda (8e ex.) ; Sylvie Robert (8e ex.) ; Bernadette Tomi (3e) ; Isabelle Vitte (10e).

● **Génie civil :**

Valérie, Nicole Anciant ; Jean, Pierre Bascou ; André, Alfred Birgel ; Jean, Pierre Bournazel ; Lilian Campan ; Anne, Marie Chauleur ; Philippe Deyrail ; Bernard, Louis Flament ; Denis Flatres ; Jean, Luc Flejou ; Eric, Jean Fournely ; Françoise, Anne Guillaume ; Christophe, Henri Imbert ; Antoine, Ernest Kohler ; Jean Lagofun ; Christophe, Yves Lanos ; Christian, Jean Laurent ; Bernard Lickel ; Pierre, André Marcellin ; Claude, Pierre Marteau ; Gilbert Martin ; Yves, Marin Passerat ; Michel, Jacques Quartino ; Joseph Serra ; Vincent, Gérard Sicard ; Eric Valet ; Jean, Michel Walter.

● **Génie mécanique :**

Pierre Alleysson ; Pascal Arnould ; Patrick, Alain Bardet ; Jean-Marc Beal ; *Gilles Begout* ; *Richard, Grégoire* Benet ; François Benielli ; Eric, Charles Bernard ; Serge, Jacques Bisson ; Didier Bompart ; Thierry, Joseph Bonnet ; Philippe Breches ; Hervé Brogniart ; Claude, Pierre Brunel ; Pierre Cantabella ; Chritophe Carton ; Didier Cattaneo ; Jean, Antoine Chapuis ; Christian Croguennec ; Auguste Dalibert ; Jacques Davasse ; Yves, Michel De Gelis ; Bruno, André Denis ; Gilles, Claude Duhoux ; Bertrand, Charles Dupont ; Jean-Jacques Dupont ; Philippe Emerit ; Alain, Jacques Frechin ; Bennoït, Yannick Furet ; Didier, Daniel Galonnier ; Francis Grand ; Christian, Alain Hamel ; Jean-Marc Linares ; Alain Mamessier ; Jean-Pierre Martineau ; Bernard, Louis Michaud ; Ivan, Jocelyn Milhau ; Abd-el-Maksod Oudjedi ; Serge, Joseph Passolunghi ; François, René Pierrot ; Claude Plisson ; Claude, Jean Reynaud ; Christophe Sencio ; Laurent Tabourot ; Jean, Michel Tarantino ; André, Jean Thomas ; Thierry Thomas ; Bruno, Jean Vacossin ; Eric, Alain Villers.

● **Géographie :**

Mmes et MM. Pascal Baud (9e) ; Jean-Michel Boizot (18e) ; Sophie Cato, ép. Prévot (34e) ; Christiane Ciurletti, ép. Llobet (29e) ; Bruno Comentale (20e) ; Laurent Coudroy de Lille (12e) ; Frédéric Dana (25e) ; Aude Dontenwille, ép. Gerbaud (30e ex.) ; Liliane Ducrot, ép. Heurtefeu (19e) ; Frédéric Dufaux (6e) ; Pierre Fort (24e) ; Philippe Galan (35e) ; Claude Gardou (37e) ; Lydia *Gaudray (32e)* ; *Jean-Christophe Gay* (5e) ; Marcelle Genteuil, ép. Richer (22e) ; Philippe Gervais (17e) ; Didier Gonzalez (30e) ; Patrick Gueu (39e) ; Fabien Hoblea (27e) ; Gabriel Ishkinazi (38e) ; Arnaud Kerforne (20e) ; Pascal Le Mao (15e) ; Barbara Loyer (8e) ; Pascal Marotte (32e ex.) ; Evelyne Mesllier (13e) ; Christophe Morhange (1er) ; Philippe Moustier (41e) ; Christian Nerisson (42e) ; Anne Olivier (4e) ; Véronique Pabian (23e) ; Catherine Pentel (10e) ; Michel Peyre (7e) ; Agnès Pitioret (28e) ; Florence Ponce (36e) ; Pierre Jauge-Merle (14e) ; Jean-Pierre Trimoulla (11e) ; Cécile Turgis (26e) ; Christian de Vassoigne (16e) ; Emmanuel Vigneron (40e) ; Jean-Marc Zaninetti (2e) ; Eliane Zivkovic (3e).

Liste complémentaire : Roberte Janod (43e) ; Anne Rollin (44e) ; Michel Pasquet (45e).

● **Physique appliquée :**

Claire Archidoit ; Claude Baber ; Eric Belmaire ; Christophe Boeckel ; Pascal Bondon ; Jean-Philippe Bourgoin ; Michaël Canva ; Bernard Cazayus-Claverie ; Roger Clarisse ; Bertrand Collin ; Charles Colombier ; Pascale Crubezy ; Elisabeth Ehrhard ; Philippe Fabre ; Valérie Favre-Felix, ép. Lemarquand ; André Fischmann ; Jacques Gabet ; Thiéry Guillot ; Michel Hube ; Bernard Jeannet ; Jean, Emmanuel Magnard ; Franck Monmasson ; Gérard Orjubin ; James Roudet ; Jean Rousset ; Denis Sellier ; Gérard Sfon ; Gérard Terrier ; Nelly Troisfontaine.

● **Sciences physiques** (option chimie) :

Mmes et MM. Catherine Amiens (14e) ; Agnès Auberlet (37e) ; Agnès Audier (1re) ; Hubert Bayart (24e) ; Thierry Bianco (27e ex.) ; Eric Bidron (7e) ; Stéphane Boudon (11e) ; Sophie Canac (31e ex.) ; Marcel Cerdan (22e) ; Frantz Chaigne (17e) ; Denis Clemenceau (33e) ; Patrick Coutherut (31e ex.) ; Jean-Paul Couturier *(20e ex.)* ; *Pierre Daspre (16e)* ; Andersen Dearing (9e ex.) ; Jacqueline Debergé (34e) ; Catherine Dubar (35e) ; Gérard Dupuis (29e) ; Michel Ficheux (27e ex.) ; Danielle Gasciarino (39e) ; Christine Goux (12e) ; Yann-Loïs Guillou (19e) ; Claire Hugel (41e ex.) ; Thierry Koscielniak (20e ex.) ; Caroline Lajoie (8e) ; Jean-*Manuel Lemasquerier (3e)* ; Jean-Christophe Loison (36e) ; Philippe Maitre (4e) ; Philippe Mesini (13e) ; Hélène Musikas (2e) ; Abdoulaye N'Diaye (38e) ; Jean-Marc Planeix (15e) ; Jean-Marc Prevost (25e) ; Jacques Prieur (26e) ; Joëlle Prunet ep. Gauchet (6e) ; Nathalie Rampin (30e) ; Dominique Seroussi (9e ex.) ; Jacques Tekin (40e) ; Anne Vernotte ep. Ravaille (18e) ; Gérard Vignoles (5e) ; André Villame (41e ex.) ; Anne Zehnacker ep. Rentien (23e). Ressortissants étrangers (*agrégation sciences physiques, option chimie*) : M. Keitaro Nakatani (3e bis).

● **Sciences sociales :**

Mmes et MM. Colette Accabat (11e) ; Jean-Henri Barraud (15e ex.) ; Marianne Borrel (15e ex.) ; Christine Bruniauy (13e) ; Laurent Burin des Roziers (9e ex.) ; François Chatagner (22e) ; Pascal Cliquot de Mentque (21e) ; Pierre Colrat (8e) ; Daniel Compagnon (19e) ; Philippe Deubel (24e) ; Claude Didry (30e) ; Christian Dubois (22e) ; Laurent Fourquet (1er) ; Jean-Yves Greuet (27e) ; Joël Halpern (4e) ; Pascal Jacottin (17e) ; Jean-François Lefèvre-Farcy (24e) ; Michel Le Saint (28e) ; Philippe Ligeour (30e) ; Laurence Lombart (5e) ; Luc Machard (9e) ; Pierre Merle (19e) ; Hervé Monjotin (28e) ; Antoine Parent (14e) ; René Revol (3e) ; Philippe Rospabe (6e) ; Cyril Roger (12e) ; Jean-Pierre Roux (17e) ; Claudia Senik (7e) ; Didier Unvoas (24e) ; Anne-Catherine Wagner (2e).

● **Hébreu**

M. Jean-Christophe Attias.

● **Polonais**

M. Malgorzata Smorag.

● **Portugais**

Mmes Myriam Benarroch (3e) ; Anne-Marie Chauvet, épouse Roudier (2e) ; Belmira Da Silva (1re).

● **Russe**

Mmes Valérie Posener (1re) ; Diane Anaïd Donabedian (2e).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 29 juillet 1987 :

UN DÉCRET

● No 87-583 du 27 juillet 1987 modifiant le décret no 58-1277 du 22 décembre 1958 pris pour l'application de l'ordonnance *no 58-1270* du 22 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au statut de la magistrature.

UNE CIRCULAIRE

● Du 25 juin 1987 relative à la modernisation des formules de virement des dépenses *publiques*.

● **Etapes sportives sur l'autoroute de vacances.** — Quinze fédérations sportives et le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ont élaboré un programme de détente contribuant à la sécurité routière pour les grands départs et retours d'août. Les aires des autoroutes du sud de la France sont spécialement aménagées et balisées pour ce vaste programme d'animation. Les usagers découvriront des animations sportives parfois inattendues sur un réseau autoroutier, comme l'aviron et la planche à *voile à Port-Lauragais, l'escalade à* Montélimar, le hockey à Lancon-de-Provence. Deux expositions du musée du sport (Ruralies A 10 et Port-Lauragais A 61) complètent cette opération d'envergure destinée au grand public.

★ Programme détaillé sur Minitel 3614 code ASFA, ou à l'ASF, tél. : 45-34-12-00.

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 juillet à 0 h TU et le dimanche 1er août à 24 h TU.

La France sera partagée en deux. La moitié sud du pays sera bien ensoleillée tandis que des nuages envahiront le ciel de la moitié nord.

Vendredi, sera une journée mi-figue mi-raisin, au cours de laquelle le soleil, malgré de nombreux nuages, arrivera tout de même à se montrer.

De la Manche à l'Ile-de-France, et du Nord-Picardie à la Champagne-Ardennes, le temps sera très nuageux avec de petites pluies intermittentes. Des éclaircies se développeront l'après-*midi sur le Bassin parisien.*

Sur la Lorraine, les Vosges et l'Alsace, les éclaircies de la matinée laisseront place, l'après-midi, à un ciel très nuageux avec de petites pluies sur le nord de ces régions.

Sur la Bretagne, les pays de Loire, le Poitou-Charentes, le Centre, la Bourgogne, le Massif central et tout le Sud-Ouest, après dissipation des brumes ou des brouillards matinaux, le soleil sera prédominant, malgré la présence de nuages.

Sur les Alpes et la Corse, la matinée sera chargée en nuages et il y aura encore des orages. L'après-midi, ils s'éloigneront vers l'Est et les nuages se dissiperont progressivement.

Sur le Languedoc-Roussillon et la Provence, le soleil brillera, mais le mistral et la tromontagne souffleront fort, avec des rafales pouvant atteindre 80 kilomètres à 100 kilomètres-heure sur le littoral.

Le vent sur le reste de la France sera faible à modéré de secteur ouest à nord-ouest.

Les températures minimales seront de 12 degrés à 14 degrés sur l'ensemble des régions excepté le pourtour méditerranéen où elles seront de 16 degrés à 19 degrés centigrades.

Les températures maximales seront de l'ordre de 17 degrés à 19 degrés près de la Manche, de 20 degrés à 23 degrés sur la plus grande partie du payx et de 26 degrés à 28 degrés dans le Midi et en Corse.

Prévisions pour le samedi 1er août et le dimanche 2 août :

De la Manche au Bassin parisien, à la frontière belge aux Vosges et au Jura, le ciel sera souvent très nuageux avec tout de même quelques *éclaircies. Des* petites pluies sont à craindre près des côtes et dans l'extrême nord du pays.

Sur les régions voisines de la Loire et sur le Centre, le temps nuageux, le matin, laissera place à de belles éclaircies.

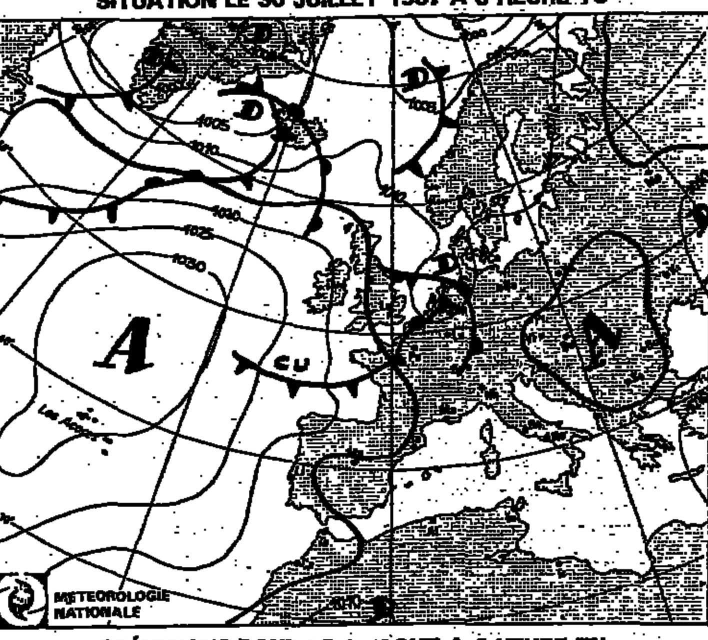
Sur les autres régions, après dissipations des brumes matinales, la journée sera belle.

Le mistral soufflera de façon modéré.

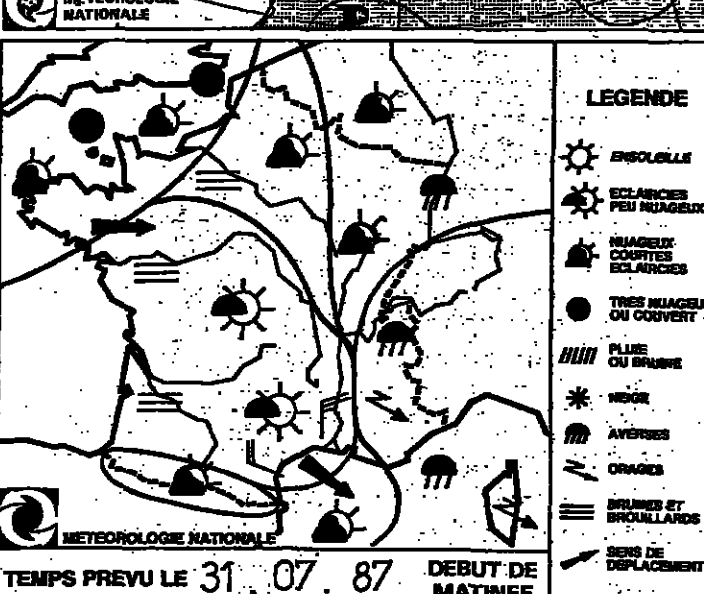
Les températures minimales seront comprises entre 12 degrés et 14 degrés, localement 16 degrés à 18 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales varieront de 20 degrés à 23 degrés sur la moitié nord ; localement 18 degrés à 20 degrés près des côtes de la Manche et de 25 degrés près des côtes de la Manche et de 25 degrés à 30 degrés sur la moitié sud.

SITUATION LE 30 JUILLET 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 1er AOUT A 0 HEURE TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-7 à 6 heures TU et le 30-7-1987 à 6 heures TU — le 29-7-1987

FRANCE			
AJACCIO	26	15	D
BIARRITZ	21	17	A
BORDEAUX	22	15	P
BOURGES	23	14	C
BREST	19	13	N
CAEN	19	13	C
CHERBOURG	17	13	C
CLERMONT-FERR.	26	17	N
DIJON	24	17	C
GRENOBLE St-M-H	29	17	O
LILLE	19	15	P
LIMOGES	18	14	P
LYON	26	19	C
MARSEILLE-MAR.	28	19	N
NANCY	22	15	P
NANTES	23	13	N
NICE	25	20	N
PARIS-MONTS.	24	15	C
PAU	23	16	P
PERPIGNAN	29	21	O
RENNES	21	12	N
ST-ÉTIENNE	25	16	P
STRASBOURG	24	16	C
TOURS	24	13	C
TOULOUSE	26	17	A
POINTE-A-P.	32	24	A
ÉTRANGER			
ALGER	33	23	C
AMSTERDAM	19	14	A
ATHÈNES	32	27	N
BANGKOK	36	29	N
BARCELONE	27	19	C
BELGRADE	24	12	D
BERLIN	18	13	P
BRUXELLES	19	14	A
LE CAIRE	38	31	D
COPENHAGUE	17	11	P
DAKAR	30	24	N
DELHI	40	31	D
DJERBA	30	23	D
GENÈVE	26	16	O
HONGKONG	30	24	O
ISTANBUL	27	19	D
JÉRUSALEM	34	20	N
LISBONNE	25	17	D
LONDRES	22	14	P
LOS ANGELES	23	17	D
LUXEMBOURG	20	13	P
MADRID	33	16	D
MARRAKECH	39	20	D
MEXICO	21	13	P
MILAN	28	20	O
MONTRÉAL	22	8	C
MOSCOU	23	13	A
NAIROBI	27	15	N
NEW-YORK	31	17	D
OSLO	21	13	A
PALMA-DE-MAJ.	29	15	D
PÉKIN	32	25	D
RIO-DE-JANEIRO	31	20	D
ROME	28	19	D
SINGAPOUR	33	27	N
STOCKHOLM	15	11	N
SYDNEY	16	8	D
TOKYO	36	27	N
TUNIS	31	23	D
VARSOVIE	28	11	N
VENISE	27	17	N
VIENNE	21	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4539

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II							■		
III						■			■
IV				■					
V					■				
VI		■						■	
VII				■				■	
VIII									
IX						■	■		
X			■		■				
XI	■			■					

HORIZONTALEMENT

I. Livraison pouvant comprendre plusieurs articles. — II. Coulisse de l'exploit de certains coureurs. Plis. — III. Femme-fontaine. Premiers caractères lus en classe. — IV. Grecque. Coupe de cheveux au rasoir. — V. Matière à sauteries. Son taux *s'évalue en tant pour sang.* — *VI. Il* est payé pour donner. — VII. Entre deux vannes. Agit par déduction. — VIII. Telle une justice inexorable. — IX. Ce que fera un homme instruit sur les conseils d'un maître. Conjonction. — X. Personnel. Origine de bien des adultères. — *XI. Personnel.* Retraite anticipée.

VERTICALEMENT

1. « Trois de Saint-Cyr » ou « Quatre de l'infanterie ». — 2. Se dit pour « dit ». Les plus collantes ne sont pas les plus attachantes. — 3. Pour ses adeptes, la bonne action n'est pas celle qui rapporte des dividendes. — 4. Demi-sang. Câblé. Sa culture est universelle. — 5. Germandrées germant surtout dans les garrigues. Titre de courtoisie. — 6. Démonstratif. Les assiettes la reçoivent ; les verres la donnent. Participe passé. — 7. Solide tour de cou. Forme d'avoir. — 8. Polyglotte espagnol. Le donner ne suscite en retour aucun remerciement. — 9. Préposition. Suspension d'effets.

Solution du problème no 4538

Horizontalement

I. Priorité. — II. Eole. Doué. — III. Ru. Dieu. — IV. Ogre. Atre (allusion au feu). — V. Réemplois. — VI. Autel. Ug. — VII. Ire. As. Ur. — VIII. Non. Feu. — IX. ONU. Clous. — X. Nie. Heure. — XI. Sasseur.

Verticalement

1. Péroraisons. — 2. Rougeur. Nia. — 3. Il. Retenues. — 4. Œdème. — 5. Planche. — 6. Idéal. Leu. — 7. Toutou. Four. — 8. Eu. Rigueur. — 9. Eres. Ruses.

GUY BROUTY.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le reglement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **0 3 9 2 4 2** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	139242	539242	40 000,00 F
	239242	639242	
	339242	739242	
	439242	839242	

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
009242	030242	039042	039202	039240	
019242	031242	039142	039212	039241	
029242	032242	039342	039222	039243	
049242	033242	039442	039232	039244	
059242	034242	039542	039252	039245	10 000,00 F
069242	035242	039642	039262	039246	
079242	036242	039742	039272	039247	
089242	037242	039842	039282	039248	
099242	038242	039942	039292	039249	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	9242	4 000,00 F
	242	400,00 F
	42	200,00 F
	2	100,00 F

87e **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 29 JUILLET 1987 77e

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	1 291	bélier / autres signes	F. 10 000 / 1 000
	2 591	lion / autres signes	10 000 / 1 000
	1 723	gémeaux / autres signes	12 000 / 1 200
	27 141	gémeaux / autres signes	30 000 / 3 000
	25 511	vierge / autres signes	30 000 / 3 000
2	1 362	cancer / autres signes	10 000 / 1 000
	4 632	verseau / autres signes	10 000 / 1 000
	2 852	balance / autres signes	12 000 / 1 200
	23 062	balance / autres signes	30 000 / 3 000
3	[illegible]	tous signes	400
	0 753	gémeaux / autres signes	10 000 / 1 000
	3 123	cancer / autres signes	12 000 / 1 200
	5 703	lion / autres signes	12 000 / 1 200
	08 333	bélier / autres signes	30 000 / 3 000
	12 513	lion / autres signes	30 000 / 3 000
4	14	tous signes	200
	[illegible]	tous signes	400
	9 309	capricorne / autres signes	10 000 / 1 000
	5 514	verseau / autres signes	[illegible]
	5 764	capricorne / autres signes	12 000 / 1 200
	12 714	capricorne / autres signes	[illegible]
	23 464	verseau / autres signes	30 000 / 3 000
	20 944	scorpion / autres signes	30 000 / 3 000
5	8 305	vierge / autres signes	F. 12 000 / 1 200
	05 005	poissons / autres signes	30 000 / 3 000
6	1 696	taureau / autres signes	10 000 / 1 000
	6 976	scorpion / autres signes	10 000 / 1 000
	12 576	taureau / autres signes	30 000 / 3 000
7	77	tous signes	200
	0 717	vierge / autres signes	10 000 / 1 000
	9 017	sagittaire / autres signes	12 000 / 1 200
8	[illegible]	tous signes	400
	[illegible]	tous signes	400
	9 [illegible]	poissons / autres signes	12 000 / 1 200
	9 978	bélier / autres signes	12 000 / 1 200
	02 [illegible]	sagittaire / autres signes	30 000 / 3 000
9	09	tous signes	200
	7 [illegible]	poissons / autres signes	10 000 / 1 000
	6 439	scorpion / autres signes	12 000 / 1 200
	12 [illegible]	cancer / autres signes	30 000 / 3 000
	07 [illegible]	gémeaux / autres signes	4 000 000 / [illegible]
0	[illegible]	tous signes	400
	[illegible]	tous signes	400
	0 740	sagittaire / autres signes	10 000 / 1 000
	4 [illegible]	balance / autres signes	10 000 / 1 000
	9 240	taureau / autres signes	12 000 / 1 200

TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : CAPRICORNE VIERGE VERSEAU GAGNENT 100,00 F

LOTO No 30 TIRAGE DU MERCREDI 29 JUILLET 1987

4 6 15 16 26 49 — 5 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 AOUT 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

87e **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 29 JUILLET 1987 76e

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 30 juillet

TF 1

20.35 Feuilleton : Le souffle de la guerre (4e épisode). Avec Robert Mitchum, Ali Mac Graw, Jan-Michael Vincent. *Superproduction américaine. La famille Henry pendant la seconde guerre mondiale.* ▶ **21.55 Variétés : Bernard Lavilliers à La Villette.** Spectacle enregistré en novembre 1986. **22.55 Journal. 23.15 Série : Les envahisseurs.** L'espion.

A 2

20.30 Cinéma : Angélique et le sultan □ Film français de Bernard Borderie (1967). Avec Michèle Mercier, Robert Hossein, Jean-Claude Pascal, Aly Ben Ayed, Helmut Schneider. *Angélique est de nouveau vendue comme esclave. Le sultan du Maroc en fait la fleur de son harem. Elle lui résiste. Elle est fouettée en public. Au secours, Joffrey ! Arrivera-t-il à temps ? De toute façon, la série, épuisée par sa médiocrité, s'arrête là. Jusqu'à l'inévitable prochaine rediffusion !* **22.10 Magazine : Caméra 2.** De Michel Honorin. Australie : Le dernier Far-West. *La vie des cow-boys australiens. Un reportage de Patrice Dutertre.* **22.55 Documentaire : Le corps vivant.** 20. L'agresseur agressé : l'accident. *Comment le corps se répare.* **23.25 Journal. 23.40 Les Frustrés.**

FR 3

20.30 Téléfilm : Obsession infernale. *Expérience dangereuse dans un laboratoire : transfert de la mémoire d'un homme à un autre. Demi-épouvante.* **22.05 Journal. 22.30 Magazine : Décibels. 23.15 Prélude à la nuit.** Concerto pour violon et orchestre d'Alban Berg, par l'Orchestre symphonique de la Radio bavaroise, dir. Colin Davis, avec Gidon Kremer.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : l'Empire de la passion ■■ Film franco-japonais de Nagisa Oshima (1978). Avec Kazuko Yoshiyuki, Tatsuya Fuji, Takahiro Tamura. *En 1985, dans un village japonais, un jeune homme devient l'amant de la femme d'un conducteur de pousse-pousse, vieux et fatigué. Ensemble, ils tuent le mari, de qui, trois ans plus tard, le fantôme vient les tourmenter. Au contraire de* l'Empire des sens, *les scènes érotiques sont abstraites. La mise en scène confronte le réel et le surnaturel, la nature et la transgression d'un ordre de l'amour. Ce film est une tragédie marquée d'ésotérisme.* **22.10 Flash d'informations. 22.20 Cinéma : le Prince de New-York** ■ Film américain de Sidney Lumet (1981). Avec Trat Williams, Jerry Orbach, Richard Foronyi, Don Billett. **1.00 Cinéma : Gardien de la nuit** ■ Film français de Jean-Pierre Limosin (1985). Avec Jean-Philippe Ecoffey, Aurelle Doazan, Nicolas Silberg, Vincent Pérez.

LA 5

20.30 Téléfilm : La fraternité ou la mort. *Un homme essaie de lever le voile sur une société secrète et trop influente, malgré les menaces qui pèsent sur lui.* **22.05 Série : Mission impossible. 22.55 Les cinq dernières minutes. 0.15 Série : Serpico. 1.05 Série : Flics à Hollywood. 1.55 Série : Mission impossible. 2.40 Les chevaliers du ciel.**

M 6

20.30 Série : Marcus Welby. Le cas de Miss Darlot. **21.20 Série : Falcon Crest. 22.10 Journal. 22.25 Cinéma : le Maître et Marguerite** ■ Film italo-yougoslave d'Alexandre Petrovic (1973). Avec Ugo Tognazzi, Mimsy Farmer, Alain Cuny. *Un écrivain soviétique ne parvient pas à faire représenter une pièce à sujet religieux. Un certain professeur Woland lui vient en aide. Mais n'est-ce pas le diable ? Adaptation, assez conventionnelle dans la satire, d'un épisode du roman touffu de Mikhaïl Boulgakov, jadis interdit par Staline.* **0.00 Série : Marcus Welby** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Robert Guillain. **21.15 L'exotisme de l'autre** (4e partie). **22.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Concert de jazz, enregistré à Bédarieux, avec Martial Solal et Michel Portal. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (4). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 21.30 Concert (en direct de La Grande-Motte) : œuvres de Haydn, Bach, Rachmaninov, par Alexis Weissenberg, piano. **0.30 Jazz :** Michel Bachevalier Quartet ; Gilles Clément Quartet.

Vendredi 31 juillet

TF 1

13.50 Série : La croisière s'amuse. La nuit tous les commandants sont gris (2e partie). **14.45 Croque-vacances.** Madame Pepperpote ; L'invité d'Isidore et Clémentine ; Tintin : L'étoile mystérieuse ; Infos magazine ; Les délices de Pierrot ; Alice au pays des merveilles ; Ricky la belle vie. **16.25 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec J. Andrieu, F. Fernandel, A. Ciosi, G. Ricord, Régina et Bruno, H. Williams. **17.00 Feuilleton : L'adieu aux as.** (5e épisode.) **17.55 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.05 Série : Mannix.** La piste froide. **19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.35 Jeux : Intervilles.** Emission présentée par Guy Lux, Simone Garnier et Léon Zitrone. Roubaix-Cavaillon. ▶ **22.20 Téléfilm : Livret de famille.** D'après le roman de Patrick Modiano. Avec Arnaud Petit, Serge Maggiani, Jean-Jacques Ofter, Michel Voita. **23.40 Journal. 23.55 Série : Les envahisseurs.** La vallée des ombres. **0.45 Télévision sans frontière.** *De la musique zaïroise, de Kanda Bongo Man au Super-Diamono de Dakar. Clip inédit : Soweto.*

A 2

13.45 Téléfilm : Mon fils ne sait pas lire. De Franco Giraldi. Avec Mimsy Farmer, Omero Antonutti, Itaco Nardulli, Laura Sancin (2e partie). **15.25 Feuilleton : Rue Carnot. 15.50 Sports été :** Golf : Open de Grande-Bretagne ; Gymnastique : championnats d'Europe à Moscou. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Récré A 2 été.** Devinettes d'Epinal ; Bibifoc ; Téléchat. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le petit théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami.** Cavalier seul. *Trafic de drogues, passage à tabac de prisonniers : les gardiens du pénitencier sont vraiment de bien sinistres personnages.* **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Cinéma, les grands metteurs en scène », rediffusion de l'émission du 13 avril 1984, en hommage à François Truffaut. **22.35 Journal.** ▶ **22.45 Ciné-club : Une fille cousue de fil blanc** ■ Film français de Michel Lang (1976), d'après le roman de Claire Gallois. Avec Aude Landry, France Dougnac, Serge Reggiani, Maria Dauban, Bruno Pradal. *Une jeune fille de vingt ans, appartenant à une famille bourgeoise, est tuée par accident la veille de son mariage. Sa sœur l'évoque et cherche à reconstituer son histoire. La réalisation évolue avec habileté entre le passé et le présent, il y a un certain mystère psychologique, mais, en définitive, les personnages sont stéréotypés.*

FR 3

13.25 Feuilleton : *Thierry la Fronde.* **14.00 Agenda des vacances. 14.25 Les films de l'été. 14.45 Look. 14.50 Top melody. 14.55 Sports-loisirs vacances. 15.10 Les papis, les mamies de la 3. 15.20 Pense-bêtes. 15.30 Splendeur sauvage. 16.00 Gastronomie. 16.05 Jeu : Le jeu de la séduction. 16.10 Variétés. 16.20 Le tube de l'été. 16.30 Jeu : Le jeu de la séduction. 17.00 Feuilleton : Vive la vie ! 17.30 Le manège enchanté. 17.35 Les après-midi du Disney Channel. 18.30 Série :** *Les pages.* **18.35 Série :** *Les aventures du capitaine Lückner.* **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 20.04 Jeux : La classe. 20.30 Série : Deux de conduite.** *Une voix de sirène sur la CB envoûte l'un de nos gentils camionneurs.* **21.25 Portrait.** Jacques Laffite (redif.). **22.10 Journal. 22.35 Documentaire : Ce jour-là, le monde changea.** 5. La raison des étoiles. **23.25 Prélude à la nuit.** Œuvre de Jean-Sébastien Bach, par Jorg Demus, piano.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Le shérif est en prison ■ Film américain de Mel Brooks (1974). Avec Cleavon Little. **15.45 Cinéma : Paris minuit** ■ Film français de Frédéric Andrei (1985). Avec Frédéric Andrei. **17.15 Cabou cadin. 18.00 Série : Batman. 18.30 Flash d'informations. 18.33 Top 50. 19.00 Série : Larry et Balky. 19.25 Jeu : La gueule de l'emploi. 19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Stalag 13. 20.55 Cinéma : le Grand Frère** ■■ Film français de Francis Girod (1982). Avec Gérard Depardieu, Jean Rochefort, Hakim Ghanem. *A Marseille, un gamin arabe protège un aventurier qui vient de tuer un notable (règlement de comptes personnel), pour qu'il remplace son grand frère abattu par la police, et venge celui-ci. On découvre la vérité sociale d'un milieu pourri, la délinquance juvénile et la condition humiliante faite aux immigrés maghrébins.* **22.45 Flash d'informations. 22.55 Cinéma : l'Amour violé** ■ Film français de Yannick Bellon (1978). Avec Nathalie Nell. **0.50 Cinéma : Carré blanc** □ Film franco-canadien d'Isabelle Pierson et Gilles Delannoy (1985). **2.10 Cinéma : le Prince de New-York** ■ Film américain de Sidney Lumet (1981). Avec Treat William. **4.50 Cinéma : l'Au-delà** □ Film italien de Lucio Fulci (1981). **6.15 Les animaux du soleil.**

LA 5

13.10 Série : Flics à Hollywood. 13.55 Série : Mission impossible. 14.45 Série : Serpico. 15.35 Série : Les cinq dernières minutes. 16.40 Série : Les chevaliers du ciel. 17.10 Série : Salut, champion. 18.00 Feuilleton : Le temps des copains. 18.25 Série : Happy days. 18.50 Série : Arnold et Willy. 19.15 Série : Drôle de vie. 19.40 Série : Supercopter. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.30 Série : Baretta. 22.20 Cinéma : le Bon roi Dagobert □ Film français de Pierre Chevalier (1963). Avec Fernandel, Gino Cervi, Marthe Mercadier. *Un écolier, qui doit, en punition, écrire cent lignes sur le roi Dagobert, rêvasse devant sa feuille blanche et recompose l'histoire du souverain mérovingien à sa manière. Une bonne idée : l'humour fondé sur les anachronismes. Un mauvais résultat : c'est bête à pleurer.* **23.50 Série : Serpico. 0.40 Série : Flics à Hollywood. 1.25 Série : Supercopter. 2.10 Série : Mission impossible.**

M 6

13.30 Jeu : Atoukado. 14.20 Musique : Clip fréquence FM. Les animateurs de la FM à visage découvert. **15.20 Hit, hit, hit, hourra !** *(suite).* **15.30 Jeu :** *Mégaventure.* L'Amazonie. **16.15 Jeu : Clip combat.** Deux vedettes du sport, du cinéma, de la chanson s'affrontent en un combat musical. **17.05 Série : Les espions. 18.00 Journal. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.05 Série : Chacun chez soi. 19.30 Série : Starsky et Hutch. 20.25 Jeu : Six'appel. 20.30 Série : Cagney et Lacey.** (29e épisode.) **21.20 Série : Le Saint.** La révolution. **22.15 Journal. 22.30 Téléfilm : La dame aux camélias.** De Desmond Davis. Avec Greta Scacchi, Colin Firth, John Gielgud. *Les amours et les larmes de Marguerite Gauthier.* **0.00 Série : Le Saint** (rediff.). **0.50 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.15 Mémoires du siècle. Père André Bailleul. **21.15 L'exotisme de l'autre** (5e partie). **22.15 Festival international de Radio-France et de Montpellier.** Concert enregistré à l'abbaye de Sylvanès, le 19 juillet ; Magnificat, de Renaud Gagneux, par l'Orchestre philharmonique de Liège. **23.50 Entretiens avec...** Marlène Dietrich (5). **0.05 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.35 L'air du soir. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : L'Arlésienne, de Bizet (version originale) ; Concerto pour piano n° 20, K. 466, de Mozart ; Symphonie n° 6 en fa majeur, de Beethoven, par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. John Eliot Gardiner. **0.30 Jazz.** Tonton Salut Quintet ; Laca and Co, de Philippe Lacarrière.

Audience TV du 29 juillet 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	26.7	Santa Barbara 9.2	Actual. région. 8.7	Actual. région. 3.4	Larry et Balki 0.0	Drôle de vie 4.4	Chez soi 1.0
19 h 45	31.6	Roue fortune 13.1	Bouvard 7.8	Actual. région. 3.4	Gueule emploi 0.0	Supercopter 4.4	Starsky Hutch 2.4
20 h 16	41.7	Journal 16.0	Journal 13.6	La Classe 4.4	Stalag 13 1.5	Supercopter 4.4	Starsky Hutch 1.9
20 h 55	39.8	Dallas 8.3	Les idiots 6.8	Disque d'or 8.3	Captain Apache 2.9	Les Requins 13.6	Rouses paradis 1.0
22 h 08	27.2	Le Gerfaut 4.9	Michel Blanc 5.8	Thalassa 4.9	Captain Apache 3.9	Les Requins 6.3	Falcon Crest 1.9
22 h 44	17.0	Pub 2.9	Œuvre péril 1.5	Soir 3 2.9	Xanadu 0.0	Les Requins 6.8	Agents spéciaux 2.9

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.



Economie

TRANSPORTS

Les conflits dans le transport aérien

Négociations pour les contrôleurs, et référé pour les pilotes

La journée du jeudi 30 juillet devrait être déterminante dans l'évolution des deux conflits sociaux qui paralysent, à tour de rôle, le transport aérien français. Les syndicats SNCTA (autonomes), CFDT, CGT, FO et CFTC devaient être reçus à la direction de l'aviation civile, pour une reprise des négociations sur l'amélioration des retraites des contrôleurs aériens, dans le cadre de la fonction publique. Dans le cas où ces négociations n'aboutiraient pas, ces cinq syndicats ont déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures pour la journée du mardi 4 août. Ils en avaient décidé le principe, le 25 juillet, après le rejet à 92,16 % des suffrages de la proposition du ministre des transports d'affecter les contrôleurs actuellement fonctionnaires à un établissement public de la navigation aérienne.

D'autre part, le président du tribunal de grande instance de Créteil devait indiquer s'il interdit la grève décidée par les pilotes et mécaniciens d'Air Inter, les 1er et 2 août, pour obtenir une période d'essai de pilotage à trois des futurs Airbus A-320 conçus pour être conduits par deux hommes.

Les revendications des personnels navigants d'Air Inter ne font pas l'unanimité dans la profession. Ainsi, M. Alain Duclos, président du Syndicat national des pilotes de ligne, écrit : *« L'évolution des techniques aéronautiques se traduit inéluctablement par l'apparition d'automatismes sophistiqués, mais déjà parfaitement maîtrisés (...). Cette incontournable évolution est mal digérée par les hommes qui en sont victimes : c'est humain. Le devoir des syndicats est de faciliter les changements en ménageant les hommes (...). Vouloir s'y opposer, c'est se laisser aller à une réaction viscérale qui confine à l'hérésie. »*

C'est ce combat d'arrière-garde que dénonce, lui aussi, M. Daniel Cauvin, directeur général adjoint, chargé des affaires techniques de la compagnie Air Inter.

« Un combat d'arrière-garde »

nous déclare le directeur général adjoint d'Air Inter

« Les syndicats de pilotes et de mécaniciens d'Air Inter demandent que l'on expérimente le pilotage à trois des futurs Airbus A-320. Pourquoi refusez-vous cette période d'essai ?

— L'A-320 est conçu pour être piloté à deux, pas à trois. La mise en œuvre de technologies nouvelles, les commandes électriques, l'affichage digital des données ont supprimé la fonction du mécanicien. Lorsque les syndicats nous demandent une période probatoire, nous leur répondons qu'elle ne servirait à rien, parce que le troisième homme n'aurait rien à faire dans le cockpit. Ce serait un vrai contemplatif !

— Trois paires d'yeux et de mains dans le poste de pilotage ne sont-elles pas plus efficaces que deux pour détecter les dangers et faire vite ?

— Les fonctions de pilotage, de mécanique, de radio, de navigation subsistent dans le cockpit de l'A-320, mais le modernisme de cet appareil fait que les pilotes assumeront sans difficulté les tâches allégées du mécano. Prenez l'écran cathodique qui centralise toutes les informations : il supprime la liste des opérations à effectuer à chaque phase de vol qui apparaîtra sur l'écran. C'est un gain de temps considérable. En cas d'accident de moteur, ce sera le système FADEC qui réduira les gaz et même coupera automatiquement le réacteur si nécessaire. Ce que je décris n'est pas le produit de l'imagination du président et de la direction d'Air Inter, mais une réalité reconnue par les cadres-pilotes de la compagnie, les pilotes d'Air France et tous ceux qui connaissent l'A-320.

— Vos pilotes et vos mécaniciens pensent qu'ils seront plus productifs à trois qu'à deux. Vos Airbus repartiront-ils aussi vite qu'actuellement ?

— Après une phase de rodage, nos A-320 effectueront leur rotation en trente-cinq minutes, comme aujourd'hui.

— N'est-il pas plus sûr de piloter à trois qu'à deux ?

— Quand on écoute les syndicats, on a l'impression qu'Air Inter part à l'aventure. Deux mille Boeing-737 et DC-9 volent seulement avec deux pilotes. Lufthansa, Garuda, la compagnie indonésienne, ou Tunis Air exploitent des Airbus 300 et 310 avec le même type d'équipage. Le Congrès américain a conclu, à l'issue d'une commission d'enquête, que la sécurité des vols n'était pas menacée par l'équipage à deux.

» Je constate que l'A-320 a été commandé à 469 exemplaires, tous équipés pour deux pilotes, à l'exception de ceux de l'australien Ansett qui était lié par un accord avec ses syndicats, mais qui ne sait pas comment former ses mécaniciens puisque aucun programme et aucun simulateur ne prévoient de leur apprendre quoi que ce soit...

» Il n'y aura aucun problème de sécurité.

— Les syndicats du personnel navigant ne vous ont-ils pas proposé d'effectuer chaque jour cinq vols au lieu de quatre en échange d'une période d'essai à trois ?

— Jusqu'à ce jour, je pensais que les passagers étaient les seuls à payer leur place à bord d'un avion. Restons sérieux ! Cette cinquième étape qu'ils proposent ne nous rapporterait rien. De plus, nous ne voulons pas marchander pour cette cinquième étape que nous serons peut-être amenés à demander au personnel afin de supporter la compétition européenne à partir de 1993. Cet avion représente un progrès incontestable, profitons-en pour augmenter notre productivité et notre compétitivité.

— Pourquoi, à votre avis, les pilotes et les mécaniciens s'entêtent-ils dans leur revendication ?

— Distinguons les mécaniciens, dont la réaction est compréhensible, et les pilotes. Chez ceux-ci, les plus raisonnables estiment que le pilotage à deux est inéluctable. D'autres, plus bornés, mènent une véritable guerre de religion et font croire aux mécaniciens qu'ils pourraient rester. Je rappelle que nous ne licencierons pas les officiers mécaniciens, que leurs ressources seront maintenues jusqu'à la retraite et qu'une cinquantaine sur deux cent quarante seront reconvertis en pilotes.

— L'arrêt de travail du 1er août est le septième. Pensez-vous qu'il y en aura d'autres ?

— La raison finira bien par l'emporter. Lors de la dernière grève, les 29 et 30 juin, deux vols sur trois ont été assurés avec des équipages d'Air Inter. L'accalmie devrait se poursuivre, car nos pilotes commencent à être un peu las de se livrer à ce combat d'arrière-garde, alors que l'image de marque du transport aérien français se dégrade sérieusement. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS

La construction du tunnel sous la Manche

Le TGV ira à Londres... ... à petite vitesse

On s'est montré très sensible, dans les milieux ferroviaires, aux déclarations en faveur du train à grande vitesse faites par le premier ministre britannique, reçu le mercredi 29 juillet à l'Elysée par le président de la République pour l'échange des instruments de ratification du traité du tunnel sous la Manche.

Mme Margaret Thatcher a, en effet, exprimé l'intention de la France et de la Grande-Bretagne de *« mettre en place des services de trains qui circuleront à grande vitesse entre Paris et Londres à partir de l'ouverture du tunnel »*. Cette position n'est pas nouvelle : Mme Thatcher a toujours été favorable au TGV et, comme le rappelle l'ancien ministre socialiste en charge des transports, M. Jean Auroux, *« elle a plusieurs fois bousculé son précédent ministre, M. Nicolas Ridley, qui ne manifestait pas assez d'enthousiasme à l'égard du TGV »*.

La prise de position officielle du premier ministre britannique ne changera pourtant rien au fait que le train à grande vitesse qui fera la liaison Paris-Londres circulera à petite vitesse en Grande-Bretagne. En effet, la France construira une ligne spéciale qui autorisera entre Paris et Calais une vitesse de 300 km/h. Dans le tunnel, l'allure tombera à 160 km/h. Dans la banlieue londonienne, le profil des voies et l'importance du trafic réduiront la vitesse à moins de 120 km/h.

La durée du trajet entre les deux capitales sera tout de même réduite à trois heures, c'est-à-dire un temps équivalent au déplacement de centre-ville à centre-ville par la voie aérienne.

L'appui de Mme Thatcher ne diminuera pas la combativité des négociateurs britanniques, qui s'efforcent d'obtenir des Français un maximum de recettes ferroviaires sans avoir à élargir leurs ponts ou à « reprofiler » le parcours sinueux de leurs voies. Ils exigent aussi qu'Alsthom, contructeur du TGV français, cède aux industriels britanniques la moitié de la fabrication des rames qui circuleront entre Paris et Londres.

On ne cache pas, dans les milieux industriels et politiques français, qu'il serait plus facile de satisfaire ces exigences si les Britanniques faisaient un effort pour que le TGV mérite vraiment son nom.

AL. F.

SANTÉ

Assurance-maladie : décélération confirmée

La décélération des dépenses d'assurance-maladie s'est confirmée en juin : selon les statistiques publiées par la Caisse nationale des salariés, en rythme annuel elles ne progressent que de 6,3 % fin juin, contre 6,9 % fin mai.

Cette décélération provient pour l'essentiel de la médecine de ville, et donc en partie du plan Séguin. Les honoraires médicaux ont augmenté de 4,5 % au lieu de 5 % fin mai : cete évolution touche tous les actes, sauf les consultations de spécialistes. Le nombre de visites continue de baisser (– 4,3 % contre – 4,1 % fin mai). Les dépenses de prescriptions ralentissent aussi : + 4,2 % fin juin pour les médicaments, après 5,2 % fin mai ; + 7,8 % pour les analyses biologiques au lieu de 8,8 % ; et, pour les actes d'auxiliaires médicaux, + 9,4 %, contre 10,8 % fin mai. Au total, leur rythme de croissance est inférieur de moitié à celui de juin 1986. Enfin, les dépenses de prestations en espèces (indemnités journalières) ont diminué de 3,3 % (2,8 % fin mai).

En revanche, celles d'hospitalisation augmentaient de 8,2 % contre 8,5 % fin mai : les versements aux hôpitaux publics se maintenaient à 8,9 %.

AFFAIRES

La Compagnie de navigation mixte va prendre le contrôle des coffres-forts Fichet-Bauche

La Compagnie de navigation mixte, présidée par M. Marc Fournier, va prendre le contrôle de la société Fichet-Bauche, numéro un français des fabricants de matériels de sécurité, en lançant une offre publique d'échange « amicale » sur la totalité des titres de cette société. L'opération est assurée de réussir puisque le groupe familial qui détient 51 % du capital, à savoir les héritiers de Paul Richard, ancien président de Thomson, a accepté de traiter avec la Mixte. Désireux de se désengager, il a, ainsi, préféré une solution française à celles présentées par plusieurs concurrents étrangers : le groupe britannique Racal-Chubb (numéro un mondial), le groupe suisse Cerberus et l'inévitable Carlo De Benedetti, pour Electric-Safe, filiale d'Olivetti.

Cette opération, réalisée sous l'égide de la banque Lazard, a trouvé son origine dans les relations existant entre la Générale de transport et d'industrie (GTI), filiale de la Navigation mixte, et la société de transfert de fonds Brinks, à qui elle fournit des véhicules. Or Brinks vient de fusionner avec Fichet-Bauche.

La société Fichet-Bauche résulte de la fusion, en 1967, par les soins de Paul Richard, de Fichet, serrurier dès 1825, et de Bauche, fabricant de coffres-forts depuis 1867. Elle occupe une position fortement dominante (80 %) pour les produits lourds (installations professionnelles de coffres pour les banques notamment), développe la fabrication de dispositifs d'alarme et de détection de haut de gamme et maintient un département « serrurerie », avec un chiffre d'affaires consolidé de 2 milliards de francs, dont 550 millions pour Brinks, jouissant d'une rentabilité supérieure (7,4 milliards de francs de bénéfice contre 13,7 milliards pour Fichet-Bauche seule).

La société, qui doit faire face à une très forte concurrence (aux candidats précités, il faut ajouter Diebold et Mosler aux Etats-Unis, Kumahira au Japon et Bauer en Suisse), pourra, ainsi, trouver un appui financier auprès de la Compagnie de navigation mixte, qui réalise 10 milliards de francs de chiffre d'affaires et 700 millions de francs de bénéfice dans la banque (Via Banque), l'assurance (Le Monde, Via), l'alimentation (Saupiquet, Française de sucrerie) et le transport (GTI). La Mixte recrutera, en outre, un nouvel actionnaire stable, car la famille Richard va recevoir en échange 6 % de son capital, aux côtés du Crédit agricole (6,8 %), du Crédit lyonnais (5,2 %) et de la Générale de Belgique (4,6 %). Elle dispose d'un trésor de guerre de plusieurs milliards de francs qui ne sera guère écorné à cette occasion, puisque cette prise de contrôle ne lui coûtera qu'une centaine de millions de francs, correspondant aux 200 francs de soulte qui seront payés pour chaque titre Fichet-Bauche, outre l'attribution d'une action Navigation mixte à créer (10 % de capital supplémentaire). En Bourse, l'offre d'échange revient à proposer l'équivalent d'environ 1 230 francs pour un titre Fichet-Bauche qui cotait, mardi, 1 121 francs après une hausse à 1 300 francs au début de 1987 et une rechute à 890 francs.

FRANÇOIS RENARD.

Le départ du responsable des télécommunications privées illustre les difficultés de la fusion CGE-ITT

M. Xavier Namy, PDG de Telic-Alcatel, filiale de la CGE, et directeur de l'ensemble des activités de télécommunications privées (centraux d'entreprises) et de bureautique de ce groupe, a donné sa démission, pour divergence stratégique avec M. Suard, le PDG de la CGE.

M. Namy, entré à la CGE en 1970, avait été mis à la tête de Telic en 1981 pour redresser cette filiale. Refusant des supprimer des emplois, s'appuyant sur la fabrication des minitels et renouvelant la gamme, il en avait assuré un développement accéléré. Le chiffre d'affaires a atteint 4,9 milliards de francs en 1986 et les profits 126,5 millions.

M. Pebereau, l'ancien PDG de la CGE, adepte de la décentralisation des décisions, avait laissé la bride sur le cou à M. Namy fort soucieux de son indépendance et qui tenait à marquer ses distances vis-à-vis des activités de télécommunications publiques (équipements destinés aux P et T).

L'arrivée de M. Suard à la présidence de la CGE l'an passé, et surtout la reprise d'ITT-Télécommunications allaient troubler cet équilibre. M. Suard est centralisateur : il tient à ce que Alcatel NV (Alcatel + ITT) forme un seul bloc avec notamment des comptes financiers communs. M. Namy considère que les deux marchés, celui des P et T et celui des entreprises, sont très différents et qu'ils nécessitent deux organisations, voire deux marques, séparées. En outre, M. Suard veut redresser très rapidement les filiales reprises à ITT dans la bureautique et les terminaux informatiques (QUME, Courier, B & CC, ISD...) en pertes de quelque 300 millions de francs, tandis que M. Namy veut, à sa manière, tirer tout le profit technique possible de ces entreprises.

Le différend est important étant donné que l'ensemble des communications privées d'Alcatel NV représente environ 20 milliards de francs. C'est le seul domaine en croissance forte de la CGE puisque les marchés des télécommunications publiques et l'énergie stagnent. Le départ de M. Namy inquiète donc nombre de cadres du groupe qui craignent que le rare secteur où la CGE puisse innover et adopter une politique industrielle offensive soit quelque peu noyé dans une logique à priorité financière... symbolisée cette semaine par la reprise de la Générale occidentale de M. Goldsmith.

E. L. B.

En 1988

Sensible augmentation des crédits d'investissement du secrétariat d'Etat à la mer

Le budget du secrétariat d'Etat à la mer en 1988 (5 446 millions) sera en légère baisse par rapport à cette année (– 2 %). Mais derrière cet apparent recul, M. Ambroise Guellec est plutôt satisfait car les dépenses d'investissement augmentent de 10,25 % en autorisations de programme et de 16,35 % en crédits de paiement. La forte diminution (– 4,4 %) concerne l'Etablissement national des invalides de la marine (ENIM), qui gère le régime social et les retraites des marins.

Le budget (très déficitaire) de cet organisme représente, avec 3,58 milliards de subventions, les deux tiers du total des crédits du secrétariat d'Etat à la mer. Si cette subvention, quoique toujours importante, peut baisser de manière significative en 1988, c'est parce que l'ENIM devrait, selon les prévisions, bénéficier l'an prochain d'une meilleure péréquation avec les autres régimes spécifiques de Sécurité sociale et avec le régime général. Du coup, une sensible baisse de la subvention à l'ENIM explique la baisse générale du budget du secrétariat d'Etat, mais laisse aussi une marge qui permet un certain redéploiement et un accroissement au profit des investissements.

L'an prochain, l'Etat devrait notamment favoriser par des primes la modernisation de la flotte marchande de cargos et de pétroliers et aider le renouvellement des flottilles de chalutiers à Boulogne, Lorient, Bordeaux. Une autre part des efforts concernera l'équipement — en association avec des partenaires privés — des grands ports de commerce.

F. Gr.

AGRICULTURE

Pour réduire le coût de la politique agricole commune

La Commission de Bruxelles propose de durcir le système des plafonnements à la production

BRUXELLES
(Communautés européennes)
De notre correspondant

La Commission européenne souhaite accélérer la réduction du coût de la politique agricole commune (PAC). Dans la communication transmise le mercredi 29 juillet aux gouvernements membres de la CEE, elle prévoit d'effectuer en 1988 des économies correspondant à plus de 30 % de l'enveloppe prévue cette année (27,3 milliards d'ECU, soit 188 milliards de francs).

Pour la première fois, la Commission annonce clairement que la conduite de la PAC doit être essentiellement dictée par des considérations budgétaires. M. Frans Andriessen, le commissaire à l'agriculture, n'a d'ailleurs pas caché que son projet devrait officialiser la négociation sur le financement de la Communauté du Conseil européen de Copenhague en décembre prochain.

A la dernière réunion des chefs d'Etat et de gouvernement en juin à Bruxelles, Mme Margaret Thatcher avait posé comme préalable à toute augmentation de ressources de la CEE un sérieux renforcement de la discipline budgétaire dans le secteur agricole.

La Commission se propose de développer les mécanismes dénommés *« stabilisateurs agricoles »*, limitant les garanties offertes aux agriculteurs européens. Avant d'atteindre son objectif, Bruxelles demande aux Douze une extension de ses pouvoirs, afin d'intervenir *« rapidement et efficacement »* sur le marché.

Le document reste toutefois très vague sur les mesures qu'il convient de prendre.

Il évoque ici et là quelques points (augmentation de la taxe à la production de sucre, nouvelle diminution des livraisons de lait, baisse des prix de distillation des vins de table, etc.), mais sans être vraiment précis.

En revanche, le schéma décrit pour les céréales est clair. *« Le fonctionnement de ce marché,* affirme la Commission, *manque d'efficacité. »* Aussi propose-t-elle de *« fixer annuellement une quantité maximale de production »*, un euphémisme pour éviter le mot « quota ».

Bruxelles prévoit trois types de mesures en cas de dépassement du contingent (155 millions de tonnes annuellement pour plus de 160 millions de tonnes prévues pour la prochaine récolte) : hausse de la taxe de coresponsabilité (3 % du prix communautaire) ; réduction des prix garantis, suspension des achats publics, qui sont déjà limités à la période de février à mai.

L'idée de contingenter la production va dans le sens des préoccupations de l'Allemagne fédérale, qui est favorable à des quantités moins élevées, mais bénéficiant de prix rémunérateurs. La Commission ne va pas jusqu'à évoquer les quotas par exploitation souhaités par Bonn, mais il n'empêche que la voie apparaît ouverte. A l'opposé, Paris ne souhaite pas le contingentement, estimant que les céréaliers français sont compétitifs sur le marché mondial, et donc en mesure de continuer à exporter.

Afin d'atténuer la dureté de ces propositions, Bruxelles évoque la possibilité de *« mettre en place des mesures de compensation pour préserver le tissu rural dans certaines régions, ou pour maintenir un avenir à la petite agriculture »*.

La Commission souligne aussi sa détermination à demander aux autres grands producteurs occidentaux (Etats-Unis, Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, Argentine) de réduire, dans des proportions comparables, le soutien à leur agriculture.

Mais même M. Andriessen ne semble pas y croire. N'a-t-il pas parlé, au cours de la conférence de presse, *« du comportement agressif des Etats-Unis pour s'attribuer certains marchés »* ?

MARCEL SCOTTO.

Les Galeries Barbès à nouveau en cessation de paiement

Les Galeries Barbès ont fait, le mercredi 29 juillet, devant le tribunal de commerce, une déclaration de cessation de paiement. Les juges consulaires, qui étudient l'affaire jeudi, devront décider s'il y a lieu de prononcer la liquidation ou si la société peut être mise en redressement judiciaire. Les Galeries Barbès emploient cent cinquante-six personnes et ont réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 147,8 millions de francs.

Le célèbre « Bonhomme en bois » n'en finit pas de mourir depuis bientôt vingt ans. Affaire familiale créée en 1892 par Jules Gross, les Galeries Barbès ont connu de nombreuses crises ponctuées d'investissement hasardeux (Centre commercial des Flanades à Sarcelles, ouverture momentanée dans les locaux de la Belle Jardinière au Pont-Neuf, dépenses publicitaires hors de proportion avec le chiffre d'affaires...) : en règlement judiciaire en 1974, l'affaire avait été reprise par un négociant indépendant, M. Calda, qui passait la main en 1978 à la Chaîne européenne du meuble (qui exploite également les magasins Global). La CGT s'inquiète d'*« une éventuelle extension des difficultés des Galeries Barbès à l'ensemble du groupe »*.

Economie

ÉTRANGER

La fin des travaux de la CNUCED

Le fonds commun des produits de base est en mesure de fonctionner

Le laborieux cheminement de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), qui pourrait se terminer avec un peu de retard, ce week-end, a été marqué, le mercredi 29 juillet, par une information concrète : les intentions de ratification du fonds commun des produits de base ont désormais atteint un niveau suffisant pour permettre sa mise en œuvre. Le seuil des 66,66 % de participation au capital a été dépassé (66,95 %) grâce au ralliement de l'URSS, de la Côte-d'Ivoire, de Madagascar, du Portugal, du Pérou et de la Bulgarie, nous indique notre correspondante à Genève Isabelle Vichniac. La France est attachée à ce fonds commun comme l'a souligné le ministre délégué chargé du commerce, de l'artisanat et des services, M. Chavannes, avant de développer les positions de Paris sur l'aide aux pays les plus démunis.

On attendait M. Edouard Balladur, c'est à M. Georges Chavannes qu'est revenu la tâche de prononcer l'ultime intervention ministérielle française en fin de parcours de la septième CNUCED. Ce changement de dernière minute a provoqué une certaine amertume au secrétariat de la Conférence comme parmi les délégations des nations en développement. Le ton était plutôt à l'étonnement ironique parmi les représentants des nations industrielles. « *Paris a décidément une vision très hexagonale du commerce pour dépêcher son ministre du commerce intérieur à une telle conférence* », raillait un délégué qui n'entendait nullement s'en prendre personnellement à M. Chavannes. L'explication officielle, un calendrier chargé et les cérémonies de signature du traité sur le tunnel sous la Manche, n'a guère convaincu. Le ministre de l'économie et des finances a-t-il voulu éviter de jouer les seconds rôles après l'intervention, en début de CNUCED, de M. François Mitterrand ou estime-t-il les débats de Genève d'un intérêt limité ?

Cette interrogation, jugée regrettable pour un pays qui, comme la France, se pique d'avoir une politique volontariste à l'égard des problèmes des pays en développement, donne la mesure de la déception de certains. La RFA était représentée par son ministre de l'économie M. Baugemann, les Japonais par leur ministre des affaires étrangères, M. Kuranari. Seuls les Etats-Unis n'avaient créé aucune surprise en envoyant un simple secrétaire adjoint pour les affaires internationales.

Les Américains n'ont guère caché le peu d'importance attaché aux travaux de la CNUCED VII, leur représentant, M. Goodman, allant jusqu'à conseiller aux délégués de « *se promener au bord du lac Léman, ce qui serait meilleur pour leur santé physique et mentale* » que de travailler sur l'emploi du futur ou du conditionnel dans la résolution finale.

Un filet de sécurité

Ce ton désinvolte a donné un peu plus d'éclat à l'intervention de M. Chavannes. La réaffirmation de « *l'attachement de la France à la mise en œuvre du fonds commun de produits de base* » tombait à point nommé. Ce fonds, désormais assuré d'environ un demi-million de dollars, est constitué de deux guichets, l'un visant à la stabilisation des cours des matières premières, l'autre au financement de la recherche mais surtout à la diversification et à la valorisation des produits de base. Les moyens financiers de ces « guichets » seront renforcés par l'apport, prévu de longue date dans une clause de l'accord sur le caoutchouc, de plus de 200 millions de dollars.

Le scepticisme qui prévalait ces dernières années sur l'efficacité d'un tel mécanisme a-t-il une chance de s'atténuer maintenant que sa concrétisation est à portée de main ? Depuis le lancement de l'idée même d'un fonds commun de produits de base, lors de la CNUCED de 1976, le pragmatisme l'a emporté sur les théories. L'échec de la plupart des accords par produit, dont le plus retentissant a été celui de l'étain, n'y est pas pour rien (*le Monde* du 7 juillet). Mais avec du réalisme et de la méthode, les experts n'excluent pas l'émergence d'une nouvelle génération d'accords, moins spectaculaires mais plus efficaces que par le passé. Cette hypothèse, si elle se réalisait, constituerait un filet de sécurité pour les pays qui dépendent largement des exportations de matières premières pour gérer leur *économie et rembourser leur dette*. Encore faudrait-il que les plus démunis d'entre eux profitent pleinement d'une politique destinée à éviter les à-coups les plus brutaux sur les cours, tout en tenant compte des réalités d'un marché durablement déprimé.

Le sort des plus pauvres

Le sort des pays les plus pauvres constitue d'ailleurs l'une des priorités des discussions de Genève. Les propositions qui se sont multipliées à ce sujet depuis le printemps dernier devaient sans doute quelque chose à voir avec la proximité de la réunion qui ne se tient qu'une fois tous les quatre ans. L'idée de concentrer sur ces nations dites « *les moins avancées* » dans le jargon international une plus large part des ressources financières attribuées parcimonieusement au tiers-monde bénéficie d'un large consensus des pays industriels, depuis leur réunion en sommet à Venise, en juin dernier. Son orchestration a avancé sur un point, l'allongement des délais de remboursement lors des rééchelonnements de dettes garanties au sein du Club de Paris. Récemment, le Mozambique puis la Somalie ont ainsi bénéficié d'un étalement des paiements sur vingt ans, dont dix ans de grâce.

De même, la proposition du directeur général du Fonds monétaire international, M. Michel Camdessus, de tripler la facilité d'ajustement structurelle, actuellement de 2,7 milliards de DTS (1) pour venir en aide aux plus démunis a rencontré un écho favorable. Reste à s'entendre sur la répartition de la charge et des risques de ces financements supplémentaires. Les Japonais, lors d'une récente réunion à Paris, ont laissé entendre qu'ils étaient prêts à contribuer largement à ce renforcement de la « facilité » du FMI tout en soulignant qu'ils n'entendaient pas pour autant faire figure de vache à lait chaque fois qu'il faudra aider le tiers-monde. La France, quant à elle, a annoncé la couleur. D'ores et déjà l'équivalent de 500 millions de DTS est prévus à cet effet sur trois ans et la part inscrite au budget 1988 a été provisionnée.

Mais si chacun se dit conscient de la nécessité d'un effort supplémentaire pour aider les plus pauvres à sortir d'une impasse économique et financière totale, les éléments de friction ne manquent pas sur les moyens à mettre en œuvre. L'idée d'une baisse des taux d'intérêt sur la dette continue de se heurter aux réticences, notamment françaises. Mais en ce domaine les débats se poursuivront au-delà de la CNUCED, le prochain rendez-vous d'importance étant à l'automne l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

(1) 1 DTS = 7,80 FF.

● **Crédits : deux nouveaux programmes européens pour la Grèce.** — La Commission européenne a approuvé, le mercredi 29 juillet, deux nouveaux programmes intégrés méditerranéens (PIM) *en faveur de la Grèce*. Pour la période 1986-1992, 363 millions d'ECU (plus de 400 millions de dollars) seront octroyés à un PIM destiné à la Grèce occidentale et au Péloponnèse et 411 millions d'ECU pour un autre, destiné à la Grèce du Nord. Ces concours communautaires seront complétés par des prêts de la Banque européenne d'investissement. Ces programmes visent à atténuer les conséquences de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal sur les autres régions ou pays du sud de la CEE.

● **Placements : baisse des revenus des investissements étrangers en Grande-Bretagne.** — Les revenus nets tirés par des étrangers de leurs investissements en Grande-Bretagne ont diminué, pour représenter 5 277 millions de livres (51,8 milliards de francs) en 1986, contre 7 399 millions en 1985 et 6 271 Millions en 1984, selon des statistiques publiées par le ministère du commerce et de l'industrie. Cette contraction est essentiellement due au recul des revenus tirés des investissements étrangers dans le secteur pétrolier, en baisse sur un an de 953 millions de livres. Parmi les investisseurs, les Américains se taillent la part du lion avec 4 563 millions de livres de revenus nets en 1985 — chiffres définitifs, — soit 62 % du total, suivis par les Néerlandais avec 1 024 millions, les Français avec 343 millions et le Japon avec 275 millions. En 1986, les nouveaux placements se sont accélérés dans le secteur non pétrolier pour représenter 3 617 millions de livres contre 2 152 millions un an auparavant. Les investissements britanniques directs à l'étranger ont, pour leur part, atteint 9 milliards de livres en 1985 et, selon des chiffres provisoires, 10,8 milliards en 1986. Ils se sont dirigés essentiellement vers les Etats-Unis, le Canada et la RFA.

SOCIAL

Une expérience originale à Bordeaux

Apprendre aux jeunes en quête d'un emploi à promouvoir leur image

Savoir se présenter, se mettre en valeur et gagner la confiance d'un employeur, tels sont les comportements qu'une association bordelaise enseigne aux jeunes à la recherche d'un emploi. L'insertion dans le monde du travail est souvent à ce prix.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Béatrice Aspart ressemble à s'y méprendre à l'une de ces jeunes attachées commerciales sans complexes qui savent convaincre les chefs d'entreprise. Elle leur vend un service et, toujours à l'affût, anticipe sur leurs besoins. La trentaine décontractée, Francis Valls et Jean-Marc Lafitte ne dépareraient pas davantage un cabinet de recrutement.

Les locaux peints de couleurs vives qu'ils occupent au dernier étage d'un immeuble bourgeois de Bordeaux, mitoyen de la préfecture, ajoutent à la confusion. Qui se douterait que tous trois, au sein d'une équipe de six personnes, « *font dans le social* », et reclassent des jeunes en difficulté? Et qu'ils réussissent, semble-t-il.

L'AGRIP, leur association (de coordination et de recherche pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes), créée voilà quatre ans, a mis au point une méthode originale d'intervention qui est sanctionnée *par des résultats flatteurs*. Avec 184 garçons et filles de moins de vingt-cinq ans, sous tutelle du ministère de la justice ou de la DDASS (direction départementale de l'action sanitaire et sociale), ils sont parvenus, en 1986, à obtenir 43 embauches définitives ou contratsà durée déterminée de plus d'un an, 55 recrutements pour des périodes de trois à douze mois et 44 pour un à trois mois. Au cours du même laps de temps, ils ont pu faire effectuer 307 missions de moins d'un mois, « *notre produit d'appel* », *dit Bertrand Planté, le trésorier de* l'ACRIP.

Du coup, emportés par le succès, ils rêvent d'aller plus loin. Avec un public moins défavorisé, pensent-ils, il serait possible d'atteindre de meilleurs taux de placement, à condition de répondre toujours aux préoccupations des entreprises d'accueil. Un constat renforce d'ailleurs cette conviction : 20 % des propositions reçues n'ont pu être satisfaites, faute de demandes, alors que le chômage des jeunes sévit en Aquitaine *comme partout*.

D'où l'idée, déjà bien avancée, de constituer une autre association, « *ACCÈS* », qui reprendrait la même formule pour tous les moins de vingt-cinq ans. D'autres équipes de trois personnes, en relation avec quatre-vingts sociétés, pourraient aider cent jeunes par an à intégrer l'emploi. Trois antennes pourraient fonctionner dès 1988 et neuf d'ici à 1990 sur toute la région, à Bordeaux comme à Pau. Les collectivités locales (régions, départements, municipalités) s'intéressent au projet auquel se sont associées des entreprises en vue, LECTRA-Systemes, Flunch et quelques autres, rassemblées dans « *un groupe de promotion* ».

Leur argumentaire, Francis Valls et Jean-Marc Lafitte l'ont peaufiné à partir de l'expérience de l'ACRIP, *devenue une opération modèle* au budget annuel de 1,1 million de francs, à base de subventions (1). Pour placer les jeunes qu'on leur confie, ils ont imaginé un dispositif souple qui s'apparente au mode de fonctionnement d'une agence de travail temporaire, la dimension sociale en plus. Et pourtant, notent-ils, « *nous ne faisons pas appel à la mauvaise conscience...* ».

Accueillis, entendus, les jeunes sont suivis par l'ACRIP tout au long d'un parcours qui les stabilisera. « *En moyenne, ils restent avec nous quatre à cinq mois et sont casés en sept mois au pire : 30 à 40 reviennent nous voir un an après* », expliquent Francis Valls et Jean-Marc Lafitte, psychosociologues de formation, qui s'occupent de cette préparation.

Parallèlement, Béatrice Aspart contacte les entreprises (soixante-seize nouvelles se sont associées au projet en 1986). Son objectif ? Obtenir d'abord que ces sociétés acceptent de pratiquer des entretiens fictifs d'embauche, pour roder les candidats. Gagner ensuite la confiance de ces employeurs, ou d'autres, pour qu'ils s'adressent à l'ACRIP quand ils recherchent du personnel de façon urgente. Conforter enfin la crédibilité de l'association pour que des postes de travail, précaires ou non, soient offerts à ces jeunes.

Cela marche! Depuis l'origine, 200 jeunes ont ainsi trouvé un emploi stable. D'autres ont une activité et, progressivement, s'insèrent dans le travail. « *Quand ils peuvent dire à un employeur qu'ils ont déjà un contrat, la relation est meilleure* », observe Francis Valls. Mieux, la démonstration est faite que, même sans qualification ou formation, une offre existe. « *Il n'y a pas de déterminisme entre les niveaux de formation et les chances d'accéder à un emploi* », commente Jean-Marc Lafitte. Les premiers emplois proviennent de la restauration collective, de quelques restaurants bordelais, mais aussi des sociétés de services ou encore du commerce ou de la distribution. Bien sûr, il s'agit de postes subalternes ou de *manutentionnaires*, mais, l'obstacle franchi, le handicap surmonté, les jeunes peuvent faire la preuve de leur motivation. Après cette mise en selle, rares sont ceux qui enchaînent plusieurs tentatives de courte durée.

Selon les initiateurs, le succès de la formule tient là, dans ce soutien aux jeunes à chaque phase et dans l'extrême adaptabilité aux conditions de recrutement. « *Tout tient dans l'interactivité*, prétendent-t-ils. *On fait apparaître le potentiel des jeunes et nous rendons service aux entreprises* ». Lesquelles abandonnent vite leurs préjugés (*voir encadré*) et découvrent un moyen de gérer les aléas de leur activité.

Pour parvenir à ce que d'aucuns considèrent comme un exploit, l'équipe de l'ACRIP aménage un environnement favorable et joue de toutes les occasions. Selon le cas, elle dirige vers des stages ou a recours aux divers dispositifs d'accompagnement (TUC, etc.) qu'elle pratique en expert. Mais cela ne remplace pas l'attention de tous les instants. Chaque matin, les jeunes sont *réunis pour éplucher* les petites annonces, multiplier les contacts téléphoniques et prendre des rendez-vous. Le groupe rend compte de sa recherche d'emploi et fait régulièrement le point. Chaque étape est commentée. On aide à la rédaction des *curriculum vitae*. On s'entraîne aux entretiens d'embauche. On se soutient et, régulièrement, des chefs d'entreprise participent à des rencontres de prise de contact. Tandis que l'après-midi est consacré à la traque de l'emploi en fin de journée, les plus courageux font le bilan.

Ce que l'ACRIP peut obtenir, ACCÈS peut également le réussir, assurent Béatrice Aspart, Francis Valls et Jean-Marc Lafitte, pressés *de poursuivre*. *Leur enthousiasme et* le soutien qu'ils ont déjà acquis les transportent. C'est à peine s'ils imaginent le risque de voir leur nouvelle idée ouvrir la brèche pour des agences de contrats à durée déterminée, copie presque conforme des agences d'intérim. « *Pulsque les entreprises auront avantage à nous utiliser, elles participeront à notre financement aux côtés des pouvoirs publics* », objectent-ils.

De fait, en passant de l'ACRIP — qui demeurera — à ACCÈS, le service rendu deviendra payant. Il apportera 24 % du budget de la future association.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Diverses institutions participent au financement de l'ACRIP ; le département de la Gironde et le ministère de la justice ont même passé convention avec elle. La *DDASS* et la Caisse d'allocations familiales apportent leur contribution, tout comme la région Aquitaine, la Commission nationale pour les publics en difficulté (Bonnemaison) et la direction départementale du travail et de la main-d'œuvre, qui a pu dégager une aide, au titre des emplois d'initiative locale.

« Seule la personnalité compte... »

« *C'est lié au projet d'entreprise : on ne peut pas se permettre de rater une embauche,* constate M. Bernard Pascual, PDG de la société Cablast. *On recrute pour le long terme...* »

Réunis autour d'une table, ces patrons ou responsables du personnel ont des approches différentes et, pourtant, s'accordent sur l'essentiel. Au-delà de ses caractéristiques, le service rendu par l'ACRIP leur convient.

Cablast, petite entreprise de dix personnes créée il y a quatre ans et spécialisée dans la distribution de matériaux plastiques, connaît une croissance forte et nourrit de grandes ambitions. Deux filiales s'occupent déjà, l'une de la maintenance des systèmes automatiques d'arrosage, l'autre de chaudronnerie plastique. Pour alimenter l'expansion, dit M. Pascual, « *il nous faut deux embauches d'avance* », tout en sachant qu'« *un échec laisserait des traces dans l'équipe* ». L'ACRIP lui permet de les avoir, « *parce que c'est moins cher* », mais aussi « *parce qu'ils font une sélection* ». Ces jeunes, assure-t-il, « *correspondront à ce que sera la société dans quatre ans. Ils sont capables d'évolution* ». La dimension sociale de son soutien à l'ACRIP ? « *Cela me fait voir ce que je ne peux constater au travers de mon activité ; cela me maintient dans le coup.* »

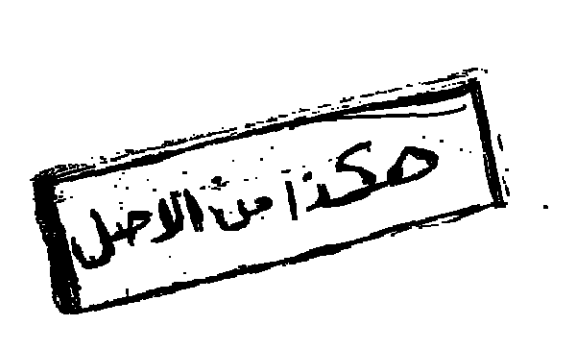
A la tête d'une succursale de trente-cinq personnes des laboratoires homéopathiques Dolisos, elle aussi en forte progression, M. Jean Galand « *ne considère pas ces jeunes comme étant en difficulté* ». « *La personnalité seule compte* », proclame-t-il, *en se référant aux critères en* vigueur dans son entreprise. Dans son personnel, la polyvalence prime, la moyenne d'âge ne dépasse pas vingt-cinq ans, et chaque salarié doit pouvoir évoluer, y compris en allant ailleurs. Ce à quoi on l'aide parfois.

Tout étant « *question d'ambiance et d'allant* », l'apport de l'ACRIP, là encore, réside « *dans la présélection* ». « *Avec l'ANPE*, estime M. Galand, *on se retrouve avec soixante candidats dont cinquante-neuf ne conviennent pas.* » Or « *notre mode de fonctionnement nous interdit les contrats courts* ». La succursale a besoin de gens motivés, adaptables, rapidement compétents, quitte à pratiquer « *l'évolution par les flux ou la croissance interne, c'est-à-dire vers les postes disponibles dans d'autres filiales* ». Les jeunes venus de l'ACRIP peuvent s'intégrer à ce *système et, ajoute le dirigeant,* « *leur embauche doit être la préoccupation d'une entreprise pour laquelle il n'y a pas que l'économie qui compte* ».

Responsable de l'emploi et de la formation au sein d'une unité du groupe SAFT, qui fait travailler neuf cents personnes à la fabrication d'accumulateurs, M. Jean-Paul Hamon n'a pas ces problèmes. Ce qui ne l'empêche pas d'avancer des arguments identiques. Sauf exception, sa société ne recrute pas, son souci étant plutôt de faire prendre conscience des mutations en cours au personnel existant. En revanche, elle participe volontiers aux entretiens d'embauches fictives pour soutenir l'ACRIP car, dit M. Hamon, « *une grosse entreprise doit se faire connaître et apprécier dans son environnement* ». La SAFT juge de son devoir d'aider au règlement d'un problème social en faisant part de son expérience. Si elle prend des jeunes, elle le fait pour des périodes courtes, et les suit avec des « *parrains* ».

Tous ont tendance à mener leur gestion du personnel à la manière dont on lit un bilan, s'avouent-ils en confrontant leurs méthodes. Parmi les « actifs », il y a le personnel stable. Dans les « stocks », ils placent les SIVP (stage d'insertion à la vie professionnelle) et les stagiaires. A la rubrique « disponibles », ils classent le volant d'intérim qui vient répondre à des besoins urgents ; ce type de poste n'étant jamais intégré à l'entreprise. Une forme de « *fidélisation* » correspond à chaque niveau ; les jeunes multipliant les contrats jusqu'à être stabilisés, prétendent-ils.

A. Le.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BANQUE FINANCIÈRE PARISIENNE - BAFIP

RÉSULTATS DU 1er SEMESTRE

Dans sa séance du 24 juillet, le conseil d'administration a examiné les comptes de la société, arrêtés au 30 juin.

Le résultat brut consolidé après provisions, mais avant impôts et participation des salariés, s'est élevé à 103,4 millions de francs pour le premier semestre, auquel s'ajoutent 31,5 millions de francs d'avoirs fiscaux.

Après impôts et participation des salariés, le résultat net ressortirait à 84 millions de francs, montant conforme au bénéfice net prévu pour l'ensemble de l'exercice 1987 (170 millions de francs).



Le Groupe des Banques Populaires complète la gamme de ses organismes de placement en procédant à la création d'une nouvelle société d'investissement à capital variable (SICAV), dénommée FRUCTIMMO.

Orientation

Cette SICAV sera orientée vers l'investissement en titres français (50 % au moins du portefeuille-titres) ou étrangers, liés au secteur immobilier. Elle permettra ainsi, tant aux investisseurs institutionnels, qu'aux particuliers, de bénéficier par l'intermédiaire de marchés financiers dynamiques, de la sécurité et de la croissance propres aux valeurs de son domaine d'intervention. La politique de gestion suivie par FRUCTIMMO s'inscrira dans une optique à moyen terme.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration sera présidé par M. Pierre HENNIQUEAU, président-directeur général de la Banque de l'Union Meunière, et associera des représentants d'organismes institutionnels et du Groupe des Banques Populaires.

Ouverture au public

L'ouverture au public de FRUCTIMMO est prévue le 4 août 1987.

Les souscriptions et rachats, reçus aux guichets des Banques Populaires et de la Caisse Centrale des Banques Populaires, seront exonérés du droit d'entrée (2,50 % à 2 %) jusqu'au 4 octobre 1987 inclus, soit pendant les deux premiers mois.



Les Sicav du Groupe des Banques Populaires

1850 guichets à votre service.

Situation au 30.6.1987	Actif net (en millions de francs)	Valeur liquidative de l'action (en francs)	Dernier dividende mis en paiement (en francs)	Répartition de l'actif (en %) : Valeurs françaises	Valeurs étrangères	Autres emplois ***
Sicav actions						
Valeurs françaises **FRUCTIFRANCE**	4.121,09	797,80	19,51 (1987)	91,68	4,26	4,06
A.A.A. Actions Agro-Alimentaire	462,65	800,68	10,55 (1987)	84,73	6,56	8,71
Valeurs diversifiées **PLANINTER**	498,45	947,98	20,92 (1987)	50,35	41,86	7,79
VALOREM	622,75	523,46	10,63 (1987)	52,56	44,36	3,08
FRUCTIVALOR	595,18	520,25	13,12 (17.12.1986)	50,49	45,41	4,10
Sicav obligations						
Revenus trimestriels **FRUCTIDOR**	102,86	246,80	5,00* (1987 acompte)	93,41	–	6,59
SICASDEN (Casden Banque Populaire)	376,96	730,91	15,00* (1987 acompte)	99,73	–	0,27
Valorisation du capital **FRUCTI-CAPI** (Obligations françaises)	696,72	294,92	9,14 (1987)	78,53	5,32	16,15
FRUCTI-ECU (Obligations en monnaies composant l'Ecu)	526,22	561,75	16,73 (1987)	34,29	40,14	25,57
Obligations de première catégorie **FRUCTI-PREMIERE**	849,21	11.903,00	1.077,40 (1986)	94,66	–	5,34
Sicav court terme						
FRUCTIVAR	2.478,42	80.691,14	–	71,13	–	28,87
FRUCTI-ASSOCIATIONS	3.362,65	1.348,17	1,64 (1986)	59,74	–	40,26
VALORG (Casden Banque Populaire)	1.089,19	1.499,26	10,76 (1987)	56,82	–	43,18
PARNASSE VALOR (Casden Banque Populaire)	108,97	1.068,69	86,83 (1987)	59,48	–	40,52
FRUCTI-COURT**	5.249,87	105.814,33	–	47,62	–	52,38

*Dernier coupon trimestriel versé
**ouverte le 22.9.1986
***Bons du Trésor, créances négociables, Sicav CT et liquidités



Economie

Les prix ont augmenté en France de 2,1 % en six mois

L'INSEE a confirmé le mercredi 29 juillet que la hausse des prix à la consommation a été de 0,2 % en France au mois de juin (l'indice s'établissant à 167,2 sur la base 100 en 1980), ce qui porte la hausse depuis le début de l'année à + 2,1 %. Selon les chiffres définitifs, la hausse a atteint + 3,3 % sur les douze derniers mois.

Ce sont une nouvelle fois les services, et en particulier ceux du secteur privé, qui ont tiré l'indice vers le haut. Globalement, les services ont augmenté de 0,3 % par rapport à mai mais ceux du secteur privé, qui comptent pour 17,25 % dans l'indice, ont progressé en un mois de 0,4 % et de 5,4 % pour le premier semestre.

Les produits pétroliers ont également fortement progressé (+ 0,4 % en un mois) même s'ils restent encore inférieurs de 3,6 % à leur niveau de juin 1986.

En revanche, les prix de l'alimentation (y compris les boissons) ont baissé de 0,1 % en juin par rapport à mai. Sur les trois derniers mois, ils restent très stables avec + 0,1 %.

Les produits manufacturés ont enregistré une hausse dans la moyenne de l'indice avec + 0,2 % par rapport à mai. Les prix des automobiles et des appareils ménagers sont notamment restés stables en juin.

La sagesse relative des hôteliers

Alors que les cafés attendaient les touristes pour donner un nouveau coup de pouce au prix des consommations (+ 1 % en juin), les professionnels de l'hôtellerie et de la restauration n'ont pas profité de l'été pour augmenter de façon spectaculaire leurs prestations dont les tarifs ont été libérés début décembre 1986 (*le Monde* du 28 janvier). Néanmoins, le rythme d'augmentation dans ces secteurs atteint le double de la hausse moyenne des prix en France au premier semestre. Le début de la haute saison constituait un test pour les pouvoirs publics, qui craignaient une flambée de « rattrapage », après quarante ans de blocage ou de réglementation, mais également pour les syndicats professionnels qui s'étaient formellement engagés à modérer l'ardeur de leurs adhérents.

Si, dans les cafés, le prix du « petit noir » avait augmenté de quelque 10 % dès la libération des tarifs, si, profitant des hausses de 2 à 12 % appliquées par les brasseurs, les patrons de bars avaient souvent suivi le mouvement, en revanche, mises à part les augmentations ponctuelles, les hôteliers et les restaurateurs ont fait preuve d'une sagesse relative que leur dictait le marasme actuel de la profession. Après une mauvaise année 1986, durant laquelle les effets de la crise se sont conjugués avec la baisse du dollar, détournant les Américains de l'Hexagone, la chambre nationale de la restauration et de l'hôtellerie (CNRH) déplorait récemment une baisse nouvelle et générale de la fréquentation des hôtels durant les premiers mois de cette année. Cette chute touche des établissements de toutes les catégories, du 4 étoiles luxe (13,5 %) au 2 étoiles (8 %), poussant les professionnels à consentir des prix plutôt qu'à faire valser des étiquettes. Dans l'hôtellerie, des tarifs spéciaux sont proposés par exemple durant les périodes creuses, dans la restauration, on multiplie les promotions pour une boisson, un plat du jour, un menu.

Durant les six premiers mois de l'année, les prix n'en ont pas moins augmenté de 5,1 % dans la restauration, de 7,1 % dans les cafés, de 6,1 % dans les hôtels. Si, dans les cafés, les hausses les plus fortes ont été immédiates (3,2 % en janvier) pour croître à un rythme moindre avant l'augmentation estivale, dans l'hôtellerie et la restauration les professionnels n'ont semble-t-il pas profité de l'arrivée des touristes puisque les prix, qui avaient augmenté de 0,8 % par mois en moyenne depuis janvier, ont progressé en juin de 0,5 %. La CNRH se félicitait, lors de sa dernière assemblée générale, de la « *modération* » de ses adhérents. Il n'en reste pas moins que la hausse des prix dans ces secteurs atteint, depuis janvier, le double voir le triple de l'augmentation moyenne nationale. Le vacancier mais aussi le touriste, plus rare cette année, jugeront.

MARIE CHRISTINE ROBERT.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Siemens se consolide sur le marché italien du téléphone

Le groupe allemand Siemens vient de remporter une victoire sur le marché italien des télécommunications en réussissant à prolonger l'accord technique liant sa filiale GTE Italia et la firme semi-publique Telit pour le développement de futurs centraux Protéo (rebaptisés UT).

La société américaine GTE (General Telephone and Electronics) avait signé un accord de développement du Protéo, dans les années 70, avec le groupe public Italtel, filiale de l'IRI. Mais d'une part GTE a revendu à Siemens ses filiales à l'étranger (Belgique et Italie) en juillet dernier, et, d'autre part Italtel a été marié à Telettra, filiale de Fiat, pour former Telit au début de cette année. Mme Marisa Bellisario, administrateur d'Italtel, souhaitait ouvertement remettre en cause l'accord technique depuis la reprise de GTE par les Allemands (anciens actionnaires d'Italtel avec qui les rapports étaient tendus). La fusion d'Italtel-Telettra, qui a fait perdre du pouvoir à Mme Bellisario, a permis à Siemens de se replacer.

La firme britannique Glaxo rachète une partie des laboratoires de Biogen

Le pionnier américain des biotechnologies, Biogen, en proie actuellement à de graves difficultés financières, a cédé une partie de ses laboratoires à la firme pharmaceutique britannique Glaxo. Cette transaction, évaluée à 50 ou 60 millions de dollars, permet à Glaxo d'entrer dans la course engagée à l'échelle mondiale par les grands laboratoires travaillant sur les biotechnologies. Quant à Biogen cette amputation devrait contribuer à rétablir l'équilibre de la firme d'ici à la fin de l'année.

Marchés financiers

PARIS, 29 Juillet ↑

Le réveil

Surprise mercredi à la Bourse de Paris. Le marché, que l'on croyait endormi, s'est soudain réveillé. Dans la matinée, il s'était déjà bien secoué (+ 0,8 %). Ses bonnes dispositions sont restées ensuite intactes, s'améliorant même encore légèrement. A la fin de la séance officielle, l'indicateur instantané enregistrait une avence assez importante de 0,9 % environ.

Serait-ce le commencement de la reprise d'été tant attendue ? Possible. Le mouvement, en tout cas, paraît solide. Des poids lourds ont monté, comme Peugeot, St-Gobain, Michelin, Bouygues, Crédit Foncier de France. Sur le parvis de l'ancienne corbeille, le sentiment était assez bon. « Les ordres de l'étranger tournent bien », disait-on, « avec une demande correcte ». D'une façon assez générale, le sentiment est assez bon « jusqu'au 15 août ». Après, ce sera presque la rentrée, avec ses problèmes...

En attendant, l'on commentait sous les lambris l'ordre d'appareiller donné à la marine française.

Le ton de fermeté employé avec l'Iran impressionne, semble-t-il, assez favorablement. Mais c'est surtout la flambée de Wall Street qui a donné l'impulsion de la hausse. Les professionnels s'en disaient persuadés.

Mais il n'y a pas hélas de communication entre le parquet et le premier étage. Le marché obligataire et le MATIF ont retrouvé leur tête des mauvais jours, toujours cependant avec des courants d'affaires modérés.

Serait-ce en liaison avec la situation dans le Golfe ? L'or a continué de monter à Londres pour atteindre 459,50 dollars l'once (+ 3,35 dollars).

A Paris, le lingot a progressé de 650 F à 90 950 F (après 91 000 F).

NEW-YORK, 29 juillet ↑

La hausse continue

Pour la sixième séance consécutive, les cours ont progressé, mercredi, à Wall Street. Et derechef, un record d'altitude est tombé. Dans la matinée, pourtant, un léger repli avait été enregistré. Mais le terrain perdu fut très rapidement regagné, et le Dow, revenu un instant à 2 501,59, débordait ses plus hauts niveaux à toute allure, pour s'établir, en clôture, à 2 539,54 (+ 19,77 points). Le bilan de la journée a été somptueux. Sur 1 988 valeurs traitées, 1 045 ont progressé, 516 ont baissé et 427 n'ont pas varié.

Aucun élément particulier n'a joué en faveur de cette nouvelle hausse, si ce n'est, comme l'assuraient les « brokers », une marée de capitaux, en provenance de l'étranger notamment, en quête de placement. Les investisseurs institutionnels et les Fonds mutuels se sont mis de la partie.

Les professionnels se faisaient toutefois du souci pour les séances à venir avec le calendrier très chargé établi par le Trésor américain pour se refinancer.

L'activité s'est accrue, et 196,18 millions de titres ont changé de mains, contre 172,60 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 juillet	Cours du 29 juillet
Alcoa	59	59 7/8
Allegis (ex-UAL)	93 7/8	94
A.T.T.	31 5/8	32 3/8
Boeing	53 5/8	52 7/8
Chase Manhattan Bank	41 3/4	41 3/4
Du Pont de Nemours	123 1/2	123 1/8
Eastman Kodak	90 5/8	93 7/8
Exxon	92	92
Ford	101 3/8	101 7/8
General Electric	57 7/8	58 7/8
General Motors	86	86 3/8
Goodyear	72 1/4	74
I.B.M.	161 1/8	161 3/8
I.T.T.	62 7/8	62 5/8
Mobil Oil	52 5/8	52 3/4
Pfizer	72 3/8	72 1/2
Schlumberger	48 1/2	49
Texaco	46 5/8	46 3/8
Union Carbide	28 3/8	27 1/2
U.S.X.	37 1/2	38
Westinghouse	66 1/2	68 7/8
Xerox Corp.	74 5/8	74 1/2

CHANGES

Dollar : 6,1750 F =

Sur des marchés des changes très étroits et déjà en vacances, le dollar s'est légèrement raffermi. Le deutschemark a continué à glisser à Paris, revenant à 3,3260 F environ.

FRANCFORT	29 juillet	30 juillet
Dollar (en DM) ..	1,8538	1,8570

TOKYO	29 juillet	30 juillet
Dollar (en yens) ..	150	150,60

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (30 juillet)	71/2%
New-York (29 juillet)	61/2%

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	28 juillet	29 juillet
Valeurs françaises	103,4	104,3
Valeurs étrangères	129,6	131,1

Cie des agents de change
(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	413,8	416,6

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	28 juillet	29 juillet
Industrielles	2519,77	2539,54

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	28 juillet	29 juillet
Industrielles	1 855	1 874,40
Mines d'or	440	454,2
Fonds d'Etat	88,76	

TOKYO

	29 juillet	30 juillet
Nikkei Dow Jones	24427,12	
Indice général	2022,81	

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 juillet
Nombre de contrats : 31 135

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,45	102,30	102,20	102,05
Précédent	102,70	102,60	102,50	102,30

LA VIE DE LA COTE

PHILIPS : BAISSE DES VENTES, HAUSSE DU BÉNÉFICE. – Le géant mondial de l'électronique annonce, pour le deuxième trimestre, une baisse de ses ventes de 7,7 %, à 12,28 milliards de florins. Son bénéfice net, en revanche, augmente (+ 3,4 %), pour s'élever à 215 millions de florins. Pour le premier semestre, cette tendance est encore plus marquée. Le chiffre d'affaires atteint 24,16 milliards de florins (– 8,3 %) et le résultat net 420 millions de florins (+ 19,3 %).

Tous ces résultats sont en ligne avec les prévisions. Ils masquent en réalité, s'agissant des ventes, une augmentation en volume de 5 % pour les six premiers mois, le recul du chiffre d'affaires étant lié à la baisse du dollar par rapport au florin. Pour l'exercice 1987 en entier, Philips table sur un bénéfice net supérieur au milliard de florins (1,02 milliard très exactement) dégagé pour 1986. L'accroissement en volume serait de 6 % sans changement.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,1730	6,1750	+ 40	+ 55	+ 85	+ 110	+ 290	+ 380
$ can.	4,6292	4,6341	– 71	– 53	– 134	– 105	– 344	– 261
Yen (100)	4,0970	4,1011	+ 136	+ 151	+ 264	+ 293	+ 828	+ 907
DM	3,3260	3,3279	+ 97	+ 114	+ 212	+ 234	+ 683	+ 751
Florin	2,9508	2,9524	+ 56	+ 66	+ 119	+ 135	+ 407	+ 458
F.B. (100)	15,9427	15,9891	+ 134	+ 215	+ 302	+ 430	+ 966	+ 1370
F.S.	4,0123	4,0163	+ 128	+ 146	+ 263	+ 290	+ 852	+ 929
L (1 000)	4,5811	4,5860	– 148	– 112	– 266	– 206	– 672	– 559
£	9,8645	9,8738	– 121	– 85	– 229	– 164	– 610	– 418

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 3/4	6 7/8	7 1/8	7 1/4
DM	3 3/4	4	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	4	4 1/8
Florin	5	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	6	6 3/4	6 3/8	6 5/8	6 5/16	6 5/8	6 1/2	6 13/16
F.S.	0	7	3 1/2	3 5/8	3 5/8	3 3/4	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	10	14	10 5/8	11 3/8	10 1/2	11 1/8	10 7/8	11 1/2
£	8 1/2	8 3/4	8 3/16	8 15/16	9	9 1/8	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7 1/2	7 7/8	7 11/16	7 13/16	7 3/4	8	8 7/16	8 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 29 JUILLET

Cours relevés à 17 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1910	4,5 % 1973	1899	1920	1920	+ 1 11
4250	C.N.E. 3%	4258	4256	4256	....
1232	B.N.P. T.P.	1240	1243	1241	+ 0 08
1124	C.C.F. T.P.	1138	1138	1138	....
1257	Créd. Lyon. T.P.	1255	1255	1255	....
3000	C.G.E. T.P.	3075	3000	3000	− 2 43
1900	Renault T.P.	1920	1902	1902	− 0 93
2200	Rhône-Poul. T.P.	2205	2215	2215	+ 0 45
1210	St-Gobain T.P.	1232	1237	1237	+ 0 41
1322	Thomson T.P.	1340	1350	1350	+ 0 75
485	Accor	474	477	477	+ 0 63
525	Agence Havas	545	555	553	+ 1 47
670	Air Liquide	684	685	685	+ 0 15
2480	Alcatel	2488	2485	2450	− 1 53
1950	Alc. Superm.	2060	2115	2115	+ 2 67
480	A.L.S.P.I.	498	499	500	+ 0 40
405	Alsthom ★	400	400	400	....
2340	Arjom. Prioux	2400	2425	2425	+ 1 04
500	Aussedat-Rey	528	547	553	+ 4 73
1230	Aux. Entrepr. ★	1208	1215	1208	+ 0 17
1130	Avions Dassault	1147	1160	1150	+ 0 28
580	BAFIP	581	577	577	− 0 69
370	Bail-Equipem. ★	387	385	387	....
820	Bail Investiss.	815	800	800	− 1 84
525	B.N.P. C.I.	540	535	530	− 1 85
650	Cie Bancaire	668	680	683	+ 2 25
480	Bazar H.-V.	490	480	481	− 1 84
520	Béghin-Say ★	521	528	528	+ 1 34
900	Berger (Ma)	895	905	905	+ 1 12
705	Bic ★	719	730	731	+ 1 67
1380	B.I.S.	1420	1400	1435	+ 1 06
2750	Bongrain S.A.	2695	2710	2710	+ 0 56
1150	Bouygues	1210	1241	1241	+ 2 56
99	B.P. France	104	108	107 80	+ 3 65
4840	B.S.N.	4800	4815	4800	....
2290	Cap Gem. S. ★	2395	2580	2585	+ 7 93
1280	Carnaud	1320	1280	1300	− 1 52
3180	Carrefour ★	3234	3211	3250	+ 0 49
179	Casino	173	177	180	+ 4 05
145	Casino A.D.P.	143 80	142	143 50	− 0 21
1250	C.C.M.C.	1280	1310	1310	+ 2 34
880	Cetelem	880	887	882	+ 0 23
810	Cerus	820	820	820	....
2010	C.F.A.O.	2005	2008	2020	+ 0 75
325	C.G.E.	331	334	336 50	+ 1 66
1350	C.G.I.P. ★	1359	1369	1370	+ 0 81
1320	Chargeurs S.A.	1357	1370	1362	+ 0 37
79 50	Chiers-Châtill.	81	77 10	77	− 4 94
1050	Ciments franç. ★	1048	1041	1051	+ 0 29
830	Club Méditer.	835	844	848	+ 2 05
174	Codetel ★	177 50	175 10	176	− 0 85
335	Colimeg	343	340	341	− 0 58
2250	Colas	2284	2295	2285	+ 0 04
250	Compt. Entrepr.	255	250	251	− 1 57
675	Compt. Mod.	688	695	696	+ 1 02
1180	Créd. Foncier	1289	1310	1318	+ 2 25
520	Crédit F. Imm.	520	525	520	....
145	C.C.F.	144 60	143	143	− 1 04

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
790	Créd. Lyon. (CI)	794	795	795	+ 0 13
1110	Crédit Nat. ★	1150	1135	1131	− 1 65
240	Crouzet ★	240	238	238	− 0 83
2700	Damart S.A.	2801	2830	2830	+ 1 04
420	Darty ★	430	439	441	+ 2 56
365	Darty (DP)	377	377 90	377 90	+ 0 24
2130	De Dietrich	2190	2141	2140	− 2 28
340	Dév. R.N.-P.d.C. (Li)	325	325	325	....
520	D.M.C.	519	519	529	+ 1 93
455	Drouot Assur.	472	460	465	− 1 48
2340	Docks France ★	2300	2310	2350	+ 2 17
2200	Dumez ★	1147	1150	1150	+ 0 26
1210	Eaux (Gén.)	1259	1255	1256	− 0 24
1210	Ecco ★	1257	1240	1279	+ 1 75
1050	Electro-Financ.	1046	1050	1065	+ 1 91
380	Elf-Aquitaine	380	381 10	382	+ 0 53
345	— (certific.)	337	345	342	+ 1 48
815	Epeda-B-Faure	825	839	841	+ 1 94
3690	Essilor	3750	3830	3840	+ 2 40
2660	Essilor Int. (DP)	2610	2690	2690	+ 3 07
500	Esso S.A.F. ★	485 10	491	491	+ 1 22
2290	Eurafrance	2330	2329	2330	....
1430	Eurocom ★	1428	1425	1418	− 0 70
3600	Euromarché	3720	3820	3800	+ 2 15
660	Europe n° 1 ★	630	635	625	− 0 79
1240	Exor	1289	1275	1289	....
740	Facom	760	765	760	....
1050	Fichet-Bauche	1121	....	....	....
200	Finextel ★	201 80	205	202	+ 0 10
178	Fives-Lille	175	175 30	175 30	+ 0 17
1280	Fromageries Bel	1250	1309	1309	+ 4 72
1220	Gal. Lafayette ★	1249	1250	1265	+ 1 28
400	Gascogne	415	419	419	+ 0 96
2020	Gaz et Eaux	2030	2030	2060	+ 1 48
690	Géophysique ★	666	684	671	+ 0 75
2300	Gerland	2380	2380	2380	....
695	GTM-Entrepose	705	707	710	+ 0 71
695	Guyenne-Gas. ★	680	684	676	− 0 59
2800	Hachette ★	2800	2800	2800	....
745	Hénin (La)	788	793	792	+ 0 51
1310	Hutchinson	1340	1350	1349	+ 0 67
165	Imétal	165	170	170	+ 3 03
390	Imm. Plaine-M.	398	397	397	+ 0 25
4750	Inst. Mérieux	5120	5120	5110	− 0 20
520	Interbail ★	533	535	523	− 1 88
1370	Intertechnique	1458	1456	1456	− 0 14
850	J. Lefebvre	900	901	892	− 0 89
1710	Lab. Bellon	1751	1740	1745	− 0 34
1620	Lafarge-Coppée	1659	1669	1670	+ 0 66
1680	Lebon ★	1715	1700	1681	− 1 98
5400	Legrand	2775	2870	2845	+ 2 52
5000	Legrand (DP)	2455	2455	2460	+ 0 20
760	Leroy-Somm. ★	760	748	751	+ 0 13
2000	Lesieur	2010	1970	1995	− 0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	816	811	811	− 0 61
595	Locafrance ★	597	597	597	....
880	Locindus	900	865	870	− 3 33
1160	L. Vuitton S.A ★	1165	1171	1175	+ 0 86
520	Luchaire	570	565	553	− 2 98
1450	Lyonn. Eaux ★	1453	1460	1450	− 0 21
80	Mais. Phénix	76 80	77	77	+ 0 26
670	Majorette (Ly)	715	715	719	+ 0 56
490	Mar. Wendel ★	470	478	475	+ 1 06
1780	Martell	1831	1875	1875	+ 2 40
2160	Matra	2045	2070	2060	+ 0 73
2150	Merlin-Gerin ★	2306	2339	2399	+ 4 03
3200	Michelin	3295	3350	3340	+ 1 37
1310	Midi (Cie)	1310	1315	1307	− 0 22
325	Midland Bk SA ★	321	321 10	321	....
1040	Min. Salsig. (Ms)	1050	1060	1090	+ 3 81
51	M.M. Penarroya	54 10	55	54	− 0 18
2800	Moët-Hennessy	2805	2770	2805	....
66	Moulinex	72 65	74 30	73	+ 0 48
995	Navig. Mixtes	995	1019	1029	+ 3 42
172	Nord-Est	175	175	175	....
400	Nordon (Ny)	448 50	465	465	+ 3 68
580	Nouvelles Gal.	581	585	587	+ 1 03
1170	Occident. (Gén.)	1132	1120	1124	− 0 71
1690	Omn.F.Paris	1668	1668	1665	− 0 18
200	Olida-Caby	204	200	200	− 1 96
440	Opfi-Paribas	447 80	447	447	− 0 18
3730	Oréal (L')	4030	4061	4053	+ 0 57
455	Paribas	456	456 90	456	....
640	Paris-Réesc. ★	638	648	647	+ 1 41
1390	Pechelbronn ★	1399	1390	1390	− 0 64
1390	Penhoet	1376	1370	1370	− 0 44
975	Pernod-Ricard	984	1000	990	+ 0 61
1970	Peugeot S.A.	1450	1473	1456	+ 0 41
13 50	Poclain	14 50	14 50	14 60	+ 0 69
2280	Poliet	2220	2290	2290	+ 3 15
740	P.M. Labinal	740	730	730	− 1 35
3450	Presses Cité	3464	3400	3418	− 1 33
1130	Prétabail Sic.	1138	1120	1110	− 2 46
875	Primagaz	883	880	869	− 1 59
655	Printemps ★	640	641	640	....
1870	Promodès	1900	1900	1935	+ 1 84
286	Prouvost S.A ★	269	265 10	270	+ 0 37
1490	Radiotechn.	1440	1500	1495	+ 3 82
100	Raff. Distr. Total	102 30	109	108	+ 5 57
2890	Redoute (La) ★	2955	2955	2960	+ 0 17
450	Robur financière	461	470	470	+ 1 95
1420	Roussel-Uclaf	1461	1490	1490	+ 2 88
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5490	R. Impériale (Ly)	5720	5860	5860	+ 2 45
235	Sade	239	238	238	− 0 42
1940	Sagem	1939	1941	1941	+ 0 10
450	Saint-Gobain	461	468	468	+ 1 52
1290	St-Louis B.	1258	1275	1274	+ 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1950	Salomon	1970	1970	1970	....
1720	Salvepar	1728	1695	1695	− 1 97
710	Sanofi	769	789	790	+ 2 73
790	S.A.T.	789	795	795	+ 0 76
1290	Saupiquet (Na)	1320	1342	1342	+ 1 67
405	Schneider ★	440	445	450	+ 2 27
115	S.C.O.A.	118 40	121 20	121 50	+ 2 62
675	S.C.R.E.G.	702	712	720	+ 2 56
880	Seb ★	905	906	899	− 0 66
450	Sefimeg	466	464	464	− 0 43
1370	S.F.I.M.	1420	1400	1400	− 1 41
55	S.G.E.	63 90	67 50	65 50	+ 2 50
630	Sign. Ent. El. ★	538	536	533	− 0 93
970	Silic	931	950	950	+ 2 04
590	Simco-U.P.H. ★	586	581	585	− 0 17
425	Simnor (Li)	425	420	420	− 1 18
1200	Skis Rossignol	1239	1250	1225	− 1 13
640	Siminco	625	622	625	....
430	Société Générale	435	433	433	− 0 46
230	Sodecco	235	235	235	....
245	Sodero (Na)	243	243 50	243 50	+ 0 21
2740	Sodexho	2839	2870	2870	+ 1 09
158	Sogenal (Ny)	144	144	144	....
455	Sogerap	457	465	468 80	+ 2 58
2620	Sommer-Allib. ★	2575	2573	2575	....
815	Source Perrier	830	839	841	+ 1 33
960	Sovac ★	928	930	925	− 0 32
570	Spie-Batignol.	568	570	567	+ 0 18
595	Strafor	622	595	612	− 1 61
300	Synthelabo ★	299	300	296 10	− 0 97
590	Tales Luzenac	590	606	606	+ 2 71
3050	Tél. Elect.	3160	3162	3189	+ 0 92
1330	Thomson-C.S.F.	1360	1365	1357	− 0 21
490	Total (CFP) ★	470	472	472	+ 0 43
104	— (certific.)	103 80	104	104	+ 0 19
2030	T.R.T.	2120	2100	2100	− 0 94
630	U.F.B.	640	650	650	+ 1 56
1120	U.I.C.	1190	1195	1195	+ 0 42
600	U.I.F.	640	640	640	....
800	U.I.S.	864	870	870	+ 0 69
290	U.C.B. ★	281 20	283	280 10	− 0 39
670	Unibail	683	690	690	+ 1 02
590	Valéo	575	585	595	+ 3 48
58	Vallourec	63	61 90	61 90	− 1 75
490	Via Banque	500	500	497	− 0 60
1030	Elf-Gabon	1050	1050	1031	− 1 81
151	Amax Inc.	161 70	165 50	165	+ 2 04
215	Amer. Express	225	226 20	226 20	+ 0 53
190	Amer. Teleph.	194 80	195	195	+ 0 10
166	Anglo Amer. C.	166	168	167 50	+ 0 90
720	Amgold	734	758	758	+ 3 27
1040	BASF (Akt)	1040	1050	1047	+ 0 67
1140	Bayer	1158	1153	1153	− 0 43

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
142	Buffelsfont.	145	149 10	148 50	+ 2 41
255	Chase Manh.	258	258	257	− 0 39
90	De Beers	89 50	91 80	92	+ 2 79
2100	Deutsche Bank	2130	2124	2090	− 1 88
87	Dome Mines	90	92 70	92 90	+ 3 22
1080	Dresdner Bank	1114	1123	1105	− 0 81
173	Driefontein Cst	173	174 80	175	+ 1 16
770	Du Pont-Nem.	770	770	770	....
585	Eastman Kodak	545	559	560	+ 2 75
74	East Rand	80	80	80	....
290	Electrolux	281 70	288 20	288 20	+ 2 31
240	Ericsson	243 80	245 90	245 90	+ 0 86
575	Exxon Corp.	568	573	573	+ 0 88
655	Ford Motors	645	626	626	− 2 95
110	Freegold	113 50	114	115	+ 1 32
110	Gencor	116 90	117 50	118	+ 0 94
350	Gén. Electr.	358 50	362 80	362	+ 0 98
665	Gén. Belgique	659	660	656	− 0 46
515	Gen. Motors	539	533	533	− 1 11
128	Goldfields	128	133	133 50	+ 4 30
56	GdMetropolitain	55 50	55 80	55 80	+ 0 54
94	Harmony	96 50	98 60	98	+ 1 55
43	Hitachi	45 05	49	48 85	+ 8 49
1050	Hoechst Akt.	1075	1080	1079	+ 0 37
150	Imp. Chemical	154	156	155 80	+ 1 17
1000	IBM	1013	1005	1005	− 0 79
380	ITT	392	392 50	390 10	− 0 48
162	Ito-Yokado	166 80	171 60	171	+ 2 52
92	Matsushita	97 50	102 30	102 30	+ 4 92
1130	Merck	1138	1176	1176	+ 3 34
440	Minnesota M.	451 50	443	443	− 1 88
320	Mobil Corp.	321	322 50	322 50	+ 0 47
300	Morgan J.P.	298	300	299	+ 0 34
42700	Nestlé	41200	40900	40900	− 0 73
215	Norsk Hydro	214	217 50	218 50	+ 2 10
280	Ofsi	280	286 20	287	+ 2 50
2030	Petrofina	2270	2235	2210	− 2 64
590	Philip Morris	588	595	595	+ 1 19
160	Philips	163 90	158 90	157 50	− 3 90
550	Quilmès	552	548	549	− 0 54
845	Randfontein	877	919	918	+ 4 79
845	Royal Dutch	843	852	852	+ 1 07
128	Rio Tinto Zinc	125 90	130	129 80	+ 3 10
117	St Helena Co	118	120	122 30	+ 3 64
295	Schlumberger	300	303	303	+ 1
144	Shell transp.	141	143 80	143 80	+ 1 99
2200	Siemens A.G.	2235	2255	2250	+ 0 67
164	Sony	184 20	188 60	188 60	+ 2 39
190	T.D.K.	204 50	217	215	+ 5 13
24	Toshiba Corp.	25 10	25 10	25 50	+ 1 59
415	Unilever	415	418	419	+ 0 96
335	Unit. Techn.	344 90	347	347	+ 0 61
890	Vaal Reefs	888	919	909	+ 2 36
330	Volvo	346	356 10	356 10	+ 2 92
410	West Deep	409	420	422	+ 3 18
450	Xerox Corp.	461	459 50	460	− 0 22
1 38	Zambia Corp.	1 44	1 50	1 50	+ 4 17

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9150	..
Emp. 8,80 % 77	128 46	1 635
9,80 % 78/93	100 98	0 492
10,80 % 79/94	103 40	8 736
13,25 % 80/90	108 30	2 084
13,80 % 80/87	101 10	10 851
13,80 % 81/99	108 90	7 410
16,75 % 81/87	100 96	14 823
16,20 % 82/90	115 30	8 788
16 % juin 82	117 90	2 230
14,60 % fév. 83	116 06	6 360
13,40 % déc. 83	117 52	8 113
12,20 % oct. 84	110 50	9 980
11 % fév. 85	108 75	4 792
10,26 % mars 86	104 27	3 925
ORT 12,75 % 83	1761	..
OAT 10 % 2000	102 25	1 749
OAT 9,90 % 1997	103 30	8 211
OAT 9,80 % 1996	101 72	4 960
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 57	0 693
CNB Paribas	102	0 693
CNB Suez	102	0 693
CNI janv. 82	101 60	0 693
PTT 11,20% 85	104 50	6 921
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	106 20	1 612
CNT 9% 86	94 20	2 523
CRH 10,90% déc. 85	101 80	5 698

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	1170	1160
Agache (Sté Fin.)	1920	1925
A.G.F. (St Cent.)	780	790
Applic. Hydraul.	760	813 d
Arbel	210	220
Arnog	385	389
Avenir Publicité	2750	2750
Bains C. Monaco	395	395
Banque Hypoth. Eur.	483	463
Béghin-Say (C.I.)	345	350
B.G.L.	617	616
Biscuit (Génl.)	....	....
Blanzy-Ouest	650	665
B.N.P. Intercontin.	320	315
Bénédictine	5190	....
Bon-Marché	850	850
B.T.P.	141	139
Cafl	870	885
Cambodge	740	740
C.A.M.E.	420	401
Campenon Bern.	489	480
Carbone-Lorraine	760	761 c
C.E.G.Frig.	680	700
Centen. Blanzy	2687	2670
Centrest (Ny)	288	....
Cerabati	89 50	90 10
Chambourcy (M.)	900	900

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Champex (Ny)	156	156
C.I.C. (Financ. de)	352	345
C.I. Maritime	634	620
Clause-Sintra	650	620
Citram (B)	690	650 o
Clause	616	616
Cofradel (Ly)	1890	....
Cogifi	398 50	422 40
Comiphos	625	625
Cie Industrielle	3650	3701
Comp. Lyon-Alem.	748	747
Concorde (La)	900	900
C.M.P.	38	38
Créd. Gén. Ind.	803	815
Cr. Universel (Cie)	697	697
Créditel	145	144
Darblay S.A.	581	568 o
Delalande S.A.	1115	1200
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1401	1421
Didot-Bottin	902	915
Eaux Bass. Vichy	1380	1435 d
Eaux Vittel	3000	3010
Economats Centre	842	880
Electro-Banque	398	415
Eli-Antargaz	622	625
E.L.M. Leblanc	940	940
Enelf-Bretagne	285	281
Entrepôts Paris	570	605
Epargne (B)	3230	3280
Europ. Accumul.	75	75 10
Eternit	2500	2500
Finalens	252 50	260
FIPP	412	428 d
Fnac	1050	1080
Foncière (Cie)	588	588
Fonc. Lyonnaise	5840	5840
Foncina	586	586
Forinter	1145	1145
Fougerolle	378	378
France I.A.R.D.	398 70	373 o
France (La)	7300	7150
From. Paul Renard	551	546
GAN	1258	1258
Gaumont	430	455
Gévelot	900	919
Gr. Fin. Constr.	480	474
Gds Moul. Paris	380	380
Groupe Victoire	3200	3250
G. Transp. Ind.	640	654
H.E.F.	148	150
Immindo S.A.	482	486
Imminvest	310	306
Immobail	419 50	419 50
Immobanque	701	702
Immob. Marseille	10020	10000
Immofice	546	545
Invest. (Sté Cent.)	3100	3160
Jaeger	208	212
Lafitte-Bail	491	482
Lambert Frères	252	254
Lille-Bonnières	1394	1401
Loca-Expansion	295	295
Locafinancière	382 50	380
Locatel	812	825
Louvre (Sté)	1710	1710

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	49 40	49
Magasins Uniprix	247 50	261 50
Magnant S.A.	139	111 40 o
Maritimes Part.	415	400
Métal Déployé	400	410
Mors	175	177
Naval Worms	91 80	91 70
Navig. (Nat. de)	198	....
OPB Paribas	337	330
Optorg	255	262
Oréal (L') C.I.	2820	2850
Origny-Desvroise	1113	1150
Palais Nouveauté	980	941
Paribas-CIR	415	415
Paris France	286	....
Paris-Orléans	328	337
Partenhos	825	810
Patern. Risq. Div.	1345	1360
Pathé-Cinéma	719	690 o
Pechiney (cert. inv.)	328	327
Piles Wonder	1040	1050
Piper-Heidsieck	910	945
P.L.M.	168	169
Porcher	605	583 o
Promodès	1480	1470
Providence S.A.	1750	1716
Publicis	2810	2790
Raff. Souf. R.	160	164
Rhône-Poul. (c. inv.)	386	392
Ricqlès-Zan	325	325
Rochefortaise S.A.	390	409 70 d
Rochette-Cenpa	92	90 20
Rosario (Fin.)	743	750
Roudière	284	280
Rougier et Fils	79 50	80
Sacer	410	410
SAFAA	1305	1305
Safic-Alcan	909	875
SAFT	2085	2090
Saga	295	290
St-Gobain C.I.	391	400
Salins du Midi	545	547
Sanofi	....	....
Santa-Fé	176	176
Saum	166	170
Saulnes	72	72
Savoisienne (M)	275	....
SCAC	805	810
Senelle Maubeuge	586	595
S.E.P. (M)	208	208
Serv. Equip. Véh.	92	92
Sicli	271	260 20 o
Sicotel	365	380
Sinvim	270	261 10
Siph (Plant. Hévéas)	407	415
Sté Générale-CIP	432	430
Sofal Financière	1825	1825
Soffo	450	450
Soficomi	809	760
S.O.F.I.P. (M)	149 80	....
Sofragi	1283	1202
Soudure Autog.	495	495
Sovabail	650	650
Speichim	37	14 05 o
S.P.I.	670	650
Suez (Fin. de)-CIP	1550	1524
Stemi	717	746 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Taittinger	2100	2098
Testut-Aequitas	535	535
TF 1	....	....
Tour Eiffel	550	550
Ufiner S.M.D.	791	768
U.A.P.	2400	2400
U.T.A.	1700	1700
Veuve Clicquot	3800	3800
Vicat	1700	1670
Vinipix	1860	1750
Virax	200	192 o
Waterman S.A.	846	898
Brass. du Maroc	133	141

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1040	....
Akzo	466	457
Alcan Alum	307	....
Algemene Bank	1449	1450
American Brands	297	291
Am. Petrofina	358	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	174	....
Bco Pop Espanol	445	450
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1920	....
B. Régl. Internat.	59800	60000
Br. Lambert	660	670
Canadian-Pacific	133 20	130
CIR	30	31
Commerzbank	920	920
Dart. and Kraft	379	380
De Beers (port.)	85 60	....
Dow Chemical	560	555
Gén. Belgique	659	656
Gevaert	958	1050 d
Glaxo	169	175
Goodyear	429	440
Grace and Co	405	....
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	521	520
I. C. Industries	221	217
Johannesburg	1285	1300
Kubota	23 50	....
Latonia	278	278
Midland Bank Plc	62	....
Mineral-Ressourc.	90	90
Nixdorf	2849	2849
Noranda	155 50	157
Olivetti	36 20	36 50
Pakhoed Holding	233	225
Pfizer Inc.	459	459
Procter Gamble	580	588
Ricoh Cy Ltd	42	44
Rolinco	300	303 40
Robeco	323 90	326 50
Rodamco	424 50	424 90
Saipem	21 80	21 40
Shell fr. (port.)	140	....
S.K.F. Aktiebolag	336	320
Steel Cy of Can.	110	....
Tenneco	306	....
Thorn EMI	74	72
Toray Indust. Inc	28 10	28 10
Vieille Montagne	925	935
Wagons-Lits	895	905
West Rand	28 50	28 95

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amrep	5	5 35
Calciphos	334	335
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	444	425 20
Dubois Inv. (Centr.)	1015	1000
Gachot	200	216
Hydro-Energie	320	....
Hoogovens	250	....
Matra Hod. (Ichon.)	....	....
Nicolas	1135	1225
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	388	....
Rorento N.V.	153 90	154
Sopalem	85 70	0 10 o
S.P.R.	500	509
Ufinex	380	....
Union Brasseries	132	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1085	....
Alain Manoukian	520	504
Amstel	658	650
B.A.C.	385	400
B. Demachy & Assoc.	785	789
B.I.C.M.	974	978
B.I.P.	695	687
Bolloré Technologies	1190	1180
Buitoni	680	688
Câbles de Lyon	1300	1300
Calberson	910	906
Cardif	2296	2300
C.D.M.E.	1000	999
C. Equip. Elect.	330	316
C.E.G.I.D.	1482	1541
C.E.G.E.P.	225	223
C.E.P.-Communication	1478	1475
C.G.I. Informatique	905	900
Ciments d'Origny	630	630
C.N.I.M.	412	411
Dafsa	301	301
Dauphin O.T.A.	3260	3200
Devanlay	2170	2170

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Deville	900	900
Drouot-Obl. convert.	....	....
Editions Belfond	303	301
Elect. S. Dassault	670	660
Elysées Investiss.	40 50	39 90
Expand	840	841
Filipacchi	699	706
Guintoli	1050	1050
Guy Degrenne	1042	1000 o
I.C.C.	249	254
IDIA	248	248
I.G.F.	225	225
IN Informatique	300	310
Int. Métal Serv. (IMS)	220	220
La Commande Electro.	665	660
Le gd livre du mois	400	400
Loca-Investissement	297	296
Locamic	371	393
Marcutan	465	464
Merlin Immobilier	396	396
Métallurg. Minière	163	161
Micrologie Internat.	500	510

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metro Services	200	204
M.M.B.	681	680
Molex	297	299
Naveis-Delmas	747	740
Olivetti-Logabax	400	395
Om. Gest. Fin.	500	508
Petit Bateau	225	225
Petrofigaz	544	537
Pier Import	350	350
Razel	1550	1500
St-Gobain Emballage	1499	1409
St-Honoré Matignon	213	211
S.C.G.P.M.	248	240
Sema-Metra	740	740
S.E.P.	1400	1400
S.E.P.R.	1600	1650
Sligos	1430	1499
S.M.T. Goupil	346 90	355
Sodinforg	1330	1350
Sofibus	350	350
Sopra	1040	1046
Valeurs de France	362	362

SICAV (sélection) — 29/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	831 77	811 48
Actions France	483 77	466 28
Action Invest.	386 21	368 70
Actions sélectives	614 88	592 68
Aedificandi	639 43	618 32
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1288 86	1257 23
A.G.F. 5000	619 42	604 31
A.G.F. ECU	1082 34	1081 52
A.G.F. Interfonds	458 21	445 08
A.G.F. Invest	106 14	103 55
A.G.F. OBLIG.	1091 10	1085 67
A.G.F. Sécurité	10146 42	10146 42
Agimo	688 89	672 09
Alsafi	213 48	205 76
A.L.T.O.	185 75	179 04
Amari-Gan	5788 12	5525 65
America-Valor	772 24	737 22
Amplitude	574 99	559 24
Arbitrages court terme	5422 88	5412 03 ◆
Argonautes	429 94	410 44 ◆
Aurecic	1155 42	1155 42
Auredic	1395 12	1354 49
Axa Europe	115 01	109 79
Axa Investissements	124 37	118 73
Bourse-Investiss.	477 25	456 81
Bred Associations	2847 36	2839 44
Bred International	99 82	97 86
Capital Plus	1640 35	1640 35
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	400 88	385 46
Cortal court terme	1251 42	1251 42
Cortexa	940 20	897 57
Credinter	511 32	498 43
Croiss. Finance	280 12	268 06
Croiss. Mercure	2604 62	2528 76
Croiss. Immobil.	676 18	645 52
Croiss. Prestige	394 14	376 27
Drouot-France	714 82	682 41
Drouot-Investiss.	1161 57	1108 90
Drouot-Sécurité	254 81	243 26
Drouot-Sélection	146 19	139 56
Ecucic	1177 87	1160 48
Elicoop Sicav	11132 57	11132 57
Eli-Valeurs	9549 13	9316 22
Energie	298 39	284 86
Eparcic	2778 45	2772 90
Eparcourt Sicav	4054 44	4044 33
Epargne Associations	24158 37	24122 19
Epargne-Capital	7856 38	7778 59
Epargne-Croiss.	1642 27	1598 32
Epargne-Industr.	800 92	764 60
Epargne-Inter	708 86	687 94
Epargne J	52631 66	52631 66
Epargne-Long-Terme	1765 43	1718 18
Epargne-Oblig.	199 01	183 95
Epargne-Unie	1331 08	1270 72
Epargne-Valeur	444 64	432 74
Epaoblig	1261 30	1258 78
Epsilon	1017 40	1007 33
Eurocic	9685 24	9522 40
Euro-Croissance	577 19	560 38
Eurodyn	1117 56	1080 81
Euro-Gan	5252 84	5014 64
Extrême Orient Sicav	579 61	562 73
Finord Placement	59993 41	59813 97
Finord Trimestriel	1120 96	1104 39
Finord Valorisation	13228 92	12987 57
Foncicav (div. par 10)	10695 16	10695 16
Foncier Investiss.	1150 67	1122 60
Foncival	277 68	265 09
France-Gan	6405 49	6115 03
France-Garantie	282 54	281 98 ◆
France-Investiss.	509 23	488 14
France-Net	120 35	119 16
France-Obligations	445 44	441 03
Francic	417 49	405 33
Francic Pierre	101 54	98 58
Francic Régions	1139 43	1108 24

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1325 05	1325 05
Fructicapi	302 23	297 76
Fructidor	252 72	249 99
Fructifrance	836 11	815 72
Fructivar	81499 51	81286 29
Fructi ECU	567 60	569 11
Fructi-Premiére	11112 22	10948
Futurobilg	1062 16	1061 10
Gestilion	57015 87	56873 69
Gestion Amérique	372 99	358 08
Gestion Orient	185 61	177 10
Gestion Sécuricourt	10511 42	10407 35
Gestion Sicaimmob.	769 56	734 66
Gestion Uni-Japon	1501 98	1433 87
Gestion Associations	159 26	155 76
Gestion Mobilière	764 78	720 55
Gest. Rendement	473 72	452 24
Gest. Sél. France	751 71	717 62
Haussmann Associat.	1195 73	1195 73 ◆
Haussmann court terme	1181 94	1181 94 ◆
Haussmann Epargne	1355 58	1355 58 ◆
Haussmann Europe	2263 63	2181 81 ◆
Haussmann France	1089 72	1031 08 ◆
Haussmann Oblicoiss.	1280 21	1280 21 ◆
Haussmann Obligation-	1499 28	1439 31 ◆
Horizon	1198 54	1163 63
I.M.S.I.	615 84	587 91
Indo-Suez Valeurs	787 42	751 71
Ind. française	13443 36	13179 76
Interoblig.	11689 24	11239 65
Intersélect France	480 22	458 44
Intervaleurs Indust.	679 74	648 92
Invest. net	14236 44	14208 02
Invest. Obligataire	17712 60	17677 15
Japacic	180 34	175 09
Jeune épargne	245 92	242 29
Laffitte-Amérique	281 57	268 80
Laffitte-crt-terme	58250 71	58250 71
Laffitte-Expansion	890 49	850 11
Laffitte-France	348 28	332 47
Laffitte-Immobilier	263 90	251 93
Laffitte-Japon	352 36	336 38
Laffitte-Oblig.	147 71	141 01
Laffitte-Placements	63292 54	63292 54
Laffitte—Rend.	215 41	205 64
Laffitte-Tokyo	1331 68	1271 29
Lion-Associations	11319 28	11319 28
Lion-Institutionnels	22889 66	22832 58
Lionplus	71144 81	70440 21
Livret portefeuille	674 19	664 65
Méditerranée	190 54	181 90
Minimax	25378 66	25378 66 ◆
Mondiale Investissem.	467 10	445 92
Monecic	5488 16	5488 16
Moné J.	54354 59	54354 59
Monelaffitte	284941 39	284941 39
Multi-Obligations	428 88	409 43
Mutuelle Unie Sél.	159 29	152 07
Natio.-Assoc.	6569 43	6568 32
Natio.-Epargne	13431 51	13298 52
Natio.-Immobilier	1041 27	1013 40
Natio.-Inter.	1133 01	1102 69
Natio.-Obligations	537 70	523 31
Natio.-Patrimoine	1514 06	1473 54
Natio.-Placements	63617 92	63617 92
Natio.-Revenu	1049 39	1039
Natio.-Sécurité	55857 14	55857 14
Natio.-Valeurs	754 30	734 11
Nippon-Gan	5505 88	5256 19
Nord-Sud Développ.	1181 58	1179 22 ◆
Oblicic Régions	1016 26	1000 26
Oblicoop Sicav	1394 16	1365 82
Obligations Convert.	451 04	430 59
Oblilion	1082 60	1071 88
Optimavalor	667 90	637 61
Options et Rendement	53820 28	53024 91 ◆
Paramérique	544 05	519 38

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paraurope	864 38	825 18
Paribas Epargne	15364 29	15333 62
Paribas France	108 37	105 21
Paribas Gestion	647 55	621 15
Paribas Opportunités	108 57	103 47
Paribas Patrimoine	583 20	540 24
Parnasse-Valor	1075 51	1074 44
Patrimoine-Retraite	1628 18	1606 25
Phénix Placements	251 41	250 16
Pierre Investiss.	763 47	728 85
Placement A	1086 78	1086 78
Placement crt-terme	69864 63	69864 63
Placement J	54765 54	54765 54
Placement Premier	51582 62	51582 62
Placements Rendement	11532 51	11532 51
Placements Sécurité	104201 33	104201 33
Première Obligations	10404 63	10384 06
Pér Association	21434 85	21434 85
Province Investiss.	579 73	553 44
Quantz	116 51	113 64
Rentacic	167 14	164 67
Revenus Trimestriels	5715 67	5659 08
Revenu Vert	1140 51	1139 37
Rivoli Plus	1049 89	1002 28
St-Honoré Assoc.	14063 04	13993 07
St-Honoré Bio-aliment.	891 50	851 07
St-Honoré Pacifique	588 74	562 04
St-Honoré P.M.E.	490 11	467 89
St-Honoré Réal	11283 96	11239
St-Honoré Rendement	11391 01	11334 34
St-Honoré Services	524 50	504 33
St-Honoré Technol.	802 26	765 88
St-Honoré Valor	12173 67	12077 05
Sécuricic	10898 36	10867 50
Sécur. Mobilière	405 60	387 21
Sécuri Taux	10410 04	10410 04
Sél.court terme	11775 69	11688 03
Sélection Croissance	554 11	537 97
Sécurden (Caisse BP)	746 53	735 50
Sicav-Associations	1392 84	1390 75
S.F.I. fr. et étr.	659 58	639 40
Sicav 5000	365 11	355 34
Silvafrance	588 88	573 12
Silvam	444 22	432 33
Silvarente	209 15	207 08
Silvinter	449 53	437 50
S.I.—Est	1365 73	1303 80
S.I.G.	919 60	877 50
S.N.I.	1358 83	1317 31
Sogepargne	385 97	372 02
Sogerac	49695 57	49248 13
Sogevar	1141 38	1089 62
Sogintar	1369 26	1307 17
Soleil Investiss.	489 54	467 34
Technocic	1188 86	1152 29
Techno-Gan	6315 79	6029 39
Trilion	5090 26	5039 86
U.A.P. Investiss.	435 85	420 10
Uni-Associations	110 62	110 62
Unifrance	496 57	474 05
Unifoncier	1301 35	1242 34
Uni-Garantie	1310 34	1284 62
Unigestion	951 52	908 37 ◆
Uni-Régions	3224 28	3078 07
Univers	2167 93	2096 64
Univer	178 67	178 67
Univers-Actions	1028 18	1028 18
Univers-Obligations	1539 44	1498 82
Valorem	561 45	538
Valoblig	60583 82	59993 98
Valorg	1510 11	1508 60
Valrel	79276 80	79237 37

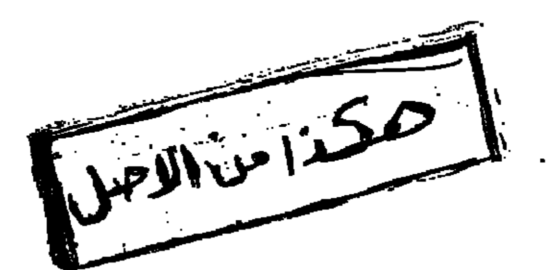
c : coupon détaché
o : offert
* : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 29/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 182	6 172	5 930	6 430
ECU	6 908	6 904	....	....
Allemagne (100 DM)	332 750	332 630	322 500	340 500
Belgique (100 F)	16 053	16 050	15 600	16 500
Pays Bas (100 fl.)	295 260	295 150	286 500	304 500
Danemark (100 krd)	87 650	87 680	84	91
Norvège (100 k)	90 670	90 920	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 877	9 878	9 600	10 300
Grèce (100 drachmes)	4 410	4 406	4 100	5 100
Italie (1 000 lires)	4 599	4 595	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	401 030	401 500	390	410
Suède (100 krs)	95 530	95 410	92 500	98 600
Autriche (100 sch)	47 320	47 308	46 300	48 700
Espagne (100 pes.)	4 865	4 863	4 650	5 150
Portugal (100 esc.)	4 257	4 250	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 646	4 633	4 450	4 900
Japon (100 yens)	4 096	4 105	3 950	4 150

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 29/7
Or fin (kilo en barre)	89900	90700
Or fin (en lingot)	90300	90850
Pièce française (20 fr)	523	530
Pièce française (10 fr)	390	.....
Pièce suisse (20 fr)	605	605
Pièce latine (20 fr)	515	516
Souverain	655	653
Pièce de 20 dollars	2955	2955
Pièce de 10 dollars	1470	1465
Pièce de 5 dollars	950	.....
Pièce de 50 pesos	3400	3400
Pièce de 10 florins	542	541
Or Londres	454 20	459 50
Or Zurich	456 50	457 50
Or Hongkong	452 85	457 25
Argent Londres	7 88	8 02



Le Monde

Le rôle des services de renseignements dans les rapports franco-iraniens

Un dossier obscur aux conséquences redoutables

Comment un « petit juge » – en l'occurrence M. Gilles Boulouque, – pour avoir voulu recueillir le témoignage d'un fonctionnaire d'une ambassade étrangère, est-il devenu la pièce d'un engrenage qui place la France au centre d'une grave crise internationale ? Comment ce qui n'aurait dû être qu'une formalité judiciaire a-t-il débouché sur une épreuve de force qui a toutes chances de se prolonger ? Ni les responsables politiques, ni les magistrats, ni les policiers n'ont de réponse à ces questions.

Le contexte de l'affaire – les rapports franco-iraniens – est suffisamment complexe pour que l'on ne puisse pas exclure le simple prétexte : le dossier Gordji aurait finalement été l'occasion d'une rupture qui, de toute façon, aurait été inscrite dans l'échec de la normalisation. Un policier haut placé dans la hiérarchie se fait l'écho de cette thèse en soulignant l'« *irréalisme de la politique iranienne* » menée par M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, qui s'est employé, depuis mars 1986, a rétablir les bonnes relations entre la France et l'Iran. « *Il ne s'est pas rendu compte que la situation avait changé*, plaide ce fonctionnaire. *Les Iraniens ont des raisons objectives de nous en vouloir, parce que nous vendons des armes à leur ennemi mortel.* »

Plaidoyer de circonstance pour alléger une responsabilité trop lourde ? A écouter les responsables de l'enquête sur le réseau terroriste pro-iranien démantelé par la DST, tout aurait dû se faire simplement, qu'est-ce que cela veut dire ? Les soupçons pesant sur Wahid Gordji, interprète et numéro deux officieux de l'ambassade d'Iran, ne permettant pas, paraît-il, son inculpation.

Il est cependant acquis que le fonctionnaire iranien était en contact avec Mohamed Mouhajer, qui lui-même fréquentait Fouad Ali Saleh, apparent chef du réseau terroriste pro-iranien ; il est acquis également que Gordji a fait repeindre en gris une BMW noire – or la voiture d'où a été lancée la bombe de la rue de Rennes, le 17 septembre 1986, était une BMW noire, – mais les enquêteurs n'excluent pas que cette opération se soit faite avant l'attentat, ce qui lui enlèverait toute signification dans cette affaire.

Quelles sont les autres charges ? Apparemment aucune, si ce n'est l'entêtement de Gordji à ne pas répondre à la convocation du juge Boulouque. Les enquêteurs reconnaissent eux-mêmes que le dossier qu'ils possèdent contre lui est mince : « *Gordji avait déjà été entendu lors d'une garde à vue de quelques heures, en février 1986. Cette fois encore, nous ne voulions que l'entendre pour fermer une porte dans une enquête longue et complexe*, assure l'un d'eux. *Mais il a fallu qu'un diplomate le prévienne en lui suggérant de se mettre quelque temps à l'abri.* »

Selon cette même source, c'est précisément ce qui aurait tout fait déraper : « *Comment Gordji pouvait-il comprendre qu'il était, d'un côté, recherché par la justice de notre pays et, d'un autre, incité à se cacher par l'un des représentants de ce même pays ? Il a dû croire que nous montions une provocation dans laquelle nous voulions le piéger : peut-être même a-t-il eu peur pour sa vie. Aujourd'hui, nous sommes tous piégés* ».

La DST à la PJ : « tout faux »

Amères conséquences d'un dossier judiciaire qui, pour contenir des éléments matériels indiscutables, n'en laisse pas moins de nombreux points dans l'ombre. Les avocats des inculpés ne sont évidemment pas les derniers à souligner l'impression qu'ils éprouvent de se battre parfois contre une accusation multiforme. Il y a ce que contient le dossier – explosifs, armes, drogue, témoignages recoupés – et ce qui n'y figure pas, tout en y jouant un rôle essentiel : écoutes téléphoniques, sonorisations d'appartements, confidences d'une « balance » – le mystérieux Lofti – dont les informations sont à l'origine des arrestations. Comme si tout cela était encore trop simple, voilà que Lofti, entre deux « tuyaux » lâchés à la DST, fait le tour des rédactions pour raconter son histoire. Sans que l'on sache s'il s'agit d'un chantage à l'égard des policiers qui le traitent ou, au contraire, d'une mission d'intoxication inspirée par ses manipulateurs.

Rien décidément dans ce dossier n'est clair. La PJ avait-elle cru tenir dans le clan Abdallah les auteurs des attentats de septembre ? « Tout faux » semble aujourd'hui lui rétorquer le contre-espionnage, en désignant l'Iran comme le coupable. Tactique ou conviction, M. Pasqua, plus modestement, annonce que l'Iran n'est pas en cause que seuls ; les hezbollahs libanais sont pour le moment visés. La DST n'en pense pas moins : il y a des mois que ses analyses soulignent les dangers que constitue pour la France, où réside une forte communauté musulmane, le prosélytisme des mollahs de Téhéran. Les événements de ces dernières semaines ne semblent-ils pas illustrer ses mises en garde ?

Pour le contre-espionnage, il s'agit d'une sorte de revanche. Naguère flanquée d'un fâcheuse réputation d'officine des « coups tordus » – l'épisode du « vrai faux » passeport fourni par le service à Yves Chalier n'est pas si ancien, – la DST était regardée d'un œil soupçonneux par les autres grands services de police. Aujourd'hui bien installée à la droite du ministre – son directeur, M. Bernard Gérard, rencontre chaque soir M. Robert Pandraud, – la voilà qui suscite l'envie, pesant de plus en plus sur les choix du gouvernement au Proche-Orient, paraissant enlever au Quai une partie de ses initiatives.

Etrange maison. Dans les autres services de police, la mobilité professionnelle est la règle, et rares sont ceux qui font toute leur carrière au même endroit ; à la DST, la fidélité prime. On y entre surtout par cooptation, présélectionné dès l'Ecole de police sur des critères où l'idéologie joue son rôle, autant que les compétences.

Service de contre-espionnage placé au cœur d'affaires importantes, la DST n'a que rarement résisté à l'attrait de la politique. De la guerre froide à la chasse, après 1968, de « l'ennemi intérieur », en passant par les soubresauts de la décolonisation, la DST a été de tous les combats. Non sans y perdre quelques plumes, notamment dans l'affaire des micros du *Canard enchaîné*. Après cette mésaventure, le service, sous l'impulsion d'un nouveau directeur, M. Marcel Chalet, s'était « refait un moral » dans la lutte contre l'espionnage économique. Grâce aux confidences d'un important responsable du KGB retourné par les services français, la DST avait bientôt pu livrer au gouvernement une synthèse des méthodes soviétiques en matière d'espionnage industriel et scientifique, travail qui devait aboutir, en avril 1983, à l'expulsion de quarante-sept diplomates soviétiques en poste en France.

Etait-ce la fin des dérives politiques ? Le terrorisme est rapidement venu solliciter un service qui n'a pas mis longtemps à renouer avec les « affaires ». Dès 1982, alors que les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL) passent à l'action en s'attaquant à des diplomates américains et israéliens, la DST, grâce à ses traditionnels liens *libanais*, recueille les premiers renseignements sur leur chef, Georges Ibrahim Abdallah. Renseignements de qualité mais qu'elle « omettra », trois ans durant, de fournir à la brigade criminelle, pourtant chargée des enquêtes sur les attentats commis par les FARL.

C'est encore la DST, dont le chef d'alors, M. Yves Bonnet, entretient d'étroites relations avec les responsables des services secrets algériens ou palestiniens, qui obtient en 1985 la libération de l'attaché culturel français à Tripoli Gilles Sydney Peyroles, attaché culturel français à Tripoli, enlevé au Liban par les FARL, qui veulent l'échanger contre Georges Ibrahim Abdallah.

Arrangements avec la Syrie

Après la vague des attentats du printemps et de l'automne 1986, le nouveau chef de la DST, M. Bernard Gérard, bientôt suivi du commissaire divisionnaire Jean-François Clair, responsable du « département D », qui traite du terrorisme, fait le voyage de Damas pour convaincre les Syriens de ramener à la raison les amis d'Abdallah, qui s'agitent dangereusement au Liban nord. Objectif atteint : « *Nos matons sont certainement plus sympathiques que les Syriens* », note un haut responsable policier, témoignant que le marché conclu à l'époque donne toujours satisfaction.

De ces arrangements date le début d'une évolution qui prend aujourd'hui toute sa signification. La coopération avec les services du général Hafez el Assad et les concours réciproques paraissent porter leurs fruits. Quelques mois plus tard, le sous-directeur de la DST, M. Raymond Nart, qui témoigne devant la cour d'assises spéciale de Paris dans le procès intenté à George Ibrahim Abdallah, minimise l'importance politique du chef des FARL auquel il s'agit d'éviter une lourde condamnation afin – selon lui – de prévenir de nouveaux attentats. Opportunément, la DST, qui manipule l'avocat de l'accusé, Me Jean-Paul Mazurier, en oubliera le soutien accordé par les Syriens aux FARL.

Autant d'exemples qui laissent penser que le dossier Gordji pourrait lui aussi, contenir quelques cartes biseautées. Service de police judiciaire autant que de contre-espionnage, la DST vit sous la protection de deux casquettes. Lorsqu'elle porte l'une, il lui faut fournir à la justice des éléments qui permettent de confondre les auteurs de crimes et de délits ; lorsqu'elle met l'autre, il s'agit de privilégier le résultat, même si la justice traditionnelle n'y retrouve pas toujours son compte. Cette double logique – contradictoire – n'aurait-elle pas fait sentir ses effets dans le dossier des terroristes pro-Iraniens ?

GEORGES MARION.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 30 juillet

Valse-hésitation

Le marché parisien n'aura pas conservé longtemps ses bonnes dispositions. De nouveau en proie à l'hésitation, il a évolué de droite et de gauche jeudi matin sans trop savoir quelle direction prendre. A la clôture de la séance préliminaire, l'indicateur instantané enregistrait une avance insignifiante de 0,15 %. Prouvost (+ 7,4 %) s'est détaché. Il a été suivi par BHV, Saint-Gobain (plus haut de l'année), Valeo, Havas et le Club. Recul de GTM-Entrepose, SGE, Luchaire et CSF.

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	477	477	478
Agence Havas	553	558	562
Air Liquide (L')	685	685	685
Bancaire (Cie)	683	683	672
Bongrain	2710	2760	2750
Bouygues	1241	1230	1239
B.S.N.	4800	4770	4800
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	1362	1367	1368
Club Méditerranée	648	650	660
Eaux (Gén.)	....	....	....
Elf-Aquitaine	....	....	....
Essilor	3840	3840	3840
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1450	1450	1450
Michelin	3340	3377	3355
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	2805	2805	2803
Navig. Mixtes	1029	1049	1040
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	980	990	986
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	468	476	476
Sanofi	790	790	791
Source Perrier	841	841	845
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
T.R.T.	2100	2100	2110
Valéo	595	607	605

Le numéro du « Monde » daté 30 juillet 1987 a été tiré à 450 178 exemplaires

A B C D E F G H

Après les révélations du « Monde »

M. Balladur a demandé à Renault d'étudier le changement de son statut

Après nos informations indiquant que le gouvernement envisageait un changement du statut de la régie Renault et le versement d'une dotation d'une dizaine de milliards de francs à l'entreprise (*le Monde* du 30 juillet), M. Balladur, ministre d'Etat chargé de l'économie, a affirmé au cours de son point de presse, ce jeudi 30 juillet, qu'il avait rencontré M. Lévy, PDG de la Régie, mardi, et lui avait posé comme « *préalable à tout* » que Renault soit « *doté d'un statut de droit commun qui lui permette d'avoir un vrai bilan et un vrai compte d'exploitation* ». M. Balladur a demandé à M. Lévy de lui faire des propositions qui devraient lui être remises en septembre.

La question se pose de savoir si une loi sera nécessaire pour modifier le statut de Renault ou s'il suffira d'inclure cette modification lors de la prochaine session parlementaire dans la loi de finances 1988, a précisé le ministre d'Etat. « *Il faut prendre garde à l'aspect social de ce changement juridique*, a-t-il ajouté. *Je ne souhaite pas que ce changement soit considéré comme le vestibule de la privatisation.* »

De son côté, la coordination CGT de Renault affirme qu'un « *véritable redressement de la Régie nationale ne passe pas par un quelconque changement de statut – ou par la privatisation – mais bien par un changement de politique et de choix stratégiques* ». « *La lutte des salariés contre les licenciements, l'arrêt des réimportations en France des véhicules Renault fabriqués à l'étranger (...) montre la voie à suivre* », ajoute la CGT, qui appelle à faire du mois d'août un « *mois de vigilance* » et à préparer, en septembre, « *une grande mobilisation du personnel de Renault* ».

L'Humanité écrit dans son édition du 30 juillet que « *si l'Etat jouait son rôle d'actionnaire pour permettre à Renault d'être toujours plus compétitif, si les comptes de l'entreprise se redressaient véritablement, les communistes seraient les premiers à s'en réjouir* ». Mais, affirme le quotidien communiste, « *les dispositions annoncées par* le Monde *n'ont rien à voir avec un redressement de Renault. Elles constituent, au contraire, une nouvelle étape d'une stratégie liquidatrice* ».

BRÉSIL

Mutinerie dans une prison à Sao-Paulo : vingt-neuf morts

Sao-Paulo (*AFP, AP*). – Vingt-sept prisonniers et deux gardiens ont été tués au cours d'un assaut de la police, mercredi 29 juillet, contre un mutinerie à la prison centrale de Sao-Paulo. Il y a eu, en outre, trente-deux blessés.

Environ cinq cents policiers ont investi le pénitencier afin de libérer trente otages détenus par des prisonniers armés. La situation n'a été contrôlée qu'à la suite de combats au couteau et à l'arme à feu avec les mutins. Selon le commandant de la police militaire de Sao-Paulo, beaucoup de prisonniers ont été assassinés par leurs compagnons de détention au cours de règlements de compte.

La police a offert deux versions pour expliquer le début de la révolte : selon la première, les détenus ont pris des otages alors que les gardiens empêchaient une tentative d'évasion. Dans la seconde, les prisonniers ont riposté après que des gardes armés de matraques eurent essayé de séparer deux détenus qui se battaient au couteau.

● **Paris : arrestation d'un terroriste italien.** – Ancien membre présumé du groupement terroriste Prima linea, un Italien, Paolo Azzaroni, trente-cinq ans, a été interpellé mardi 28 juillet par les policiers, à Paris. Paolo Azzaroni, qui vivait en France depuis de nombreuses années, faisait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour vol à main armée délivré par le procureur général de Florence.

● **Incarcération d'un militant basque arrêté en Corse.** – Jean-Marc Abadie, un militant basque âgé de vingt-sept ans, arrêté vendredi dernier en Corse, a été incarcéré le mercredi 29 juillet après avoir été inculpé par M. Michel Legrand, juge d'instruction au tribunal de Paris. Il lui est notamment reproché d'avoir été en relation avec différents membres du mouvement indépendantiste basque français Iparretarrak, dissous le 17 juillet. Originaire de Saint-Pierre d'Irube (Pyrénées-Atlantiques), Jean-Marc Abadie a été arrêté la semaine dernière en Corse, où il était moniteur dans une colonie de vacances.

A la direction musicale de l'Orchestre de Paris

Semyon Bychkov remplacera Daniel Barenboïm

Le chef d'orchestre américain Semyon Bychkov remplacera Daniel Barenboïm à la direction musicale de l'Orchestre de Paris à partir de la saison 1989-1990, révèle, citant le *Buffalo News*, le *Herald Tribune* du 30 juillet. Dès cette saison, Daniel Barenboïm devrait, quant à lui, prendre la responsabilité musicale de l'Opéra de la Bastille, entouré d'une équipe dont la composition devrait être rendue publique dans les jours à venir par le ministère de la culture.

Chef titulaire de l'Orchestre de Buffalo depuis septembre 1985, Semyon Bychkov est né il y a trente-quatre ans à Leningrad, qu'il a quittée pour les Etats-Unis à l'âge de vingt-cinq ans. En 1983, Louis Erlo l'invite à Lyon pour diriger *Casse-noisette*, de Tchaïkovski, puis au festival d'Aix pour *la Finta Giardiniera*, de Mozart, l'année suivante. Invité au pupitre de l'Orchestre de Paris, cette saison et la saison dernière, ce technicien incontesté (Karajan parlait de lui comme de son possible successeur) dirigeait la production aixoise du *Chevalier à la rose*, de Richard Strauss, retransmise sur Antenne 2 le 12 juillet dernier.

● **« Hérodiade » sans Caballe.** – Comme on pouvait le craindre, Montserrat Caballe vient d'annoncer à son tour qu'elle ne chanterait pas le rôle de Salomé dans *Hérodiade* de Massenet, le 1er août au Théâtre antique d'Orange. Elle sera remplacée par la soprano française Françoise Garner, récent Puccini d'or pour sa Madame Butterfley à Vérone et engagée par le Metropolitan de New-York ces deux dernières années. Cette production de l'Opéra de Nice joue depuis le début de malheur : la mezzo Helena Obratzsova avait déjà dû être remplacée par Alexandra Mitcheva puis par Viorica Cortez, dans le rôle d'Hérodiade. Le ténor Max Eggert assurera enfin le rôle de Jean à la place de José Carreras, hospitalisé.

